

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12318 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens – DIMANCHE 2-LUNDI 3 SEPTEMBRE 1984

Grandes manœuvres au Maghreb

M. Mitterrand est retourné au Maroc tandis que M. Hernu se rendait à N'Djamena et M. Cheysson à Tunis

Au centre des conversations, la Libye et le Tchad

Pourquoi M. Mitterrand est-il retourné vendredi soir 31 août au Maroc ? Pour une fin de semaine de détente, en compagnie d'amis personnels venus directement de Paris (c'est la thèse qu'on s'efforce d'accréditer de source officielle), ou parce qu'il faut s'attendre à de nouveaux et importants développements dans l'affaire du Tchad ?

Il était strictement impossible de répondre à ces questions, samedi en fin de matinée, l'Elysée se refusant à tout commentaire. Il serait cependant étonnant que le président de la République n'ait aucune activité d'ordre diplomatique pendant ce second séjour au Maroc, et qu'il le consacre uniquement à la détente et au tourisme. Alors qu'une trentaine de prisonniers politiques continuent dans ce pays une grève de la faim au péril de leur vie, ce serait en effet s'exposer bien imprudemment à la critique.

On constate, d'autre part, que le roi Hassan II ne s'est pas rendu à Tripoli pour assister aux cérémonies organisées ce samedi pour le quinzième anniversaire de la prise du pouvoir par le colonel Kadhafi. C'est une absence surprenante puisque le Maroc et la Libye ont signé le 13 août dernier leur traité d'union. Peut-être le souverain chérifien est-il resté au Maroc pour s'entretenir de nouveau avec le président de la République. Si c'est bien le cas, le geste risque de n'être guère apprécié à Tripoli, où Hassan II a dépêché son premier ministre. A moins, comme en court la rumeur (mais elle est totalement invérifiable), que le colonel Kadhafi fasse une nouvelle fois le voyage du Maroc pour y rencontrer le président de la République.

On devait avoir quelques indications supplémentaires samedi soir, après que le colonel Kadhafi eut prononcé le discours traditionnel qui marque l'anniversaire de *son arrivée* au pouvoir. Que dira-t-il à propos du Tchad ? Précisera-t-il les déclarations qu'il a faites au *Monde* en mai dernier, lorsqu'il a affirmé être prêt à *« retirer immédiatement* [ses] *experts* [libyens] *qui se sont rendus au Tchad pour soutenir le gouvernement légitime de ce pays »* (1) ? Le colonel Kadhafi répondait alors à des propos de M. Hernu qui avait déclaré que les forces françaises se retireraient du Tchad *« quelques minutes après l'évacuation des forces libyennes »*.

Simple coïncidence ou autre morceau d'un puzzle difficile à reconstituer, M. Hernu est arrivé ce samedi matin au Tchad. Curieusement, il était accompagné par le général Jean Saulnier, chef de l'état-major personnel du président de la République. Mais le chef du gouvernement tchadien reconnu par la France, M. Hissène Habré, est absent de sa capitale depuis qu'il est parti mercredi dernier en pèlerinage à La Mecque.

Il est vrai que, selon d'autres rumeurs, tout aussi invérifiables que les premières, M. Habré pourrait abréger ses prières et rentrer plus tôt que prévu à N'Djamena. De source tchadienne, on affirme, cependant, ne s'attendre à aucun développement à brève échéance, et il ne semble pas que dans ses conversations à Alger et à Tunis M. Cheysson ait laissé prévoir quoi que ce soit à ses hôtes.

C'est à Alger que le ministre des relations extérieures a eu la tâche la plus dure. Il se confirme, en effet, que ses interlocuteurs n'ont guère apprécié la présence de M. Mitterrand au Maroc au moment même où la population approuvait, dans l'enthousiasme, un traité que les Algériens considèrent comme étant dirigé contre eux. Certes, le président de la République n'était pas sur le territoire marocain le jour même de la consultation – il était à Lisbonne, – mais il y est retourné le lendemain, et ses deux séjours sont considérés, par Alger, comme une approbation du traité maroco-libyen. C'est là une péripétie qui va sans doute peser sur les relations franco-algériennes, traditionnellement passionnelles.

Une dernière hypothèse a été mentionnée dans certains milieux proches du pouvoir pour expliquer le « tropisme » marocain de M. Mitterrand : le président de la République se serait rendu au Maroc pour éviter une confrontation imminente entre Alger et Rabat. L'explication est pour le moins osée. On voit mal, en effet, le roi Hassan II se lancer dans une aventure militaire à hauts risques alors qu'il vient de gagner une importante bataille diplomatique, et aucun signe de tension à la frontière algéro-marocaine n'a été signalé. Quant à l'Algérie, si elle décidait de réagir militairement à la conclusion du traité d'union maroco-libyen, c'est plutôt par l'*intermédiaire d'une aide accrue* au Polisario qu'elle le ferait.

JACQUES ALMARIC.

(Lire nos informations page 3).

(1) Voir *le Monde* du 12 mai.

Les incidents à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois



L'incident dont a été victime M. Akka Ghazi, secrétaire de la section syndicale CGT de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, le 31 août, a provoqué de multiples réactions. Un rassemblement est prévu lundi par la CGT dans les locaux de la Bourse du travail à Bobigny.

(Lire nos informations page 16.)

Raymond Barre, Michel Rocard : l'un joue sa partition, l'autre pas

M. Michel Rocard, qui assistait aux débats de son propre courant du PS à Chantilly, a invité ses amis à la prudence et à la patience.

M. Raymond Barre, qui s'est exprimé devant les jeunes démocrates sociaux réunis à Confolant, a incité l'opposition à davantage de sérénité et de patience.

MM. Rocard et Barre : deux outsiders de la vie politique, deux langages, ou plutôt deux libertés de parole salutaires dans l'ambiance actuelle de rejet de la politique et surtout des politiques, deux hommes qui se veulent différents de la « classe politique ». Les voilà fortuitement réunis par l'actualité et par une même profession de foi légitimiste à l'égard du président de la République : l'occasion est trop belle de tenter une comparaison; mais, à l'évidence, celle-ci n'est plus à l'avantage du premier. Il est vrai que M. Rocard est aujourd'hui au pouvoir – si peu, mais il est tout de même ministre de l'agriculture – et qu'il est toujours plus facile d'être dans l'opposition, parce que l'on pardonne davantage à ceux qui détiennent le « ministère de la parole ».

Précisément, M. Barre se sert de la parole, tandis que M. Rocard se tait. Ou, lorsqu'il parle, c'est pour dire aux siens qu'il ne faut rien dire, sous peine d'être accusé de crime de lèse-mitterrandisme.

Résultat : M. Barre réussit l'exploit qui était celui de M. Rocard, et qui consiste à tenir et rendre crédibles plusieurs discours en un seul. Schématiquement, *l'ancien député des Yvelines* se plaçait en même temps à gauche, voire à l'extrême gauche (l'héritage PSU) et au centre droit (le libéralisme économique) ; l'actuel député du Rhône se place au centre droit (sa terre d'élection est le CDS) et se ménage les bonnes grâces de l'extrême droite.

M. Rocard reprenait le discours *modernisateur de ceux qui* voulurent rénover le radicalisme (Mendès France) et amener à la gauche les chrétiens. M. Barre tente une synthèse entre le gaullisme (par une lecture orthodoxe des institutions, notamment) et les démocrates-chrétiens (le discours sur l'Europe, par exemple).

M. Rocard se voulait une tête de pont avec les jeunes générations, mais il est désormais *dépassé par M. Fabius, tandis que* M. Barre est en passe d'être ce lien dans l'opposition. L'ancien premier ministre rejoint, en effet, les « cadets de la droite » dans sa conception des relations avec un pouvoir qu'il se garde de critiquer systématiquement (il approuve les objectifs de MM. Fabius et Chevènement) et auquel il apporte le réconfort apparent d'un parfait légitimisme (*il* dénonce ceux qui réclament *« à grands cris »* la dissolution).

Là commence une comparaison qui tourne à l'avantage de l'ancien premier ministre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

«L'AMOUR PAR TERRE», DE JACQUES RIVETTE, A VENISE

La naïve et la futée

L'Amour par terre de Jacques Rivette est une fête. Rien n'est normal, tout est bizarre. Qu'est-ce que ce château de Barbe-Bleue, dont l'entrée est rouge cinéma, où il y a des murs à l'infini ? Comment vont-elles s'en sortir, Charlotte et Emilie, que Paul et Roquemaure mènent en bateau ?

En compagnie de Paul, le prestidigitateur, elles ont des visions prémonitoires et, derrière les portes, elles entendent la mer. Avec Roquemaure, l'homme de théâtre, elles préparent une représentation, mais une seule. Et puis, il ne leur donne pas le texte en entier, il manque le dernier acte.

Drôle de drame. La pièce est en réalité la répétition d'événements antérieurs avec trois personnages, une femme et deux hommes. Paul et Roquemaure rejouent leur rivalité dans le cœur d'une certaine Béatrice qui a disparu. Pour avoir le rôle de la femme, Charlotte et Emilie deviennent rivales, elles aussi, ce qui ne leur était jamais arrivé. Qu'à cela ne tienne : Emilie tiendra un *des deux rôles masculins.*

Les choses n'en restent pas là. Ils vont jouer aux quatre coins avec embrouilles, et la rivalité s'installe de nouveau dans cette histoire d'amour avec reproduction à la vie comme à la scène. Charlotte et Emilie veulent *maintenant la place* même de Béatrice. Chassés-croisés, mystères et miroirs, Rivette est de retour.

De *l'Amour par terre*, nous parlerons longuement quand il sortira à Paris en octobre. Ce film est un vrai régal de beauté, de poésie, d'humour. Le sujet, c'est, bien sûr, la comédie, le jeu de l'acteur qui s'en donne à cœur *joie.* Géraldine Chaplin (Charlotte la naïve) et Jane Birkin (Emilie la futée) investissent *la folle demeure* de leurs espoirs, de leur charme et de leurs épouvantes, tandis que Jean-Pierre Kalfon (Roquemaure, le despote) et André Dussolier (Paul, *le faux tireur de* ficelles) essaient de les manipuler. Mais qui manipule qui, du metteur en scène et de l'acteur, du maître et de l'esclave ? Ombre encombrante, Laszlo Szabo est un héros plus obscur, mais il n'est pas la cinquième roue du carrosse.

Chaque film de Rivette traite à la fois des comédiens et d'une donnée abstraite dont il devient la métaphore. *L'Amour par terre*, dont le double dialogue (celui de la pièce, celui du quotidien) est d'une rare virtuosité, est aussi un extraordinaire exercice de style sur le cadre. Cadre des répétitions théâtrales, cadre du château, cadre des images qui *s'emboîtent*, couleurs et perspectives... On voudrait alors que les visiteurs de la Biennale de Venise prennent le chemin du Lido et que les spectateurs de la Mostra aillent se souvenir que les cinéastes comme Rivette rendent hommage à *la peinture.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire page 10 les articles d'HERVÉ GUIBERT et de LOUIS MARCORELLES.)

LES DEUX ANGLETERRE

«Nordistes» contre «sudistes»

Le congrès de la Confédération des syndicats britanniques (Trades Union Congress (TUC) commence le 3 septembre. Vendredi 31 août, le conseil général du TUC a décidé d'apporter un soutien de principe aux mineurs en grève depuis six mois. Le texte voté est un compromis, dans la mesure où il est indiqué, que les modalités pratiques de ce soutien devront être discutées par le conseil général en accord avec les autres syndicats.

Le conflit des Malouines avait prouvé il y a deux ans que les Britanniques savaient toujours serrer les rangs lorsque l'honneur de la nation était en jeu. La grève des mineurs, maintenant dans son sixième mois sans qu'aucune solution ne *soit en vue*, a *confirmé que* cette même nation pouvait être autant divisée en temps de paix qu'unie en temps de guerre. Mme Margaret Thatcher n'a-t-elle pas établi un parallèle entre l'ennemi extérieur combattu dans l'Atlantique sud et l'*« ennemi intérieur »* supposé être en train de s'attaquer aux fondements de la démocratie britannique ?

Deux formes de divisions, traditionnelles, ont été mises en valeur par le conflit des houillères. L'une géographique : l'opposition entre, *grosso modo*, le Sud prospère et le Nord en voie de désindustrialisation. L'autre sociologique : le fossé entre les *« valeurs douces »*, chéries par les classes *moyennes*, et les *« valeurs dures »* d'une partie au moins de la classe ouvrière.

On ne peut pas dire que les habitants du sud de l'Angleterre se désintéressent totalement de ce *qui se passe actuellement dans* les bassins houillers des Midlands, du Yorkshire, du Nord-Est et d'Ecosse. On en parle dans les pubs, on compte les points dans la lutte entre le syndicat des mineurs et l'administration des charbonnages, on évalue les arguments des uns et des autres. Mais que tout cela paraît loin et étranger ! Et l'existence de quelques puits, d'ailleurs très militants, dans le Kent tout proche n'y change rien. *« C'est tout simplement un autre monde »*, entend-on dire. Comme l'Irlande du Nord ? Presque.

Les « sudistes » considèrent souvent avec beaucoup de condescendance ce Nord jugé *« gris »*, *« ennuyeux »*, *« fermé »*, ses *« working men's clubs »* (clubs d'ouvriers), ses camps de vacances populaires, ses villes *« déprimantes »*, pauvres en distractions mais riches en chômeurs, où l'on compte cent *fish and chips* (boutiques de poisson-frites à emporter) pour un restaurant semi-chic.

JEAN-MARIE MACABREY.

(Lire la suite page 13.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 3 septembre. – *Grande-Bretagne :* Visite du premier ministre irlandais ; congrès des syndicats (jusqu'au 7) ;
Etats-Unis : Lancement officiel de la campagne électorale ;
Chili : Journées de protestations (jusqu'au 5).

Mardi 4 septembre. – *Canada :* Elections législatives.

Mercredi 5 septembre. – *Afrique du Sud :* Elections législatives et présidentielle.

Jeudi 6 septembre. – *Norvège :* Visite officielle du chancelier Kohl ;
Japon : Visite du président sud-coréen (jusqu'au 8).

Dimanche 9 septembre. – *Canada :* Visite de Jean-Paul II à Québec.

Sports

Dimanche 2 septembre. – *Cyclisme :* Championnat du monde sur route à Barcelone ;
Motocyclisme : Grand Prix d'Italie à Saint-Marin ;
Tennis : Internationaux des Etats-Unis à Flushing-Meadow (jusqu'au 9 septembre).

Mardi 4 septembre. – *Athlétisme :* Meeting international de Paris à Jean-Bouin ;
Cyclisme : Tour de l'avenir open (jusqu'au 17).

Mercredi 5 septembre. – *Football :* France-Inter de Milan au Parc des Princes.

Samedi 8. – *Football :* 6e journée du championnat de France.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

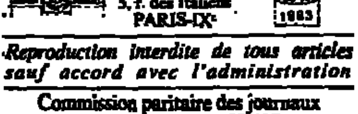
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A QUINZE ANS EN LIBYE

Echec au roi

Abou Méniar était content de lui, en cette aube du 1er septembre 1969. Levé avant le jour, comme tout éleveur de moutons, il se préparait en pensant aux bonnes affaires qu'il ferait dans quelques heures au marché de Misourata, sur la côte méditerranéenne. Pas mal d'argent commençait à circuler en Libye. Le pétrole, bien sûr ! Mais la plupart des deux millions de Libyens, gens simples mais non prosaïques, se disaient que *« Dieu avait enfin posé son regard sur la Libye croyante »*.

En même temps qu'un verre de thé archibouilli, sa femme, Aïcha, déposa à côté d'Abou Méniar un transistor. Cela acheva de rendre dispos le pasteur nomade : si son fils lui avait apporté un tel cadeau, c'était bien la preuve qu'il avait réussi dans la vie, là-bas à la ville, au service du roi (1).

Soudain – fait inouï ! – l'émission islamique du matin fut brusquement remplacée par une musique étrangère : une marche militaire. Le silence. Puis une voix masculine : *« Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux, ô peuple libyen, pour accomplir ta libre volonté (...), tes forces armées ont anéanti le régime réactionnaire, arriéré et décadent. »*

Abou Méniar est blême. Aïcha baisse les yeux. *« Ce n'est pas possible, mais c'est Moammar, notre fils ! »* Leur fils, le petit lieutenant des transmissions de Gar-Younès, garnison perdue près de Benghazi, en Cyrénaïque. S'il dit avoir agi au nom d'Allah et pour le bien des gens, c'est vrai, mais il aurait pu quand même me prévenir, pensa sans doute M. Kadhafi père en musulman traditionaliste, convaincu qu'un fils doit jusqu'au bout consulter son père avant chaque décision importante.

Le sort était jeté. Les « officiers libres » libyens, sur le modèle de ceux d'Egypte, une quinzaine d'années auparavant, venaient sans violence et sans difficulté de renverser leur souverain. Moammar El Kadhafi, en martelant à la radio la proclamation des nouveaux maîtres, n'avait pas pu ne pas penser à cet autre officier arabe inconnu, Anouar El Sadate qui, au Caire, avait été, lui aussi, la première voix de la révolution. Ce Sadate que Kadhafi un jour détesterait jusqu'à perdre le contrôle de son vocabulaire, le nommant *« traître »*, *« juif »* ou *« renégat »*.

Mais pour le moment, c'est Nasser qui règne encore et c'est lui qui est l'idole vivante du lieutenant Kadhafi et de ceux avec lesquels il a préparé le coup d'Etat, comme un autre lieutenant, Abdesselam Jalloud, qui sera désormais plus qu'un bras droit, un autre lui-même.

Alertés par la BBC, ceux qui de par le monde – ils ne sont pas légion – s'intéressent à ce morceau de désert afro-arabo-méditerranéen proclamé *« royaume indépendant de Libye »* par les Nations unies en 1951, tombent des nues. Qui sont ces jeunes officiers anonymes ? Un renversement de régime était de l'ordre du possible, afin de permettre à la Libye de *« profiter de sa nouvelle richesse pétrolière »* sans cet empêcheur de dépenser en rond qu'est Idriss Ier El Sénoussi – un vieux monarque économe, habillé de laine tissée à la main comme Abou Méniar et coiffé d'une chéchia amarante, comme il y a cent ans... Si quelqu'un doit prendre le pouvoir, ce sont les frères Chelhi, dont l'oreille appartient aux financiers de la City ou de Wall Street ! Quel est ce méli-mélo ? Et d'abord, où est le roi ? Où sont les précieux frères Chelhi ?

L'un d'eux, Omar, est déjà en route pour Londres, dépêché par Sa Majesté Sénoussis qui, malgré ses presque quatre-vingts ans, n'est pas tout à fait le cadavre politique décrit par les chancelleries. Idriss sait que le traité anglo-libyen de 1953 peut être invoqué pour susciter une intervention militaire britannique en faveur du trône libyen. Les Américains ne pourraient-ils pas se remuer un peu aussi, à partir de leur énorme base aérienne de Wheelus, près de Tripoli ? Mais l'Angleterre est fatiguée et l'Amérique n'aime guère les monarchies. D'ailleurs, qu'est-ce que c'est que ce souverain, Idriss le premier du nom, dont la presse internationale répète qu'*« il règne depuis dix-huit ans »*, mais qu'il est *« malade et sénile »* ?

C'est pourtant l'aboutissement d'une longue et belle histoire, que ce vieillard couronné, comme ses sujets, d'un fez à gland de soie, et qui prenait tranquillement les eaux en Turquie avec son unique femme, la reine Fatima, lorsque les officiers révolutionnaires lui ont fait cet *« affront »*, selon le mot qu'il prononcera lorsqu'on viendra lui apporter la mauvaise nouvelle. C'est qu'Idriss n'est pas seulement roi – d'ailleurs sans l'influence anglo-saxonne, il aurait préféré à ce concept « occidental », que l'arabe traduit par *malek*, celui, plus islamique, d'émir ou de sultan, – mais chef religieux. Avec pour mission héréditaire de diriger une confrérie à l'échelle de l'Afrique musulmane, mordant traditionnellement sur le bled el-Soud, le pays des Noirs, (le Tchad déjà !).

Venu d'Algérie

La référence, évidemment, c'est le prophète Mahomet. Mais le chef de la lignée *« bien guidée »* c'est, beaucoup plus près de nous, Sidi Mohamed Ben Ali Ben Sénoussi – arabe né en 1791 au douar Thorch en Oranie. Bien qu'ils fussent ses coreligionnaires, cet homme avait contesté l'autorité des Ottomans sur ce que l'on n'appelait pas encore l'Algérie. Réfugié dans l'Empire chérifien, il y devint théologien.

Entre-temps, les Français avaient conquis les terres du bey turc d'Oran, mais leur tutelle « infidèle » convenant encore moins à Mohamed Ben Ali que celle des Ottomans, il s'enfonça en 1843 dans les profondeurs sahariennes, y prêchant un islam pur et dur, s'arrêtant enfin en 1855 à Djaraboub, oasis plus ou moins disputée entre l'Egypte et la Libye, toutes deux encore vassales de Constantinople. Dans cette palmeraie oubliée, donc autonome, heureuse (aujourd'hui rattachée à la Libye), le cheikh oranais créa ce que les encyclopédies du temps nomment *« une sorte de royauté »*. A tout le moins, une principauté guerrière et religieuse, fondée sur la « bonne parole » et sur l'esclavage des Noirs. La revendication kadhafienne sur le Tchad trouve là un de ses fondements cachés.

Idriss était le petit-fils de Mohamed Ben Ali. Né en 1890 à Djaraboub, il était à peine adulte lorsque les Italiens se mirent en tête, en 1911, de se tailler un *imperium* dans ce qui avait porté, aux temps antiques, les métropoles grecques ou romaines de Cyrène et Leptis Magna. Le jeune homme, arraché à son Coran, fut précipité d'emblée dans une résistance fondée essentiellement, au départ, sur la religion.

Devenu en 1916 cheikh en titre de la confrérie sénoussie, Idriss, décontenancé par les moyens techniques dévastateurs déployés par les soldats de Victor-Emmanuel III, chercha à limiter les dégâts en reconnaissant plus ou moins leur présence sur une partie du pays. En échange, Rome déclara en 1920 considérer Idriss comme « émir de Cyrénaïque », la province orientale de la Libye.

Deux ans plus tard, Mussolini, tout feu tout flamme, dénonçait le compromis italo-sénoussi et l'éphémère émir passait d'une enjambée en Egypte où il fut, durant un premier exil de vingt-deux ans, l'hôte des rois Fouad Ier et Farouk et de leurs protecteurs britanniques.

Contrairement à bien d'autres dirigeants arabes, durant la guerre mondiale, Idriss soutint sans hésiter les Alliés, tout en entretenant chez les nombreux adeptes de sa confrérie en Libye la braise de la résistance. Dès 1940, réunis au Caire, des notables libyens faisaient par avance d'Idriss le chef d'un État libyen à naître.

On imagine la suite. Sans oublier d'y ajouter le véritable détonateur du 1er septembre 1969 que fut, en 1959, le jaillissement du pétrole à Zelten, dans le désert de Grande-Syrte. C'était le fruit d'une intuition italienne de 1914, relayée par la Standard Oil après 1945. Jaloux, peut-être, d'une éventuelle concurrence pour le naphte, alors français, du Sahara algérien, un diplomate français avait affirmé à Tripoli en 1955 : *« La Libye n'a pas une goutte de pétrole. Les experts sont formels* (2). » Dix ans plus tard, elle produisait déjà 42 millions de tonnes d'or noir...

Ainsi finit le royaume patriarcal d'Idriss et d'Abou Méniar. Il fut, l'espace de quelques années, sous l'ombrelle anglo-saxonne, un paisible compromis entre l'Islam et la colonisation latine. Tripoli ressemblait à un San-Remo oriental. Puis vint le vent du nassérisme, enflammé au passage par les torchères des puits de pétrole. Les étudiants bougèrent. Les juifs partirent. Les militaires se mirent à étudier, peut-être pas chez Malaparte, en tout cas en regardant vers Le Caire, Bagdad ou Alger, la technique du coup d'Etat. Il ne sert à rien de penser que si Idriss avait « décroché » à temps il aurait évité à son pays une entrée aussi tumultueuse dans le siècle : son prince héritier, un neveu falot (en résidence surveillée depuis 1969) était tout aussi empêtré que son oncle dans burnous et traditions.

Dès le 5 septembre 1969, l'officieux cairote *El Ahram* résumait l'opinion des grandes puissances : *« La révolution libyenne modifie les données stratégiques en Méditerranée. »* A Athènes, à Rome, à Rabat, les étudiants libyens occupaient leurs ambassades et déchiraient allégrement les portraits du souverain détrôné. Mais on ne savait toujours pas qui étaient – ni même leurs noms ! – les auteurs du putsch-éclair. Déjà, ce goût du mystère, quand ce n'est pas de la mystification, qui allait si fort ensuite caractériser le nouveau régime.

« Dites à Nasser... »

C'est un Nasser fatigué mais plein de tact à l'endroit d'Idriss – il rappellera que le roi donna un jour 20 millions de livres à l'Egypte pour s'acheter des armes, en échange d'un chapelet musulman laissé dans une mosquée du Caire par un de ses ancêtres... – qui permit de percer un peu l'opacité de la révolution en Libye. Il y envoya, début septembre, son conseiller intime, le journaliste Hassaneïn Heykal, lui-même dévoré de curiosité.

« Mais qui est votre chef ?

– Vous le verrez ce soir. Vous ne pouvez pas vous imaginer combien il est pur. »

ROUIL.

A 2 heures du matin, au consulat d'Egypte, à Benghazi, Heykal commençait à se demander si on ne s'était pas moqué de lui, quand parut un inconnu d'une trentaine d'années, paraissant plus jeune encore avec sa maigreur, sans moustache. Jeune mais décidé :

« Après avoir étudié soigneusement les événements arabes, nous en sommes venus à l'évidence que Nasser a besoin d'un second front contre Israël.

– Un second front, mais où ?

– Eh bien ! ici. Nasser a oublié que nous pouvons fournir à l'Egypte l'argent, les aérodromes et la profondeur stratégique. Nous avons tout ! Dites à Nasser que nous avons fait cette révolution pour lui. Nous ne voulons pas gouverner la Libye. Nous sommes des nationalistes arabes. C'est à Nasser de nous guider hors du camp réactionnaire vers le camp progressiste. »

Au retour d'Heykal en Egypte, Nasser se jette sur les photos de ce jeune émule *« outrageusement innocent »* et dont il veut tout savoir. Où a-t-il sucé le lait du socialisme arabe ? En écoutant Sout-el-Arab (la Voix des Arabes), arme absolue du Caire – mais aussi en *« respectant scrupuleusement et en faisant respecter autour de lui, à l'école puis à la caserne, les préceptes coraniques de foi et austérité »*. A quelques mois de sa fin – une fin hâtée par la permanente querelle interarabe, – le premier raïs se sent revigoré : le lieutenant libyen (bientôt colonel) apportera-t-il, avec son enthousiasme trépidant, un nouveau souffle à une « révolution arabe » bien ralentie depuis la défaite de 1967, contre Israël ?

L'« entité sioniste », l'« Etat fantoche ». C'est bien son existence qui obsède les « officiers libres » libyens et qui a motivé leur entreprise ; la déroute égypto-syrienne de la guerre de six jours est une *« injure pour tous les Arabes »*. *« Tendez vos mains, comme vos cœurs, ô Arabes, oubliez vos rancœurs. Faites bloc contre l'ennemi de la nation arabe, l'ennemi de l'islam, l'ennemi de l'humanité qui a brûlé nos lieux saints* (3) *et brisé notre honneur »*, lancera le lieutenant Kadhafi dans sa proclamation du 1er septembre, au petit matin d'une « révolution » qui avait consisté en la prise sans bruit mais sans coup férir, par quelques poignées de militaires déterminés, des centres vitaux peu nombreux mais commandant tout de même un pays grand trois fois et demie comme la France et possédant alors trois capitales : Tripoli, Benghazi et El-Beïda.

On sait aujourd'hui que le coup d'Etat avait été préparé de longue date, et soigneusement, sous l'égide attentive du lieutenant (ex-capitaine, rétrogradé pour « mauvaise conduite ») Kadhafi. Début janvier 1969, il avait envoyé un message secret de « première alerte » aux autre conjurés, tous des officiers de sa génération, fils du peuple meurtri par les déboires arabes contre *les « spoliateurs de la Palestine »*. Tout devait être prêt : soldats, armes, munitions, itinéraires, objectifs, mots de passe. Quand on connaît un peu la genèse d'autres pronunciamientos proches-orientaux, on jugera de la qualité « technique » de celui que préparaient les « officiers libres » du pays des Syrtes.

Un récital d'Oum Koulsoum

La poésie, cependant, éternelle compagne des Arabes, ne devait pas manquer en cette très sérieuse affaire : le jour J avait été fixé par Moammar El Kadhafi et Abdesselam Jalloud au 21 mars 1969. Patatras ! Les journaux libyens annoncèrent pour ce jour-là une autre « révolution » qui ficha par terre celle que projetaient les jeunes militaires : le « Rossignol arabe », Oum Koulsoum, la grande chanteuse égyptienne, venait se produire à Benghazi. On ne pouvait lui faire ça, à elle qui avait chanté Nasser, l'arabisme et la Palestine perdue, on ne pouvait se faire ça à soi-même : le 21 mars n'aurait donc lieu que le récital de la « Consolation des Arabes ». Et le roi Idriss pourrait encore dormir tranquille...

Le soir du concert d'Oum Koulsoum, Moammar choisit toutefois d'aller sagement visiter ses parents sous leur tente près de Syrte. En revenant à son casernement de Gar-Younès, à minuit, avec deux compagnons, un pneu éclata et leur voiture se retourna, répandant un peu partout sur la *Litoranea* – la « route italienne » de la côte – le plan du putsch, les projets d'adresse au peuple, etc. Il s'en fallut d'un cheveu que d'autres militaires – non « au parfum » – venus secourir leurs camarades, ne découvrissent le pot aux roses... Mais ça, c'est peut-être déjà la « légende » de la révolution du 1er septembre...

Quant au roi Idriss, réfugié une deuxième fois au Caire, il y vécut bon pied bon œil jusqu'en mai 1983 où il mourut à l'âge de quatre-vingt-treize ans, non sans avoir entre-temps été condamné à mort par contumace, avec la reine Fatima, par la justice de ses successeurs, en Libye.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) John Coley, *Kadhafi, vent de sable sur la Libye*, Laffont, 1982 (traduit de l'américain par Pierre Rocheron).

(2) Pierre Audibert, *Libye*, Seuil, « Petite Planète », 1979.

(3) En août 1969, un déséquilibré australien avait mis le feu à la mosquée El-Aksa, à Jérusalem, le troisième lieu saint islamique après La Mecque et Médine.

★ Un ouvrage publié en 1984 : *Kadhafi : « Je suis un opposant à l'échelon mondial »* par Hamid Berrada, Marc Kravetz et Mark Whitaker (éd. Pierre-Marcel Favre, 29, rue du Bourg, Lausanne) présente un panorama de l'« idéologie kadhafienne », avec notamment les réponses du colonel sur l'arabité, les Berbères, les Kurdes, les chrétiens arabophones, les juifs, le sionisme, la loi coranique, la laïcité, l'Afrique francophone, etc.

هكذا من الاصل

Les Marocains ont approuvé à la quasi-unanimité le traité d'union avec la Libye

Les électeurs marocains ont approuvé à un taux frôlant les cent pour cent le traité d'union d'Oujda, soumis vendredi 31 août, à référendum. Sur 7492644 suffrages exprimés, le traité a recueilli 7490514 voix en sa faveur, soit 99,97%, selon les résultats définitifs affichés vendredi peu avant minuit au ministère marocain de l'intérieur. Ces mêmes résultats font état de 2130 votes contre le traité, 21700 votes nuls et 228564 abstentions.

A Tripoli, les 1347 membres du Congrès du peuple libyen, qui fait fonction de Parlement, ont apporté, à main levée, leur soutien à l'accord d'Oujda. L'union maroco-libyenne devait vraisemblablement être proclamée officiellement ce samedi 1er septembre lors du discours que prononce le colonel Kadhafi à l'occasion du quinzième anniversaire de la révolution.

De notre envoyé spécial

Rabat. – L'annonce, de source officieuse, vendredi 31 août – au soir de la journée de consultation référendaire sur l'union avec le Libye – du retour au Maroc de M. Mitterrand a-t-elle jeté, à en croire certains observateurs à Rabat, une première ombre sur la toute neuve alliance maroco-libyenne ? Ou bien augure-t-elle de nouveaux rebondissements diplomatiques spectaculaires dans la région, avec cette fois la France comme partie prenante directe ?

Le chef de l'Etat français effectue, comme le jeudi 30 août, « *une brève visite privée* », qui pourrait durer « *deux ou trois jours* » dans la région d'Ifrane et de Fès. Mais, même si le roi Hassan II a promis de se rendre prochainement en voyage officiel en Libye, son absence samedi (il devait être représenté par son premier ministre, M. Karim Lamrani) à la célébration à Tripoli du quinzième anniversaire de la « révolution » libyenne du 1er septembre 1969 risque, à en croire certains, de ne pas être du goût du colonel Kadhafi.

Apparemment, c'est pour s'occuper de son hôte français que le souverain chérifien n'est pas allé en Libye. Une rumeur a cependant commencé à circuler avec insistance, vendredi soir, dans les milieux diplomatiques de Rabat, selon laquelle un sommet à trois Mitterrand-Hassan II-Kadhafi se préparerait activement en ce moment au Maroc.

En attendant, les médias marocains continuent de célébrer « *le destin commun du Maroc et de la Libye* », au milieu d'une débauche d'articles dithyrambiques sur les « *réalisations* » de la Jamahirya. Un journal de la capitale va jusqu'à inviter ses lecteurs à admirer un régime qui est en train de construire « *un fleuve de pierre de 4 kilomètres de long* ». Renseignements pris, il s'agit d'un aqueduc devant desservir le Sahara libyen.

Les premières mesures de « *coopération effective* » entre les deux Etats signataires du traité d'union d'Oujda ont été annoncées dès vendredi à Rabat : réduction de 40 % des droits de douane sur des échanges, il est vrai, pour le moment peu importants) ; suppression des « *visas préalables* » entre les deux pays ; priorité donnée par la Libye au Maroc « *en matière d'emploi* ». M. Abderrahim Bouabib nous a indiqué que les premiers techniciens marocains de l'aéronautique viennent de partir prendre leurs fonctions en Libye. Selon le ministre d'Etat : « *Près de vingt mille Marocains travaillaient déjà en Libye avant l'union, et ce chiffre va très vite augmenter car notre nouveau partenaire a besoin de bras et de cerveaux dans maints domaines, et environ le quart de notre population active se trouve à présent sans travail.* »

« Les choses vont s'arranger »

Nombre de Marocains ressentent l'espoir diffus que « *la concrétisation de l'idéal unitaire* » se traduira par une amélioration de leur vie quotidienne.

Mansour a vingt-cinq ans. Il est sapeur-pompier et gagne 500 dirhams par mois (environ 500 F avec un pouvoir d'achat au Maroc de 1000 F). Vendredi matin, il était parmi les premiers, avec sa mère semi-paralytique, à attendre l'ouverture de la petite école de la médina de Casablanca où avait été installé le bureau de vote de leur secteur. Il nous dit : « *Je profite de voter car nous, les militaires, nous n'avons le droit de vote que lors des référendums* (1). *Et puis, on ne peut pas répondre « non » à l'amitié proposée par un pays musulman qui va sûrement être généreux avec nous. On en a bien besoin, car ici le mouton coûte 40 dirhams le kilo et les gens comme nous n'en goûtent pas souvent.* » Derrière son voile, sa mère approuve bruyamment en agitant sa carte d'électrice, qu'elle va utiliser pour la première fois de sa vie.

Ce qui frappera particulièrement au cours de cette journée de scrutin, tant à Casablanca qu'à Rabat ou dans les villages des alentours de ces deux villes, c'est le pourcentage particulièrement élevé, pour une société islamique, des femmes accomplissant leur devoir électoral : paysannes avec leur bébé retenu dans le dos par une serviette éponge, citadines en caftan, étudiantes en pantalon ; l'une de ces dernières, à Rabat, nous a affirmé en attendant de voter : « *Cette union devrait finir la guerre au Sahara et mon frère et mon cousin rentreront alors à la maison sains et saufs.* »

Finalement, l'impression qui prévalait à l'issue de cette consultation *référendaire rappelait un peu celle* que donnait l'Egypte au moment de la conclusion de la paix avec Israël en 1978 ; « *Maintenant, les choses vont s'arranger...* » On sait que les Egyptiens ont été déçus car la paix n'a pas apporté la prospérité, du moins pas pour la majorité. L'union arabo-africaine d'Oujda n'a pas encore apporté la paix. Mais il était évident vendredi soir en voyant les bureaux de vote, où un flot régulier sans être dense s'était présenté tout au long de la journée, jonchés uniquement de bulletins de vote portant la mention « non », que le peuple marocain avait dit un « oui » ardent à la paix et à la tranquillité. En même temps, les Marocains ont renouvelé leur confiance au roi. Dans la langue arabe, si riche en d'autres domaines, il n'y a, en effet, qu'un seul mot *(istiftah)* pour désigner plébiciste et référendum...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Au Maroc, les forces de l'ordre (armée, police, pompiers) ne votent que lors des référendums.

● *M. Jobert s'interroge sur l'« opportunité » du voyage de M. Mitterrand.* – M. Michel Jobert, ancien ministre du commerce extérieur du gouvernement Mauroy, s'est interrogé vendredi 31 août sur *l'« opportunité »* du voyage de M. Mitterrand au Maroc, à la veille du référendum sur la ratification de l'accord maroco-libyen. M. Jobert, interrogé sur Antenne 2, a déclaré : « *Depuis des mois, la situation est bloquée en ce qui concerne les rapports entre l'Algérie et le Maroc sur l'affaire du Sahara ; je crois que Kadhafi et notamment le roi du Maroc ont pris les moyens d'ouvrir cette situation.* » « *Ce qui est intéressant là-dedans*, a ajouté M. Jobert, *est de voir ce qui va se passer, je veux dire : les dés ont roulé, ils se sont immobilisés, quand rouleront-ils à nouveau, et est-il opportun de les faire rouler tout de suite ; et c'est sur cette question-là que l'on peut apprécier l'opportunité du voyage « privé » du président de la République. Il n'y a pas de voyage privé quand on est président de la République et quand on va à la veille d'un référendum rendre visite au roi du Maroc.* »

M. Arafat a regagné Tunis pour rencontrer M. Cheysson

De notre correspondant

Tunis. – M. Yasser Arafat aime décidément les coups de théâtre. Après avoir fait dire et répéter par ses représentants que ses engagements l'empêcheraient de rencontrer M. Claude Cheysson, le président de l'OLP est rentré inopinément à Tunis dans la nuit du vendredi 31 août au samedi 1er septembre et a *fait savoir qu'il souhaitait s'entretenir* avec le ministre des relations extérieures. Pour cette rencontre, M. Cheysson a dû retarder de quelques heures son départ de Tunis. Le dernier entretien entre le ministre des relations extérieures et M. Arafat remonte au mois de juillet 1983.

Entre la France et l'OLP, il n'y a pas de malentendu : c'est l'impression *que s'étaient attachés à donner* MM. Claude Cheysson et Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, après s'être entretenus durant une heure, vendredi 31 août, à Tunis, en présence de M. Gilbert Perol, ambassadeur de France, et du représentant de l'OLP à Paris, M. Ibrahim Souss.

M. Kaddoumi était apparemment satisfait de cette « *franche* » conversation au cours de laquelle M. Cheysson lui a réaffirmé que la *position de la France demeurait* inchangée à l'égard de la cause palestinienne. « *Il faut que le peuple palestinien trouve son avenir dans le respect de ses droits*, devait déclarer par la suite à la presse M. Cheysson. *Cela revient, ainsi que la France l'a déjà reconnu, à donner au peuple palestinien la possibilité de s'exprimer, d'où la place qui doit être donnée à l'OLP en tant que son représentant dans toute négociation sur la recherche de la paix.* »

Pour M. Cheysson, tout ce qui a pu être dit « *par interprétation* » sur un changement de la politique française « *n'existe pas* ». Le directeur du département politique de l'OLP a abondé dans ce sens. De part et d'autre, semble-t-il, on a voulu ignorer les plus sévères critiques qui se sont exprimées ces derniers temps publiquement au sein de la direction palestinienne à l'encontre de Paris (*le Monde* du 29 août), ce qui n'exclut pas qu'un certain nombre d'appréhensions aient été exprimées. Les « *éclaircissement* » et les « *assurances* » que M. Cheysson a, pour ainsi dire, été amené à fournir ont, à l'évidence, été bien accueillis, puisque, plusieurs heures après cette rencontre, les amis de M. Kaddoumi, et parmi eux ceux qui manifestaient le plus vivement leur inquiétude, se déclaraient « *tranquillisés et optimistes* ».

Mais l'essentiel des activités de M. Cheysson, qui regagne Paris ce samedi, a été consacré à des entretiens avec le président Bourguiba, le premier ministre, M. Mohamed Mzali, le ministre des affaires étrangères, M. Beji Caid Essebsi. Si la coopération bilatérale, dont Français et Tunisiens se félicitent de « *l'heureuse évolution* », a été largement examinée, les conversations ont surtout porté sur les développements que connaît actuellement la situation au Maghreb après l'accord d'union signé à Oujda par le Maroc et la Libye, et à l'égard duquel Tunis se montre très réservé. Après avoir rencontré, mercredi et jeudi, les Algériens, qui ne cachent ni leur crispation ni leur irritation et se veulent vigilants, le ministre aura trouvé chez les Tunisiens probablement plus de sérénité et une volonté de maintenir de bonnes relations avec tous leurs partenaires de la région. Au-delà de ses origines et des objectifs qu'il s'est fixés, c'est, croit-on, essentiellement sur les effets futurs de l'accord qu'a été centré l'échange de vues.

M. Cheysson a aussi examiné avec ses interlocuteurs tunisiens l'état du dialogue Nord-Sud, les développements du conflit irano-irakien avec ses répercussions dans le Golfe et la situation au Proche-Orient que l'on s'accorde de part et d'autre à considérer comme bloquée, au moins jusqu'aux élections américaines.

Ces mêmes questions ont été évoquées lors d'autres entretiens que M. Cheysson a eus avec le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, qui arrivait tout juste d'une tournée en Irak, en Arabie saoudite, en Jordanie et au Liban. M. Klibi aurait particulièrement attiré l'attention de son visiteur sur les dangers que présente la situation au Liban du Sud. M. Cheysson a annoncé que le secrétaire général de la Ligue arabe rencontrera M. Laurent Fabius le 10 septembre à Paris.

MICHEL DEURÉ.

Une journée de tourisme à Lisbonne pour le président de la République

Lisbonne *(AFP)*. – *Le président Mitterrand a quitté, vendredi soir 31 août, le Portugal pour une nouvelle visite au Maroc, à l'issue d'un séjour de vingt-quatre heures consacrée au tourisme à Lisbonne et ses environs. De son côté, le ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement français, M. Roland Dumas, a également quitté le Portugal dans un autre avion à destination de Paris.*

M. Mitterrand, qui avait dîné jeudi soir avec le premier ministre socialiste du Portugal, M. Mario Soarès, a consacré la journée de vendredi au tourisme. Le matin, il s'est promené dans les vieux quartiers de Lisbonne et a visité longuement le musée ultra-moderne de la Fondation Gulbenkian, puis s'est rendu sur la rive sud du Tage, près de Setubal, où il a déjeuné dans un vieux fortin transformé en auberge. Il était entouré de M. Mota Pinto, vice-premier ministre – en l'absence de M. Soarès, qui s'est rendu au Mozambique et en Tanzanie, – ainsi que de MM. Dumas, Coimbra Martins, ancien ambassadeur du Portugal à Paris, et Jacques Chazelle, ambassadeur de France à Lisbonne.

M. Mitterrand a gagné ensuite, en voiture, la base navale d'Alseite, où il est monté à bord d'une vedette rapide de la marine pour se promener sur l'estuaire du Tage.

En début de soirée, la vedette accostait aux quais qui bordent la ville basse, reconstruite après le tremblement de terre de 1755.

M. Mitterrand fit une dernière étape à l'ambassade de France avant de gagner l'aéroport militaire pour y prendre son avion personnel à destination du Maroc.

● *Deux ressortissants britanniques détenus en Libye libérés.* – Ces libérations, qui ont eu lieu vendredi 31 août, ont été décidées bien que les deux citoyens britanniques aient été reconnus « *coupables d'actes que la loi punit sévèrement, et pour des raisons purement humanitaires* », précise un communiqué de l'agence Jana. Six ressortissants britanniques étaient détenus en Libye depuis la crise anglo-libyenne du mois d'avril dernier. Répondant à des informations en provenance de Tripoli faisant état d'une proposition libyenne de les échanger contre cinq Libyens emprisonnés en Grande-Bretagne, le Foreign Office avait exclu, mercredi, toute possibilités de « *marchandage* ». – *(AFP.)*

● *Aide internationale pour la Guinée.* – La France a décidé de doubler le montant de son aide – jusqu'ici de 20 millions de francs – à Conakry. D'autre part, une mission de consultation et d'évaluation du Fonds monétaire international a séjourné dans la capitale guinéenne, où une délégation du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), après deux jours d'entretiens avec les autorités locales, a décidé de renforcer son assistance. Enfin, le gouvernement guinéen a annoncé la réunion prochaine d'une conférence de bailleurs de fonds désireux de participer à la reconstruction du pays. – *(AFP, AP.)*

Pologne

Deux opposants récemment amnistiés retournent en prison

Varsovie *(AFP)*. – Deux anciens dirigeants de Solidarité, MM. Wladyslaw Frasyniuk et Jozef Pinior, sortis de prison il y a un mois dans le cadre de la loi d'amnistie, ont été de nouveau arrêtés, le vendredi 31 août, à Wroclaw. Ils ont été interpellés par la police au moment où ils déposaient une gerbe devant le dépôt de tramways où avaient commencé les grèves de 1980. Ils ont été jugés en « *procédure sommaire* » et condamnés à deux mois de prison ferme pour avoir « *tenté de troubler l'ordre public* ». Peu après, les unités anti-émeutes (Zomos) sont intervenues pour disperser la marche pacifique à laquelle avait appelé la direction clandestine de Solidarité pour la région. Des affrontements sporadiques se sont poursuivis dans la ville jusqu'en début de soirée.

Aucun incident majeur n'a été signalé ailleurs dans le pays, où, pour la première fois depuis 1980, les anciens dirigeants de Solidarité n'avaient pas appelé à des manifestations au niveau national pour célébrer l'anniversaire des accords de Gdansk. Plusieurs milliers de personnes sont cependant descendues spontanément dans les rues de la vieille ville à Varsovie, aux cris de « *Solidarité !* ». *La police n'est pas* intervenue.

A Gdansk, M. Walesa a montré *lui-même l'exemple de la pondération* en donnant l'ordre de dispersion à des centaines de personnes qui l'acclamaient vendredi à sa sortie des chantiers navals. Il a déposé une gerbe au pied du monument aux victimes des grèves de 1970, puis a assisté à une messe à l'église Sainte-Brigitte en début de soirée. Il n'a pas lu le discours qu'il avait préparé pour la circonstance et dont il avait communiqué la teneur à la presse occidentale quelques jours plus tôt (*le Monde* du 31 août).

La police a procédé à des « *interpellations préventives* » aux abords des églises où des messes étaient célébrées, notamment à Katowice (Haute-Silésie), où M. Andrzej Rozplochowski, ancien dirigeant de l'opposition récemment sorti de prison, a été retenu pendant deux heures.

● *Un journaliste de l'AFP détenu pendant vingt-quatre heures.* – M. Marian Kafarski, directeur adjoint du bureau de l'AFP à Varsovie, a été arrêté et retenu pendant plus de vingt-quatre heures par la police de Szczecin. Interpellé dans sa chambre d'hôtel, il a été conduit au commissariat puis à la maison d'arrêt sans aucune explication et sans pouvoir prévenir sa famille ni le bureau de l'AFP à Varsovie. – *(AFP.)*

Autriche

PROCHAIN REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

Vienne *(AFP, UPI)*. – Le chancelier Fred Sinowatz a annoncé, vendredi 31 août, qu'il proposerait, lundi, au Parti socialiste un remaniement gouvernemental, sur lequel il n'a pas donné de précisions.

Selon la presse autrichienne, le ministre des finances, M. Herbert Salcher, pourrait donner sa démission. Le conflit qui oppose M. Salcher à l'ancien ministre des finances de l'ex-chancelier Bruno Kreisky, M. Hannes Androsch, divise, en effet, le parti socialiste depuis des mois. Début août, M. Salcher avait porté plainte contre M. Androsch devant le procureur de la République pour fraude fiscale.

Certains journaux autrichiens estiment également que le ministre des affaires étrangères, M. Erwin Lanc, le ministre de la famille, Mme Elfriede Karl, et le ministre des transports, M. Karl Lausecker, pourraient quitter le gouvernement.

La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU s'inquiète de la situation à Timor oriental

De notre correspondante

Genève. – Un projet de résolution, présenté par huit experts de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU sur l'aide qu'il conviendrait d'apporter à la population de Timor oriental, a été adopté, le 29 août, par 8 voix, 1 contre (l'expert roumain) et 11 abstentions (les représentants des pays de l'Est et des Etats arabes). Dans ce texte, la sous-commission se déclare « *préoccupée par les nouvelles données fournies au sujet des souffrances auxquelles le peuple de Timor continue d'être soumis en raison de la situation qui persiste dans le territoire* » et « *prie les autorités indonésiennes de faciliter sans restriction les activités des organisations humanitaires à Timor* ».

Il est de fait que toutes les interventions entendues à la réunion de la sous-commission sur l'ancienne colonie portugaise, bien que d'origines politiques diverses, avaient en commun la même vision cauchemardesque de la vie quotidienne de ce peuple occupé et persécuté par les troupes indonésiennes. L'Eglise, par la voix de Mgr Filipe Belo, nouvel administrateur apostolique de Dili, appelle le monde libre à « *ouvrir les yeux sur les barbaries dont les Indonésiens sont coupables* ». M. Adrien Zoller, intervenant au nom de Pax Christi, n'hésite pas à parler d'un « *acte de génocide qui dure depuis plus de huit ans* ». La Portugaise Luisa Totonio Pereira (Pax Romana) rappelle que l'invasion et l'occupation indonésiennes de l'île depuis décembre 1975, sont « *totalement illégales* ». M. Michel Robert, représentant du MRAP, évoque « *les massacres de femmes, d'enfants, les viols, les tortures, les exécutions* » ; il semble aussi que la Croix-Rouge internationale est empêchée de distribuer des vivres et des médicaments à la population civile affamée, dont le tiers a déjà été massacré.

Timor souffre, mais l'ONU s'en préoccupe : son secrétaire général a rédigé un rapport confirmant le tragique de la situation. Les Kurdes n'ont pas cette chance, car aucune résolution les concernant n'a pu être présentée à la sous-commission. Il y eut certes des interventions, mais, pour faire connaître l'ampleur de la tragédie de ce peuple, il a fallu que le représentant kurde de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples donne une conférence de presse au Palais des nations. Il affirma notamment que l'intervention militaire turque s'étend à 50 kilomètres à l'intérieur des territoires iranien et irakien, avec l'accord de Téhéran et de Bagdad, ce qui tendrait à prouver « *la collaboration de ces trois Etats pour anéantir la lutte de libération nationale du peuple kurde* ». Les Kurdes d'Iran ne sont pas logés à meilleure enseigne, car Téhéran aurait ordonné la déportation de onze mille villageois. Selon la même source, le régime de l'imam Khomeiny n'a eu aucun scrupule à réaliser ce que le chah n'avait pas osé accomplir : l'application du traité d'Alger de 1975 entre l'Iran et l'Irak, qui prévoit que la population kurde habitant le long de la frontière serait déportée à au moins 20 kilomètres de celle-ci. Il a été également rappelé que, dans le cadre des opérations de pacification, Bagdad a déporté, en 1976, six cent mille Kurdes vers l'intérieur du pays dans le cadre des opérations de pacification.

ISABELLE VICHNIAC.

Étranger

SÉNÉGAL

La pluie, comme une obsession

Petit paysan wolof, Ibrahima guette éternellement la pluie. Sans elle, la ruine est rapide et l'exode vers les bidonvilles surpeuplés presque inéluctable.

De notre envoyé spécial

Diourbel. — L'eau, comme une obsession... Au nord, aux marches du bassin du fleuve Sénégal, les bergers foulent sans espoir une terre aride, craquelée comme une mosaïque, poussant devant eux des troupeaux efflanqués. Dans la région de Louga, où les gommiers annoncent le désert, on se souvient de la dernière pluie : c'était en septembre 1983.

Là, sur la route qui va à Saint-Louis et qui remonte vers le lac de Guiers ou vers Rosso, on croise quelques chameaux et de nombreuses tentes mauritaniennes, qui sont plantées le long du « goudron » : de Mauritanie, bêtes et gens franchissent le fleuve, fuyant la sécheresse. Cette migration, qui s'effectue aussi à l'intérieur du Sénégal en un basculement nord-sud, n'est pas sans provoquer des dégâts pour les cultures, que les troupeaux piétinent allègrement. Souvent, cette fuite en avant se révélera suicidaire. Epuisés par une pénible transhumance, les bovins mourront plus vite que s'ils étaient restés dans leurs zones habituelles de pâture. Les bergers peuhls le savent bien, mais, à tout prendre, cette « longue marche », qui recommence tous les ans, d'avril-mai jusqu'à octobre, est plus satisfaisante pour l'esprit : le mouvement, c'est la vie.

La vie. Elle a quitté aussi l'arbre qui en est l'incarnation, l'arbre à tout faire, le baobab aux branches torturées. Le long de la « petite côte » qui va de Dakar à M'Bour, au-delà des hôtels luxueux pour touristes ou concurrents d'un rallye automobile exotique, dans ce pays sérère, on traverse des forêts clairsemées de baobabs sacrés mais désormais foudroyés. Paysage lunaire... Les « pains de singe », ces fruits riches en calcium, n'ont pas trouvé dans l'arbre creux la substance nécessaire à leur épanouissement, et les feuilles, comme celle du kaicedra, servent de fourrage pour les chèvres. C'est un signe de disette qui ne trompe pas. Au sud du bassin arachidier, dans le Sine-Saloum, les palmiers ne rendent plus de sève, à force d'avoir été trop sollicités, et les manguiers eux-mêmes sont morts.

Pourtant, en apparence, que la campagne sénégalaise est belle ! Et l'on pourrait s'en tenir à quelques images bibliques : celle de ces femmes aux boubous multicolores, un enfant sanglé dans le dos, qui tirent l'eau du puits ; celle de cet homme, pieds nus dans son champ, dont les mains sont posées sur les mancherons du bâti d'une houe rudimentaire. Le soc retourne des caillots de terre, au rythme du pas de l'âne sur lequel est juché fièrement un enfant de cinq ans, son fils. Ce décor est en trompe-l'œil. L'homme n'a pas d'illusions : avec peu de semences, pas d'engrais et une pluie imprévisible, le résultat de son travail sera médiocre.

Dans les villages de l'est, les femmes sont souvent obligées de pomper toute la nuit pour recueillir le précieux liquide. Non renouvelée par les pluies, la nappe phréatique ne « rend » plus. Quand elle n'est pas salée, elle se situe à 100 mètres de profondeur et son débit est faible. Ailleurs, la première nappe stagne à 15-20 mètres et son débit est satisfaisant. Près du littoral, le relief accuse une légère déclivité et l'eau douce fuit vers la mer. Si on pompe trop fort, l'eau salée remonte à la surface. Mais l'eau peut aussi provoquer la ruine : lors de fortes pluies, elle ruisselle en torrents sur les champs, emportant avec elle les semences et les pousses. Les paysans, en défrichant de manière intensive, ont détruit des barrières d'arbustes qui endiguaient l'écoulement.

Ibrahima, petit paysan wolof, est presque atypique, tant son « capital » paraît important. Ibrahima possède *« deux paires de bœufs, deux femmes, huit enfants, deux aides à mi-temps »* (qu'il doit nourrir), *« 2,5 ha de maïs, 3 ha d'arachide et 3 ha de mil »*. Comme dans toutes les familles wolofs de la zone arachidière, ses fils, dès l'âge de treize ans, ont la responsabilité d'un champ. Les filles, pour ne pas être en reste, cultivent, lorsque le terrain s'y prête, un peu de haricot. Mais sa fille aînée est partie à Dakar, mandatée par la famille pour trouver un emploi de « bonne à tout faire » et ses deux fils sont revenus bredouilles de la capitale, après avoir frappé en vain aux portes des usines pour se faire embaucher comme manœuvres. Les « cousins » de Dakar ont cessé depuis longtemps d'envoyer un sac de 50 kilos de riz ou de mil, et Ibrahima commence à sombrer — avec dignité — dans le désespoir. Comment, d'ici la récolte de mil et de maïs, en septembre, assurer la « soudure » ? *« Je ne sais pas. »* Lui s'est obstiné à rester à la terre, refusant d'alimenter l'exode rural, de grossir les bidonvilles qui enflent les faubourgs des villes.

En fait, il sait bien à quoi il sera acculé : il vendra ses bœufs, voilà tout. Plus tard, lorsqu'il s'agira de labourer, il essaiera de se faire prêter un bœuf ou un cheval par un voisin plus « riche ». Souvent, les paysans vendent ainsi leur outil de travail (jusqu'à leur houe) ou le mettent en gage, pour acheter des céréales. Le jour des semis, ils sont obligés de louer, à prix d'or.

Dans d'autres régions, les paysans vendent leurs poulets, dont l'élevage, depuis la grande sécheresse de 1973, a beaucoup progressé. De toute façon, les greniers à grains étant souvent vides, que faire des poulets, sinon les vendre ? Les acheteurs ne manquent pas : les paysans qui ont la chance d'habiter en bordure du « goudron » (la route) se rendent dans les villages de l'intérieur, achètent des poulets et revendent ceux-ci plus cher (1 000 F CFA) aux automobilistes de passage. Fructueux petit trafic de pénurie ! Mais Ibrahima n'a pas de poulets. Il ne possède que deux moutons en sus de son « capital » et il doit les maintenir en vie, voire les engraisser suffisamment pour la Tabaski (la fête du mouton pour les musulmans). Ah, s'il habitait près de Kaolack, plus au sud ! Là-bas, les gens qui vivent dans les villages situés le long du Saloum font la « soudure » en vendant le sel qu'ils récoltent, en saison sèche, dans le lit de la rivière. Cette activité complémentaire est loin d'être marginale : l'usine de Kaolack produit 100 000 tonnes de sel par an.

Une nouvelle politique agricole

Ibrahima n'a pas non plus la chance d'être né dans une région forestière où il pourrait, en toute impunité, couper les arbres pour produire et vendre du charbon de bois. Les conséquences de cette coupe anarchique sont d'ailleurs catastrophiques pour le Sénégal : faute d'arbres, les cultures ne sont plus maintenues, l'humus qui conserve l'humidité a disparu et, surtout, le processus de la désertification s'accélère. De plus, les arbres pourvoyeurs de gomme arabique n'échappent pas à la déforestation, ce qui supprime, pour quelques paysans, une source de revenus. En Côte-d'Ivoire, il y a bien longtemps que le gouvernement a obligé les paysans à reboiser. Au Sénégal, cette prise de conscience commence seulement à se répandre.

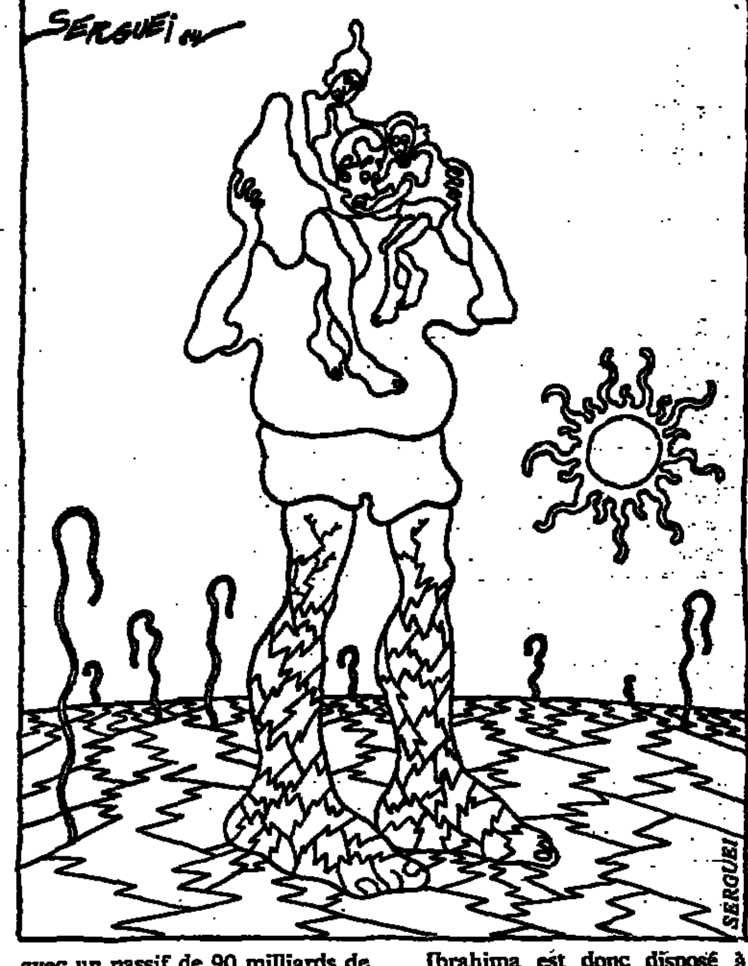
Déjà, la famille tout entière a été obligée de diminuer son « train de vie », en réduisant les quantités de nourriture ou en repoussant à plus tard l'achat de vêtements neufs. Cela suffira-t-il ? Ibrahima n'ose penser à ce que donnera la récolte de septembre. Chacun sait que sans engrais le rendement du maïs est extrêmement faible. Dans le bassin arachidier, le mil est planté très tôt, de la mi-mai jusqu'à fin juin, et souvent à sec, ce qui n'est guère possible pour l'arachide.

Comme ses voisins, Ibrahima est anxieux. Une petite pluie est tombée le 19 juin et depuis... plus rien. Le mil, çà et là commence à sortir, la pluie ayant fait germer les graines. Si une nouvelle pluie ne tombe pas très vite, la récolte, brûlée par le soleil, arrêtée dans son cycle, ne donnera rien. Certes, comme le disent les « gens de Dakar », les paysans *« doivent se servir de la fumure organique et ne pas attendre qu'on leur distribue de la fumure minérale »* (engrais). Bien sûr, mais avec la mortalité qui frappe le cheptel, même la fumure organique se fait rare. Et on a beau affirmer, dans les milieux gouvernementaux, que les « intrants » ont été normalement distribués, fin juin, les 12 000 tonnes d'engrais fournis par l'USAID n'avaient toujours pas quitté le port de Dakar. Quant aux semences, *« si nous les distribuons trop tôt,* déclare le ministre de l'agriculture, M. Bator Diop, *les paysans les mangent »*.

Reste l'aide internationale que les pouvoirs publics se chargent d'acheminer en « brousse » et qui se compose de mil, de sorgho, de riz ou de lait. Mais cette aide, qui doit atténuer les conséquences d'un hivernage peu productif, est distribuée avec beaucoup de retard, de façon anarchique et, selon les zones géographiques, en quantités variables. Elle sera complétée par des denrées achetées avec le produit (4,5 milliards de francs CFA) d'une collecte nationale pour les pays les plus frappés par la sécheresse.

Dans le *keur* (village) d'Ibrahima, personne n'a pu acheter le moindre outil agricole depuis plus de deux ans et demi, et le moulin, qui se trouve sur la place centrale, ne tourne plus beaucoup depuis quelques mois. Chaque village veut avoir « son » moulin, même s'il est parfaitement évident que celui-ci sera sous-utilisé, faute de quantités suffisantes de mil (y compris lorsque l'hivernage a été satisfaisant). Déjà, certains paysans ont pris la décision de ne pas acquitter la taxe rurale l'an prochain (de 500 à 1 000 F CFA). Quant aux collectes pour la construction des mosquées...

Ibrahima veut bien croire que, dans l'avenir, avec la nouvelle politique agricole élaborée par le gouvernement, les choses vont s'arranger. De toute façon, cela ne saurait être pire que du temps de l'ONCAD (l'Office national de coopération et d'assistance au développement), dissous en 1980 avec un passif de 90 milliards de francs CFA. L'ONCAD est mort d'une boulimie de pouvoir, de son inefficacité, d'une gestion laxiste qui favorisait les détournements de fonds et la distribution de prébendes à ceux de ses fonctionnaires proches du pouvoir et du parti qui l'incarne.



Structure monopolistique, il était avant tout, pour les paysans, un organisme d'exploitation. Ses fonctions étaient multiples : achat et commercialisation des récoltes des coopératives, transport des produits agricoles, importation, stockage et distribution du riz, exportation de l'arachide, distribution et répartition des semences et des engrais, vente du matériel agricole, formation des paysans. De plus, les coopératives ont notamment favorisé un fort penchant pour l'individualisme et une mentalité d'assisté chez les paysans.

La désertification

Les pouvoirs publics se sont fixés comme objectif de parvenir à une disparition des sociétés d'encadrement dans un délai de cinq ans. La nouvelle politique agricole met l'accent sur la souplesse avec laquelle l'Etat devra, dorénavant, intervenir en milieu rural. Des sections villageoises dotées de l'autonomie financière, ainsi que des groupements de producteurs, prendront peu à peu le relais des anciennes structures d'encadrement, qui étaient dirigistes et autoritaires.

En outre, les filières céréalière et arachidière seront à revoir de fond en comble si l'on souhaite parvenir à une meilleure productivité. Pour la campagne 1983-1984, le taux de couverture en céréales par la production nationale n'a atteint que 31,5 %, et les pertes représentent 30 % de la production...

Ibrahima est donc disposé à faire confiance au gouvernement pour redresser la situation, mais il sait aussi que celui-ci est bien démuni pour trouver — à court terme — une parade efficace contre un autre fléau, la désertification. Certes, les experts sont loin d'être d'accord sur ce phénomène, mais les chiffres avancés çà et là sont impressionnants : selon les spécialistes du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la désertification menace près de 5 % des terres, *« ce qui rend chaque année 21 millions d'hectares inutilisables »*. Selon la Commission européenne, le désert progresse au rythme de 2 millions d'hectares par an dans le Sahel, et près de 4 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année. Au Sénégal, l'utilisation du bois et du charbon comme sources principales d'énergie coûte, chaque année, l'équivalent d'une forêt de 75 000 hectares. Enfin, selon plusieurs experts, le front du désert progresse annuellement de 7 à 10 kilomètres. La pénurie d'eau, le surpâturage, la régression de la pratique de la jachère, amènent peu à peu une réduction de la flore des sols et donc une stérilisation des terres.

Ibrahima ne connaît pas tous ces chiffres. Il ne sait pas non plus que le taux d'augmentation de la population sénégalaise, qui est de 2,7 % par an, conduit inéluctablement, si la tendance actuelle n'est pas inversée, à une situation de famine généralisée. L'Afrique, prévoit un autre rapport, dépendra de l'extérieur pour 30 % de son alimentation en l'an 2000, contre 14 % en 1980. Le problème du continent est en fait celui d'Ibrahima, petit paysan wolof : la pluie, comme une obsession...

LAURENT ZECCHINI.

TURQUIE

Délicieux « lait du lion »...

On apprend beaucoup sur un peuple en goûtant et en appréciant sa boisson favorite. En Turquie, c'est le raki, cousin du pastis méridional. Ce pays musulman fait une impressionnante consommation d'alcool anisé. Il est vrai que le climat justifie les entorses au Coran...

De notre correspondant

Ankara. — *« Qui va piano va sano »*, disent les Italiens. Les Turcs, inventeurs de l'expression *« yavas-yavas »*, c'est-à-dire *« doucement, doucement »*, obéissent par instinct à cet adage millénaire lorsqu'ils boivent le raki, la boisson nationale appelée aussi affectueusement le « lait du lion ». Cet alcool de raisin à 42 degrés, qui devient blanc dans un verre avec un peu d'eau ou des glaçons en raison de l'anis qu'il contient, « assomme » parfois des amateurs peu avertis. D'où l'expression turque : *« Le raki ne reste pas aussi tranquille dehors que dans la bouteille. »*

On rappelle volontiers, ici, aux amis étrangers de passage ou aux touristes les périls de ce frère de l'anisette, du pastis, de l'ouzo ou de l'arak. Et l'on raconte aussi les déboires de cette belle dame française, conviée dans les années 30 à un dîner offert par un haut personnage turc, et ayant trop vite avalé son raki lorsque l'hôte levait son verre en son honneur. Elle s'entendait dire, à chaque fois, à sa stupeur : *« Chérie-finissez ! »* Invite inconvenante ? L'illustre personnage (d'aucuns soutienne que c'était Atatürk en personne, lui disait tout à fait décemment : *« Serefinize »* (prononcez « chéréphinizé ») soit *« Votre honneur »* en turc. L'expression rituelle devient d'ailleurs *« à votre santé »* lorsque la santé devient, à un certain âge, plus importante que l'honneur.

La « table de raki »

Le raki n'est pas un simple apéritif. Il accompagne les repas comme le vin dans d'autres pays. la « table de raki » *(« raki sofrasi »)* demeure une tradition à laquelle restent fidèles les Turcs de toute condition. Et ce, malgré l'inflation qui a porté le prix d'une bouteille de soixante-dix centilitres à 1 000 livres turques (environ 25 francs francais), voire le double ou le triple s'il est consommé dans un restaurant, alors que le salaire minimum est de 20 000 livres par mois. Bon an mal an, quelque 40 millions de litres de raki passent par les gosiers turcs, en compagnie de 2 millions de litres de vodka et 2 millions de litres de gin qui sont pourtant vendus à peu près au même prix. La bière, avec 60 millions de litres, distance de très loin le vin (17 millions de litres). La Turquie, peuplée de 48 millions d'habitants, n'en reste pas moins le pays où le taux d'alcoolisme est le plus bas d'Europe.

La « table de raki » relève d'une coutume strictement masculine, mais admet parfois des dérogations. Elle réunit des amis, tous les soirs s'ils sont célibataires, une fois par semaine ou par mois s'ils sont mariés, dans un petit *meyhane*, sorte de « pub » à la turque, une taverne de bord de mer ou dans un restaurant. Parfois, elle se tient plus simplement chez l'un des convives.

D'aucuns boivent leur raki « sec », en le faisant précéder ou suivre d'une gorgée d'eau. Mais on ne confond pas ici manger et boire. Bien qu'il ouvre l'appétit, le raki peut susciter des mélanges périlleux. C'est pourquoi on préfère l'accompagner de ces mille sortes de *meze*, des hors-d'œuvre froids et chauds tels le fromage blanc, le melon, la pastèque, le *cacik*, soupe froide de concombre et yaourt mélangés, la salade de maquereaux séchés en vinaigrette, les haricots à l'huile d'olive, les aubergines en salade ou frites, les *boreks*, millefeuilles farcis au fromage ou à la viande hachée, cylindriques ou triangulaires, etc. C'est ensuite, et sans raki, que viendront le poisson ou les côtelettes d'agneau grillées.

Monopole d'Etat

Les heures s'écoulent, douces, autour de la « table de raki ». On discute de tout, mais, surtout, on se défait des ennuis quotidiens. On écoute de tristes chansons d'amour classiques, des airs arabes ou des *kocekce* allègres qui parachèvent le plaisir des yeux et de l'estomac. On est tenu de pouvoir se tenir debout, quelle que soit la quantité de raki consommée. Quiconque ne parvient pas à conserver son équilibre risque fort de ne plus être convié une prochaine fois. Le raki peut, en effet, conduire au scandale ou au règlement de comptes. Si les hommes ont trop levé le coude, ils peuvent aller prendre une roborative et apaisante soupe aux tripes chez Iskembeci, ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Elle passe pour remettre les idées en ordre.

Certes, le whisky est de plus en plus à la mode. Mais le raki conserve toujours sa place d'honneur. On laissera aux habitués les cocktails mondains, ces boissons étrangères. Toutefois, le gin tonic est en passe de devenir populaire, car les Turques peuvent le commander sans être accompagnées, tandis que le raki ne sied pas à une femme seule qui se respecte. Il reste, en effet, la boisson virile par excellence. Le mari en prend tous les soirs un ou deux verres. Certains, passant ici pour très généreux, autorisent leur épouse à s'installer à leur côté et à partager la « petite table »...

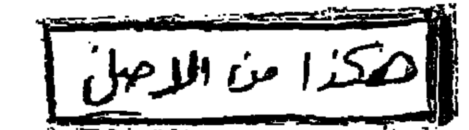
Pays à 98 % musulman, mais Etat laïque, la Turquie ne dédaigne pas, loin de là, l'alcool, pourtant interdit par le Coran. Les Turcs ont un argument imparable pour justifier leur laxisme : dans le climat tempéré de leur pays, l'alcool ne serait pas aussi nocif que dans les pays musulmans chauds. En fait, ayant conquis l'Anatolie à partir du onzième siècle, ils s'y sont laissé séduire par les divers alcools fabriqués localement depuis des siècles, avec les figues de la région égéenne, les prunes de Thrace, enfin à partir du quinzième siècle, avec l'alcool de raisin (araki) que les sujets arabes du sultan ottoman consomment traditionnellement.

Par la suite, le raki a fait sa fortune dans les classes moyennes et aussi chez les notables provinciaux, tandis que le vin restait favori dans le palais. Certes, officiellement du moins, la consommation de l'alcool était *haram*, c'est-à-dire interdite par la religion. Certains sultans ottomans, comme Mourad IV (1623-1640), allèrent jusqu'à interdire aux musulmans de boire de l'alcool sous peine de mort. Il est vrai que ce législateur vertueux devait mourir... d'ivrognerie.

Les Turcs ne pouvant aller jusqu'à fabriquer eux-mêmes le raki, ce furent surtout les Grecs ottomans qui s'en chargèrent. Ils produisaient la boisson soit au goût des Turcs musulmans, soit à la façon grecque, en y ajoutant du mastika, comme dans l'ouzo. Enfin, des bouilleurs de cru assuraient souvent la consommation familiale.

La première manufacture publique de raki ne put toutefois ouvrir ses portes avant 1912. La jeune République turque allait, sous monopole, fabriquer le « lait du lion » à partir de 1929. L'Etat pouvait-il mieux démontrer son caractère laïque ?

ARTUN UNSAL.



PAKISTAN

Le Monsieur Vincent de l'islam

Au Pakistan, selon le terme hérité des Britanniques, on qualifie son activité de « travail social ». Pourtant, Maulana Edhi et son épouse exercent, au nom du Coran, la vertu de charité. C'est la religion du Prophète qui a fait de cet entrepreneur saisi par la passion des pauvres une sorte de Monsieur Vincent de l'islam.

Correspondance

Karachi. — La misère, dans la principale ville du Pakistan, se fait pudique — ou sournoise ? — tapie derrière les boutiques, les industries et les quartiers neufs tentaculaires. Dans le vieux quartier d'Achi-Qabar, une petite place à laquelle un échaufaudage de banderoles de papier coloré prête un air de fête. Des pancartes portent *« Maternité gratuite Edhi »*, *« Centre de soins d'urgence Edhi »*, *« Pharmacie gratuite Edhi »*, *« Ambulance Edhi »*. Des *produits alimentaires sont présentés* à l'étalage : œufs, farine, huile. Edhi Trust sait tout de la misère humaine. De vieux portiers feuillettent des livres pour enfants : *« Non, nous ne savons pas lire. Ces livres font partie des dons. »* Un attroupement se crée devant le panneau de photos de morts et de malades, chacun cherchant un visage de parent ou d'ami. Dans le bureau d'accueil, la réceptionniste a les jambes paralysées. A notre question, elle répond que Maulana Edhi et sa femme *« sont allés porter des vêtements en prison »*.

Chacha, un vieux journaliste pakistanais, nous a dépeint Maulana Edhi comme un saint Vincent de l'islam : *« Nous sommes encore dans une société féodale où des zamindars* [grands propriétaires terriens] *ont des serfs. Notre pays n'a pas besoin de théories politiques, mais de gens comme lui. »*

A nos pieds gisent quelques moribonds à barbe blanche et aux corps gonflés ramassés la veille dans la rue. Ces *lariswar* (sans-abri) sont inconscients. Ils recevront les premiers soins avant d'être transférés dans un centre Edhi plus grand, un ensemble hospice-hôpital qui accueille plus de sept cents malades. Dans une petite salle à l'odeur glaçante de mort, s'entassent des ballots de *kafans* (linceuls), des chapelets, des talismans et un grand tuyau. C'est ici que Maulana Edhi et sa femme Bilkisse lavent les morts abandonnés.

Au premier étage, le service d'auscultation de la maternité. Dans le hall d'attente, une cinquantaine de femmes. Le docteur Parveen, jeune femme surmenée, nous accorde un instant : *« Je travaille bénévolement. Maulana Edhi me donne un peu d'argent de poche. Nous manquons surtout d'équipement. Dans notre laboratoire d'analyse, nons ne pouvons faire que des tests d'urine.*

» Quelle est la différence entre un hôpital public et un hôpital Edhi ? Tous deux sont gratuits.

» Un hôpital public est géré par un budget gouvernemental, il a une structure administrative lourde. Nous fonctionnons avec des dons de la population, nous avons des structures plus souples et plus accueillantes. Quarante-deux personnes travaillent ici, plus ou moins bénévolement, dont douze médecins. »

Dans les chambres de la maternité, des jeunes célibataires sont venues accoucher d'enfants qui seront adoptés. La Fondation Edhi, pratiquant l'assistance en tout genre, s'en occupera. Tout près, un vieil homme explique : *« Je viens me faire mettre des gouttes dans les yeux, manger une shorba* (soupe) *et je rentre à la maison le soir. »*

Au Pakistan, les vieux parents, autrefois si respectés, sont devenus un fardeau pour leurs enfants.

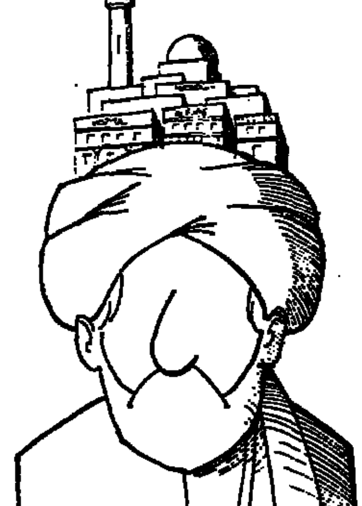
Deuxième étage. Dans un recoin, deux minuscules débarras. L'un dépanne pour quelques jours une famille sans abri. L'autre est occupé par une malade mentale au rire hoquettant. Récemment, les prix de l'héroïne ont doublé au Pakistan. Le Centre Edhi a traité plus de trois mille cas de toxicomanes en six mois. Un groupe animé de jeunes hommes s'affaire autour du lit d'Ahmed Khan. *« Je suis venu ici*, dit-il, *parce que j'étais malade, en manque. Je remercie Maulana Edhi. Je ne l'ai jamais vu, mais que Dieu le bénisse. Je suis marié, j'ai trois enfants, un travail dans le service des forêts. De faux amis m'ont fourni gratuitement en héroïne pour m'y habituer. Après, j'étais bien obligé de leur en acheter. Prie pour moi pour que je ne retouche plus à ça. »*

Soudain il s'emporte : *« Il faudrait que le gouvernement nous dise clairement ce que ça fait au Pakistan, l'héroïne, d'où ça vient. Va voir un peu sur Tehriq Road* (les Champs-Elysées de Karachi). *Là, en plein jour, des femmes en voiture viennent s'approvisionner »*.

Sans distinction de caste

« Maulana » est un titre que l'islam local décerne aux vénérables personnalités religieuses. Sattar Edhi n'appartient à aucun clergé ni à aucune confrérie mystique. Seule son activité sociale lui a valu ce titre. *Humblement* vêtu, la barbe « islamique », une voix et des yeux comme lavés par le service des morts et des malades, depuis quarante ans : *« J'étais jeune, je traînais ma mère paralytique d'hôpitaux publics, très sales et presque pas équipés, en hôpitaux privés où seul l'argent donne droit à des soins. J'ai vendu ma petite usine textile, ce qui me permet d'assurer une vie simple à ma famille. Ensuite j'ai ouvert un petit dispensaire gratuit, ouvert à tous, sans distinction de caste ni de religion. Depuis, je consacre ma vie au travail social, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Bilkisse, qui travaillait bénévolement dans le dispensaire, a accepté de partager cette vie avec moi. »*

L'épouse est rayonnante d'amour et de joie, elle qui vit dans une chambre avec coin cuisine, avec deux enfants, un mari qu'on réveille douze fois par nuit. Après le dispensaire, sont venus la maternité, la pharmacie gratuite, enfin le grand hôpital. Maulana Edhi a porté secours aux victimes du « Grand partage » entre l'Inde et le Pakistan, puis aux réfugiés biharis après la guerre du Bangladesh en 1971, sans parler des sinistrés des catastrophes naturelles. En 1982, il s'est même porté *au secours des Libanais dans* Beyrouth bombardée.


MÉNAGER.

Seulement des dons privés

Sur les ressources et leur utilisation, il a vite fait d'établir ses comptes : *« Nous dépensons actuellement 30 000 roupies par mois,* dit-il. *Nous avons reçu 300 000 roupies pour l'année (1). Vous savez, ce qui est important, c'est le « niyat »* (désir du cœur), *Dieu est là pour le reste »*.

— Mais le président Zia Ul-Haq, vous a fait un don de 500 000 roupies. Vous l'avez refusé. Pourquoi ?

— Je ne veux pas être assisté par le gouvernement. Je veux que nous vivions de la solidarité et des dons du public. C'est le seul moyen de résoudre nos problèmes, et il faut créer beaucoup de petites industries pour fournir des emplois.

— Le gouvernement vous a nommé membre du Majlis-e-Shoora (le Parlement provisoire). *Que pensez-vous de la politique d'islamisation actuelle ? L'islam peut-il résoudre les problèmes de la pauvreté ?*

— Ce gouvernement a été le premier à nous avoir fait un don. La politique n'est pas mon affaire, moi, c'est le travail social. L'islam vous demande de quitter votre tapis de prière pour aider un malade, laver et enterrer un mort. Il ne vous demande pas de dépenser de l'argent pour un mariage. C'est parce que les pauvres ne peuvent pas se marier qu'il y a tant de filles-mères dans notre service de maternité ».

Le mariage d'un jeune homme de la classe moyenne coûte ici au moins 100 000 roupies et la plupart des familles s'endettent pour fournir des dots. Maulana Edhi propose que cet usage soit aboli, que la médecine privée soit interdite, et qu'on ne puisse plus importer des voitures de luxe.

Les dons en nature et en argent sont souvent liés aux obligations religieuses. Ainsi, la *zakat*, taxe obligatoire de 2,5 % sur les revenus annuels, doit être versée aux pauvres. Pour célébrer une cérémonie religieuse, rédimer leurs péchés, et aussi prévenir les ennuis, les musulmans sacrifient des animaux et nourrissent les déshérités.

Quand Maulana Edhi met un terme à l'entretien, appelé par des tâches plus urgentes, il pose à son tour une question : *« Il y a sûrement des pauvres en France ? Comment les aide-t-on ? »*.

HASSINA GOULAMALY.

(1) Une roupie vaut environ 0,6 F.

JAPON

Du bon usage des baguettes

Au Japon comme dans tous les pays du riz, les baguettes appartiennent à la tradition. Celle-ci, pourtant, se perd dans la jeunesse. Les moines shinto s'en font les gardiens.

De notre correspondant

Tokyo. — L'occasion, rare, étant offerte de rendre un ultime hommage à une paire de bons et loyaux serviteurs ayant fait leur temps, nous sommes allés, cet été, enterrer nos baguettes. Mais pas n'importe lesquelles : une paire ébréchée, et depuis toujours endeuillée de laque noire, qui faisait évidemment mieux l'affaire que de vulgaires *waribashi* de bois blanc. Pas non plus à la sauvette, mais religieusement : avec messe de requiem, tambours et flûtes — faute de trompettes. Enfin, pas n'importe quand, ni n'importe où : c'était un 4 août, jour consacré chaque année à l'enterrement des baguettes au temple de Hié, en plein Tokyo, à deux pas d'Akasaka, un quartier de restaurants où l'on sacrifie les *waribashi* par forêts entières...

« Enterrement » n'est d'ailleurs pas le mot juste. En vérité, ces *« objets inanimés »*, prolongement ici indispensable des doigts que la main anime à chaque repas, sont montés directement au ciel, partis corps et âme en fumée avec quelques milliers d'autres. Un bois de bûcher tout trouvé pour une crémation collective, en plein midi et par l'une des journées les plus brûlantes de l'été japonais. C'est qu'il fait bon en août à Tokyo, même sous l'auvent protecteur d'un temple shinto, assis entre les éventails agités par de vieilles dames calmes.

La crémation, qui vient après le rituel coloré et sonore de la liturgie shinto, ne remonte pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire au pays de la tradition, à la nuit des temps ; elle date seulement de huit ans. Mais elle émane quand même de l'association pour la protection des traditions du Japon. C'est que l'affaire est sérieuse : il y va d'un symbole et de la culture japonaise.

En effet, dans un contexte de mutations sociales et d'érosion des valeurs traditionnelles, de consommation boulimique et de gaspillage éhonté, cette cérémonie peu banale répondrait, assurent les prêtres qui en sont les promoteurs, à un double et profond besoin.

Le premier est d'ordre religieux, familial et social. Dans l'ordre shinto, les baguettes sont sacrées. Bienfait de dieu, elles témoignent de la satisfaction d'un besoin primordial, de l'abondance de la moisson, de la joie de vivre, de l'harmonie du foyer, etc. Jadis, manger avec des baguettes, c'était presque dîner avec les dieux ; et l'on offre encore au nouveau-né des baguettes d'argent, comme ailleurs la cuillère ou la timbale du même métal. *« Pouvoir utiliser des baguettes,* dit le poète, *c'est être, soi-même et ses parents, bénis des dieux. »* L'humour populaire, pour dépeindre un grand maigre, dira qu'il a *« le nez et les yeux sur une baguette »*.

Enfants malhabiles

Indispensable à l'alimentation, ces auxiliaires le sont encore pour la sustentation dans l'Au-delà, car le rite veut qu'on les plante dans le bol placé en offrande sur l'autel des ancêtres. D'où la réaction horrifiée des Japonais lorsque l'étranger plante ainsi ses baguettes dans son bol de riz. Bref, on ne saurait s'en passer lorsque l'on est un bon, un « vrai » Japonais. Et si d'aventure on les perd, ou si on les casse de telle ou telle manière (ce qui peut être *« mauvais signe »* et *« porter malheur »*), il convient au plus tôt d'effacer ce funeste présage. Une de ces cérémonies de purification, dont le shintoïsme s'est fait une spécialité et que paraît *réclamer l'« esprit »* des baguettes, y pourvoira.

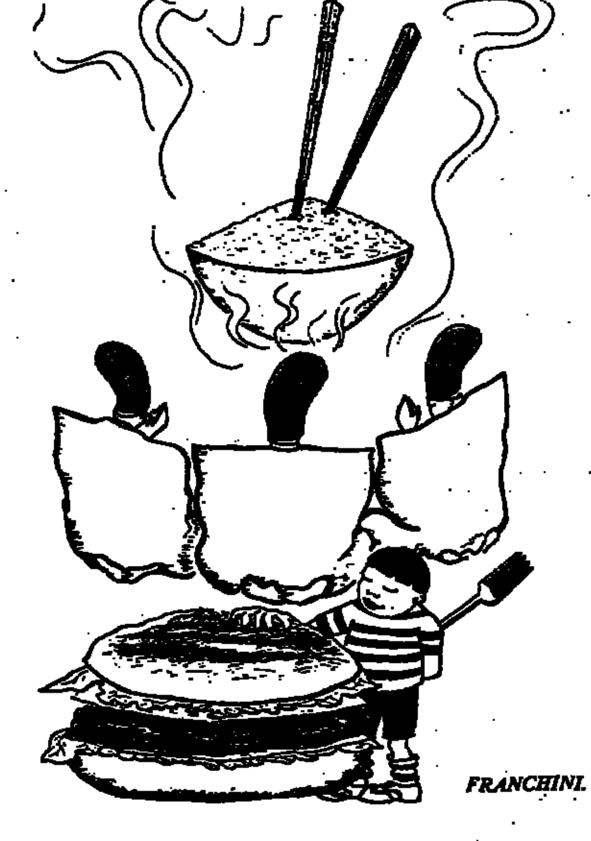
Ce n'est pas tout, loin de là. Chez un peuple particulièrement animé de l'esprit de concurrence, voire obsédé par la volonté de rattraper, et, si possible, de dépasser l'Occident, ce n'est peut-être pas rien de réaliser que 30 % de la population mondiale mange avec des baguettes et 30 % avec cuillère et fourchette — le reste mangeant avec les doigts. Lutte serrée, à couteaux et baguettes tirés, entre la civilisation du riz et celle de la frite. Pourtant, on suppose que si l'Asie devait prendre quelques longueurs d'avance, ce serait plutôt grâce à la Chine populaire qu'au Japon, qui file tristement vers des records de vieillissement. D'autant plus que de récents sondages ont montré qu'une forte proportion d'enfants et d'adolescents sont incapables de se servir de baguettes. Terrible constat. Les uns seraient trop gâtés, d'autres « pervertis » par l'usage pernicieux de la fourchette, par la progression triomphale du rouleau compresseur hamburger et par le déclin de la consommation de riz. C'est, paraît-il, le cas de plus de 50 % des enfants du cycle élémentaire.

Ainsi, aussi malhabiles que certains « barbares » qui font sourire dans les dîners officiels lorsqu'ils s'efforcent de pincer des petits pois ou des œufs de caille, des millions de petits Nippons ne savent pas utiliser aujourd'hui à six ou huit ans ces ustensiles que leurs pères maniaient correctement à quatre ou cinq ans.

Pire, selon un spécialiste, M. Yatagai, un Japonais de trente ans sur deux n'utiliserait pas ses baguettes selon les règles de l'art. Outre que voilà un symbole de fierté nationale mis à mal, le phénomène préoccupe vivement les éducateurs dans la mesure où l'apprentissage des baguettes est censé développer non seulement la dextérité manuelle mais aussi les qualités intellectuelles.

Certes, avec la faculté d'adaptation qui caractérise le Japon, certains font des affaires en donnant des leçons de maniement. Cependant la découverte récente de l'étendue du problème, reflet d'un effritement des traditions, de *la discipline et du rôle des parents* chez les nouvelles générations, fait couler beaucoup d'encre. Et nous ne parlerons pas ici de la manière dont les élèves japonais manient le pinceau.

A ces préoccupations de type traditionnel, à ce souci de respect, de promotion et de purification de la baguette du foyer, noble, indispensable et durable, les promoteurs de la cérémonie ajoutent une dénonciation : celle de l'usage abusif et du *gaspillage généralisé* des *waribashi*, baguettes de seconde catégorie à la vie éphémère.


FRANCHINI.

Dix milliards de « waribashi »

Elles sont des siamoises aplaties, de bois blanc, que l'on casse pour les séparer, et que l'on jette sitôt après avoir mangé, ce qui est une particularité japonaise. Le reste de l'Asie, moins riche et moins obsédé par l'hygiène, lave ses baguettes rondes comme on lave une fourchette : afin qu'elles puissent resservir.

Ici, il n'en est pas question. Les *waribashi* sont partout, mises à toutes les sauces, sur toutes les tables, dans toutes ces boîtes-repas que sont les *bento*, etc. Toujours neuves, pâles et proprettes, dans leur étui de papier, elles ont la longévité des gobelets et assiettes en carton, des bâtons d'*esquimaux*, des cure-dents. Cent vingt millions de Japonais (moins ceux qui ne savent pas s'en servir) en *consomment* chaque année plus de dix milliards... de paires. On a calculé que ces milliards de baguettes, un peu à la manière des châteaux d'allumettes, auraient permis de *construire près de dix mille* maisons de deux étages. Et l'on imagine que si elles voulaient bien se donner la main, elles feraient pas *mal de chemin autour du monde.*

On peut aussi imaginer que des forêts entières, japonaises et étrangères, partent chaque année à la poubelle, par milliers de tonnes, « waribashisées », si l'on peut dire. C'est d'ailleurs là l'objet de dénonciations rituelles. Mais, les habitudes alimentaires et la puissance économique aidant, elles ne changent absolument rien à l'affaire : les importations de *waribashi*, environ 30 % du total consommé au Japon, représentent 1 % des importations totales de bois tropicaux de Tokyo. Amère ironie : elles viennent de Malaisie, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, d'Indonésie ou des Philippines, pays qui n'utilisent pas systéma-tiquement eux-mêmes les baguettes, mais qui éclaircissent néanmoins leurs forêts pour que le Japon puisse chaque jour en gaspiller des dizaines de millions.

Un journaliste, se remémorant la frugalité et les sacrifices de la population pendant la guerre et l'après-guerre, écrivait : *« A l'époque où les marchands de nouilles cuisinaient encore au charbon, les* waribashi *servaient au moins à allumer le feu. Avant-guerre, les enfants les utilisaient avec des élastiques pour faire des jouets, chariots et pistolets. Aujourd'hui, ils ne sont bons que pour la poubelle. »* Et, aurait-il pu ajouter, la moitié de nos enfants ne savent même plus s'en servir pour manger.

Cela dit, que reste-t-il de l'initiative du temple quand, dans une mégapole de 30 millions d'habitants, banlieues comprises, à peine une centaine se déplacent, avec plus ou moins de conviction, pour voir partir des baguettes en fumée ? Et qu'ils vont ensuite écouter, dans les locaux du temple, une conférence sur l'histoire des baguettes, avec collation et... *waribashi* à l'appui.

R.-P. PARINGAUX.



Étranger

Canada

M. Trudeau tente tardivement d'éviter aux libéraux une déroute électorale

De notre correspondant

Montréal. – Au moment où plus personne n'y croyait, l'ancien premier ministre libéral, M. Pierre Trudeau, est intervenu, le vendredi 31 août, pour tenter d'arrêter la vague conservatrice que tous les sondages prévoient lors du scrutin du 4 septembre. S'adressant à un millier de sympathisants réunis dans le sous-sol d'une église située dans un quartier populaire de Montréal, M. Trudeau a exhorté les électeurs de la province à ne pas céder à la tentation du changement pour le changement.

Dans un discours destiné avant tout à l'électorat québécois, qui vote massivement pour les libéraux depuis le début du siècle, il a déclaré : *« Demandez-vous pour qui vous votez, si vous votez contre le Parti libéral. Vous votez pour une alliance malsaine regroupant des mécontents qui voient le changement dans le simple fait de changer le gouvernement (...) Changer pour donner des chances à qui ? Aux petites gens ? Aux grandes compagnies ? Aux Américains ? »* Il a rappelé à son auditoire que le Parti libéral était traditionnellement le parti du changement et de la justice sociale.

Comme pour s'excuser de ne pas être intervenu plus tôt dans une campagne qui est en train de se transformer en une véritable débâcle pour les libéraux, au pouvoir depuis près de vingt ans, M. Trudeau a affirmé qu'il était venu pour témoigner de sa *« loyauté à l'égard du Parti libéral et de son chef, John Turner »*. L'absence évidente de conviction dans les propos de l'ancien premier ministre – on avait l'impression d'entendre un éloge funèbre – n'a fait que confirmer la réalité de son antipathie bien connue à l'égard de son successeur. Pour accentuer encore cette distance, M. Trudeau s'était fait accompagner du ministre des affaires extérieures, M. Jean Chrétien, dont il aurait souhaité l'élection à la tête du parti en lieu et place de M. Turner.

Quelques heures avant le discours de M. Trudeau, un nouveau sondage révélait que l'écart entre les deux grands partis s'était encore accentué au cours des derniers jours. Selon cette enquête, les conservateurs obtiennent 51 % des intentions de vote, les libéraux 26 % et les sociaux-démocrates du Nouveau Parti démocratique (NPD) 21 %. Au Québec, où les libéraux avaient remporté 74 des 75 sièges aux élections de 1980, on pourrait assister à un retournement de situation spectaculaire, puisque les conservateurs obtiennent 57 % des intentions de vote et les libéraux 29 %. Il est vrai que plus de 50 % des Québécois sont encore indécis. C'est à eux surtout qu'était destiné le message de M. Trudeau, qui risque pourtant d'arriver trop tard.

Plus personne, y compris chez les libéraux eux-mêmes, qui espèrent seulement limiter les dégâts, n'ose envisager la victoire de M. Turner le 4 septembre. Les commentateurs tentent plutôt d'évaluer quelle sera l'ampleur de la « marée bleue », la couleur des conservateurs, et évoquent le précédent des élections de 1958 qui avaient ramené au pouvoir le premier ministre conservateur, John Diefenbaker.

L'habileté de M. Mulroney

La plupart des grands journaux se sont ouvertement prononcés en faveur de M. Brian Mulroney, le nouveau chef du Parti conservateur. Les éditorialistes du *Globe and Mail* de Toronto et du *Devoir* de Montréal estiment que le Parti conservateur a prouvé qu'il était la seule formation capable de *« représenter toutes les régions du pays, y compris le Québec »*. Le *Devoir* a des mots très durs à l'égard des libéraux, qu'il accuse d'avoir divisé le pays en faisant preuve d'arrogance à l'égard des provinces. *« L'aliénation domine les provinces de l'Ouest*, écrit ce journal. *La révolte gronde à Terre-Neuve. Le Québec est épuisé par des luttes incessantes. Même l'Ontario, qui, dit-on, profite du régime, opterait massivement pour le renouvellement. »*

M. Mulroney a su exploiter habilement la désaffection des Canadiens à l'égard des libéraux. Il a beaucoup parlé de *« réconciliation nationale »* et d'*« alternance »* après vingt ans de régime libéral. Sur le fond, les deux partis ont présenté des programmes très similaires, mais M. Mulroney semble avoir convaincu les Canadiens qu'il était le mieux placé pour rétablir la confiance nécessaire à la reprise économique, qui est la principale préoccupation de l'électorat. Le dirigeant conservateur est tellement sûr du résultat des élections qu'il a envoyé, le 27 août, une lettre à ses principaux bailleurs de fonds pour les féliciter d'avoir contribué à sa victoire.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● *Nuit électorale canadienne à Paris.* – Le Centre culturel canadien organisera le mardi 4 septembre, à partir de minuit, à son siège, 5, rue de Constantine, Paris-7e, une nuit électorale. Les Canadiens de Paris et leurs amis français intéressés y sont cordialement invités. Les résultats des élections législatives canadiennes du 4 septembre y seront diffusés en direct par radio.

Etats-Unis

Discrétion pour le premier anniversaire de la tragédie du Boeing sud-coréen

Correspondance

Washington. – A l'exception d'une petite manifestation réunissant une centaine de protestataires près de l'ambassade soviétique, le premier anniversaire de la tragédie du Boeing sud-coréen abattu par les Soviétiques est passé, ici, pratiquement inaperçu. La Maison Blanche a gardé le silence et le département d'Etat s'est contenté de souligner, dans une déclaration, que le temps n'avait pas diminué *« le sentiment d'indignation de l'opinion mondiale devant l'attaque brutale d'un avion civil »*. Le département d'Etat a ajouté que les Etats-Unis étaient profondément troublés par le fait que *« l'Union soviétique n'avait pas présenté d'excuses ni n'avait offert de compensations aux familles des victimes »*.

Cette discrétion officielle contraste singulièrement avec la violente rhétorique de l'an dernier. Le président Reagan avait alors, dans une allocution télévisée, employé six fois le terme *« massacre »* pour dénoncer *« un acte de barbarie venant d'une société qui méprise cruellement les droits de l'homme et la vie humaine et cherche continuellement à dominer les autres nations »*. Aussi bien, le *Washington Times* se fait l'écho des éléments de droite du Parti républicain qui reprochent au gouvernement d'avoir été très fort en paroles, mais faible en actions. La déclaration conjointe du Congrès dénonçant l'action soviétique ne parlait pas de sanctions, comme le recommandait le sénateur Helms, chef de file de la droite républicaine. *« Des mots, des mots, mais pas d'actes »*, avait alors déclaré celui-ci.

La vision officielle est différente. Certes, l'affaire de l'avion sud-coréen abattu n'a pas eu, dit-on en privé, d'effets majeurs sur l'état déjà passablement dégradé des relations soviéto-américaines. Par contre, elle a permis à Washington de marquer des points importants dans la guerre psychologique et elle a largement contribué à démobiliser le mouvement pacifiste. Elle a facilité l'approbation par le Congrès des crédits pour le missile MX et l'installation en Europe des engins nucléaires américains.

Ce résultat est considéré comme positif et compense, pour l'administration, un certain nombre de déceptions comme la tiède résolution des Nations unies adoptée à l'époque ou l'attitude de l'Association internationale des pilotes, reprenant les vols vers Moscou au bout d'un mois alors qu'elle avait envisagé une suspension de soixante jours, ou encore le refus des pays alliés de prendre des sanctions. En fait, les Américains eux-mêmes ont évolué, puisque des conversations sont encore en cours avec Moscou pour rétablir les échanges culturels et scientifiques et ouvrir des consulats à Kiev et à New-York.

Une rencontre Shultz-Gromyko

Finalement, la discrétion observée à l'occasion de ce premier anniversaire s'imposait, dans la mesure où le président Reagan s'efforce toujours, dans une perspective électorale, d'apparaître comme un homme de bonne volonté à la recherche d'un accord sur les armements nucléaires et d'une manière générale désireux d'améliorer les relations avec Moscou. Il est vrai que, étant donné son avance dans la course à la Maison Blanche, le président est moins pressé de retrouver les Soviétiques autour du tapis vert. A Washington, on estime aujourd'hui que les Soviétiques, conscients de n'avoir pu influencer le débat électoral américain et résignés maintenant au succès du président Reagan, peuvent plus facilement envisager de rouvrir la discussion. Ainsi, tout en sachant que les Soviétiques ne participeront pas à la conférence de Vienne du 18 septembre, une délégation américaine les « attendra », à la date prévue, dans la capitale autrichienne.

Dans le cadre des relations entre les deux pays, le département d'Etat a indiqué que le secrétaire d'Etat, M. Shultz, pourrait rencontrer M. Gromyko à New-York à la fin de septembre à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies. A condition toutefois que M. Gromyko fasse ce déplacement, ce qui n'a pas encore été confirmé par Moscou. Une rencontre du ministre soviétique avec le président Reagan n'est pas exclue, mais elle dépendra de la teneur des conversations de M. Gromiko avec M. Shultz. En tout cas, elle ne pourrait avoir lieu qu'après le discours du président Reagan à l'Assemblée générale, prévu pour le 24 septembre. La visite du chef de la diplomatie soviétique est envisagée avec intérêt, compte tenu de l'état de santé de M. Tchernenko. Les services de renseignements américains estiment que le dirigeant soviétique est dans un état très grave, peut-être même mourant. Dans le meilleur des cas, dit-on, l'affaiblissement physique de M. Tchernenko empêchera Moscou de prendre des décisions majeures, ce qui laisse de nouveau prévoir une période d'immobilisme de la diplomatie soviétique.

HENRI PIERRE.

Kenya

L'enlèvement d'un réfugié ougandais

De notre correspondant

Nairobi. – Lorsqu'il est fermement invité à monter dans une Datsun blanche, immatriculée KSJ 817, Kizza Erusanyia ne se doute pas encore que commence, pour lui, un voyage au bout de l'enfer dont il a de grandes chances de ne pas revenir vivant. La scène se passe le mercredi 15 août vers 13 heures, en plein cœur de Nairobi, alors que, accompagné de ses deux fils – sept ans et huit ans, – ce réfugié ougandais de trente ans se rend en consultation à l'hôpital Kenyatta. L'homme qui l'interpelle lui demande ses papiers d'identité et le force à monter en voiture, se présente comme un policier kényan. Attroupement : la foule, sans réactions, croit assister à la trop banale arrestation d'un malfaiteur. Kizza est « embarqué » *manu militari* avant même de comprendre qu'il n'est pas victime d'une méprise, abandonnant, sur le trottoir, ses enfants en pleurs.

Obligé de s'allonger à l'arrière de la voiture, sur le plancher, il commence à réaliser à qui il a affaire. Comme lui, ses quatre jeunes compagnons de voyage sont ougandais et en ce qui concerne trois d'entre eux plus précisément d'ethnie Acholi, une tribu nilotique bien en cour à Kampala. *« Je m'en suis rendu compte à leur manière très particulière de parler swahili »*, assure-t-il. Un des membres du commando ne lui était pas inconnu, sans qu'il puisse mettre un nom sur ce visage. Cet ancien soldat de l'armée d'Idi Amin Dada qui, à l'en croire, conduisait alors des « bahuts » militaires, comprend que l'on en veut encore à son passé. En mars 1979, au moment de la débâcle du régime précédent, il avait été arrêté par les troupes tanzaniennes venues libérer l'Ouganda, puis avait séjourné trois ans et demi dans différentes prisons. En mars 1983, après l'assassinat de sa femme, il s'était enfui avec ses enfants au Kenya. Il s'y était placé sous la protection du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU et des autorités locales qui, conformément à la convention des Nations unies du 28 juillet 1951, lui avaient délivré une carte d'identité qui porte le numéro 8402.

Avec le petit pécule que lui versait le HCR – 500 shillings par mois, soit environ 300 francs – et l'aide d'organisations charitables, Kizza, qui s'était installé dans la banlieue de Nairobi, à Dandora-Estate où vivent beaucoup de ses compatriotes, tentait de joindre les deux bouts et de se faire oublier. Pourtant, deux fois depuis le début de l'année, notamment à la veille de son enlèvement, des inconnus s'étaient présentés à son domicile, heureusement en son absence. *« Il va falloir tout nous dire »*, lui répète-t-on au début du voyage. La Datsun, qui a pris la route de Nakuru, celle qui conduit vers la frontière ougandaise, bifurque assez rapidement sur un chemin de terre. Ainsi, à l'écart des regards indiscrets, Kizza est prié de *« passer à table »*. Pendant de longues heures, ses anges gardiens le pressent de questions : *« Pourquoi vis-tu au Kenya ? Qu'est-ce que tu y fais ? As-tu rencontré Musuveni, le chef de l'Armée nationale de résistance ? »* On promet de le libérer s'il dit la *« vérité »* sur ses activités subversives. Finalement, ses gardes du corps restent sur leur faim.

Dès la tombée de la nuit, la voiture, qui porte désormais une plaque minéralogique rouge, réservée au corps diplomatique, reprend la route de Kampala. Pour cette seconde étape, Kizza voyage dans le coffre. Celui-ci s'ouvre lorsque la Datsun cogne sur les cassis qui précèdent le péage de Nakuru. Le passager « clandestin » veille à le maintenir apparemment fermé et guette l'occasion favorable pour s'évader de sa prison. Lorsque la voiture s'engage au ralenti sur une piste du parc national de Nakuru, Kizza tente la belle. Il s'affale sur un sol boueux. Un de ses gardes du corps l'empoigne. Il arrive à lui échapper et s'enfuit à toutes jambes dans le *bush* tandis qu'un autre de ses compagnons de voyage tire au jugé quelques coups de feu dans sa direction, sans l'atteindre.

Au poste de police le plus proche où il se rend en piteux état, sans pièce d'identité et sans argent – on lui a confisqué sa carte de réfugié et 250 shillings, – personne ne prend au sérieux son aventure abracadabrante. On le soupçonne d'être un criminel en fuite. *« On m'a giflé et on m'a donné des coups de pieds »*, raconte-t-il. Puis on le transfère au commissariat de Nakuru où il passe une semaine en compagnie de vrais délinquants. Lassé de l'entendre protester de son innocence, on le relâche. Il regagne Nairobi en faisant du camion-stop, le vendredi 24 août. Kizza a peur. Recueilli par des amis, il n'ose plus rentrer chez lui. Ce soldat perdu, qui avoue, *in fine*, avoir travaillé *« comme simple employé »*, dans les services secrets d'Amin Dada – le trop fameux State Research Bureau – voudrait maintenant s'en aller vivre dans un autre pays, un pays où il serait vraiment un inconnu pour tout le monde.

JACQUES DE BARRIN.

Afghanistan

L'attentat de l'aéroport international de Kaboul n'a pas été revendiqué

Aucune organisation de la résistance afghane n'avait revendiqué, samedi 1er septembre, l'attentat qui, la veille, a causé la mort de *« plusieurs femmes et enfants »* à l'aéroport international de Kaboul, qui sert également de base aérienne aux forces soviétiques. Radio-Kaboul avait annoncé, vendredi soir dans ses émissions en langue ourdoue, l'explosion, devant le terminal de l'aéroport pourtant étroitement surveillé, d'une bombe qui a été placée par *« de sauvages éléments contre-révolutionnaires, ennemis de la nation »*, vocable qui désigne, selon les autorités, les résistants afghans. Selon la radio officielle, les victimes, dont le bilan n'a pas encore été publié, étaient venues accompagner des proches partant en voyage.

Pour la première fois depuis le début de l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan, en décembre 1979, Kaboul fait état d'un incident aussi sérieux dans l'enceinte de l'aéroport international. C'est peut-être le caractère spectaculaire de cet attentat qui a obligé les autorités afghanes à le rendre public, alors que les attaques de la résistance contre des bâtiments officiels ou l'ambassade soviétique ont été particulièrement intenses à Kaboul la semaine dernière, selon des diplomates occidentaux.

Autre coup dur pour le gouvernement afghan, la désertion d'un chef tribal, qui paraissait acquis au régime en place, avec trois cents hommes, après avoir saboté plusieurs générateurs et pylônes électriques alimentant Kaboul. Selon des sources proches de la résistance, Ghulam Hassan Khan Karo Khel, membre du Front national de la patrie, et l'un des responsables du maintien de l'ordre dans la capitale afghane et de la sécurité des lignes électriques reliant la capitale aux générateurs situés à l'est de la ville, a rejoint mercredi 29 août, le Pakistan. En fait, M. Khel aidait les moudjahidins en les renseignant sur la situation à Kaboul, a précisé un responsable de la résistance. Il aurait décidé de rejoindre le Pakistan en raison de l'envoi d'importants renforts soviétiques – de douze mille à quatorze mille hommes – dans le secteur frontalier. Le quotidien de langue anglaise d'Islamabad, le *Muslim*, annonçait vendredi que les effectifs soviéto-afghans seraient même portés à quarante mille hommes d'ici quatre semaines, afin de boucler toutes les voies d'accès à la frontière.

Concernant les négociations « indirectes » entre le Pakistan et l'Afghanistan, qui ont été ajournées le 30 août, M. Diego Cordovez, sous-secrétaire général de l'ONU pour les affaires politiques spéciales, a annoncé vendredi que les pourparlers reprendront probablement en février 1985. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EN DÉPIT DE LA VISITE DE M. GREMETZ

Les divergences entre les partis communistes français et japonais restent nombreuses

De notre correspondant

Tokyo. – Maxime Gremetz, membre du secrétariat du Parti communiste chargé des questions internationales, qui a passé trois jours cette semaine à Tokyo et à Hiroshima à l'invitation du Parti communiste japonais, a jugé *« très positifs »* les entretiens avec ses homologues, les socialistes et les responsables de plusieurs mouvements pacifistes nippons. Il n'en reste pas moins que les divergences sont nombreuses entre les deux partis communistes sur des questions essentielles comme la défense nationale, les armements nucléaires et les ventes d'armes, le Parti communiste japonais, neutraliste et favorable à une armée démocratique, est farouchement opposé à toute arme de type nucléaire. Divergences aussi concernant les relations inter-partis : le PJ, farouchement indépendant, est brouillé avec Pékin et Moscou, et il vient de se livrer à une attaque en règle du régime nord-coréen. Enfin, ce parti condamne sans la moindre ambiguïté les interventions et les ingérences de pays socialistes, notamment de l'Union soviétique.

Il semble donc que le commun dénominateur de cette visite, pour les deux partis, ait été la paix et le désarmement. La perspective d'une relance, côté français, du Mouvement de la paix, animé par le PCF, justifierait cette démarche, et tout particulièrement le pèlerinage à Hiroshima. On peut noter que le séjour de M. Gremetz constitue la *« première visite politique »* de haut niveau des communistes français auprès de leurs camarades nippons depuis 1976, après une longue absence des communistes français aux manifestations et cérémonies qui commémorent chaque année les bombardements de Hiroshima et Nagasaki.

R.-P. P.

Liban

La grève générale pour l'anniversaire de la disparition de l'imam Sadr a été largement suivie par les musulmans

L'ouest de Beyrouth, à majorité musulmane, a observé une grève générale vendredi 31 août, pour le sixième anniversaire de la disparition, en août 1978, de l'imam Moussa Sadr, chef de la communauté chiite libanaise. L'appel à la grève, lancé cette année non seulement par Amal, mais par les dirigeants sunnites, a été largement suivi au Liban du Sud, notamment à Saïda, Tyr et Nabatieh, et dans la plaine de la Bekaa.

A Bourj-Barajneh, dans la banlieue sud de la capitale, où vivent une majorité de chiites, le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a annoncé devant un rassemblement de plusieurs milliers de personnes qu'une allocation mensuelle de 1 500 livres libanaises (environ 200 dollars) serait versée aux familles des huit cent cinquante prisonniers que compte actuellement, selon le Comité international de la Croix-Rouge, le camp israélien d'Al-Ansar, au Liban du Sud. Il a également lancé un nouvel avertissement aux Israéliens, les menaçant de nouvelles attaques contre leurs forces au cas où elles ne se retireraient pas du Liban du Sud. M. Berri s'en est également pris violemment à la Libye et au colonel Kadhafi, que les chiites rendent responsables de la disparition de l'imam Moussa Sadr. Pour sa part, l'agence libyenne Jana a accusé l'imam d'avoir été membre de la police politique du chah d'Iran, la SAVAK.

A Jérusalem, on a appris de sources militaires que l'armée empêcherait, à partir de dimanche, la circulation des véhicules entre le Liban du Sud et le reste du pays au seul point de passage encore ouvert, Bater-el-Chouf. Cette mesure vise à empêcher *« l'infiltration de véhicules piégés au Liban du Sud »*, ont précisé ces sources. Le trafic avait déjà été interdit la semaine dernière à Bater-el-Chouf. Il avait été rétabli le vendredi 24 août, uniquement pour les camions. Leur cargaison devra désormais être déchargée et transbordée sur d'autres poids lourds garés au sud du point de passage.

Au moins quatre-vingts membres du Fath, principale composante de l'OLP, prisonniers des dissidents de ce mouvement, ont été tués lors du raid israélien de mardi contre une base palestinienne dans la Bekaa (Liban), selon Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces de l'OLP. Abou Jihad a précisé, dans une déclaration transmise vendredi à l'AFP par le bureau du Fath à Djeddah, que parmi les tués figuraient des cadres de son mouvement. – *(AFP.)*

A travers le monde

République dominicaine

● APPEL A LA GRÈVE GÉNÉRALE. – Les cinq centrales syndicales de l'île ont appelé, vendredi 31 août, la population à observer lundi une grève générale pour protester contre la politique économique du gouvernement et les accords passés avec le Fonds monétaire international. Ce mot d'ordre intervient après l'annonce d'une hausse importante du prix des carburants. Cependant, la police a annoncé que les dirigeants syndicaux arrêtés jeudi devaient être instamment libérés. – *(AFP.)*

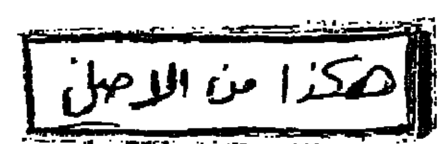
URSS

● M. IGOR ANDROPOV AMBASSADEUR. – Le fils de Iouri Andropov, M. Igor Andropov, a été nommé ambassadeur d'URSS à Athènes, a annoncé le vendredi 31 août l'agence Tass. M. Igor Andropov, quarante-trois ans, était conseiller principal au département de planification du ministère des affaires étrangères.

Lisez
Le Monde
dossiers et documents

Uruguay

● LIBÉRATION D'UN DIRIGEANT COMMUNISTE. – Ancien parlementaire et dirigeant du Parti communiste uruguayen interdit, M. Jaime Perez a été libéré, vendredi 31 août, à Montevideo. Arrêté en octobre 1974, il avait été condamné par la justice militaire à dix ans de prison. Il était accusé, notamment, d'être lié aux guérilleros Tupamaros. M. Perez avait remplacé M. Arismendi à la tête du Parti communiste dans la clandestinité, à la suite de l'arrestation de ce dernier en mai 1974. – *(AFP.)*



France

LA RÉUNION DES ROCARDIENS A CHANTILLY

« Parlons vrai, mais parlons peu »

Si le rôle de M. Michel Rocard se réduit à la gestion des rapports entre la gauche et une catégorie sociale qui lui est majoritairement hostile — les agriculteurs, — quel peut être celui des rocardiens ? Réunis pendant deux jours près de Chantilly (Oise), les « amis du ministre de l'agriculture », venus à près de deux cents, n'ont pas trouvé, dans les propos de *leur chef de file, de réponse claire à* cette question.

Leur situation peut se résumer ainsi : confondu dans la motion unique du congrès de Valence, en octobre 1981, puis dans la motion majoritaire du congrès de Bourg-en-Bresse, en octobre 1983, l'ex-courant C constate que les idées sur lesquelles il s'était rassemblé au congrès de Metz, en avril 1979, sont, aujourd'hui, validées par la politique gouvernementale et que l'orientation qui lui avait été opposée, à l'époque, n'a pas résisté à l'épreuve des faits. La rigueur économique et, sur le plan politique, la marginalisation du PCF montrent que la ligne des vainqueurs de Metz, si elle permettait de conquérir le pouvoir, ne permettait pas de l'exercer.

Quelles conséquences tirer de ce constat ? Les rocardiens observent, en premier lieu, un décalage entre le Parti socialiste et la politique dont il *est le principal, pour ne pas dire* le seul, soutien. Ils relèvent, en second lieu, dans la façon dont le pouvoir a accompli sa conversion, des dérapages de néophyte et des insuffisances.

Que nombre de socialistes n'aient toujours pas «digéré» la rigueur, c'est une évidence. La distance avec le discours «modernisateur» et «rassembleur» de M. Laurent Fabius ne peut qu'être plus grande encore qu'elle n'était par rapport à la continuité revendiquée par M. Pierre Mauroy. Que dire du CERES, infatigable critique des décisions prises au printemps 1983, aujourd'hui réduit au silence par le retour de M. Jean-Pierre Chevènement au gouvernement ? Que dire de tous ceux qui refusaient, comme trop conciliant, le projet Savary sur l'enseignement privé et qui doivent, aujourd'hui, s'accommoder de propositions auxquelles les responsables du privé ne trouvent rien à redire ?

Les observations que suscite l'évolution de la politique gouvernementale sont plus subtiles. Globalement d'accord avec les choix faits, les rocardiens se demandent, par exemple, si la question du rôle de l'Etat ne devrait pas être traitée autrement que par des concessions, au moins verbales, au cheval de bataille libéral du «moins d'Etat». Il y a peut-être des domaines où l'Etat devrait assumer davantage de responsabilités, pour permettre aux acteurs de la vie sociale de jouer leur rôle. M. Richard Rocard a évoqué, au cours de ses interventions du vendredi 31 août, le caractère souvent trop strictement *« institutionnel »* de la décentralisation opérée par la gauche et les difficultés auxquelles, la nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales conduit déjà ou va conduire sur le terrain, lors de son entrée en application.

Relever l'insuffisance de l'*« effort contractuel »*, notamment pour la réduction de la durée du travail ; souligner que la politique industrielle se réduit encore trop à un traitement cas par cas des entreprises en difficulté ; regretter le *« manque de crédibilité »* qui affecte, en matière de communication, l'*« émetteur »* du nouveau message de la gauche, c'est-à-dire le pouvoir et ses principaux relais ; bref, s'inquiéter des rapports entre la majorité qui gouverne et la société civile, tout cela n'est que naturel aux rocardiens. Autre chose est d'en tirer une ligne de conduite.

Le ministre de l'agriculture a invité ses amis à porter, dans les rangs socialistes, la bonne parole que leurs adversaires d'hier, alliés d'aujourd'hui, auraient plus de mal à faire entendre. Les débats qui s'annoncent — réunion du comité directeur des 8 et 9 septembre, conventions nationales sur certains thèmes — *devraient être l'occasion*, pour les rocardiens, de s'exprimer. Pour autant, ils sont soucieux de ne pas provoquer une nouvelle coalition de ceux que réunissait la majorité de Metz, qui se partagent, aujourd'hui, les responsabilités gouvernementales, mais qui n'ont de pensée vraiment commune que contre la « gauche américaine », la « deuxième gauche », bref, les rocardiens. *« Parlons vrai, mais parlons peu »*, résumait vendredi un participant à la réunion de Chantilly.

PATRICK JARREAU.

Les «néos» : nous sommes les seuls qui aient une liberté de parole

De notre correspondant

Nîmes. — Moroses, les socialistes? Pas tous. Ceux du courant trois, par exemple, s'en défendent en riant. Il faut dire que les néo-rocardiens — comme ils n'aiment *pas qu'on* les définisse — ont, apparemment, foi en leur avenir, à défaut de pouvoir se référer à un passé trop récent.

AGIRS (A gauche pour l'initiative, la responsabilité et la solidarité), c'est, à l'origine, la «troisième motion» du congrès socialiste de Bourg-en-Bresse; un texte présenté par Mme Marie-Noëlle Lienemann, conseiller général de l'Essonne, adjoint au maire de Massy, devenue, depuis, député européen : par M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, maire de Saint-Ouen-l'Aumône, et par M. Jean-Pierre Worms (député de la Saône-et-Loire, conseiller municipal de Mâcon). A l'époque, les 5 % des votes qui s'étaient portés sur cette motion avaient valu à ce courant, à la fois autogestionnaire, innovateur et partisan d'une certaine rigueur économique, une petite représentation au sein du «parlement» du PS : six membres au comité directeur et deux au bureau exécutif.

Courant très composite dans ses origines, AGIRS est le résultat du récent brassage d'ex-membres du courant C (les rocardiens), fondus dans la motion majoritaire, mitterrandiste, à Bourg-en-Bresse; d'écologistes déçus par les options du courant 1 ; des derniers «autogestionnaires» du CERES ; enfin, d'un certain nombre de sympathisants socialistes, «entrés en politique» depuis 1981. Ses zones d'ancrage : le Val-d'Oise, où il représente environ 25 % des militants ; l'Essonne, l'Eure-et-Loir, la Haute-Savoie (environ 20 %), les fédérations de Saône-et-Loire et de Seine-Maritime (à peu près 15 %). *Dans les autres* fédérations, notamment celles du Languedoc-Roussillon, l'implantation d'AGIRS est négligeable. Raison de plus, disent certains militants, pour aller dans cette « terre de mission », encore très marquée par la vieille garde issue de la SFIO, afin de réfléchir pendant quelques jours, à la mi-temps entre deux congrès.

Depuis le 28 août, une cinquantaine de membres d'AGIRS sont réunis dans un mas isolé, sur les premiers contreforts des Cévennes gardoises, à l'occasion du deuxième stage d'été du courant. Jusqu'au 2 septembre, sous la houlette de M. Richard et de Mme Lienemann, groupes de travail, exposés de militants et interventions extérieures se seront succédé pour affiner les grandes orientations du courant 3, mais, aussi, pour mettre au point des propositions concrètes, susceptibles de lancer de nouveaux débats au sein du PS.

Au mas de l'Euzière, *«responsabilisation de la personne»* et *«vraie solidarité»* sont des leitmotive. En matière sociale, par exemple, on ne se satisfait plus d'un système de protection incapable d'éviter la marginalisation de ceux qui *«glissent à travers les mailles du filet»*. Côté santé, des critiques encore : *«Il y a surprotection médicale,* explique M. Richard. *Ce n'est pas la peine d'élire des membres des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale pour faire ça. Faisons plus proche et moins cher, avec des niveaux de responsabilité.»* La réduction du temps de travail ? D'accord, mais sans compensation, en offrant temps choisi et temps partiel dans un esprit de détente des rapports sociaux.

En matière économique, AGIRS voit pour l'Etat un rôle précis et limité : d'une part, planifier et organiser les innovations technologiques ; d'autre part, encadrer et moraliser la gestion sociale des modernisations. D'où des positions très critiques par rapport au déroulement des restructurations industrielles, admises comme *«un électrochoc impératif pour la compétitivité»*, et une méfiance affirmée à l'égard de la notion de *«politique industrielle»*.

«Il y a un déficit de dialogue social dans ce pays, dit M. Richard. *Pour ce qui concerne Citroën, on ne voit pas la raison pour laquelle on n'a pas trouvé l'occasion d'une négociation en profondeur direction — syndicats. Espérons que pour Creusot-Loire, ce sera différent.»* En d'autres termes, le gouvernement est accusé de «court-circuiter» les représentants des salariés. Autres credo économiques : rigueur, (AGIRS enregistre la continuité de cette politique avec satisfaction), compétitivité sans délégation excessive de pouvoir aux patrons, avènement d'un esprit d'entreprise collectif, de rapports sociaux plus riches. Baisse de la pression fiscale pour favoriser le véritable investissement, tenant compte, par exemple, de la promotion commerciale.

Politiquement, on est confiant, au mas de l'Euzière. *«Nous ne serons pas pris au dépourvu,* affirme M. Richard à propos du prochain congrès. *J'ai le sentiment, après le remaniement ministériel, que nous sommes la seule composante du PS qui détienne une liberté de parole et d'initiative complète, et la seule disposée à s'en servir. Nous sommes un mouvement jeune, qui a la prétention d'être à l'écoute, d'être plus intuitif par rapport à ce qui se passe dans la société. Notre idée n'est pas d'être agressifs au sein du parti, mais interrogatifs, pour provoquer le débat. Nous serons agressifs s'il y a des tentatives d'étouffement, si la règle du jeu n'est pas respectée. Nous avons le sentiment d'être ceux qui ont le plus à proposer.»*

OLIVIER CLERC.

M. Barre incite l'opposition au sang-froid et dénonce ceux qui prônent la dissolution

Les jeunes démocrates sociaux, réunis en université d'été à Confolant (Puy-de-Dôme) ont accueilli chaleureusement vendredi 31 août M. Raymond Barre. Prenant le contre-pied des positions exprimées par MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet, l'ancien premier ministre a déclaré qu'il était « inutile et vain » de réclamer la dissolution de l'Assemblée nationale, et a incité l'opposition à plus de « sérénité » et de « sang-froid » Hostile à la dissolution, hostile au mode de scrutin proportionnel, M. Raymond Barre est apparu comme un ardent défenseur des institutions de la Ve République et de l'autorité de l'Etat.

Pour M. Raymond Barre, l'été 1984 aura été bien *« étrange » : « Tandis que les Français manifestaient à la fois indifférence et étonnement, la classe politique était saisie par une espèce de fièvre, qui a agité même ceux de ses membres que l'on pouvait croire les plus paisibles. Il y eut d'abord l'affaire du référendum. Alors que l'extension de l'article 11 de la Constitution était un sujet de grande importance qui méritait un débat constitutionnel clair et précis, nous avons assisté depuis le mois de juillet à une sorte de jeu de farces et attrapes qui n'était pas digne de notre institution (...). Les arguments les plus étranges étaient échangés, les attitudes les plus contradictoires furent prises, on était pour la révision de l'article 11 s'il y avait un Congrès, mais on devenait contre cette révision s'il y avait un référendum. On se croyait revenu au temps de la IVe République. »*

Défendant les institutions de la Ve République, l'ancien premier ministre a incité l'opposition à la sérénité : *« Il paraît que nous sommes entrés dans des temps nouveaux. Je crains que nous ne soyons entrés dans le temps des apparences. Il appartient, je crois, à l'opposition de ne pas s'y laisser prendre et d'observer les jeux de la scène avec sérénité et sang-froid. Le gouvernement est légitime. Il dispose à l'Assemblée nationale d'une majorité absolue que les Français lui ont conférée. La Constitution de la Ve République, qui a été faite pour cela, doit assurer et assure la stabilité de l'exécutif. Il est à mon avis inutile et vain d'annoncer tous les six mois que le pouvoir est précaire et qu'il est sur le point de s'effondrer et de réclamer, de temps à autre, à grands cris, la dissolution, en sachant bien qu'elle n'aura pas lieu. Et tout en annonçant qu'on est prêt du jour au lendemain à gouverner avec le même président qu'on a dénoncé. »*

« J'ai toujours pensé, a-t-il déclaré, *qu'il fallait respecter les échéances et, selon notre Constitution, laisser le président de la République juge des décisions que la Constitution l'autorise à prendre. J'ai toujours dit que le socialisme à la française me paraissait dangereux, non pas parce que c'était le socialisme, mais parce qu'il engageait la France dans l'avenir à reculons. J'ai toujours pensé qu'il devait, pour cette raison, être combattu. Mais j'ai toujours refusé de critiquer les actes du gouvernement qui me paraissaient aller dans le bon sens et je conserverai cette attitude.*

» Quand je lis, sous la plume de M. Chevènement, qu'il faut rénover l'enseignement public en France et revenir à l'élitisme républicain, comment critiquerais-je après avoir tenu, pendant trois ans, à l'Assemblée nationale, les mêmes propos ? »

Rejetant ainsi la critique systématique, M. Barre considère que les socialistes doivent aller au bout de leur mandat : *« Les socialistes sont au pouvoir. Il ne faut plus, comme naguère, après une courte expérience, laisser à leurs successeurs le soin de réparer leurs erreurs. Ils sont aujourd'hui contraints — parce qu'il leur reste le sens national — de faire eux-mêmes la réparation des erreurs dans des conditions qui ne doivent pas flatter leur amour-propre. Qu'ils accomplissent donc leur tâche. Il faut, je crois, pour l'intérêt du pays et dans l'intérêt de tous, qu'ils aillent au bout de leur mandat (...). Le jour venu, les Français se prononceront.*

» Si leur vote est déformé en 1986 par une loi électorale arrangée par le pouvoir, le répit sera court, car les socialistes ne pourront échapper à la clarté de l'élection présidentielle. »

L'ancien premier ministre a clairement exprimé sa crainte d'un *« retour à l'impuissance de la IVe République »*, et d'un *« affaiblissement de l'autorité de l'Etat » : « Je ne suis pas contre les partis, mais je crois profondément que s'il est nécessaire que les partis politiques expriment des sensibilités politiques qui correspondent aux différences, autant je crois qu'il est mortel pour le pays de voir les partis transformés en machines destinées à assurer leur domination et leur impérialisme (...). Si nous revenons à une situation où tout se règle à l'état-major des partis, alors nous reviendrons à l'impuissance qui a caractérisé la IVe République. »*

Et M. Barre a ajouté : *« ...quoi que je sois dans l'opposition, je ne souhaite pas que le président qui représente notre pays non seulement devant nos concitoyens, mais aussi devant l'étranger, puisse manquer de la solidarité nécessaire ».*

Il a dénoncé l'*« effet destructeur de la proportionnelle »* et a réaffirmé son hostilité à un raccourcissement de la durée du mandat présidentiel.

L'ancien premier ministre a également fait part des inquiétudes qu'il éprouve devant la situation économique de la France et s'est déclaré préoccupé par le problème démographique et par le déficit des finances publiques.

L'un joue sa partition l'autre pas

(Suite de la première page.)

Car si tous deux jouent, par nécessité, l'opinion (ils sont extérieurs aux appareils des partis), l'un est en passe d'y ajouter les réseaux qui ont toujours fait défaut à l'autre. Car, pour M. Barre, il est clair que le temps *est désormais venu de structurer* ceux qui le rejoignent, en s'appuyant sur les élus, et, bientôt, sur les candidats qui recevront son label, sinon son investiture (ce mot-ci fait trop politicient).

M. Rocard est, à l'inverse, engagé dans un processus accéléré de marginalisation à l'intérieur du PS, que l'intéressé se refuse à enrayer. Il disposait pourtant, pour cela, de deux moyens théoriques : soit accepter le ministère de l'éducation nationale, qu'on lui avait proposé, et qui gère, via la FEN, les gros bataillons (militants et cadres) du PS ; soit quitter le gouvernement pour tenter, en la rendant enfin crédible, une opération centre gauche. Il a simplement choisi de rester et, qui plus est, pratiquement silencieux. M. Rocard avait le choix entre plusieurs partitions : il n'en joue aucune. M. Barre n'a, lui, d'autre choix que la partition qu'il joue... et avec quel brio !

Comme M. Giscard d'Estaing face au bloc gaulliste en 1974, M. Barre dispose donc d'un créneau au centre (en l'espèce l'ancien premier ministre s'appuie plus sur les centristes, ou réputés tels, que sur leurs idées, car il professe lui-même un solide conservatisme) ; dans le même temps, il s'emploie à faire en sorte que le Front national (en 1986) et M. Le Pen (en 1988) lui apportent, le jour venu, leurs suffrages. Il observe donc à l'égard de l'extrême droite une attitude bienveillante, voire conciliante, et laisse à M. Chirac la polémique et la surenchère. Si bien que le maire de Paris se trouve menacé d'être pris en tenaille entre deux « effets », ceux que suscitent MM. Barre et Le Pen.

On touche là déjà à des considérations tactiques, auxquelles M. Barre ne répugne pas, quoi qu'il en dise, et qu'il faut toujours rapporter à échéances de 1988 (présidentielle) et de 1986. Chacun pressent que cette dernière se jouera pour ou contre le président ; et dans l'opposition, pour ou contre un présidentiable. D'où la nécessité de passer la vitesse supérieure, dont témoigne l'intervention de M. Barre à *Confolant*. D'où aussi pour M. Rocard la prolongation d'une cure de silence après la leçon de 1981.

Dans l'immédiat, le profit est sans doute pour M. Fabius. Le premier ministre a demandé à tous les présidents de conseils *régionaux de se réunir* autour de lui pour débattre, lundi 3 septembre, de la formation professionnelle. L'état actuel de l'opposition et ses débats internes devraient lui permettre de donner ainsi crédit (des opposants y participeront) à son discours sur le rassemblement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Giscard d'Estaing invite les siens à être « fermement libéraux »

De notre correspondant

Perpignan. — Ouverte mercredi dernier par M. François Léotard, la dixième université d'été du Parti républicain, qui est réunie jusqu'au 5 septembre à Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), accueillait vendredi 31 août M. Valéry Giscard d'Estaing. *«Nous ne sommes pas là pour faire du cinéma, mais pour donner du Parti républicain une image sérieuse»*, affirmait François Léotard dès le premier jour. Thème des débats : *«Pour une démocratie libérale»*.

C'est avec *«un état d'esprit fait de volonté et de sérénité»*, selon M. Léotard, que ces travaux ont été conduits afin de préserver le *«patrimoine que constitue le Parti républicain»*, que son secrétaire général souhaite avant tout gérer *«en bon père de famille»*. Pour faire *«face à l'avenir»*, M. Léotard constate que sa formation politique est actuellement composée de gens majeurs *«capables de se déterminer»* et qu'elle est une des composantes *«indispensables de l'opposition»*.

Abordant le thème du rejet de la politique par les Français, M. Léotard estimait que la vraie modernisation passe par des comportements politiques qui doivent sortir des sentiers battus et *«échapper à l'asphyxie du débat de mots actuel»*. M. Roger Chinaud, député européen, a insisté sur la décrispation ; *«Dès le début de son septennat, M. Giscard d'Estaing avait pris des initiatives pour décrisper, c'est un principe de base de notre comportement; de plus, M. François Léotard a eu raison de rencontrer M. Mitterrand ; c'est ça la République.»* Manière de dire, peut-être, également que le rapprochement autour du centre fut, bien avant celle de M. Fabius, une idée de M. Giscard d'Estaing.

Ce dernier, au milieu des *«héritiers de la famille libérale fondée il y a vingt ans»*, a invité les membres du Parti républicain à être *«fermement libéraux»*. *«Vous avez la chance,* leur a-t-il dit, *d'être détenteurs de l'idée la plus forte du monde moderne, l'idée de progrès libéral. Cette idée, au total, est sûre de l'emporter. Votre libéralisme doit être un libéralisme des temps modernes et un libéralisme de progrès. Les critères essentiels doivent être la fermeté de la conviction et le désir de servir cette cause. Choisissez des hommes et des femmes qui donnent de la politique une image estimable.»*

JEAN-CLAUDE MARRE.

M. Pons dénonce les « collaborateurs »

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, intervenant vendredi 31 août lors de la clôture de la deuxième université des jeunes du RPR à Nîmes, a vivement critiqué, sans citer de noms, ceux qui, dans l'opposition, *«profitent d'une tribune donnée ici ou là dans les colonnes des journaux pour faire part de leurs états d'âme»*. Ils *«collaborent avec l'ennemi»* ou emploient *«le langage du défaitisme»*, a-t-il estimé au moment où *«le pouvoir est à bout de souffle»* et que *«le moindre mot prononcé d'une manière imprudente lui apporte une bouffée d'oxygène»*.

Le secrétaire général du RPR n'a pas écarté l'éventualité que des sanctions puissent être prises au sein de son parti : *«Si nous avons été sourds à ce genre de propos,* a déclaré M. Pons, *désormais, comme me l'a confirmé Jacque Chirac, nous serons très vigilants.»* La décrispation est un *«piège grossier (...) soutenu par une propagande intensive et habilement diffusée»*, a affirmé M. Pons, ajoutant qu'il n'a lui-même jamais été *«crispé»*.

Commentant les dispositions annoncées par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, le secrétaire général du RPR a déclaré : *«Le pouvoir a reculé, c'est évident. Il faut attendre pour juger.»*

France

Le premier ministre a complété la composition de son cabinet

M. Laurent Fabius a complété la composition de son cabinet. Par arrêté paru au *Journal officiel* du 31 août onze conseillers techniques et un chef de secrétariat particulier viennent s'ajouter aux cinq conseillers auprès du premier ministre dont la nomination (*le Monde* du 8 août) était intervenue au début du mois d'août : MM. Christian Becle (éducation, jeunesse, sports) ; François Gros (recherche) ; Bernard Pécheur (questions sociales, travail et emploi, formation professionnelle, droits de la femme, politique salariale, rapatriés) ; Mme Hélène Ploix (questions économiques et financières) et M. Claude Silberzahn (intérieur et décentralisation, DOM-TOM, risques majeurs). Placé sous l'autorité de M. Louis Schweitzer, son directeur, ce cabinet comprend vingt membres. C'est Mme Solange Semeteys qui assumera la charge de diriger le secrétariat particulier du premier ministre, dont le chef de cabinet sera M. Thierry Lajoie, qui occupait déjà ces fonctions auprès de M. Fabius au ministère de l'industrie. M. Fabius conserve à ses côtés le chef du cabinet militaire de M. Pierre Mauroy, le général de brigade Jacques-Julien de Zélicourt.

La liste des onze conseillers techniques est la suivante :

● **M. JEAN-PASCAL BEAUFRET** (Plan, économie et finances, économie sociale)

[Agé de trente-trois ans, ancien élève de l'ENA, M. Jean-Pascal Beaufret, inspecteur des finances, a été chargé de mission à la direction du Trésor et secrétaire général adjoint du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) avant d'être appelé par M. Fabius, comme conseiller technique, au ministère de l'industrie en 1983. Il a été candidat aux élections municipales sur la liste d'union de la gauche à Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique) en 1983.]

● **M. DANIEL BERNARD** (Affaires internationales)

[Agé de quarante-deux ans, ancien élève de l'ENA, M. Daniel Bernard, conseiller des affaires étrangères, a d'abord été premier secrétaire à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes, puis conseiller technique au cabinet de M. Claude Cheysson, ministre des relation extérieures, avant de devenir, en janvier 1984, délégué aux affaires internationales au ministère de l'industrie et de la recherche, dans le cabinet de M. Fabius.]

● **M. JEAN-MICHEL BICHAT** (Relations avec le Parlement)

[Agé de trente-sept ans, ancien assistant de M. François Mitterrand au secrétariat du PS de 1972 à 1976, M. Jean-Marcel Bichat est membre du comité directeur du Parti socialiste depuis 1981. Il a déjà été chargé des relations avec le Parlement au cabinet de M. Fabius, au ministère du budget de 1981 à 1983 et avait suivi son « patron » au ministère de l'industrie comme conseiller technique.]

● **M. JACQUES-NICOLAS BIOT** (Industrie, technologie, techniques de la communication).

[Agé de trente-deux ans, polytechnicien, M. Jacques-Nicolas Biot, ingénieur des mines, a été responsable du service du développement régional à la direction générale de l'industrie, puis chef du service d'analyses industrielles du ministère de l'industrie et de la recherche, jusqu'en 1983. Il a été alors nommé conseiller technique au cabinet de M. Edmond Hervé, ministre délégué à l'énergie, avnt de devenir conseiller technique de M. Fabius au ministère de l'industrie.]

● **M. FRANÇOIS BLANCHARD** (Aménagement du territoire, urbanisme, logement, transports, environnement)

[Agé de trente-cinq ans, polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, M. François Blanchard a été successivement chargé de mission à la direction de la construction au ministère de l'environnement et du cadre de vie (1976-1981), responsable des financements internationaux des projets industriels à la Banque Indosuez jusqu'en 1983. Il a été appelé alors comme conseiller technique au cabinet de M. Fabius au ministère de l'industrie et de la recherche.]

● **JEAN-DOMINIQUE COMOLLI** (Budget).

[Agé de trente-six ans, M. Jean-Dominique Comolli a été affecté au ministère de l'Economie et des Finances à sa sortie de l'ENA en 1977. Il a effectué ensuite sa mobilité au contrôle d'Etat, avant d'être appelé en 1984 comme chargé de mission au cabinet de M. Pierre Mauroy à l'Hôtel Matignon.]

● **M. BERNARD FAIVRE D'ARCIER** (Culture).

[Agé de trente-neuf ans, diplômé de HEC, administrateur civil, M. Bernard Faivre d'Arcier a été affecté au secrétariat d'Etat à la culture à sa sortie de l'ENA en 1972. Il a été notamment chef de division des interventions culturelles à la direction du théâtre, des maisons de la culture et des lettres (1972-1977), puis chargé de mission et délégué auprès du directeur général (pour la coordination et l'action extérieure) à l'Institut national de l'audiovisuel jusqu'en 1979. Nommé à cette date directeur du Festival d'Avignon, il a démissionné de ses fonctions en juin dernier.]

● **M. JEAN-GABRIEL FREDET** (Relations avec la presse).

[Agé de quarante et un ans, docteur en droit, M. Jean-Gabriel Fredet a été notamment journaliste aux *Échos* (1973), avant de rejoindre *le Matin de Paris* dès sa création en 1977. Chef du service économique (1979) puis rédacteur en chef adjoint de ce quotidien (1982), il est le coauteur, avec M. Denis Pingaud, d'un ouvrage publié en 1982, *les Patrons face à la gauche.*]

● **M. LOUIS JOINET** (Justice).

[Agé de cinquante ans, magistrat affecté en 1966 à l'administration centrale du ministère de la justice, ancien secrétaire général (1968) puis président (1970-1972) du Syndicat de la magistrature, M. Louis Joinet fut directeur de la réglementation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés de 1978 à 1981. Il a été appelé alors comme conseiller technique au cabinet de M. Pierre Mauroy à l'Hôtel Matignon.]

● **M. YVES LYON-CAEN** (Agriculture, commerce, artisanat, tourisme).

[Agé de trente-quatre ans, M. Yves Lyon-Caen, administrateur civil, est entré en 1975 à la direction du budget, à sa sortie de l'ENA. Il a été par la suite directeur administratif et financier de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (1980) avant d'être appelé comme chargé de mission (1982) puis conseiller technique (1983) au cabinet de M. Pierre Mauroy à l'Hôtel Matignon.]

● **M. DENIS VERRET** (Relations économiques internationales).

[Agé de trente-quatre ans, administrateur civil affecté au ministère de l'équipement à sa sortie de l'ENA en 1976, M. Denis Verret devait être notamment chef de la division de la pédagogie et du conseil architectural à la direction de l'architecture (1978-1981), puis conseiller commercial à Washington jusqu'en mars 1983. Il a été appelé alors comme conseiller technique au cabinet de M. Fabius au ministère de l'industrie et de la recherche.]

Émotion en Nouvelle-Calédonie

DEUX DIRIGEANTS INDÉPENDANTISTES SE SONT RENDUS EN LIBYE

Le vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (exécutif local), vice-président de l'Union calédonienne, (UC, principale formation indépendantiste du territoire) M. Jean-Marie Tjibaou, a confirmé, jeudi 30 août, le récent voyage en Libye de deux représentants du Front indépendantiste, MM. Eloi Machoro, secrétaire général de l'UC, et Yann Céléne Uregei, leader du Front uni de libération kanak (FULK) chargé des relations extérieures de la coalition indépendantiste.

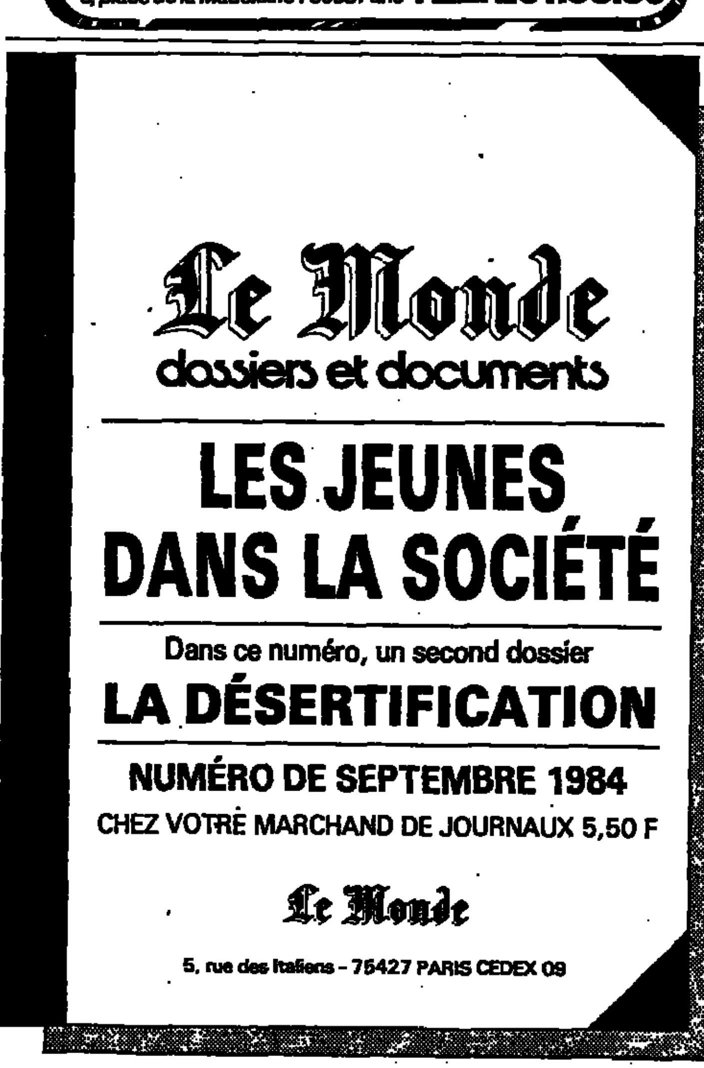
M. Tjibaou a précisé que les deux émissaires avaient *« défendu leurs thèses »* à Tripoli et que les résultats de cette visite, qui a duré une dizaine de jours, avaient été *« intéressants »*.

Cette mise au point répond à l'émotion suscitée en Nouvelle-Calédonie par les rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours sur ce déplacement à propos duquel les dirigeants du Front indépendantiste s'étaient montrés jusque-là extrêmement discrets. Le colonel Kadhafi, indique-t-on à Nouméa, aurait proposé à ses hôtes de lancer depuis son pays *« une lutte pour libérer les colonies françaises »* de Nouvelle-Calédonie, de la Réunion, des Antilles et de la Guyane. Les deux émissaires du Front indépendantiste doivent expliquer leur démarche lundi 3 septembre, au cours d'une conférence de presse. Le haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Roynette, a qualifié leur déplacement à Tripoli de *« surprenante pantalonnade ou consternante provocation, selon que l'on est,* a-t-il dit à l'AFP, *de bonne ou de mauvaise humeur. On ne s'y prendrait pas autrement pour porter préjudice à la cause indépendantiste »*.

M. Tjibaou avait provoqué une émotion analogue quand il s'était rendu, en avril 1983, à Alger pour se prévaloir ensuite du *« soutien moral »* du FLN algérien à la cause indépendantiste canaque.

A. R.





Société

A BORD DE LA NAVETTE DISCOVERY

Grandes réussites et petits incidents

Un peu plus de vingt-quatre heures après son envol, la navette spatiale américaine Discovery a largué, avec succès, un deuxième satellite de télécommunications : à 15 h 16 (heure française), Syncom-4 est sorti de la soute de Discovery. Le satellite SBS-4, lancé la veille, ayant atteint son orbite de transfert géostationnaire (*le Monde* du 1er septembre), il ne reste plus à l'équipage de la navette qu'à mettre sur orbite — ce qui devait être fait samedi — le satellite Telstar-3B pour réussir un beau triplé.

Premier satellite spécialement conçu pour être largué par la navette, le Syncom-4 est équipé d'un système de largage et de propulsion original. Son éjection de la soute se fait en effet au moyen d'un ressort qui lui imprime un mouvement de rotation de deux tours par minute analogue à celui d'un « frisbee », ce jouet en forme de disque que se lancent les enfants.

Huit minutes après son largage, Syncom-4 a déployé ses antennes et, quarante-cinq minutes plus tard, son moteur de périgée s'est allumé, rehaussant, une première fois, l'orbite du satellite à 15 272 kilomètres d'altitude. Deux petits moteurs devaient ensuite, par étapes successives, amener cette masse de près de 8 tonnes sur son orbite géostationnaire définitive à 36 000 kilomètres d'altitude, en position apparemment fixe au-dessus de l'équateur.

Syncom-4 est le premier d'une série de cinq satellites construits par la firme américaine Hughes Aircraft. Ces satellites seront loués, pour près de 16,75 millions de dollars chacun, par le Pentagone, qui les utilisera pour communiquer avec ses différentes unités.

Pendant que se déroulaient les opérations de largage du satellite, Charles Walker, le premier passager payant de la NASA — la firme américaine McDonnell Douglas qui l'emploie a versé 80 000 dollars pour faire de lui un astronaute — s'est mis au travail. Il a été envoyé dans l'espace pour fabriquer des échantillons d'une substance pharmaceutique à l'aide d'un appareil d'électrophorèse, technique utilisant un champ électrique pour séparer des cellules biologiques en suspension dans un fluide. Cette séparation, très délicate à réaliser sur terre à cause de la gravité, devrait bénéficier des conditions de quasi-apesanteur qui règnent dans la navette.

Les firmes McDonnell Douglas et Ortho Pharmaceutical (une filiale de Johnson and Johnson) espèrent ainsi pouvoir produire à moindre coût une hormone dont la nature exacte est tenue secrète — concurrence commerciale oblige — et qu'elles comptent mettre sur le marché à la fin de la décennie. Encore faudrait-il que Charles Walker puisse surmonter les difficultés techniques qu'il rencontre actuellement avec son appareil, arrêté et remis en marche à plusieurs reprises, sans succès.

Les cinq autres membres de l'équipage connaissent eux aussi quelques petits problèmes : le film d'une caméra de bord s'est emmêlé, une caméra de télévision ne fonctionne pas comme prévu et une antenne de transmission « crachote » et semble taper contre la navette. Mais il ne s'agit que d'incidents mineurs.

E.G.

● *La construction du satellite européen ERS-1.* — Les Pays-Bas contribueront, à hauteur de 80 millions de florins (environ 215 millions de francs) à la construction et à l'exploitation du futur satellite ERS-1 de l'Agence spatiale européenne (ESA), a annoncé, vendredi 31 août, le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers. Le satellite ERS-1, destiné à la surveillance océanique, devrait être lancé en 1989.

Le mauvais temps a interrompu le repêchage des conteneurs du « Mont-Louis »

Les opérations de repêchage de la cargaison du cargo *Mont-Louis*, coulé il y a une semaine au large d'Ostende, ont dû être interrompues, vendredi 31 août dans l'après-midi, à cause du mauvais temps. Autour de l'épave s'affairent une demi-douzaine d'embarcations. Un bateau de service qui peine dans la houle lance inlassablement deux jets de détergents pour traiter la nappe de mazout s'échappant encore de l'arrière du *Mont-Louis*. Ce sont les orifices de ventilation des citernes qui laissent filtrer le combustible. Dix ont été bouchés par les plongeurs mais dix autres restent à obturer.

Cependant, les hommes en combinaison de caoutchouc noir semblent avoir renoncé à pomper le mazout en priorité comme on l'avait annoncé. Dès vendredi matin, profitant d'un temps clément et de la marée basse qui découvre l'épave, ils ont commencé à percer des trous au chalumeau dans la coque. D'abord plusieurs petits orifices par lesquels l'air emprisonné dans les cales a pu s'échapper.

Quatre techniciens du Commissariat français à l'énergie atomique ont fait des prélèvements d'eau à l'intérieur du navire. Certains échantillons ont été transférés sur le *Belgica*, le navire océanique belge qui surveille constamment les opérations. Résultat : pas de pollution radio-active et un taux de fluor supérieur à la normale mais qui n'est pas assez élevé pour gêner les plongeurs.

Ceux-ci ont alors commencé la deuxième phase de leur travail. Ils ont réussi à découper des volets de 70 centimètres de côté dans la coque avant que les vagues et la marée ne les chassent. Mais il leur faudra pratiquer des brèches de plusieurs mètres pour extraire les fûts. On commencera par les cylindres vides qui flottent dans la cale et heurtent les conteneurs dangereux qui eux, sont arrimés, semble-t-il.

Si les vagues ne dépassent pas deux mètres...

La récupération des trente fûts pleins et des vingt-deux fûts vides dans l'épave du *Mont-Louis* ne devrait pas être trop difficile. Le cargo, en effet, a coulé par 14 mètres de fond. Couché sur le côté, il découvre un peu à marée basse. Les plongeurs auront donc à travailler, pour l'essentiel, à une profondeur inférieure à 10 mètres. Jusqu'à 10 mètres, les plongeurs peuvent travailler plusieurs heures, remonter et redescendre sans être obligés de respecter de longs paliers de décompression. En outre, ils respirent de l'air « normal ». Les opérations ne nécessiteront donc pas un bateau spécial équipé de caissons et de cloches où les hommes vivent en permanence à la pression régnant sur les fonds où ils doivent travailler. Rappelons que, sous l'eau, la pression augmente environ de 1 bar (1) tous les 10 mètres.

La première tâche consistera probablement à découper soit sur le pont (vertical) soit sur le côté (horizontal) du cargo une ouverture par laquelle les fûts pourront être sortis. L'ouverture devrait être faite, sans trop de difficulté, au chalumeau oxycoupeur. Cet appareil fonctionne avec de l'oxygène et un combustible, qui, en général, est du propane, pour les travaux sous-marins, bien que l'acétylène, utilisé sur la terre ferme, puisse aussi être employé sous l'eau à des profondeurs n'excédant pas 10 mètres. Au centre de la flamme passe de l'oxygène pur. Grâce à la chaleur de la combustion propane-oxygène ou acétylène-oxygène, l'oxygène pur se combine au fer (qui constitue 90 % de l'acier) en donnant des oxydes de fer liquides. La température de la flamme est de 2 900 Co (l'acier fond vers 1 500 Co). Cette température élevée est nécessaire compte tenu de la déperdition calorifique très rapide et bien que la tête du chalumeau soit protégée par une petite cloche isolant la flamme de la mer et dans laquelle l'eau est vaporisée.

On pourrait aussi utiliser une lance thermique. Cet engin, se compose d'un tube bourré de tiges de fer. L'extrémité du tube est portée au rouge par un chalumeau. Celui-ci est alors éteint et on lance dans le tube un jet d'oxygène pur sous pression qui, par combustion avec le fer, donne des oxydes de fer liquides.

En finir avant l'équinoxe

Une fois le trou fait dans la coque du *Mont-Louis*, il faudra ancrer, tout contre l'épave, le ponton-grue. Les fûts pleins pèsent 12,5 tonnes (dont 2,35 tonnes de ferraille). Avec les à-coups dus aux aléas et à la dynamique de la mer, on aura besoin d'une grue capable de soulever 50 tonnes.

Par l'ouverture ménagée dans l'épave, les plongeurs feront passer des élingues (des câbles d'acier) qui enserreront un fût. Les élingues seront ensuite accrochées aux crocs de la grue qui remontera le fût.

Si tout va bien, il sera possible de remonter sept ou huit fûts par jour. Mais, pour que le travail s'effectue normalement, il ne faut pas que les vagues dépassent 1,50 à 2 mètres. Les plongeurs s'efforceront d'en terminer avant l'équinoxe (21 septembre), qui est souvent marqué par des tempêtes.

Une fois les fûts repêchés, il faudra s'occuper de l'épave proprement dite, qui représente, dans cette faible profondeur d'eau, un danger très sérieux pour la navigation. Il est probable que le *Mont-Louis* sera découpé, aussi au chalumeau, en morceaux. Eventrée comme elle l'a été lors de l'abordage, il est peu probable, en effet, que l'épave puisse être renflouée. Un renflouement suppose que le ou les trous de la coque soient bouchés pour que l'on puisse remplir celle-ci d'air comprimé ou de mousse syntactique qui chassent l'eau. Air ou mousse syntactique solidifiée ont une très faible densité et redonnent à la coque une flottabilité positive. Mais encore faut-il que la coque ait été rendue étanche au préalable. L'étanchéité est très difficile à obtenir lorsque le ou les trous de la coque sont trop importants.

YVONNE REBEYROL.

(1) Un bar égale, approximativement, la pression atmosphérique normale, soit 1 kilogramme par centimètre carré.

En bref

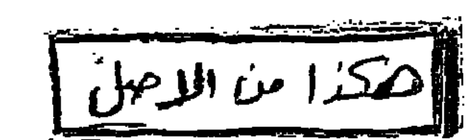
Neuf nationalistes corses transférés dans les prisons de Lyon

Les neuf membres de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse), inculpés et emprisonnés pour avoir participé au double assassinat, le 7 juin, à l'intérieur de la prison d'Ajaccio, de Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, impliqués dans la disparition de Guy Orsoni, ont été trransférés, jeudi 30 août, à Lyon. Les neuf hommes, qui étaient incarcérés à la prison des Baumettes à Marseille ou à Fleury-Mérogis, ont été répartis dans les prisons lyonnaises de Saint-Paul, Saint-Joseph et Montluc. Ils devraient être prochainement entendus par M. Jacques Pin, premier juge d'instruction à Lyon, qui a été chargé du dossier.

Le juge d'instruction d'Ajaccio, Mme Françoise Knittel, avait été dessaisi, le 21 août, de ce dossier pour « *cause de sûreté publique* » par la Cour de cassation afin d'éviter les troubles qu'auraient pu susciter l'instruction et le jugement de cette affaire en Corse (*le Monde* du 23 août).

L'Hôtel du Nord ne sera plus qu'un décor

L'Hôtel du Nord, dont la modeste façade donne sur le canal Saint-Martin, à Paris, et qui fut immortalisé par le film de Marcel Carné, est menacé de disparition. Un promoteur vient d'obtenir un permis de construire pour édifier à son emplacement neuf logements et un commerce. Seule la façade et la toiture du célèbre garni seraient conservés. Mais le constructeur doit aussi obtenir un permis de démolir. La préfecture de Paris et l'architecte des bâtiments de France ont donné leur feu vert, mais la Ville de Paris a refusé. L'Hôtel du Nord, situé 102, quai de Jemmapes dans le 10e arrondissement, est actuellement occupé par une quarantaine de travailleurs maghrébins avec leurs familles. Il faudra au préalable reloger ces locataires. En outre un comité de défense présidé par Marcel Carné lui-même vient de se constituer.



ATHLÉTISME

Vigneron (5,91 m) tend la perche à Bubka (5,94 m)

La réunion d'athlétisme de Rome a été dominée, vendredi 31 août, par un duel au sommet entre le Soviétique Sergei Bubka, recordman du monde, et le Français Thierry Vigneron, dans les concours de saut à la perche. Le Français qui, un an plus tôt, sur ce même sautoir, avait porté le record du monde à 5,83 m, avait commencé le concours à 5,50 m avant de passer ensuite, à ses deuxièmes essais, 5,60 m, 5,70 m et 5,84 m. Le Soviétique avait commencé à 5,60 m, puis avait échoué à son premier essai à 5,81 m. Il gardait alors ses deux autres essais pour 5,84 m qu'il franchissait à la première tentative.

Les deux perchistes s'attaquaient alors au record du monde (5,90 m) en demandant 5,91 m. Il était près de minuit alors que le concours avait débuté à 18 h 30, mais les cinquante mille spectateurs garnissaient encore les gradins du stade olympique. Les deux hommes échouaient à leur premier essai mais Vigneron passait à sa deuxième tentative. Bubka tentait un coup de poker en gardant ses deux derniers essais pour 5,94 m, qu'il franchissait à sa première tentative, reprenant le record du monde que Vigneron lui avait ravi quelques minutes avant. Ce dernier qui avait fait l'impasse à 5,94 m demandait 5,97 m, mais échouait trois fois, tout comme Bubka ensuite à 6 m.

Dans cette course aux 6 m, Vigneron retrouvera, mardi 4 septembre au stade Jean-Bouin à Paris, Pierre Quinon, le champion olympique et le Soviétique Volkov, vice-champion olympique à Moscou.

Le rêve raisonnable des Marcheurs de la vie

Les Marcheurs de la vie ont parcouru deux mille kilomètres depuis le 6 août, date anniversaire de l'explosion de la première bombe atomique à Hiroshima. Partis de cinq points différents, ils se retrouvent ce samedi 1er septembre à Paris, aux Invalides, et ont demandé à être reçus à l'Elysée. Ils veulent dénoncer la course aux armements et attirer l'attention sur le sous-développement du tiers-monde.

Cinq orteils, une plante et un talon : le pied. Une obsession pour les Marcheurs de la vie venus du Sud-Ouest. Les leurs sont boursouflés, rouges, couverts d'ampoules. Les marcheurs n'ont pas ménagé « leurs montures » pour dialoguer avec les populations locales sur les problèmes de l'armement et de la pauvreté du tiers-monde. Bilan de la marche : des ampoules et des tendinites ou mission accomplie ?

Jeudi 30 août, le groupe s'arrête à Saint-Sulpice-de-Favières, petit village de l'Essonne pour se reposer. Jean-Claude, chaussé de sandales, arrive essoufflé sur le lieu de pique-nique. *« Aujourd'hui, nous sommes trente : mais il y a quelques jours nous étions soixante-dix. »* Ce jeune étudiant fraîchement diplômé en génie mécanique affirme avoir vécu une expérience *« enrichissante »*. Il affiche une barbe châtain, des yeux clairs et des idées résolument non-violentes. *« Dans le Sud, à Montauban, je fais partie du MAN* (Mouvement pour une alternative non-violente). *Quand j'ai entendu parler de la marche, j'ai tout de suite voulu y participer. Le contact avec les gens a été excellent. »* Dans cette entreprise, les différentes catégories sociales vont, pour une fois, au même pas. Assistant social, ouvriers agricoles, kinésithérapeute, professeur, voyagent de concert. *« Les relations sont bonnes,* explique Jean-Claude. *Nous avons décidé de vivre ensemble une expérience non-violente. »*

Ainsi les marcheurs pratiquent-ils le style *« mon cœur mis à nu ». « Dès que nous avons un grief à exprimer, nous n'hésitons pas à en faire part et nous en discutons ensemble »*, explique Jean-Claude.

Anne, jeune aide-soignante de vingt-cinq ans, se montre d'une nature obstinée ou motivée selon les avis : *« J'ai fait partie d'une première marche qui partait de Bordeaux*, dit-elle en se cachant derrière ses boucles brunes. *Elle s'est arrêtée faute de marcheurs et j'ai rejoint celle-là. »* Elle apprécie surtout, dit-elle, l'effort qui est fait pour rencontrer les gens. Des réunions le soir sont organisées avec projections de films sur Hiroshima et sur la pauvreté dans le tiers-monde. Elle sont suivies de l'inévitable, mais au dire de certains nécessaire, débat.

L'inévitable débat

Pour Pierre, un des pionniers, le succès est indubitable : *« Nous avons vraiment touché les gens,* affirme-t-il nettement. *Nous avons surtout touché leur cœur, et c'est le plus important. Je suis persuadé que, discutant avec nous, ils ont pris conscience des problèmes qui nous occupent. »*

Entre la salade et les flocons de riz froid aux aubergines, il explique que tous se reconnaissent et se veulent idéalistes. *« Mais*, précise Pierre, *nous sommes réalistes dans nos demandes. Nous savons bien que dans la situation actuelle, le gouvernement ne peut pas désarmer. Il aurait toute l'opinion publique contre lui. Nous voudrions juste qu'il arrête ses expériences pour rechercher des armes nouvelles comme celle qui se poursuivent à Mururoa. »*

Décidés à se limiter dans leurs rêves, pour l'instant, les marcheurs n'aspirent qu'à l'Elysée. La consécration, ce serait d'être reçus par M. François Mitterrand. *« Ce serait la meilleure action que le gouvernement pourrait faire pour nous. Accueillir une délégation serait nous accorder de l'importance. »* Comment ne pas penser à la Marche pour l'égalité et contre le racisme qui avait mené Toufik et ses amis rue du Faubourg-Saint-Honoré ?

En prévision de cette rencontre éventuelle avec le chef de l'Etat, les Marcheurs de la vie sont tous assis en cercle pour réfléchir à l'élection de leurs délégués. Un peu étrangères au débat, quatre personnes venues de Chartres pour participer à la marche le temps d'une journée. Elles *« ont l'impression de faire quelque chose »*, malgré la courte durée de leur *« engagement »*.

BEATRIX GRÉGOIRE.

FOOTBALL

Cinquième victoire consécutive des Girondins de Bordeaux

Les Girondins de Bordeaux n'ont *pas raté l'occasion*, avec la visite de nantes, vendredi 31 août, pour la cinquième journée du championnat de France de football, de remporter leur cinquième victoire et de distancer, un peu plus, leurs principaux rivaux pour le titre.

Parmi ces derniers, seuls les Auxerrois se sont, en effet, imposés. Rien ne va plus, en revanche, pour le Paris-SG, qui court toujours après sa première victoire.

LES RÉSULTATS

*Bordeaux b. Nantes	2-1
*Auxerre b. Nancy	1-0
*Paris-SG et Brest	1-1
*Rouen b. Strasbourg	1-0
*Lens et Monaco	2-2
*Sochaux b. Laval	2-0
*Bastia b. Toulon	3-2
RC-Paris b. *Marseille	2-0
*Metz b. Toulouse	2-1
*Tours b. Lille	2-0

Classement. – 1. Bordeaux, 10 pts ; 2. Auxerre, 8 ; 3. Bastia, 7 ; 4. *Nantes, Brest, Lens et RC-Paris*, 6 ; 8. Monaco, Sochaux, Strasbourg, Nancy et Laval, 5 ; 13. Tours, Marseille et Metz, 4 ; 16. Toulouse, Rouen, Toulon et Lille, 3 ; 20. Paris-SG, 2.

Deuxième division
(Quatrième journée)

Groupe B

*Montpellier b. Valence	6-2
*Limoges b. *Saint-Etienne	1-0

● *Championnats du monde de cyclisme sur piste.* – Les trois derniers titres ont été gagnés, vendredi 31 août, à Barcelone, par le Japonais Koichi Nakano (vitesse professionnelle), le Danois Hans-Henrick Oersted (poursuite professionnelle) et l'Allemand de l'Ouest Horst Schutz (demi-fond professionnel). Le Français Yave Cahard a remporté la médaille de bronze dans l'épreuve de vitesse.

Vendredi noir à Flushing Meadow

A la veille des Internationaux des Etats-Unis, John McEnroe, qui venait d'être élu au bureau de l'Association des tennismen professionnels (ATP), a avoué quelques inquiétudes pour l'avenir du tennis. Le champion du monde craignait, notamment, que le public ne finisse par se lasser de la domination des épreuves du grand prix par les quatre premiers mondiaux, à savoir Connors, Lendl, Wilander et lui-même. A son avis, il n'y a pas dans les générations actuelles un joueur capable de briser ce carré de fer du tennis du début des années 80. Seul Yannick Noah aurait pu le faire s'il s'était vraiment résolu à s'employer à fond dans le jeu.

De notre envoyé spécial

New-York. – A voir la tournure des événements à Flushing Meadow, vendredi 31 août, il semblait que le dernier champion de Wimbledon avait fait preuve de lucidité. On a, en effet, assisté à un véritable vendredi noir pour tous ceux qui sont considérés, à tort ou à raison, comme les espoirs des courts.

L'Espagnol Aguilera, qui est arrivé à la douzième place du classement mondial après deux victoires en tournoi au début de la saison, a été battu en trois manches par un Américain issu des qualifications, Robert Green, âgé de vingt-trois ans. Le Noir Kelvin Belcher qui a le même âge et qui passe pour le successeur d'Arthur Ashe, a été éliminé par le « vieux » Sandy Mayer, trente-deux ans. Le frère de ce dernier, Gene, a, pour sa part, battu, à force d'amorties, le demi-finaliste de l'an passé Jimmy Arias, vingt ans, qui s'était hissé à la sixième place du classement mondial, grâce à quatre victoires en 1983, mais qui est, depuis lors, en panne de coup droit.

Le champion en titre, Jimmy Connors, qui va fêter son trente-deuxième anniversaire dans quelques jours, a confirmé qu'il avait une forme de jeune homme. En trois sets secs, il a éliminé son vieux rival, Brian Gottfried, qu'en la circonstance il affrontait pour la vingt-troisième fois, et battait pour la dix-neuvième fois depuis qu'ils s'étaient *rencontrés en finale du championnat* américain des moins de seize ans en 1968.

Leconte retrouve Connors

Le directeur technique de la Fédération française de tennis, Jean-Paul Loth, a évalué à 50/50 les chances de Henri Leconte, vingt et un ans, contre « Jimbo » au troisième tour. Mais il faudrait que le numéro deux français soit beaucoup plus *régulier que face au modeste* Australien Doohan, vingt-deux ans, pour prétendre passer en seconde semaine. Lors de leur dernière rencontre à Memphis, Leconte avait eu un malaise sur le court avant de s'incliner 7-5 au troisième set. Y a-t-il un espoir sur le court ?

Comme s'il voulait prouver lui-même qu'il n'y a pas de réponse positive à cette question, McEnroe a proprement exécuté, vendredi en nocturne, le meilleur espoir suédois (6-3, 6-0, 6-1). Celui-ci était pour*tant le champion du monde junior en* titre, Stefan Edberg, dix-huit ans. Ce Viking, qui déploie un jeu d'attaque contrairement à la plupart de ses compatriotes, avait réalisé, l'an passé, le grand chelem dans sa caté*gorie d'âge. A priori*, il paraissait le mieux armé pour mettre en danger le champion du monde, même si on ne pouvait pas attendre sérieusement qu'il le domine. Edberg a pu être gêné par les conditions très particulières du match en nocturne et par le vent tourbillonnant qui soufflait sur le central de Flushing Meadow. Mais il commit tellement de « toiles » sur des coups sans apparentes difficultés et il concéda tellement de *break* sur des doubles fautes qu'on pouvait se demander sérieusement s'il arrivera jamais à s'imposer en senior dans un tournoi du grand chelem. Au même âge, Borg et Connors n'étaient pas aussi inconsistants face aux meilleurs joueurs de la génération précédente. Un élément a néanmoins plaidé à la décharge d'Edberg : McEnroe a sorti le grand jeu, faisant, en tout et pour tout, en une heure et quart, une seule faute directe face à cet adversaire contre lequel il avait été prévenu par une précédente rencontre au début de l'année à Richmond.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du jeudi 31 août

SIMPLE MESSIEURS
(Deuxième tour)

Moir (Af. S) bat Curren (Af. S) par forfait ; Lloyd (G-B) bat Pimek (Tch.), 6-2, 6-1, 6-2 ; Perkiss (Isr.) bat Giammalva (E-U), 6-4, 6-2, 6-4 ; Gene Mayer (E-U) bat Arias (E-U, nº 6), 6-4, 6-2, 6-3 ; Leconte (Fra.) bat Doohan (Aus.), 7-5, 6-4, 7-5 ; Green (E-U) bat Aguilera (Esp., nº 11), 6-4, 7-6 (7-3), 6-3 ; Gullikson (E-U) bat Gonzalez (Par.), 6-4, 6-2, 7-5 ; Smid (Tch., nº 13) bat McNamee (Aus.), 7-6 (7-5), 6-3, 6-4 ; Vilas (Arg.) bat Colombo (Ita.), 6-3, 6-1, 7-5 ; Fitzgerald (Aus.) bat Doyle (E-U), 6-7 (1-7), 5-7, 6-3, 6-3, 7-5 ; McEnroe (E-U, nº 1) bat Edberg (Suè.), 6-2, 6-0, 6-0 ; Kriek (EU, nº 7), bat Taroczy (Hon.), 4-6, 7-6 (13-11), 6-2, 6-2 ; Connors (E-U, nº 3) bat Gottfried (E-U), 6-3, 6-3, 6-2 ; Sundstroem (Suè., nº 9), bat Brown (EU), 6-1, 6-1, 6-0 ; Nystroem (Suè., nº 16) bat Krishnan (Ind.), 7-5, 6-3, 7-6 (7-2) ; Sandy Mayer (E-U) bat Belcher (E-U), 6-3, 7-6 (7-3), 6-3.

SIMPLE DAMES
Deuxième tour)

P. Shriver (E-U, nº 4) bat White (E-U), 6-3, 6-2 ; H. Sukova (Tch.) bat K. Jordan (E-U, nº 5), 6-3, 6-3 ; G. Sabatini (Arg.) bat K. Shaffer (E-U), 6-4, 6-1 ; C. Lindquist (Suè.) bat C. Tanvier (Fra.), 7-5, 6-4 ; Y. Vermaak (Af. S) bat R. Vys (AF. S.), 7-6 (10-8), 6-3 ; B. Mould (Af. S) bat G. Fernandez (P-R), 7-6 (7-1), 6-4 ; B. Potter (E-U, nº 15) bat S. Collins (E-U), 6-3, 7-6 (7-4) ; J. Mundel (Af. S) bat N. Herreman (Fra.), 7-6 (7-1), 6-2 ; V. Ruzici (Rou.) bat J. Golder (E-U), 1-6, 6-2, 6-4 ; P. Fendick (E-U) bat M.-C. Calleja (Fra.), 6-3, 6-3 ; P. Louie (EU) bat Wade (G-B), 6-2, 2-6, 6-3 ; S. Mascarin (E-U), bat M. Torres (E-U), 6-4, 3-6, 6-2 ; W. Turnbull (Aus., nº 13) bat G. Kim (E-U), 6-4, 3-6, 6-2 ; Z. Garrison (E-U, nº 7) bat R. Reggi (Ita.), 3-6, 6-1, 6-0 ; A. White (E-U) bat E. Inoue (Jap.), 6-3, 4-6, 7-5.

Carnet

Naissances

– Michèle ROSELLINI et Stanley HILTON, ainsi que Nora, sont heureux d'annoncer la naissance de

Lena,

le 27 août 1984, à Châtenay-Malabry.

38, rue de Turenne, Paris-3e.

– Anne JOUVEN et Paul PHELOUZAT ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Louise,

le 20 août 1984.

Décès

– Aimée Dubos-Chantemesse, Jean-François Dubos, Alice Dubos, M. et Mme Jean-Paul Bardin et leurs enfants, Ainsi que les familles Couturon, Prade, Dubos ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert CHANTEMESSE,
officier de la Légion d'honneur, médaille militaire de 1914-1918,

survenu, le 30 août 1984, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 septembre 1984, à 16 heures, en l'église de la Madeleine, à Paris-8e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Puy (Haute-Loire), dans le caveau de famille, le mardi 4 septembre, à 15 heures.

30, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris.

– Nous apprenons le décès de

M. Achille DAUPHIN-MEUNIER,
créateur de la Faculté libre d'économie et de droit.

[Né le 28 juillet 1908 à Bourg-la-Reine, Achille Dauphin-Meunier était docteur en droit et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales. Il a enseigné comme chargé de cours à l'université de Toulouse avant d'être nommé, en 1941, maître de conférences à l'Ecole libre des sciences politiques. A la même époque, il commence à enseigner à la Faculté libre de droit de Paris.

De 1954 à 1963, il est conseiller du gouvernement royal du Cambodge puis expert auprès de l'UNESCO. En 1968, il crée la Faculté libre d'économie et de droit (FACO), établissement autonome et cogéré, dont il assume la direction pendant plusieurs années.]

– Mme Paul Caylus, sa mère, Geneviève et Olivier Cormouls-Houles, Bernard et Aline Caylus, ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur, Benjamin Caylus, Thomas Cormouls-Houles, ses neveux, Les familles Caylus, Gauguet, Mattei, Violette et Grisoni, ont le profond chagrin de faire part du décès accidentel de

Jean-Michel CAYLUS,

survenu, le 22 août 1984, à Chambéry, à l'âge de trent-huit ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Toulouse, en l'église Saint-Germain, avenue de l'URSS, le mardi 28 août.

27, rue du Commandant-Cazeneuve, 31400 Toulouse.

– Les déportés et internés de la Résistance, Les survivants de Défense de la France, La famille de Lucienne Idoine et Marguerite Croissant ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Lucienne IDOINE.

Les obsèques auront lieu lundi 3 septembre, à 11 heures, à l'église de Locquenin-en-Plouhinec (Morbihan).

Remerciements

– Mme Camille Tauber et ses enfants, M. le docteur Bernard Tauber et sa famille, M. le docteur Jean-Pierre Tauber et sa famille, Jean-Philippe Santucci et Nicole, Michèle Santucci-Bodin et Olivier, Ainsi que toute la famille, Parents et alliés, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. le docteur Salomon Roger TAUBER,

survenu le 18 août 1984,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par leur présence ou leur message de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sentiments émus.

71, route de Narbonne, 31400 Toulouse.

Anniversaires

– Il y a trois ans,

René de LANNOY de BISSY

quittait les siens.

Une pensée particulière est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé en union avec les messes célébrées à son intention à Bissy, Cavalière et Paris.

– Il y a un an, le 1er septembre 1983,

Philippe MITRANI

nous quittait.

Que ses amis se souviennent.

Marie-Christine Mitrani et ses enfants.

Commémorations

– Le trentième jour après sa mort, survenue le 1er août 1984, dans sa quatre-vingt-sixième année, sera commémoré le souvenir de

Szyja Hersh BYDLOWSKI.

On se réunira au cimetière parisien de Bagneux, dimanche 2 septembre, à 10 h 30.

De la part de Perla Bydlowski, née Rozencweig, son épouse, Rodolphe Bydlowski, son fils, Michel, Eric et Sarah Bydlowski, ses petits-enfants, Sa famille, Ses amis.

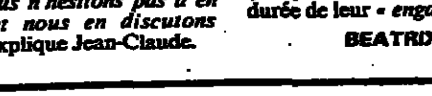
9, rue Mentéra, 75012 Paris.
25, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

Communications diverses

– Le souvenir de Jean BOUDOU. – En 1975, mourait en Algérie l'écrivain *occitan Jean Boudou, originaire de* Crespin, dans le canton de Naucelle, dans l'Aveyron. Depuis, la renommée de son œuvre de poésie et de prose n'a cessé de croître dans les milieux intellectuels occitans français et étrangers. Deux de ses œuvres : *Lo Libre de Catoia* et *La Grava Sul Camin* ont été traduites par Alain Surre-Garcia et éditées par les éditions du Chemin-Vert.

La société Les amis de Jean-Boudou, récemment créée à Naucelle, organise, au cours de l'année 1984-1985, plusieurs manifestations, colloques, veillées... Les amis de Jean-Boudou, mairie de Naucelle, 12800 Naucelle.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.


LA TUNISIE
La Tunisie, en septembre ou octobre, c'est... le Paradis. Le soleil est toujours là et le Jockey Club vous réserve un accueil chaleureux.
2890 F
1 semaine en demi-pension (vin compris) au départ de PARIS
Les Clubs EN TUNISIE
RÉPUBLIQUE TOURS
1, av. de la République, 75011 PARIS
TÉL. : 355.39.30
ou chez votre agent de voyages

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

Le Monde DES PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE
Dans le numéro de septembre
84 pages
LE TGV POSTAL
★
Dossier : la philatélie au secours des rapaces
★
En vente dans les kiosques : 11 F
Nouvelle couverture

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

Culture

LA MOSTRA DE VENISE

La différence

La Mostra de Venise, à mi-parcours, répond à notre attente d'un festival différent, celui qu'on pouvait espérer après les bouleversements des années 70, l'arrêt complet de 1974 à 1978, et la décision de repartir sur de nouvelles bases en 1979 avec l'arrivée du cinéaste Carlo Lizzani à la tête de la manifestation puis, l'an dernier, la relève effectuée par Gian-Luigi Rondi : Venise est un carrefour, un lieu de rencontres, un parcours multiforme.

La caractéristique majeure qui prend toujours des allures de défi est l'absence d'un marché du film, ou le cinéma considéré comme la grande foire du business. Le test, plus que partout ailleurs, c'est le contact avec le public dans la grande salle qui n'a guère changé depuis l'époque du comte Ciano et du docteur Goebbels. Elle garde son élégance, son caractère éminemment fonctionnel, un peu dans la ligne des grandes salles de cinéma des années 30. De partout, la vue est presque parfaite.

Second lieu de rendez-vous : l'Arena, version italienne du drive-in américain, salle de plein air avec écran géant.

Mais la Mostra cinématographique, si elle reste fidèle à ses origines : « exposition du cinéma », n'a plus tout à fait les moyens de ses ambitions. La Biennale de Venise et, derrière elle, le gouvernement italien qui avance l'essentiel des fonds ne pourront longtemps faire l'économie d'installations rénovées.

Gian-Luigi Rondi reprend, par ailleurs, son ancienne idée de créer, à côté des diverses sections cinéma et télévision, ce qu'il avait appelé en 1973, lors de sa première prestation à la tête de la Mostra, *« Venezia Genti »* (Venise les Gens). Patronnée par l'Unesco, Venezia Genti se tient pendant la Mostra, du 3 au 5 septembre, et se veut la branche vénitienne d'un cinéma différent, à dominante ethnographique. Dix films ont été retenus pour 1984, pas tous inédits, documents, légendes, où le tiers-monde occupe une place prépondérante mais non exclusive. Un prix international, dit prix Solidarité, sera attribué par un jury que préside cette année M. Edgar Faure.

LOUIS MARCORELLES.

RENCONTRE

Philippe Dussart, un homme de choix

Philippe Dussart a deux films en compétition à Venise : « les Favoris de la Lune », d'Otar Iosseliani, et « l'Amour à mort », d'Alain Resnais. Dans un festival, il est courant que les uns et les autres « aient » un ou plusieurs films : metteurs en scène, acteurs, mais aussi producteurs, distributeurs, agents d'acteurs et attachés de presse. « Avoir », dans ce sens, est un terme passe-partout qui ne signifie pas tant la possession (à qui appartient le film ?) qu'une participation plus ou moins éloignée à sa fabrication. Philippe Dussart, lui, n'est pas du genre à se vanter : en vingt ans de carrière, il n'a jamais donné qu'une interview, et a tout fait, en vain, pour éviter celle-ci.

« Un producteur en France, *explique Philippe Dussart,* n'est pas plus qu'un directeur de galerie, un intendant. Il fournit les moyens et les canalise. Le cigare et la Rolls n'existent pas. En Amérique, le rôle du producteur est important : c'est lui qui met en place une équipe de création, d'auteurs, de réalisateurs. En France, sa fonction est davantage d'être en contact avec la création, d'établir des rapports plus humains qu'intellectuels. Il doit être le relais entre des créateurs, qui ont besoin de beaucoup de chose (le cinéma coûte cher), et le monde extérieur.

» La loi de 1957 sur la protection des auteurs est telle qu'à partir du moment où un réalisateur a obtenu un feu vert pour une production, il peut entraîner le producteur où il veut. Dans certains cas, cela peut créer des abus, sinon des situations psychologiques mal commodes. Il est entendu qu'il existe deux catégories de réalisateurs : ceux qui font du film à la recherche du best-seller, ils savent qu'il faut vendre un produit et sont très lucides sur les rapports qui doivent exister entre le prix de revient et les recettes ; d'autre part, les « auteurs-auteurs », qui ont une forme d'engagement moral, et respectent un certain nombre de moyens déterminés, ne serait-ce que pour faire un film suivant. Tout le monde ne s'appelle pas Fellini ou Jean Yanne.

» On ne fait pas de films soignés à moins de sept ou huit millions, et ça avoisine plutôt les dix-douze millions. Le financement est la partie la plus fatigante du métier : il faut aller voir les clients potentiels, un peu comme un promoteur immobilier vend son immeuble sur plans. Il ne démarre l'opération que lorsqu'elle est montée à quatre vingt-dix pour cent. Pour les films de Iosseliani et de Resnais, j'ai obtenu une avance sur recette du Centre du cinéma, une aide spéciale du ministère de la culture, et certaines solutions qui relèvent à moitié du mécénat, de la sympathie et de l'espoir sans doute illusoire de retrouver sa mise. Les aides de la télévision sont aussi déterminantes que l'avance sur recettes : le film de Resnais a été coproduit par Antenne 2, celui d'Iosseliani par FR 3. On trouve pour ces auteurs tout un circuit de petits distributeurs indépendants qui fait que le produit est diffusé et atomisé très loin. Après la projection du film de Iosseliani, j'ai eu la visite de distributeurs danois, anglais, américains. Ces gens qui ne veulent pas louper un film de Godard ou de Resnais forment une sorte de mafia. Grâce aux télévisions, ils peuvent rentrer dans leurs fonds.

» Mais le plus grand plaisir de la production, quand on n'est pas un metteur en scène frustré, est ce sentiment d'être un peu le père du film, de se sentir en « communion » avec une création et de se dire qu'on lui permet d'exister. Chaque film est un prototype différent, et c'est un renouvellement permanent du problème, et aussi du plaisir. Depuis 1960, j'ai dû m'occuper de soixante à quatre-vingts films, et il y en a vraiment 80 % dont je suis content, et que je revois avec plaisir.

» Je suis arrivé à la production juste après la guerre. J'avais dix-huit ans en 1944, et, dans cette période mouvante, j'aimais le cinéma, je me suis passionné pour les ciné-clubs. Je suis né de ce mouvement qui s'est organisé en même temps que la critique. Comme j'avais un tempérament plutôt organisateur et gestionnaire, j'ai beaucoup travaillé avec des gens qui faisaient des courts métrages, et progressivement, je suis arrivé au cinéma de long métrage, dans la même charrette que la nouvelle vague. Du bon côté : celui de Godard, Demy, Varda, Resnais, Bresson (je mélange exprès), André Delvaux ; j'ai eu la chance de travailler avec presque tous, à part Truffaut. J'ai fait de la gestion de film, et j'ai abouti au rôle de producteur exécutif, qui est, à la lettre, l'exécutant, le responsable du produit.

» Je lis bien sûr les scénarios, mais je réagis surtout aux personnes. Un scénario doit se lire entre les lignes. Je tiens davantage compte du sentiment de l'homme que j'ai en face de moi, et de l'envie de l'aider à faire son œuvre. »

Propos recueillis par HERVÉ GUIBERT

■ **MORT DE SAWAKO ARIYOSHI. – La romancière japonaise Sawako Ariyoshi a été trouvée morte dans son lit, jeudi 30 août, à Tokyo. Selon ses proches, elle souffrait d'insomnie et avait recours, de plus en plus fréquemment, aux somnifères. Elle était âgée de cinquante-trois ans.**

[Née en 1931, à Wakayama, une ville de l'ouest du Japon, elle avait commencé sa carrière d'écrivain en 1956 et avait atteint la notoriété pour sa description des problèmes de la société japonaise, certains de ses livres s'étaient vendus à plusieurs millions d'exemplaires.

Deux romans de Sawako Ariyoshi avaient été publiés récemment en France chez Stock ; ils traitaient tous deux de la situation des diverses générations de femmes dans le Japon d'aujourd'hui et de leur émancipation : *Kae ou les deux rivales* (1966, traduit en 1981), *les Dames de Kimoto* (1981, trad. 1983).]

REPRISES

« L'ANGE DES MAUDITS » de Fritz Lang

La ballade de Marlène

« Le film fut conçu pour Marlène Dietrich, que j'aimais beaucoup. Je voulais faire un film sur une chanteuse de saloon vieillissante mais toujours désirable et sur un vieux tireur qui commençait à perdre de son habileté. » Ainsi, en 1967, Fritz Lang parlait-il de *Rancho Notorious,* ce western tragique, réalisé en 1951. Dans son livre de souvenirs, récemment paru en France, Marlène Dietrich a fait, elle, une mise au point cinglante : *« Le metteur en scène que j'ai le plus détesté fut Fritz Lang. J'eus la révélation de mes sentiments à son égard lors du tournage de* l'Ange des maudits. *Pour pouvoir travailler avec Fritz Lang, il me fallut refréner toute la haine et la révolte qu'il faisait naître en moi. Si Mel Ferrer n'avait pas été là, je crois que je serais partie au beau milieu du tournage (...). Fritz Lang appartenait à la « confrérie des sadiques. »*

L'atmosphère de fatalité, d'amour, de haine, de vengeance et de mort dans laquelle baigne ce film, viendrait-elle du choc de ces deux tempéraments, exigeants, indomptables ? Si, comme l'affirme aussi Marlène, Fritz Lang méprisait férocement la dévotion qu'elle témoignait à Josef von Sternberg, il ne lui a pas moins donné, là, un de ses plus beaux rôles romantiques. *L'Ange des maudits,* titre français de *Rancho Notorious,* le définit, d'ailleurs, très bien. Fascinante en son âge mûr, sentimentalement vulnérable malgré le pouvoir qu'elle a établi sur une bande de hors-la-loi recueillis dans son ranch, Marlène, en Altar Kean, est un personnage sternbergien. Elle a joué, en somme, contre Lang, en pensant à son Pygmalion. Dans l'étrange retour en arrière racontant la légende d'Altar Kean, chanteuse de saloon, et de sa fortune, elle ressuscite et impose son passé. Reine de bandits, liée passionnément à Frenchy Fairmont, tireur d'élite vieilli comme elle (Mel Ferrer), Marlène assume, avec une intensité bouleversante, le destin qui détruira l'amour et la vie d'Altar après l'arrivée de Vern Haskell (Arthur Kennedy), vengeur de sa fiancée violée et assassinée. En haïssant, ainsi qu'elle le dit, Fritz Lang, elle a, en quelque sorte, vampirisé sa mise en scène. Le Technicolor flamboyant, la ballade utilisée comme élément narratif, la ligne rigoureuse du récit, marquent pourtant l'apport du réalisateur. Mel Ferrer et Arthur Kennedy sont les deux pôles masculins dont le choc amène la tragédie irrémédiable. Mais on comprend mieux l'attrait de ce film superbement insolite lorsqu'on sait que dans leur duel Marlène et Lang ne se sont pas fait de cadeau.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les reprises.

« PLUS FORT QUE LE DIABLE » de John Huston

Jeu des dupes

A l'époque où l'on dissertait ferme sur le thème de l'échec dans ses films, John Huston se lança dans l'adaptation d'un roman de James Helvick, *Beat the Devil,* qu'il prépara en Irlande, tandis que les scénaristes Anthony Veiller et Peter Viertel y travaillaient, ailleurs, chacun de son côté. Huston destinait cette adaptation à son interprète de prédilection, Humphrey Bogart, lequel participait à la production. Mais, finalement, le romancier Truman Capote dut écrire un autre scénario, en Italie où commençait le tournage. Bogart, Capote et Huston étaient grands amateurs de poker et de whisky. D'où, sans doute, cette extravagante parodie, plus ou moins improvisée, de film noir, qui suffoqua les admirateurs du cinéaste. C'était en 1953, et même l'humour d'*African Queen* put paraître guindé, à côté de la perpétuelle dérision, du chahut phénoménal de *Plus fort que le diable.*

Marié à Gina Lollobrigida, Bogart est un aventurier qui, d'un petit port italien, doit mener quatre gangsters, Robert Morley, Peter Lorre, Marco Tulli, Ivor Barnard, à une mine d'uranium en Afrique. Un couple de touristes anglais, Edward Underwood et Jennifer Jones, veut embarquer sur le même rafiot... en réparation. Partiront ? Partiront pas ? Les événements les plus farfelus se succèdent. Presque tous les interprètes sont utilisés à contre-emploi, particulièrement Jennifer Jones, blonde et belle évaporée, qui, au début, ignorant tout de l'activité des gangsters, les juge dangereux *« parce qu'ils n'ont pas regardé* [ses] *jambes ».*

Un feu d'artifice de répliques ahurissantes accompagne les péripéties de cette comédie où tout le monde se dupe hypocritement, allègrement. On a parlé d'humour noir, mais ce n'est pas si sûr. La mise en scène nage en pleine absurdité, comme si Huston en avait eu marre de sa réputation, avait transformé « l'échec » en réussite d'un style à l'emporte-pièce qui, aujourd'hui, nous apparaît très moderne par son dédain des codes narratifs et psychologiques. Bogart flirte avec Jennifer Jones, plus rouée qu'il n'y paraît, les acteurs télescopent leur jeu, l'aventure bascule dans un naufrage, un chef arabe rêve de rencontrer Rita Hayworth. Enfin, allez-y, vous verrez : c'est un plaisir, un bonheur, que ce cinéma-là.

J.S.

★ Voir les reprises.

Communication

LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION

TF 1 consacrée chaîne du football

En direct, les cinq dernières minutes de certains matchs de championnat à partir du 28 septembre

Un important acord de principe sur la retransmission par TF1 de certaines soirées du championnat de France de football, selon la formule du multiplex, vient d'être réalisé entre les dirigeants de la Ligue nationale de football, ceux de la Fédération française et les responsables de la première chaîne.

« Nous n'attendons plus que la confirmation écrite de M. Hervé Bourges, le président de TF1, qui était présent jeudi soir, 30 août, lors de la séance ultime de négociations », a précisé M. Jacques Thébault, directeur de la Ligue. Le montant de la transaction, qui donne pratiquement à TF1 l'exclusivité des retransmissions en direct, totales ou partielles des grandes rencontres de football, serait de l'ordre de 10 millions de francs.

En ce qui concerne le championnat de France, comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 23 juin), c'est la formule de multiplex utilisée lors de la dernière journée du championnat 1983-1984 qui a été retenue. Dix « Multi-foot » seront programmés, au cours de l'année, à partir de 21 h 45, dans le cadre d'une émission de variétés. Ces reportages porteront sur la dernière demi-heure de jeu. Des séquences en direct de cinq minutes seront réalisées sur quatre ou cinq stades, mais sans rétrospective, c'est-à-dire que les buts marqués avant le passage au petit écran ne seront pas montrés. La première soirée du genre est prévue le 28 septembre. L'émission hebdomadaire « Télé-foot » sera désormais programmée chaque samedi vers 13 h 30.

D'autre part, TF 1 aura la possibilité de rétrocéder ses droits à d'autres chaînes, ce qui entraînera des retombées financières pour la Ligue de football. C'est ainsi que Canal Plus poursuit des négociations à cet effet et envisage de retransmettre vingt-cinq matches par an (dont dix-huit en direct) entre novembre 1984 et novembre 1985. Reste le cas de la vidéotransmission, qui n'interviendrait qu'en février 1985. Maintenant que le satellite Télécom est lancé, Vidéo Transmission Service (VTS) va en effet pouvoir équiper deux cents ou trois cents salles de cinéma dans des villes de moyenne importance, pour des réceptions collectives.

Enfin les dirigeants du football se sont entourés de sérieuses garanties dans le contrat signé avec TF1. *« Nous avons exigé une clause,* a précisé M. Thébault, *prévoyant que, en cas de baisse sensible des spectateurs sur les stades à cause de ces nombreuses retransmissions de football, nous puissions, d'une manière unilatérale, le résilier ou le modifier. Pas question de mettre en péril le football. »*

● *Conflit à « l'Echo des Savanes-hebdo ».* – Moins de deux semaines après son lancement, *« l'Echo des Savanes-hebdo »* voit surgir un conflit à la tête de la publication entre Jean-Luc Hennig, rédacteur en chef, Marie-Odile Delacour, son adjointe, et M. Thierry Ardisson – directeur adjoint des rédactions du groupe Filipacchi (propriétaire pour moitié de *l'Echo-hebdo* avec Albin Michel), – qui, nanti du titre de « publisher », semble vouloir, selon les deux plaignants, remettre en cause la hiérarchie du journal. Tandis que M. Ardisson se propose de recruter une nouvelle rédaction en chef, Jean-Luc Hennig et Marie-Odile Delacour, tous deux anciens de *Libération,* estiment que leur contrat d'engagement a été rompu.

AUX DEUX ANES

Samedi 1er septembre

rentrée de

Pierre-Jean VAILLARD

dans le grand succès de rire

L'IMPOT ET LES OS

Location ouverte : 606-10-26 et agences

Les coccinelles sont belles

Drôle d'animal sur FR 3, un oiseau porteur de nouvelles inédites, de bonnes nouvelles, enfin. Oui, du 10 septembre au 20 octobre, tous les soirs, avant le sacro-saint « Prélude à la nuit », Brice Lalonde – l'un des porte-drapeaux de l'écologie – délaisse la politique et retrouve son métier de journaliste. Il va nous raconter une petite histoire en trois minutes.

Quelles sont donc ces histoires ? *« Actuelles, et non d'actualité,* précise-t-il. *Les journaux écrits ou audiovisuels sont trop accaparés par des annonces retentissantes et des images spectaculaires d'événements fâcheux. Tandis que les innovations, améliorations de la vie, ou les réussites technologiques, passent inaperçues. »* Des bonnes nouvelles en tout genre : écologiques, bien sûr ; il y a moins de marée noire en France depuis quelques années. S'il y en avait encore moins, ce serait mieux. La meilleure manière de lutter contre l'utilisation abusive d'insecticide est de cultiver les coccinelles. Evident, M. Lalonde.

De santé : saviez-vous que aux Philippines, l'allaitement au sein a permis de réduire de 95 % la mortalité infantile ? Conclusion : délaissez le biberon, donnez généreusement le sein. Politique : la jeune fille qui, au cours d'un meeting, a lancé une tomate sur le président de la République, est toujours libre. Etonnant, non ? Réjouissons-nous, nous vivons en un pays démocratique, et c'est mieux qu'un Etat totalitaire. Bonnes nouvelles dans le domaine de la technique : un tracteur débroussailleur permet d'améliorer l'entretien des forêts. Rassurant...

Images coloriées

Au premier coup d'œil, ces bonnes nouvelles sont si joliment mises en scène, au moyen d'images coloriées (look clip ou BD, signées Jean-Daniel Verhaeghe), qu'on peut penser qu'elles volent très haut. Mais l'articulation du discours est simpliste et perfois naïve. Brice Lalonde est en conversation avec son double, sensé être l'homme de la rue. Ce dernier est le contradicteur, le Candide de l'éternel bon sens, qui vient mettre en doute les dires du maître, la portée de la nouvelle. Mais Brice Lalonde (le vrai) le rassure, et l'optimisme a le dernier mot. Les coccinelles sont belles !

MARC GIANNÉSINI.

PARIS EN VISITES

LUNDI 3 SEPTEMBRE

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Duhesme.

« Les projets de tours de 300 mètres », 15 heures, administration de la Tour Eiffel, M. Gasquez Romero (Caisse nationale des monuments de Paris).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, 4, place du Palais Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Quartier des Gobelins », 15 heures, 60, avenue des Gobelins, Mme Hager.

« Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli, Mme Hauller.

« Les cours des Miracles », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, P.-Y. Jaslet.

« Cent tombeaux de femmes célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père Lachaise, V. de Langlade.

« Thermes de Cluny », 15 heures, entrée musée de Cluny, rue du Sommerard (Paris et son histoire).

MARDI 4 SEPTEMBRE

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Duhesme.

« La bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Allaz.

« L'église Notre-Dame du Travail », 15 heures, 59, rue Vercingétorix, M. Gazquez Romero.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 14 h 30, Place des Vosges, statue de Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« L'Opéra », 11 heures, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Les vieilles Halles », 15 heures, pied de la Tour Saint-Jacques, Mme Hager.

« Un cimetière et ses mystères », 14 heures, métro Père-Lachaise, V. de Langlade.

« La Seine et ses ponts », 15 heures, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Cimetière Montmartre », 15 heures, entrée principale (Connaissance Paris et son histoire).

« Le Palais de Justice », 15 heures, métro Cité, M. Pohyer.

هكذا من الأصل

théâtre

A.-DEJAZET (887-97-34), sam. 21 h, dim. 16 h : les Maclous.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds de cuir.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), sam. 22 h, mat. dim. 16 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 21 h : Chacun pour moi (dern.).

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, mat. dim. 15 h : Il pleut sur le bitume (à part. du 1er).

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MAUBEL (255-45-55), sam. 20 h 30 : les Insomniaques (dern.).

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h ; dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim. 19 h : Musique traditionnelle persane.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 21 h : J. Bourbon (dern.)

STUDIO BERTRAND (783-64-66), dim. 16 h : Folies étrangères, d'Offenbach (dern.).

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), sam. 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Les concerts

SAMEDI 1er

Eglise Saint-Julien le pauvre, 20 h 30 : C. Petermann, K. Wollny (Haendel, Debussy, Albinoni, Carulli, Brouwer, Granados).

DIMANCHE 2

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Long (Bach, Mendelssohn, Widor, Tournemire, Duruflé, Messiaen).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : Joël Lacroix Jazz Orchestra ; dim. 21 h 30 : Georges Colliers London All Stars.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), dim. 20 h 30 : Poumon d'acier ; Ph. Servain (accordéon).

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h : Manigua.

CITHEA (357-99-26), sam. 20 h : Respect Rock.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam.-dim. 23 h : Michel Roques Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : G. Colliers London All Stars (dern.).

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : Bovick et Co. Wula May ; dim. 20 h 30 : Bovick et Co. Peter Yamson.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), sam. 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Les festivals

XVIe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie du château, sam. 17 h 30 : Claude Helffer, piano (Beethoven) ; dim. à 11 h : Marie-Pierre Soma, piano (Beethoven) ; dim. à 17 h 30 : quatuor Takacs et Michel Lethiec, clarinette (Schubert, Mozart).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

15 h, le Patriote, de M. Tourneur ; 17 h, cinéma japonais (érotisme) : Anges violés, de K. Wakamatsu ; 19 h, Sexe Jack, de K. Wakamatsu ; 21 h : hommage à A. Resnais : l'Année dernière à Marienbad.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

15 h, Virgile, de C. Rim ; 17 h, cinéma japonais (érotisme) : la Rue de la joie, de T. Kumashiro ; 19 h, l'Enfer des femmes/la Forêt mouillée, de T. Kumashiro ; 21 h, hommage à A. Resnais : Muriel.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Wrecker, de G.-M. Bolvary ; 17 h, cinéma japonais : le Fuji et la Lance ensanglantée, de T. Uchida ; 19 h, Heart beat ou les Premiers Beatniks, de J. Byrum ; 21 h, 1941, de S. Spielberg.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

15 h, cinéma américain (1920-1930) : A Texas Cowboy ; 17 h, cinéma japonais : Ombres en plein jour, de T. Imai ; 19 h 15, Confidences pour confidences, de P. Thomas ; 21 h 15, Souvenirs d'en France, d'A. Techine.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BOUNTY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Ritz, 2e (606-58-60) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

FORT SAGANNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cinévog, 14e (320-68-69).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 1er - Dimanche 2 septembre

MISSION FINALE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PALACE EN DELIRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

SIÈGE (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

A COUPS DE CROSSE (*), film franco-espagnol de Vicente Aranda, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-71-08) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ANGEL (*), film américain de Robert Vincent. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CARMEN NUE (*), film espagnol d'Albert Lopez. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UCG Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CONAN LE DESTRUCTEUR, film américain de Richard Fleischer. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE, film français d'Eric Rohmer : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

ROAR, film américain de Noël Marshall. V.o. : Quintette, 8e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA SMALA, film français de Jean-Loup Hubert : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

SUDDEN IMPACT (le Retour de l'inspecteur Harry) (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

ULTIME VIOLENCE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (532-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos-I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

HAIR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). – V.f., Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LOLITA (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitchs), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA Forum, Orient-Express, (Fr., It., Esp.), 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

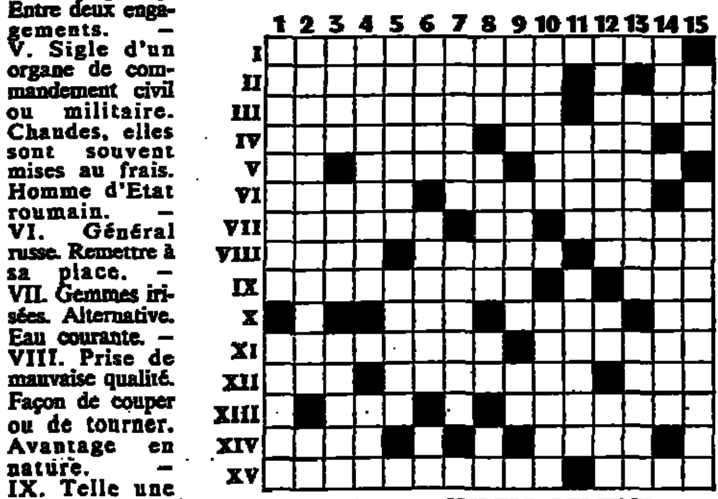
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3788

HORIZONTALEMENT

I. Esclave attaché à des chaînes. – II. Fait perdre toute réserve. Interjection. – III. Favorite au Grand Siècle, elle le fut aussi des artistes de la Belle Epoque. Ignorance pardonnable. – IV. Allumer un système explosif. Entre deux engagements. – V. Sigle d'un organe de commandement civil ou militaire. Chaudes, elles sont souvent mises au frais. Homme d'Etat roumain. – VI. Général russe. Remettre à sa place. – VII. Gemmes irisées. Alternative. Eau courante. – VIII. Prise de mauvaise qualité. Façon de couper ou de tourner. Avantage en nature. – IX. Telle une paix peu recherchée par un homme de guerre. Conservateur de fonds ou habitant des bas-fonds. – X. L'as à Epsom. Préfixe multiplicateur. L'entame du gigot. – XI. Des épines ou des soucis. « Lieu » commun. – XII. Facteurs de nombreux plis. Considères ou délibères. Mesure favorisant la production rurale. – XIII. En milieu clos, il n'est grand qu'à l'Opéra. Purificateur. – XIV. Ile balte. Se produit à Tottenham. – XV. Hypothétique. Produit de congélation.



VERTICALEMENT

1. Où avec une seule ligne on peut dire beaucoup de choses. Partie de billard. – 2. Triomphe de la majorité sur l'opposition. Un certain côté de l'aventure. – 3. Evoque le feu ou la flotte. Une larme suffit pour lui faire perdre contenance. Appareil protocolaire. – 4. Procéder à un démembrement. Charge infiniment petite mais pouvant peser lourd. – 5. Prédécesseur de Vigile. Confectionner un lien ou amorcer une liaison. – 6. Rond que certains jettent sous prétexte de gagner. Planches ou tréteaux. Alternative. – 7. Passer par la filière. Chef-lieu de canton corse. – 8. Compagnie réduite. Pompette pour avoir trop pompé. Note. Personnel. – 9. Conséquence fâcheuse de l'absentéisme. Importante agglomération ou modeste construction. Romains. – 10. Production perlière de certaines huîtres. Entreprise de dépavage. – 11. Esprits gnostiques. Famille rassemblant les canards de tous bords. – 12. Telles des femmes dont les lèvres ont abusé du rouge. Sont dans le bon sens pour un particulier, dans l'autre pour le général. A des actions précieuses dans l'industrie du cuir. – 13. Vilain singe. Goutte ou mesure pour la goutte. – 14. A qui l'on a fait le poil avec détermination. Présente une excellente vue malgré sa cataracte. – 15. En avant ! Ce n'est pas parce qu'on la met à la porte qu'elle doit se croire obligée de partir.

Solution du problème no 3787

Horizontalement

I. Pensées. – II. Enée. Mari. – III. Ilus. Aléa. – IV. Nat. Tsu. – V. Tir. Océan. – VI. Udaipur. – VII. Rila. Or. – VIII. Erin. Et. – IX. Taureau. – X. Pie. Tir. – XI. On. Galère.

Verticalement

1. Peinture. Pô. – 2. Enlaidir. In. – 3. Neutralité. – 4. Ses. Iana. – 5. Top. U.S.A. – 6. Emasculer. – 7. Saluer. Tête. – 8. Ré. Air. – 9. Via. Nervure.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 1er septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Une rose au petit déjeuner.
De Barillet et Grédy. Avec M. Collard, G. Giroudon, R. Oberlin, F. Tirmont, Y. Varco... (Redif.)
Deux amis d'enfance élevés comme deux frères se retrouvent. Leur complicité est faite de pudeur, de tendresse, mais leurs rapports asexués dressent entre eux une barrière. Est-ce la fin d'une amitié ? Une comédie sentimentale.

22 h 55 Alfred Hitchcock présente... la Lettre.
Série de courts métrages présentés et réalisés par A. Hitchcock.
Un avocat, trompé par son assistant pendant qu'il voyage au Canada, disparaît mystérieusement. Lettre d'amour hypocrite, cocktail, stupeur.

23 h 25 Journal.

23 h 40 Fréquence vidéo.
Clip, actualité de la vidéo et marchés de la cassette.

00 h 05 Journal de voyage avec André Malraux.
Série de J.-M. Drot. (Rediff.)
A la recherche des arts du monde entier : le Japon.
La spiritualité et l'art japonais : sur les lieux sacrés du shintoïsme, religion animiste, à Kyoto, dans le temple bouddhiste à la découverte des statues, peintures et dessins commentés par l'auteur de la Condition humaine.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Histoire d'un mec.
De C. Dupuy. (Redif.).
Portrait de Coluche, avec des extraits de ses spectacles (de ses débuts au café de la Gare à sa dernière apparition sur scène en mars 1983 avec le Grand Orchestre du Splendid) et des interviews.

21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
De B. Lenoir, réal. O. Baudoin.
Rockline été, *avec Senti Politti, Lotus Eaters, Echo and the Bunnymen, This Mortal Coil, Bauhaus, Joe Boxers. En 2e partie : concert du groupe Freur.*

23 h 05 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Fallon, victime d'un accident, accouche prématurément. La mère et le nouveau-né se portent bien. Blake est ravi d'être grand-père.

21 h 20 Série : La dernière manchette.
Emission de Gérard Jourd'hui. Avec Michel Jonasz, Eddy Mitchell, Michel Dhrey.
Les rubriques habituelles : match rétro (avec Paul Vilard contre l'Ange blanc), que sont-ils devenus ? ; la page technique et la présentation du match 1984.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Musiclub.
Festival d'Evian : « Iberia », de Debussy, par l'Orchestre du Curtis Institute de Philadelphie, dir. S. Zehnacker.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Musique, par Daniel Caux.
21 h 00 Devant les rêves.
21 h 30 Atelier de création radiophonique : Cordoba Congora. Avec J.-M. Cardona, J. Enguita, B. Pellegrin, R. Ruiz, S. Sarduy...

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Festival de Salzbourg 84 (donné au Kleines Festspielhaus le 4 août) : chants de Mozart, lieder de Wolf, Strauss, Beethoven, par Edita Gruberova, soprano, et Irvin Cage, piano.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : Debussy, un Pierrot lunaire.

Dimanche 2 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 00 Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h 00 Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h 00 Messe à Ametttes (Pas-de-Calais).
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h 00 La séquence du spectateur.
12 h 30 Sports : Cyclisme.
Championnat du monde sur route, en direct de Barcelone.
13 h 00 Journal.
13 h 25 Série : Agence tous risques.
14 h 10 Sports-vidéo.
Moto : grand prix à San Marin ; cyclisme : championnat du monde sur route, à Barcelone.
17 h 35 Les animaux du monde.
De M. de la Grange et A. Reille. Le buffle d'Afrique.
18 h 00 La ligne transatlantique.
Emission de M. Briones, réal. B. Deflandre.
L'histoire du paquebot « Normandie ».
19 h 00 Série : Les Plouffe.
No 3 : Printemps 1939.
20 h 00 Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Hôtel de la plage.
Film français de Michel Lang (1977), avec D. Ceccaldi, H. Batteux, M. Boyer, R. Cadoret, S. Barjac, G. Marchand.
Des vacanciers dans une petite station balnéaire de Bretagne, au mois d'août. La drague tient une grande place chez les adultes, les adolescents sont en proie aux premières amours. Intrigues entrecroisées, comique de vaudeville assez lourd. La cible du succès commercial est placée très bas.
22 h 20 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Leulliot. Les résultats sportifs du week-end.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 50 Journal et météo.
10 h 55 Les chevaux du tiercé.
11 h 25 Gym tonic.
12 h 00 Récré A2.
Les Schtroumpfs.
12 h 15 Les voyageurs de l'histoire.
Les Cent-Jours.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Bon anniversaire, M. Blériot.
Le 29 juillet 1905, Louis Blériot, aviateur et constructeur, traversait le premier la Manche à bord de son Blériot-XI. Une caméra de la BBC et une équipe d'Antenne 2 pour une reconstitution « comique », indique-t-on.
14 h 20 Série : Les mystères de l'Ouest.
15 h 05 Dessin animé.
15 h 20 Variétés : Si on chantait.
A Neuchâtel (Suisse).
16 h 15 Feuilleton : Les amours des années grises.
Agnès de rien (Redif.).
17 h 20 Série : Les dames de la Côte.
Réal. Nina Companeez. Dernier épisode : l'Ivresse.
18 h 50 Stade 2.
19 h 55 Téléchat.
20 h 00 Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Madère, avec des candidats belges.
21 h 40 Série : Le village sur la colline.
Réal. Y. Laumet. Chavigny 1920-1932. (Rediffusion.)
La crise des années 30 : Mme de Cheilly vend son domaine. Rousseau, le concurrent, devient le nouveau propriétaire. Marie et Louis sont congédiés. Le couple va mal, mais cette fresque ou chronique sur la vie paysanne en France continue son petit bonhomme de chemin, pour notre plus grand plaisir. Tendre, concret.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 00 La vie en tête.
Magazine mensuel de « La Vie mutualiste ».
13 h 00 Quatre-vingt-quatre.
Emission du groupe mutuel des fonctionnaires.
18 h 30 Emissions pour la jeunesse.
Les aiguillages du rêve : Inspecteur Gadget ; Rock'n'rock ; Deux jeux sur la trois ; Cot-cot ; L'oiseau ; Manémo ; Cuisine sans cuisson ; La minute de Spirale.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h 00 Wayne and Shuster.
Série humoristique de deux comiques canadiens.
20 h 35 La terre des vivants et le royaume des morts.
Série de R. Chanas, textes dits par Jean Piat.
La préhistoire par les étoiles.
Les métaux, cuivre, étain, bronze en liaison avec les premières idées concrètes de l'astronomie.
21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins.
De J.-C. Averty.
Avec Danny Parker, Orange Kellin, Jabbo Smith...
22 h 05 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : le Conformiste.
Film italien de B. Bertolucci (1970), avec J.-L. Trintignant, S. Sandrelli, D. Sanda, P. Clementi, G. Moschin.
Croyant avoir tué un homosexuel dans son enfance, un homme, devenu professeur de philosophie, adhère au parti fasciste pour se sentir « normal ». Il épouse une petite bourgeoise et accepte une mission politique au cours de son voyage de noces à Paris. Bertolucci, mettant en jeu ici son propre univers secret, a réalisé une admirable adaptation du roman d'Alberto Moravia. Avec des intreprètes exceptionnels.
0 h 15 Prélude à la nuit.
« Etude en forme de valse », de Saint-Saëns, par Catherine Joly, au piano.

FRANCE-CULTURE

7.03 Il n'y a pas que le sable chaud.
7.45 Horizon, magazine religieux.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe à Dijon.
11.00 Passion, opus 5 : Bonheur.
12.00 Radios publiques de langue française : Lettres du Québec.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 La corrida et le sacré : De Knossos à Séville.
14.15 La Bête du Vaccarès, de J. d'Arbaud. Avec M. Lombard, J. Maurel, Y. Pradel...
17.00 Aux rendez-vous de Cormatin, extraits de « l'Impromptu de Cormatin », ou la fête de M. de Lamartine, et de « Mozartement vôtre ».
19.00 Chronique sportive.
19.10 Festival de Bayreuth : « le Crépuscule des dieux », de Wagner, par l'Orchestre et les Chœurs du Festival, dir. P. Schneider et N. Balatsch, sol. M. Jung, P. Haage, F. Mazura, A. Haugland, H. Becht, H. Behrens, S. Larson...

FRANCE-MUSIQUE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres d'Adam, Schubert, J. Strauss, Heykens, Gerhart, Verdi...
8.00 Cantate : BWV 179 de Bach.
9.10 Le salon de musiques : éloge de la voix, œuvres de Byrd, Tromboncino, Caccini, Gesualdo, Brahms, Schubert, J.-S. Bach, de Sermisy, Sciarrino, Peri, musique javanaise...
11.00 Echanges internationaux (Festival de Salzbourg 1984) : « les Quatre Saisons », de Vivaldi ; « Symphonie pathétique », de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan, sol. A.S. Mutter, violon.
13.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Beethoven, Rimski-Korsakov, Wagner (« l'Or du Rhin »), Mozart, Schubert, Brahms.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La nuit. Œuvres de Monteverdi, Ravel, Berlioz, Bartok, Moussorgski, Varèse, Ballif.
19.05 Jazz vivant : le quintette et le sextette de Gary Burton ; Chick Corea au TMP.
20.04 Présentation du concert : Mozart.
20.30 Concert (Festival de Salzbourg 1984) : « Ouverture pour cordes D 8 », de Schubert ; « Concerto pour piano no 2 K 414 », de Mozart ; « Quatuor à cordes », de Beethoven, par le Wiener Streichersolisten, et James Levine au piano ; à 21 h 50, extraits de « Jeanne d'Arc », de Verdi, par Montserrat Caballé, Placido Domingo, Sherril Milnes, Keith Erwen, Robert Lloyd, et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. J. Levine.
23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Schubert, Berg, Schumann, Webern, Strauss.

TRIBUNES ET DÉBATS

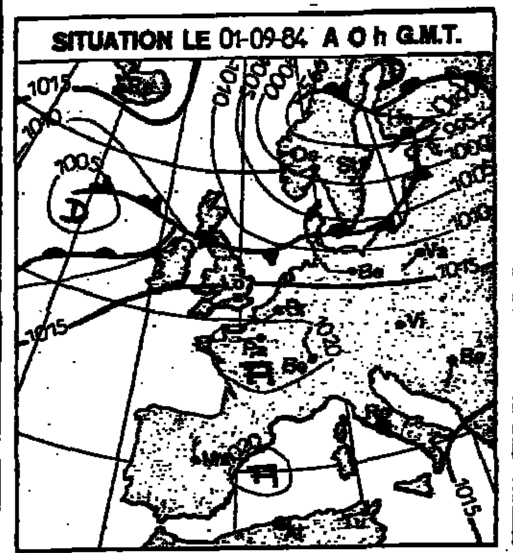
DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

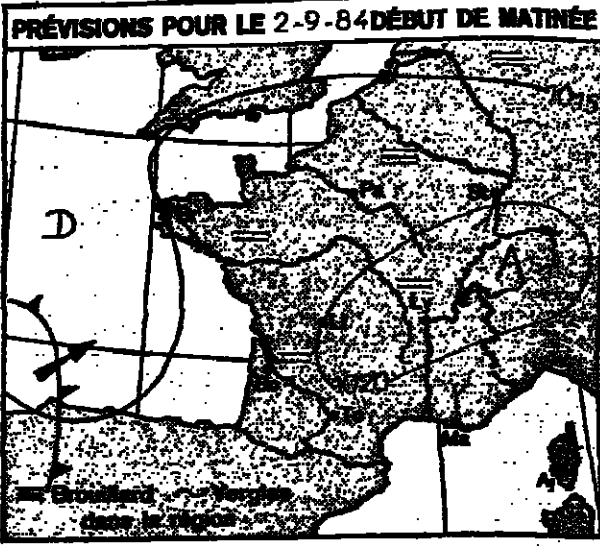
– *M. Jean Poperen*, secrétaire national du parti socialiste, est l'invité de l'émission « Forum » sur RMC, à 12 h 30

LES SOIRÉES DU LUNDI 3 SEPTEMBRE

TF 1	20 h 35, Cinéma : *le Gaucher*, d'Arthur Penn ; 22 h 15, Festival du cinéma latino-américain ; 23 h 10, Journal.
A 2	20 h 35, Téléfilm : *Messieurs les jurés* ; 22 h 40, Musique : *concerto pour piano et orchestre d'harmonie*, de Stravinski ; 23 h 15, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *Indomptable Angélique*, de Bernard Borderie ; 22 h, Journal ; 22 h 40, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 05, Prélude à la nuit.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er septembre à 0 heure et le dimanche 2 septembre à 24 heures.

Les hautes pressions de l'Europe occidentale maintiendront la France hors du passage des perturbations océaniques. Les zones de pluie sont rejettées sur les îles Britanniques et seuls des débordements passagers de nuages menacent les côtes de la Manche.

Dimanche matin, il y aura par place des bancs de brouillard, le début de matinée sera presque partout brumeux. Les températures en général comprises entre 12 et 15 degrés seront localement voisines de 10 degrés du Massif Central à la Normandie. Assez rapidement dans la matinée, beau temps bien ensoleillé sur toute la France.

L'après-midi il fera chaud avec du soleil et du ciel bleu en toutes régions. De la Bretagne à la Normandie et au Nord, 22 à 25 degrés, sur toutes les autres régions, les températures atteindront ou dépasseront les 30 degrés.

En soirée, sur la côte atlantique, un voile de nuages orageux pénétrera lentement et quelques orages isolés pourront éclater dans la nuit.

En toutes régions, le vent sera faible soufflant de l'ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 31 août à 8 heures, de 1020,5 millibars, soit 765,4 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 août; le second le minimum de la nuit du 31 août au 1er septembre) : Ajaccio, 26 et 16 degrés; Biarritz, 30 et 17; Bordeaux, 30 et 14; Bourges, 26 et 13; Brest, 21 et 15; Caen, 23 et 13; Cherbourg, 20 et 15; Clermont-Ferrand, 26 et 12; Dijon, 27 et 13; Grenoble-St-M.-H., 28 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 26 et 11; Lille, 21 et 14; Lyon, 26 et 13; Marseille-Marignane, 30 et 16; Nancy, 25 et 11; Nantes, 25 et 15; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19; Paris-Montsouris, 25 et 15; Paris-Orly, 25 et 13; Pau, 30 et 16; Perpignan, 30 et 16; Rennes, 26 et 13; Strasbourg, 28 et 10; Tours, 24 et 13; Toulouse, 30 et 13; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés; Amsterdam, 23 et 17; Athènes, 27 et 16; Berlin, 25 et 17; Bonn, 23 et 17; Bruxelles, 22 et 15; Le Caire, 34 et 23; îles Canaries, 26 et 20; Copenhague, 21 et 14; Dakar, 30 et 27; Djerba, 29 et 20; Genève, 27 et 12; Istanbul, 25 et 17; Jérusalem, 27 et 16; Lisbonne, 35 et 19; Londres, 25 et 16; Luxembourg, 20 et 12; Madrid, 33 et 14; Montréal, 13 mini.; Moscou, 19 et 15; Nairobi, 22 et 15; New-York, 30 et 21; Palma-de-Majorque, 28 et 14; Rio-de-Janeiro, 23 (maxi.) ; Rome, 28 et 15; Stockholm, 19 et 10; Tozeur, 34 et 24; Tunis, 32 et 18.

PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Été

« Histoire d'amour » (fin et suite)

La publication dans *le Monde* du 22 août de quelques lettres de lecteurs, dans leur majorité critiques à l'égard de la bande dessinée de Konk parue durant un mois et demi (du 2 juillet au 20 août), a entraîné un afflux de correspondance très abondant.

Pour l'essentiel, ces lettres rétablissent en quelque sorte un équilibre, voire renversent la tendance notée au lendemain ou au cours de la parution des dessins. L'importance des échanges épistolaires, car « on » répond souvent aux signataires des lettres parues le 22 août, est telle que l'on pourrait y voir l'un de ces débats chers aux sociologues.

Les extraits de lettres qui suivent mettront fin à ce qui peut constituer une sorte de sondage.

Ils pourront paraître privilégier ceux qui défendent le choix fait par notre journal cet été. Pour une raison simple : « Ceux qui approuvent » ont été cette fois-ci beaucoup plus nombreux que ceux qui se sont prononcés la première fois contre cette initiative.

Réponses à ceux qui n'ont pas aimé

● Les réactions de vos lecteurs publiées dans *le Monde* sont ahurissantes. Tellement ahurissantes que j'ai l'impression qu'elles émanent d'une autre civilisation que la mienne (*J.-L. Maure*, Paris).

● Il faut en déduire que 50 % de vos lecteurs sont des imbéciles. Nous pensons, ma femme et moi, que l'Histoire d'amour est admirable (*R. Lombardin* et *Ch. Antonetti*, Pont-Evrat).

● Il me semblerait plus louable de s'interroger sur le réel danger que représentent certains films ou certaines revues qui font partie de la vie quotidienne de (nos) chers chérubins (*Marc Dupuy*, Aix-en-Provence).

● Devant la montée du conservatisme et des vertueuses indignations « tartuffes et faux-culs de toutes espèces », je me devais de vous dire tout le bien que je pense de votre initiative (*Jacques Denux*, Paris).

● Pourquoi protester ? Ce qui vous déplaît, ne le regardez pas et ne dites pas que les jeunes enfants dévorent *le Monde* (*Mme J. Ponson*, Saint-Chamond).

● Si vous clamez votre indignation, c'est que vous avez besoin de vous déculpabiliser. Vous vous sentez visés, messieurs les puritains? On pourrait penser que tout l'été vous n'avez eu d'yeux que pour cette bande dessinée (*Christophe Moreau*, Angers).

● Ayant soixante-seize ans, j'ai passé depuis longtemps l'âge de la bégueulerie. Cette histoire m'a bien amusé ! Permettez-moi de plaindre tous ceux qui, ne voyant que ce qu'ils désirent voir, s'érigent en professeurs de vertu et donneurs de leçons (*F. Vergonzanne*, Castres).

● O lecteurs coincés, pourquoi vous sentez-vous offensés de la sorte ?.. Ferré, Baudelaire, sont des pornographes... avec quel talent. Bravo Konk, encore (*Agnès Morel*, Paris).

● J'accuse ceux qui ont attaqué Konk de voyeurisme. Nous sommes bien en 1984 ? En 1784 ? Je ne sais plus maintenant... J'accuse ceux qui ont attaqué *Histoire d'amour* de ne pas avoir vécu et d'avoir traversé leur vie sans amour et sans bonheur. J'ai dix-sept ans et ils ne m'attraperont pas vivante (*Mireille Delanghe*, Périgueux).

Parmi ceux qui ont aimé

● Le talent de Konk ne se commente pas, il honore votre journal dans la vie politique quotidienne si grise, si triste (*Lucien Combelle*, Paris).

● J'avoue sans honte que j'attendais chaque jour le passage du facteur pour « sauter » sur la page de Konk. Cela me changeait des sempiternels débats sur le référendum (*Michelle Lagneaux*, Alzonne).

● Un salut affectueux à Konk, facteur d'équilibre. C'est avec bonheur que je trouvais tous les jours l'*Histoire d'amour* (*Hélène Carlier*, Gand).

● Lectrice assidue depuis 1945, ces dessins m'ont fait mesurer le chemin parcouru. Merci (*Suzanne Maillet*, Cap-d'Ail).

● Merci de nous faire rire si gentiment (*M. Gire*, Orléans).

● A soixante-trois ans, deux fois mère, deux fois grand-mère et fidèle lectrice depuis des dizaines d'années, je vous remercie de m'avoir fait rire par ces temps... d'austérité (*Janine Bourla*, Pau).

En guise de conclusion

Parmi les lettres qui se sont prononcées contre la bande dessinée et qui, en général, reprennent les arguments évoqués le 22 août : désarroi devant ce choix, dénonciation de la pornographie, risque de voir les enfants « corrompus par la lecture » de notre journal. Nous retenons celle-ci, qui résume les principaux griefs :

● Je suis tout à fait de l'avis de vos lecteurs qui critiquent l'aspect pornographique de la bande dessinée de Konk. Je lui reproche en outre son absence totale de drôlerie. Je me félicite que ma fille, qui, dès sa dizième année, a commencé à lire *le Monde* et de ce fait à s'intéresser à la politique, n'ait pas été contrainte, à l'époque, à subir les images insipides d'*Histoire d'amour* (*Nadine Reste*, Sceaux).

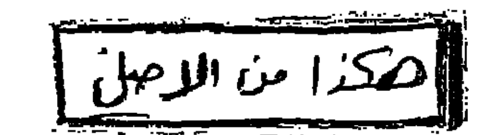
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er septembre.

DES DÉCRETS

● Portant désignation de membres du Conseil économique et social.

● Relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution.



هكذا عن الاصل

Économie

CREUSOT-LOIRE

Les pouvoirs publics tentent de désamorcer l'opposition syndicale

Les pouvoirs publics cherchent à désamorcer l'opposition des syndicats au plan de reprise de Creusot-Loire par un consortium d'industriels et de banquiers (*le Monde* du 1er septembre). M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie, recevra la CFDT mardi 4 septembre et la CGT le lendemain.

L'inquiétude syndicale tient d'abord au nombre d'emplois supprimés, pour l'essentiel, dans une région — la Saône-et-Loire — qui ne dispose guère d'autres activités industrielles d'importance : deux mille cinq cents dans un premier temps, puis, selon l'évolution des carnets de commandes, près d'un millier supplémentaire d'ici à septembre 1986. Mais elle est aussi liée à l'incertitude qui pèse sur une partie du groupe. Le « périmètre » de reprise exclut, en effet, une série d'activités, départements ou filiales de Creusot-Loire dont M. Gallois a reconnu, le 31 août, que toutes n'avaient pas encore trouvé repreneur. Il s'agit des départements chaudronnerie (Chalon-sur-Saône), imprimerie et aéroréfrigérants (Nantes), grues (Pinguely) et des filiales Delattre-Levivier, Instruments SA, Framatome. Hors Framatome dont le cas est particulier, et qui trouvera facilement des actionnaires, les autres activités représentent quelque sept mille emplois dont une partie est menacée. Le sort des créanciers n'est guère brillant non plus car ils sont rejoints par ceux de Phoenix Steel — intégrés à la masse — alors que les fonds de pension de cette entreprise américaine, elle aussi en faillite (« chapitre II »), pourraient approcher 1 milliard de francs.

Eviter le démantèlement

De notre envoyée spéciale

Le Creusot. — *« L'intersyndicale CGT, CFDT et CGC, devant la gravité de la situation concernant l'avenir de Creusot-Loire et des milliers de salariés, dénonce fermement et sans appel l'attitude des pouvoirs publics et des repreneurs, notamment Fives-Lille, qui vise à démanteler complètement le site du Creusot. »* C'est dit. Le ton est donné. Les trois syndicats réunis d'urgence dénoncent *« la manœuvre de Fives-Lille qui, avec 25,5 % de la nouvelle société, aura le pouvoir de direction alors que, d'une manière déguisée, elle fonctionnera avec de l'argent public* (Usinor, les banques nationalisées, etc.), et affirme que *« les travailleurs exigent la mise en place d'une autre solution »*. Qu'on se le dise : *« La CGT, la CFDT et la CGC assurent l'ensemble du personnel de Creusot-Loire et la population creusotine qu'elles mettront tout en œuvre pour que Le Creusot vive. »*

Le plan social du gouvernement ? *« On n'en a pas entendu parler,* affirme M. Tony Tripodi, secrétaire général de la métallurgie de Creusot-Loire. *Nous n'avons connaissance que de la lettre proposant la reprise par Fives-Lille mais ni d'un plan social, ni d'un plan financier, ni d'un plan industriel. Nous ne voyons, pour l'instant, qu'un projet qui prévoit des milliers de licenciements et auquel nous nous opposons car le site du Creusot est parfaitement viable. »*

Depuis quelques jours, Le Creusot est aux aguets. Jeudi 30 déjà, la réunion du comité pour l'emploi, demandée à l'initiative de la direction de Creusot-Loire, avait été perturbée à la mairie par une double manifestation CGT et CFDT d'une part, CGC de l'autre, regroupant en tout deux mille personnes. Puis, vendredi 31 au matin, c'est le coup de tonnerre. L'Unité Traction (installé sur le site du Creusot) et Carel et Fouché (filiale de Creusot-Loire) spécialisées dans les boggies et le matériel ferroviaire, attendaient la création sous l'égide de Jeumont-Schneider, d'une société ferroviaire, Schneider-Jeumont-Rail, qui aurait sauvé Carel et Fouché du dépôt de bilan. Tout était fin prêt. Mais voilà que le personnel des deux entreprises apprend, d'une part que le tribunal de commerce n'a pas signé l'ordonnance autorisant le départ de l'Unité Traction de Creusot-Loire (permettant ainsi la création de la nouvelle société) et que, d'autre part, l'Unité Traction faisait désormais partie du plan de reprise de Fives-Lille. Aussitôt, c'est la colère. Une cinquantaine de salariés envahissent la mairie, tandis que, durant l'après-midi, deux cents personnes « dans le calme et la dignité » accompagnent une délégation à la permanence de M. André Billardon, député PS de la circonscription. M. Billardon affirme que les pouvoirs publics sont favorables à la reprise de l'Unité Traction par Jeumont-Schneider. La tension baisse. Les salariés des deux entreprises acceptent d'*« attendre une semaine que le sort des sociétés soit réglé »*, comme l'affirme un membre de la délégation.

« Racheter Creusot-Loire pour un franc symbolique, c'est une bonne affaire, surtout si les pouvoirs publics autorisent deux mille cinq cents licenciements. Il n'y a rien dans le plan Fives-Lille. » La CGC ne mâche pas ses mots et n'est pas la dernière à mobiliser. Jeudi 30, le plan Robleau (nom du cadre de l'entreprise qui en est l'auteur) a été présenté aux salariés de Creusot-Loire réunis pour la circonstance. Pour le syndicat, les choses sont claires. *« A Creusot-Loire, dans le secteur de fabrication mécanique lourde, nous avons nos propres bureaux d'études,* affirme M. Michel Pompanon, responsable de la CGC sur le site. *Nous avons des vecteurs de recherche qui travaillent pour l'avenir. Or, Fives-Lille utilise peu de techniques propres. L'entreprise achète même ses plans à l'étranger. Un de ses premiers objectifs va être de supprimer les bureaux d'études et de se préoccuper uniquement de ce qui est rentable immédiatement. A terme, c'est le site du Creusot qui va disparaître. »*

Pour la CGC, la solution serait la mise en place d'un *« plan de transition »* qui permettrait de continuer l'activité industrielle et laisserait le temps de mettre en place *« des propositions correctes étudiées dans le calme »*.

Une société de gérance des actifs de la partie Creusot-Loire-Industrie serait ainsi créée, qui paierait un loyer pour gérer les immobilisations et les stocks. Le passif serait remboursé en quatre ans. Ce plans, explique-t-on à la CGC, démontre que la proposition de Fives-Lille n'est pas unique : *« Il peut y en avoir d'autres, qu'on les étudie »*.

La CGC fait appel à des investisseurs éventuels : *« Il faut 500 à 600 millions de francs »*.

Le Creusot prépare sa riposte. L'intersyndicale a appelé à une mobilisation générale au « pilon » lundi 3 septembre à 9 h. Cette rencontre doit ouvrir une semaine d'actions unitaires. On attend la réaction du SNPMI, représenté chez les sous-traitants de Creusot-Loire en difficulté. Une dure rentrée s'annonce pour cette ville de trente mille habitants, construite symboliquement, ainsi que le dit un Creusotin, *« autour de l'usine »*. *« L'affaire Citroën est une affaire politique, mais pour nous le sort de Creusot-Loire est une question de survie »*, affirme M. Billardon.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

La formation alternée sera mise en place dès la rentrée 1984

Une réunion, le 31 août, de la commission permanente du Conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi a permis d'examiner de *« façon positive »* la mise en œuvre des contrats formation alternée, selon le ministère du travail.

Ces contrats — adaptation à un emploi, qualification et initiation à la vie professionnelle — prévus par l'accord interprofessionnel du 26 octobre 1983 signé entre le patronat et les syndicats (sauf la CGT) ont pour objectif la formation en alternance (pratique et théorique) de trois cent mille jeunes de seize à vingt-cinq ans d'ici à la fin 1985.

Tous les participants (partenaires *sociaux et fonctionnaires, sous la* présidence de M. Delebarre, le ministre du travail) ont mis l'accent sur *« la nécessité d'aller vite »* pour mettre le dispositif en application dès la rentrée 1984. Il reste cependant à régler la gestion paritaire des fonds (3 milliards de francs) destinés à *financer cette formation* alternée.

Ce mécanisme auquel le CNPF se dit très attaché avait vu son application retardée par M. Marcel Rigout, alors ministre de la formation professionnelle.

La production laitière a baissé dans la CEE

La production de lait dans la CEE, entre avril et juillet a baissé de 2 % par rapport à la même période de l'an dernier. Les décisions d'instaurer des quotas, prises à Bruxelles en mars dernier, commencent donc à porter, en particulier en Grande-Bretagne. D'autres pays, la France, la RFA, le Danemark et les Pays-Bas devront en revanche accentuer leurs efforts s'ils veulent respecter leurs engagements.

En France, M. Guillaume président de la FNSEA a annoncé qu'il avait personnellement déposé un dossier de reconversion auprès des autorités. M. Guillaume qui possède un troupeau d'un cinquantaine de vaches produisant 250 000 litres de lait par an dans sa ferme de Ville-en-Vermois (Meurthe-et-Moselle), a attendu le 31 août 18 heures, c'est-à-dire le dernier moment, pour faire sa demande. Si son dossier est accepté, il est probable que M. Guillaume reviendra sur sa décision de réduire sa production d'ici à deux mois, comme les producteurs y sont *autorisés. Le président de la* FNSEA cherche en fait à s'assurer que l'engagement pris par les pouvoirs publics d'honorer toutes les demandes, même si la facture finale dépasse l'enveloppe de 605 millions de francs, sera tenu.

Les deux Angleterre : « Nordistes » contre « Sudistes »

(Suite de la première page.)

Les « nordistes », de leur côté, s'irritent des préjugés qu'entretiennent à leur égard les gens du Sud, jugés snobs, et se plaignent d'être négligés par les *« décideurs »* basés à Londres. De temps à autre, un ministre visite une sordide cité ouvrière de Liverpool infestée de rats, déclare à la presse que de telles conditions de vie sont inacceptables, puis retrouve son bureau londonien, ses appartements de Belgravia ou sa ferme du Wiltshire. Et tout le monde oublie les rats de Liverpool.

Certes, le Sud compte des zones extrêmement défavorisées. Il suffit de parcourir les quartiers pauvres de Londres, comme Brixton, rendu célèbre par les émeutes de 1981, pour se rendre compte que Liverpool n'a pas le monopole des logements misérables. Mais le sort du sud de l'Angleterre apparaît très enviable comparé à celui du Nord et des Milands. Services, finance, administration, industrie de pointe, tourisme, assurent au Sud une prospérité continue depuis plusieurs générations.

L'accroissement de la proportion d'emplois fournis par les services a profité en premier lieu à Londres, où est concentrée cette forme d'activité. Comme on ne prête qu'aux riches, la capitale recueille, en plus, les deux tiers des sommes dépensées par les touristes étrangers en Angleterre. Lorsqu'elle existe, la décentralisation de certains services londoniens profitent surtout aux régions voisines, telles que le Sud-Ouest et l'East Anglia. Résultat : à Londres et dans les comtés proches sont concentrés les deux tiers des activités de marketing et de publicité, ainsi que la moitié des services gouvernementaux.

Pendant que le Sud profite de l'expansion du secteur tertiaire, le Nord regarde son industrie péricliter, ses emplois disparaître, sa jeunesse sombrer dans l'oisiveté ou l'évasion débilitante procurée par l'héroïne et les machines à sous, deux fléaux en progression dans les milieux pauvres. Non pas que le Nord se réduise à un immense terrain vague industriel : Manchester, par exemple, peut se vanter d'abriter la plus forte concentration de services après la région londonienne et compte aussi parmi les plus grands centres de production électronique du pays. Mais le Nord a eu la malchance de collectionner pratiquement tous les canards boiteux hérités de cette révolution industrielle dont il fut le berceau : sidérurgie, construction navale, textile, etc.

Déjà, dans les années 30, le Nord souffrait beaucoup plus de la récession économique que le reste du pays. Tandis que ses industries traditionnelles s'affaiblissaient sous les effets des fluctuations du commerce mondial, de la concurrence étrangère et de l'apparition de produits de substitution, de nouvelles industries — chimiques, pharmaceutiques et électriques — se développaient à Londres et dans sa région. Quand, durant cette époque, des écrivains comme George Orwell et J.B. Priestley s'aventurèrent dans le Nord pour y réunir les matériaux de leurs ouvrages, ils prirent conscience qu'il n'existait pas une nation britannique, mais deux. Encore aujourd'hui, on parle d'eux comme d'explorateurs.

Une « province frontière »

Selon le sociologue Frank Musgrave, de l'université de Manchester, cette coupure Nord-Sud plonge ses racines dans le Moyen Age : *« Pendant cinq siècles, la partie de l'Angleterre située au nord de Pontefract* (près de Leeds) *était une zone militarisée, une province frontière, un Etat tampon conçu pour contenir les invasions écossaises. Pendant cette période, le Sud s'enrichissait avec le butin de ses raids d'outre-Manche (...). L'industrialisation du Nord au dix-neuvième siècle ne fit que renforcer cette coupure. »*

Aujourd'hui, les pillards anglo-saxons passent gentiment à la caisse lorsqu'ils dévalisent les supermarchés de Calais ou de Boulogne-sur-Mer, et leurs prises, généralement composées de camembert, de vin rouge et de saucisson à l'ail, peuvent difficilement alimenter les caisses du Kent et du Sussex. Mais le Sud a trouvé d'autres moyens de tirer profit de la proximité du continent. Ses ports, par exemple, ont tiré un avantage considérable de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, qui, en entraînant un accroissement des échanges commerciaux entre les deux rives de la Manche, a eu pour effet de transférer du Nord-Ouest au Sud-Est une forte proportion de l'activité portuaire britannique. Le port de Liverpool, traditionnellement tourné vers l'Atlantique et les Amériques, ne s'en est pas remis.

Peter Pagnamenta, auteur d'une récente émission télévisée sur l'Angleterre au travail, estime que la coupure entre le Nord et le Sud pourrait bientôt remplacer le système de classes comme principale ligne de démarcation sociale. C'est aller vite en besogne, tant il est évident que les différences de classes demeurent vivaces en Grande-Bretagne, en dépit de l'élévation du niveau de vie de la classe ouvrière. La grève des mineurs a même démontré que les difficultés économiques pouvaient provoquer un élargissement de l'écart existant entre les comportements et les valeurs d'une classe ouvrière confrontée à de graves problèmes matériels et ceux d'une classe moyenne largement à l'abri de la crise économique.

Les Britanniques ont la réputation, *généralement justifiée*, de savoir faire preuve de patience face aux petites et grandes complications de la vie, suivant le principe : *« Cela pourrait être pire. »* L'envers de la médaille, c'est une certaine passivité. *« La plupart des Anglais semblent plutôt fiers de leur capacité à supporter la douleur. Cela fait d'eux les meilleurs passagers d'avion ; mais cela leur vaut aussi d'avoir l'une des compagnies aériennes les pires au monde »*, écrit l'auteur américain Paul Theroux dans *The london Embassy*. Il n'est pas dit que British Airways offrirait un meilleur service si les mineurs se rendaient plus d'une fois par an à Benidorm, mais les « gueules noires » ont prouvé une fois de plus, durant les cinq derniers mois, que certains Britanniques savaient se battre avec beaucoup de persévérance quand leurs intérêts vitaux, en l'occurrence leurs emplois, étaient en jeu.

Des mineurs en colère

Dans les classes moyennes, on est dérouté par tant d'obstination, bien souvent parce qu'on ne réalise pas que la mine est la seule source d'emplois dans certaines *régions. Les commentateurs* « bourgeois » trouvent alors très pratique d'expliquer la constance des mineurs au mieux par leur *« naïveté »*, au pire par leur *« imbécillité »*. *« Les arguments de N. Scargill* (le dirigeant du syndicat des mineurs) *en faveur de la grève seront considérés comme ridicules par la plupart des personnes suffisamment instruites pour former leur propre jugement sur la base d'observations. Mais la Grande-Bretagne est un pays où 90 % des ouvriers sont émotionnellement enclins à croire les blagues de M. Scargill »*, écrivait en juin dernier un éditorialiste de l'hebdomadaire conservateur *The Economist*.

Le professeur Musgrave va encore plus loin lorsqu'il écrit, dans le *Sunday Times*, que la grève des houillères doit beaucoup au fait que les mineurs intelligents ont quitté leurs communautés d'origine au cours des dernières décennies — une théorie qui, au-delà de son côté offensant, ignore délibérément les grèves, parfois très dures et très longues, de la première moitié du siècle. *« Ce sont les résidus humains — de ce phénomène — qui ont été manipulés le plus efficacement par le syndicat des mineurs, surtout dans le Yorkshire et dans le comté de Durham. Ils ont appris à clamer des slogans dont les conséquences leur échappent totalement »*, écrit-il. Inutile de préciser que ces remarques ont été considérées comme extrêmement insultantes par certains lecteurs du *Sunday Times*. *« Est-ce que cela fait plaisir aux gens chics de penser que mon père et ses amis sont d'ignorants sauvages ? »*, demandait l'un d'eux.

Les mineurs ne sont pas des gens à se laisser marcher sur les pieds, ni à couper les cheveux en quatre. Lorsqu'on passe le quart de sa vie sous terre à manger de la poussière et qu'on se trouve depuis si longtemps dans le *« cockpit de la lutte sociale »*, on ne met pas facilement fin à une grève portant sur une question aussi fondamentale que la sauvegarde de l'emploi. Quand les économies s'épuisent, on revend le magnétoscope, la télévision, la voiture, puis on met sur pied un réseau d'aide alimentaire.

Parfois, les privations et l'absence de perspectives de solution au conflit poussent les plus agressifs à des actes répréhensibles. Les dernières semaines ont été ainsi marquées par une multiplication d'affrontements à l'entrée des houillères.

Des non-grévistes sont insultés à chaque fois qu'ils se rendent au travail, leurs enfants persécutés par leurs camarades d'école, leurs femmes menacées au téléphone par des interlocuteurs anonymes, leurs voituress et domicile lapidés. Des bureaux de l'administration des charbonnages ont été saccagés, des autobus de ramassage incendiés. Quant à la police, elle doit affronter quotidiennement la colère de piquets de grève massifs sous la forme de bousculades et de jets de projectiles divers : bouteilles, pierres, œufs, sacs en plastique remplis d'urine. *« Ce n'est pas britannique »*, a commenté M. Neil Kinneck, le dirigeant du Parti travailliste.

Tolérance ?

Disons plutôt que cela ne correspond pas à l'image que l'on se fait généralement de l'Angleterre, ni à celle que l'Angleterre des classes moyennes aime à donner d'elle-même. *« Nous sommes des gens particulièrement gentils, notre peuple est essentiellement libéral et tolérant »*, disait J.B. Priestley. Cette description réconfortante, comme toutes les généralisations du même genre, est forcément incomplète. Ce n'est pas parce que la tolérance et la courtoisie sont des vertus plus répandues en Grande-Bretagne que dans bien d'autres pays qu'elles y sont universellement respectées.

L'histoire des relations sociales britanniques ne manque pas d'exemples d'affrontements violents entre ouvriers et policiers. Depuis des années, les supporters avinés des équipes de football britanniques sèment la crainte dans les stades d'Angleterre et d'Europe. Dans les quartiers pauvres de l'East-End de Londres, des bandes de jeunes passent leur temps à terroriser des familles d'immigrés, généralement d'origine indienne ou pakistanaise, d'où le nom de « Paki-bashing » (Paki-rossée) donné à ce type de ratonnade.

« La tolérance britannique n'est ni compatissante ni généreuse. Disons crûment que la nation respecte cette valeur quand elle juge qu'elle peut se le permettre. Nous sommes tolérants jusqu'à un certain point, qui peut être rapidement atteint s'il existe une forte menace », écrivait un journaliste du *Guardian*, le journal de l'intelligentsia de centre-gauche, dans une longue étude sur les valeurs morales chères aux Britanniques. Etant plus exposée que toute autre partie de la population à la menace du chômage, la classe ouvrière est naturellement plus portée à l'intolérance, que ce soit à l'égard des « Pakis » ou des « Scabs » (jaunes) à l'entrée des houillères.

JEAN-MARIE MACABREY.

NOUVELLE AUGMENTATION DU CHOMAGE EN AOUT

Le nombre des chômeurs a de nouveau augmenté, en août, en Grande-Bretagne. 3 115 888 personnes étaient sans travail (12,9 % de la population active) contre 3 100 529 en juillet.

Après les ajustements saisonniers et déduction faite des jeunes à la recherche de leur premier emploi, le nombre des chômeurs atteignait 3 070 800 personnes (12,8 % de la population active) contre 3 054 600 en juillet.

Économie

Les crédits sont débloqués pour la construction de deux navires à Dunkerque

Une vingtaine de délégués syndicaux et d'ouvriers des Chantiers Nord-Méditerranée ont occupé la sous-préfecture de Dunkerque (Nord) de 11 heures à 19 h 30, le vendredi 31 août, pour que leur soient précisées les conditions de financement des commandes promises aux chantiers et obtenir la réunion d'une commission tripartite sur l'amélioration de l'indemnisation des chômeurs des chantiers. Selon une source syndicale, deux cents salariés sont actuellement en chômage technique, et faute de nouvelles commandes six cents devraient l'être en septembre, huit cents en octobre, et les trois mille ouvriers des chantiers en novembre. Les occupants ont quitté les locaux lorsqu'ils ont eu l'assurance écrite que des crédits seraient débloqués pour la construction à Dunkerque de deux navires transporteurs de produits chimiques.

Le chancelier Kohl veut accélérer l'introduction de l'essence sans plomb

Le chancelier Helmut Kohl a jugé inacceptable, lors d'une conférence de presse réunie le 31 août, le projet de la Communauté européenne de n'introduire l'essence sans plomb qu'après 1990. Il a réaffirmé la position de son pays qui voudrait lancer une essence sans plomb dès 1986.

L'essence sans plomb devrait permettre de supprimer l'émission de gaz polluants, jugés responsables, par Bonn, de la mort des forêts ouest-allemandes. La RFA souhaite une harmonisation rapide de la politique de la CEE sur cette question, à la fois pour limiter les dégâts de la pollution sur l'environnement et pour ne pas défavoriser ses constructeurs automobiles face à leurs concurrents européens qui n'auraient pas à subir les contraintes techniques et financières entraînées par l'introduction de l'essence sans plomb (*le Monde* du 1er juillet).

MISE EN GARDE DE LA COB A PROPOS DE LA HAUSSE DE L'ACTION AMREP

Après la forte hausse constatée ces derniers jours (1) sur l'action Amrep (la société est actuellement en liquidation), la Commission des opérations de bourse (COB), a publié, le 31 août, une mise en garde : *« Il est impossible, dans l'immédiat, d'affirmer qu'un bonus de liquidation* (estimation de la valeur du titre après liquidation de la société, NDLR) *pourra être versé aux actionnaires »*, tient à faire savoir la COB, estimant que certains porteurs de titres Amrep, *« mal informés »*, peuvent *« se faire des illusions »* quant aux chances de récupérer une partie de leur mise.

« Les accords passés avec la société Bouygues pour la reprise des activités du groupe Amrep-UIE ne prévoient ni que le capital de ces sociétés soit repris par Bouygues ni qu'un concordat soit ultérieurement cautionné par cette société », ajoute la Commission, précisant que *« Bouygues pourrait acquérir à forfait certains éléments d'actifs de société du groupe Amrep pour un prix à déterminer par un groupe d'experts. Il est donc impossible de dire, dans l'immédiat, quels montants pourront être versés aux créanciers chirographaires* (non prioritaires, NDLR) *et encore moins d'affirmer qu'à la suite de ces cessions, l'intégralité du passif pourra être réglée »*, conclut la COB.

(1) Le titre Amrep qui avait grimpé à 715 F au plus haut cette année en Bourse (et à près de 1 100 F en août 1983) était retombé à 53,20 F au plus bas après l'annonce de la mise en règlement judiciaire. A la mi-août, il remontait à 120 F puis 137,30 F le 23 août, à 155 F jeudi dernier, l'action n'ayant pu être cotée, vendredi 31 août, en raison de l'abondance des ordres d'achat.

Faits et chiffres

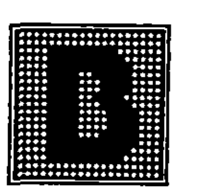
● **Espagne : le gouvernement cherche une solution nationale pour Carbonell.** – En juin dernier, le groupe français Lesieur a proposé de racheter Carbonell, premier fabricant d'huile de table en Espagne. Le gouvernement de Madrid, qui n'a toujours pas donné son accord, multiplie les contacts avec les industriels pour promouvoir une solution nationale et pour éviter que Lesieur, déjà propriétaire de Koipe, le numéro deux du secteur, ne détienne un monopole. L'administration propose des crédits à de très bas taux d'intérêt. – *(AFP.)*

● **L'automobile européenne est en crise structurelle.** – C'est ce que pense le président de Ford Allemagne M. Goeudevert. Il estime à 20 % la surcapacité de production, ce qui alourdit les coûts fixes au moment où la concurrence japonaise s'affermit (la part des constructeurs japonais sur le marché européen est passée de 7,3 % à 9,6 % de 1979 à 1983). M. Goeudevert, qui a prévu des pertes pour sa société en 1984, a demandé notamment au gouvernement ouest-allemand de prendre une décision claire sur l'essence sans plomb. – *(AFP.)*

● **Londres : la firme de courtage Capel rachetée par une banque.** – La banque Hongkong and Shanghai Banking Corporation va racheter 29,9 %, puis 100 % au bout de cinq ans de Capel, la troisième firme de courtage de la City, connue notamment pour ses services d'enquêtes internationales.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Cette annonce est publiée à titre d'information — *Juillet 1984*



Banque Nationale de Paris

U.S. $ 250.000.000

Obligations à Taux Variable - Echéance 1996

Prix d'émission : Le Pair

BANQUE NATIONALE DE PARIS — CREDIT SUISSE FIRST BOSTON LIMITED

ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V. — BANQUE BRUXELLES LAMBERT S.A.

BARCLAYS BANK GROUP — CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

CITICORP CAPITAL MARKETS GROUP — COUNTY BANK LIMITED

DEUTSCHE BANK Aktiengesellschaft — DRESDNER BANK Aktiengesellschaft

GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL CORP. — HILL SAMUEL & CO. LIMITED

KIDDER, PEABODY INTERNATIONAL LIMITED — KLEINWORT, BENSON LIMITED

LEHMAN BROTHERS INTERNATIONAL Shearson Lehman/American Express Inc. — MORGAN GUARANTY LTD.

MORGAN STANLEY INTERNATIONAL — ORION ROYAL BANK LIMITED

SALOMON BROTHERS INTERNATIONAL LIMITED — SWISS BANK CORPORATION INTERNATIONAL LIMITED

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 27 au 31 août 1984

Toujours plus

A l'exception du léger repli (moins 0,2%) constaté mardi à la suite du bond des actions françaises la semaine précédente (plus 4,5%) conforté lundi dernier (plus 0,5%), la Bourse de Paris a continué à se bien comporter en cette fin du mois d'août. Autour des colonnes du palais Brongniart, on faisait finalement peu de cas de la nouvelle valse-hésitation constatée à Wall Street, où les nouvelles contradictoires sur les taux d'intérêt (voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire ») font que le grand marché new-yorkais ne sait plus très bien sur quel pied danser. Au contraire, on se disait de plus en plus persuadé que les actions françaises allaient progressivement rattraper d'ici la prochaine rentrée scolaire l'écart de quatre ou cinq points qui nous sépare encore de New-York et, dans une moindre mesure, de Londres, la City ne prêtant finalement qu'une attention polie aux durs conflits sociaux qui continuent à secouer les corons et les docks britanniques.

Cet optimisme que l'on cherche toutefois à pondérer par quelque considération relative à la courbe ascendante du chômage ou à celle de l'endettement extérieur qui évolue dans le même sens, voire à la forte baisse de l'épargne des ménages, au plus bas depuis vingt-cinq ans, s'explique par les derniers événements intervenus. La nouvelle rallonge de 6 milliards de francs accordée à l'investissement sous la forme d'un « plus » au Fonds industriel de modernisation (1 milliard) et d'un accroissement de 5 milliards de francs des prêts bonifiés que peuvent accorder les établissements spécialisés, conforte les boursiers dans l'idée qu'une reprise timide mais saine de la croissance est possible au moment où les entreprises affichent un redressement très sensible de leur situation financière. Si l'on en croit les derniers comptes trimestriels de l'INSEE, les marges brutes se sont améliorées à tel point ces derniers mois que l'épargne brute constituée par les firmes françaises (marge brute d'autofinancement) devrait progresser de 24% pour l'ensemble de cette année après avoir augmenté de plus de 27% en 1983.

Dans un autre domaine, l'annonce de la création du livret d'épargne entreprise (LEE) réservé aux jeunes loups qui veulent créer leur propre affaire a également été bien reçue. Sans préjuger du succès de l'opération (la Rue de Rivoli escompte cent mille ouvertures de LEE, alors que, semble-t-il, plus de deux millions de personnes se disent prêtes à se lancer dans l'aventure), on retient qu'il s'agit là d'une nouvelle formule d'épargne des particuliers que les collecteurs (l'ensemble des réseaux bancaires et financiers, à l'exception des PTT) devront placer alors que les premiers prêts à accorder aux futurs chefs d'entreprise n'interviendront pas avant un délai de deux ans, minimum prévu par les textes officiels.

Enfin, et c'est là l'illustration de ce climat fragile et émotionnel qui prévaut quelquefois sur le marché, l'annonce d'une réduction de 5% de l'impôt versé en 1985 sur les revenus de l'année précédente a été abondamment commentée autour des groupes de cotation. Alors qu'elle reste d'une portée limitée pour cette catégorie de Français dont la situation n'est pas à plaindre, les boursiers voyaient dans cette décision gouvernementale la première manifestation concrète d'un premier pas en arrière après une longue période de *« matraquage des cadres »*.

Tous ces éléments ont fait que les actions françaises, poussées à la hausse par un volume d'ordres d'achats étrangers qui demeure important pour une place comme la nôtre, se sont bien comportées, tout particulièrement dans trois secteurs : les pétrolières (en dépit de quelques sautes d'humeur), la distribution et le bâtiment-travaux publics avec une mention spéciale pour certaines valeurs *« en redressement »* qui suscitent actuellement les faveurs de la communauté financière.

Avec une hausse de 35 % pour l'ensemble de la semaine, essentiellement acquise lundi (plus 32 %), la valeur n'ayant pu être cotée le vendredi précédent, Pétroles BP fait figure de grande vedette, la Française de raffinage venant loin derrière avec une hausse de 7 %. Vendredi, la CFP, en revanche, faisait l'objet d'ordres de vente assez importants mais le cours s'est redressé en séance et finalement son repli a été à peine supérieur à 1 % en clôture. Dans le secteur alimentaire et de la distribution, Mumm, Générale Occidentale, Docks de France, Promodès se sont signalées, tandis que le bâtiment et les travaux publics semblent faire le pari d'un redémarrage des affaires.

Avec des gains de 7 % à 14 %, Auxiliaire entreprises, SGE-SB, Dumez, GTM Entrepose ont bénéficié de l'attention des boursiers, largement influencés, il faut bien le dire, par les commentaires favorables publiés par telle ou telle charge d'agent de change. Mais le plus intéressant est que cet engouement s'est étendu à des titres jusque-là délaissés, tel Poclain, l'un des tout premiers constucteurs mondiaux de pelles hydrauliques et dont on connaît les déboires successifs. Toujours étroitement contrôlée par le groupe américain Case Tenneco, cette société a bien du mal à refaire surface (son exercice 1983 a encore été lourdement déficitaire), mais, certains investisseurs se placent déjà sur la valeur Poclain qui a gagné plus de 20 % au cours des trois dernières séances à la Bourse.

Dans le même ordre d'idées, Thomson-CSF a tiré un profit – modeste – d'une étude consacrée aux résultats favorables escomptés pour cette société, tandis qu'Imétal, Penarroya, Vallourec montaient en fin de semaine. Enfin, il semble bien que la perspective d'une amélioration du pouvoir d'achat en France, amputé par les salaires mais conforté indirectement par la baisse des impôts, ait, depuis plusieurs jours, quelques effets bénéfiques sur certaines valeurs de crédit, notamment celles du groupe de la Compagnie bancaire, la hausse d'Amrep étant, elle, beaucoup plus préoccupante.

SERGE MARTI.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	27 août	28 août	29 août	30 août	31 août
RM	253 114	257 007	282 795	244 869	308 410
Comptant					
R. et obl. .	1 191 559	1 401 081	1 663 863	1 358 489	1 146 778
Actions ..	32 094	19 625	46 017	20 790	38 322
Total	1 476 767	1 677 713	1 992 675	1 624 148	1 493 510
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	112,8	112,5	113,4	114	–
Étrang. ...	94,5	93,2	93,4	93,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance .	110	109,8	110,7	111,1	111,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	171	170,5	171,3	171,8	172,5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
ELF-Aquitaine (1)	337 964	78 448 974
Thomson CSF (1)	143 771	48 978 319
Carrefour	25 859	39 955 038
Lafarge (1)	102 343	34 076 346
4 1/2 % 1973 (1) (2)	19 475	33 121 154
L'Air liquide (1) .	53 514	28 746 212
Pétroles BP	232 236	25 571 184
IBM	17 551	22 691 276
Lesieur	18 539	21 645 873
Sefimeg	80 684	20 788 853

(*) Du 24 au 30 août inclus.
(1) Quatre séances seulement.
(2) Ex-droit.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24 août	Cours 31 août
Or fin (kilo en barre) ...	99 100	99 350
– (kilo en lingot) ...	99 000	99 300
Pièce française (20 fr.) .	610	610
Pièce française (10 fr.) .	430	419
Pièce suisse (20 fr.) ...	585	581
Pièce latine (20 fr.)	577	588
Pièce tunisienne (20 fr.) .	551	565
Souverain	729	725
Souverain Elizabeth II ..	741	720
Demi-souverain	386	381
Pièce de 20 dollars	4 150	4 020
– 10 dollars	2 110	2 100
– 5 dollars	1 325	1 255
– 50 pesos	3 850	3 800
– 20 marks	710	710
– 10 florins	589	581
– 5 roubles ...	412	380

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Maussade

L'atmosphère a été maussade cette semaine à Wall Street en raison principalement de la crainte de nouvelles tensions sur les taux d'intérêt et d'une activité réduite à l'approche d'un week-end de trois jours en raison de la fête nationale du travail (3 septembre). L'indice des industrielles a en conséquence accusé, d'un vendredi à l'autre, une baisse de 12,15 points et a clôturé à 1 224,37. L'activité du marché a été des plus modestes : au total en effet, 347,4 millions de titres ont changé de mains pendant la semaine contre 472,4 millions la semaine précédente.

	Cours 24 août	Cours 31 août
Alcoa	38 1/8	35 3/4
ATT	19 1/8	19 1/8
Boeing	53 5/8	53 1/2
Chase Man. Bank ..	42 1/2	42 1/4
Du Pont de Nemours	50	50
Eastman Kodak ...	76 1/4	75 1/8
Exxon	42 3/4	43
Ford	45 1/2	42 7/8
General Electric ...	58 1/8	56 5/8
General Foods	58 1/4	58 1/4
General Motors ...	75 7/8	73 1/2
Goodyear	27 1/2	27 1/4
IBM	125 1/2	123 3/4
ITT	27 1/4	27
Mobil Oil	28 3/8	29 5/8
Pfizer	36 5/8	35 7/8
Schlumberger	48 3/4	48 1/4
Texaco	35 5/8	36
UAL Inc.	38 5/8	37 3/4
Union Carbide	56	54 5/8
US Steel	24 5/8	24 3/4
Westinghouse	26 3/8	26 1/4
Xerox Corp	39 1/2	38 3/8

LONDRES

En hausse

Au cours d'une semaine abrégée par le chômage observé lundi en célébration du *Bank Holiday* en Grande-Bretagne, la Bourse de Londres a enregistré une progression de 2 % en dépit du conflit social des dockers. Les investisseurs semblent avoir été encouragés par la résistance à la grève constatée dans certains ports. Malgré une certaine indécision à la veille du week-end, les niveaux de cours atteints en milieu de semaine, les plus élevés depuis la fin mai, ont pu être maintenus.

Indices « FT » : industrielles : 853,7 contre 836,8 ; mines d'or : 565,4 contre 570,9 ; fonds d'Etat : 79,75 contre 79,76.

	Cours 24 août	Cours 31 août
Beecham	345	348
Bowater	167	160
Brit. Petroleum ...	488	493
Charter	246	245
Courtaulds	119	121
De Beers (*)	558	585
Dunlop	40	42
Free State Geduld .	33 3/8	32 3/4
Glaxo	955	960
Gt. Univ. Stores ...	553	553
Imp. Chemical	610	614
Shell	641	646
Unilever	933	940
Vickers	183	182
War Loan	35 1/8	35

(*) En dollars.

TOKYO

En progrès

La Bourse de Tokyo a été en hausse cette semaine par rapport à la semaine précédente, les cours des valeurs évoluant toutefois dans une marge assez étroite.

L'indice Dow Jones, qui avait augmenté de 78,34 yens la semaine précédente, a connu une hausse de 56,94 yens cette semaine pour s'établir à 10 620,60 yens, niveau le plus élevé depuis le 11 mai dernier, date à laquelle l'indice avait clôturé à 10 833,87 yens, l'indice général a également connu une hausse de 1,95 point à 816,69 au cours de la semaine. Le volume des transactions a porté sur 272 millions d'actions contre 240,8 millions la semaine précédente.

	Cours 24 août	Cours 31 août
Akaï	475	509
Bridgestone	579	600
Canon	1 310	1 330
Fuli Bank	910	909
Honda Motors	1 360	1 380
Matsushita Electric	1 670	1 630
Mitsubishi Heavy ..	239	235
Sony Corp.	3 470	3 490
Toyota Motors	1 460	1 470

FRANCFORT

Bonne tenue

La stabilisation des prix (1,6 % en août en moyenne annuelle) qui pourrait encourager l'orientation baissière des taux d'intérêt en RFA, ainsi que les meilleures perspectives d'activité des industries de biens d'équipement, ont contribué à soutenir les cours. Indice de la Commerzbank : 991,10 contre 987,40 le vendredi précédent.

	Cours 24 août	Cours 31 août
AEG	90,80	90,90
BASF	153,90	153
Bayer	165,80	166,50
Commerzbank	147	149,30
Deutschebank	327,50	328,50
Hoechst	167,30	168,50
Karstadt	234	240,50
Mannesman	138,70	140,50
Siemens	398,30	403
Volkswagen	178	169

هكذا من الأصل

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Maussade

L'atmosphère a été maussade cette semaine à Wall Street en raison principalement de la crainte de nouvelles tensions sur les taux d'intérêt et d'une activité réduite à l'approche d'un week-end de trois jours en raison de la fête nationale du travail (3 septembre). L'indice des industrielles a en conséquence reculé, d'un vendredi à l'autre, une baisse de 12,15 points et a clôturé à [illegible]. L'activité du marché a été des plus réduites : au total en effet, 347,4 millions de titres ont changé de mains pendant la semaine contre 472,4 millions la semaine précédente.

	Cours 24 août	Cours 31 août
Alcoa	38 1/8	35 3/4
ATT	19 1/8	19 1/8
Boeing	53 5/8	53 1/2
Chase Man. Bank	42 1/2	42 1/4
Du Pont de Nemours	50	50
Eastman Kodak	76 1/4	75 1/8
Exxon	42 3/4	43
Ford	45 1/2	42 7/8
General Electric	58 1/8	56 5/8
General Foods	58 1/4	58 1/4
General Motors	75 7/8	73 1/2
Goodyear	27 1/2	27 1/4
IBM	125 1/2	123 3/4
ITT	27 1/4	27
Mobil Oil	28 3/8	29 5/8
Pfizer	36 5/8	35 7/8
Schlumberger	48 3/4	48 1/4
Texaco	35 5/8	36
UAL Inc.	38 5/8	37 3/4
Union Carbide	56	54 5/8
US Steel	24 5/8	24 3/4
Westinghouse	26 3/8	26 1/4
Xerox Corp	39 1/2	38 3/8

LONDRES
En hausse

Au cours d'une semaine abrégée par le chômage observé lundi en célébration du *Bank Holiday* en Grande-Bretagne, la Bourse de Londres a enregistré une progression de 2 % en dépit du conflit social des dockers. Les investisseurs semblent avoir été encouragés par la résistance à la grève constatée dans certains ports. Malgré une certaine indécision à la veille du week-end, les niveaux de cours atteints en milieu de semaine, les plus élevés depuis la fin mai, ont pu être maintenus.

Indices « FT » : industrielles 853,7 contre 836,8 ; mines d'or : 565,4 contre 570,9 ; fonds d'Etat : 79,75 contre 79,76.

	Cours 24 août	Cours 31 août
Beecham	345	348
Bowater	167	168
Brit. Petroleum	488	493
Charter	246	245
Courtaulds	119	121
De Beers (*)	558	585
Dunlop	40	42
Free State Geduld	33 3/8	32 3/4
Glaxo	955	960
Gt. Univ. Stores	553	553
Imp. Chemical	610	614
Shell	641	646
Unilever	933	940
Vickers	183	182
War Loan	35 1/8	35

(*) En dollars.

TOKYO
En progrès

La Bourse de Tokyo a été en hausse cette semaine par rapport à la semaine précédente, les cours des valeurs évoluant toutefois dans une marge assez étroite.

L'indice Dow Jones, qui avait augmenté de 78,34 yens la semaine précédente, a connu une hausse de 50,94 yens cette semaine pour s'établir à 10 620,60 yens, niveau le plus élevé depuis le 11 mai dernier, date à laquelle l'indice avait clôturé à 10 833,87 yens. L'indice général a également connu une hausse de 1,95 point à 816,69 au cours de la semaine. Le volume des transactions a porté sur 272 millions d'actions contre 240,8 millions la semaine précédente.

	Cours 24 août	Cours 31 août
Akai	475	509
Bridgestone	579	600
Canon	1 310	1 330
Fuji Bank	910	909
Honda Motors	1 360	1 380
Matsushita Electric	1 670	1 630
Mitsubishi Heavy	239	235
Sony Corp.	3 470	3 490
Toyota Motors	1 460	1 470

FRANCFORT
Bonne tenue

La stabilisation des prix (1,6 % en août en moyenne annuelle) qui pourrait encourager l'orientation baissière des taux d'intérêt en RFA, ainsi que les meilleures perspectives d'activité des industries de biens d'équipement, ont contribué à soutenir les cours. Indice de la Commerzbank : 991,10 contre 987,40 le vendredi précédent.

	Cours 24 août	Cours 31 août
AEG	90,80	90,90
BASF	153,90	153
Bayer	165,80	166,50
Commerzbank	147	149,30
Deutschebank	327,50	328,50
Hoechst	167,30	168,50
Karstadt	234	240,50
Mannesmann	138,70	140,50
Siemens	398,30	403
Volkswagen	178	169

L'euromarché

Un avantage tout de même pour les banques européennes

Les banques américaines pourraient finalement se trouver défavorisées vis-à-vis de leurs consœurs d'autres nationalités pour le placement en Europe des emprunts du gouvernement américain. Il semble en effet qu'à Washington la direction des impôts (IRS) ait maintenant assoupli son attitude à l'égard de la vente du papier au porteur émis par le Trésor des Etats-Unis. Il devrait suffire aux banques européennes de certifier qu'elles ne placeront pas les titres au porteur auprès de résidents américains. En revanche, les établissements américains désireux de faire de même devront conserver par-devers eux la liste de leurs clients non résidents achetant le papier en question. Le fait même d'avoir à établir un fichier de ce genre enlève une grande partie de l'anonymat que confère un titre au porteur.

S'il se confirme que les banques européennes en sont dispensées, elles bénéficieront donc d'un avantage appréciable en matière de placement. Elles seront par contre à pied d'égalité avec les américaines pour acheter les emprunts concernés.

Le Trésor d'outre-Atlantique, qui vend son papier au travers d'enchères publiques, n'est pas disposé à abandonner sa procédure traditionnelle. Les établissements bancaires européens devront par conséquent faire des offres suffisamment concurrentielles pour enlever le montant des bons à court terme, des notes à moyen terme et d'obligations à longue échéance qu'ils recherchent. En fin de compte, on n'assistera pas à la création d'un double marché dans ce domaine. Les rendements seront pratiquement les mêmes pour tous les enchérisseurs, quelle que soit leur nationalité.

Une autre conséquence de l'abolition, le 18 juillet dernier, de la retenue à la source aux Etats-Unis est la venue, dorénavant directe, des sociétés américaines sur la scène internationale. Elles n'ont plus maintenant à *utiliser des filiales aux* Antilles néerlandaises, qui avaient été créées dans le seul but d'éviter l'imposition à laquelle elles étaient soumises dans leur pays d'origine.

La première à avoir abandonné cette fiction a été, il y a huit jours, la banque américaine Riggs National Corporation avec une euro-émission à taux variable de 50 millions de dollars. Cette semaine, United Technologies, spécialiste de l'équipement électronique, a *été* la première société des Etats-Unis à aborder successivement sous son propre nom le marché des capitaux suisses et celui de l'euro-sterling. Sur ce dernier, elle a offert jeudi 35 millions de livres sur cinq ans avec un coupon annuel de 11,75 %. L'euro-emprunt qui, vendredi, se traitait avec une très faible décote d'environ 0,25 % a rencontré un succès aussi vif que rapide. Les investisseurs internationaux préfèrent de loin prêter aux maisons mères *plutôt qu'à* des filiales, qui ne seront que des coquilles vides sauf du point de vue fiscal.

Tandis que New-York se retenait cette semaine d'être actif à la veille d'un week-end plus étendu que de coutume parce que la fête du travail, qui est chômée aux Etats-Unis, tombe cette année le 4 septembre, le marché international des capitaux a fait preuve d'un grand dynamisme. Parmi la *pléiade d'euro-émissions* nouvelles, il faut citer celle à taux d'intérêt variable de la Moscow Narodny Bank, parce que c'est la première fois que la banque soviétique se présente sur le marché euro-obligataire.

D'un montant de 50 millions de dollars, et d'une durée de sept ans, l'euro-emprunt sera émis au pair. Son taux d'intérêt semestriel sera *l'addition au Libor* à six mois d'une marge de 0,18/75 % (3/16 %), le tout étant agrémenté d'une commission pour les banques de 1 %. Même si en réalité on se trouve plutôt en face d'un eurocrédit dissimulé que d'un réel placement euro-obligataire, il s'agit d'une première de grande importance, d'autant plus que l'opération est libellée en dollars.

L'entrée de la Moscow Narodny dans le club des emprunteurs internationaux revient non seulement à reconnaître sa longue présence sur l'euromarché, mais est également un signe de dégel à l'égard de l'URSS. Celui-ci est toutefois tempéré par deux facteurs : aucune banque américaine, pas plus que la Bank of China, la banque centrale de Chine populaire, ne fait partie du consortium bancaire dirigeant l'euro-émission.

L'absence de cette dernière est d'autant plus révélatrice qu'elle avait accepté un mois plus tôt de participer à la petite euro-émission à taux variable de 20 millions de dollars de la Central European International Bank, qui, à Budapest, bénéficie d'un statut *off shore*. Cette *transaction avait été la première* opération euro-obligataire de la part d'un emprunteur de l'Europe de l'Est depuis 1979. La réticence sino-américaine vis-à-vis de la Moscow Narodny a toutefois été compensée par la présence au sein du syndicat bancaire de direction de banques allemandes, autrichiennes, britanniques, françaises, italiennes et japonaises.

Le marché des émissions internationales libellées en marks allemands se porte extrêmement bien. La Banque française du commerce extérieur (BFCE) ne pouvait en conséquence choisir un meilleur moment pour solliciter ce secteur. Elle l'a fait dans le cadre d'une euro-émission garantie par la République française de 200 millions de deutschemarks et d'une durée de dix ans. Proposée mercredi au pair avec un coupon annuel de 8,125 %, elle a immédiatement été très bien accueillie.

Il s'agit là d'un joli coup pour la BFCE, qui a réussi à bénéficier des mêmes conditions que la Banque mondiale pour son emprunt lancé le 15 août. C'est également un beau doublé après le vif succès remporté la semaine précédente par l'euro-émission à taux variable de 600 millions de dollars de la même BFCE.

Les emprunts français

Les emprunteurs français ont recherché l'équivalent de 8,1 milliards de dollars sur l'euromarché au cours des huit premiers mois de 1984. Ce chiffre est supérieur de 600 millions de dollars par rapport à la période janvier-août 1983. Il existe cependant une différence essentielle entre les deux périodes. Une part non négligeable des capitaux drainés à l'étranger cette année a eu pour but de réaménager la dette antérieure d'entités publiques alors que la quasi-totalité des eurofonds levés l'année précédente étaient destinés à couvrir des besoins réels.

L'exemple d'EDF est à cet égard significatif. Une grande partie de son euro-emprunt à taux variable de 400 millions de dollars réalisé au mois de février, de son eurocrédit d'un milliard de dollars mis sur pied au début de cet été, ainsi que les 155 millions de dollars que représentera le produit de son émission euro-obligataire à coupon « O », dont la souscription est en train de s'achever, ont été ou seront utilisés pour réaménager à meilleur compte ou à plus longue échéance des engagements préexistants. Il en va de *même d'une portion des 100 millions* de dollars levés par le CNT en mai.

Cela signifie que l'endettement réel de la France ne s'est en fait pas accru de 8,1 milliards de dollars depuis janvier dernier, mais au maximum de 6,5 à 7 milliards. Si l'on se base sur ce dernier chiffre la part des banques françaises représente 47 % alors que sur l'ensemble des 7,5 milliards de dollars drainés à l'étranger par les sociétés françaises pendant les huit premiers mois de 1983, un peu plus de 42 % provenaient des établissements bancaires de l'Hexagone (y compris la BFCE).

En choisissant de réaménager sa dette extérieure, et en conséquence d'emprunter non plus au gré de ses seuls besoins immédiats mais selon les dispositions des marchés, la France s'est donc enfin décidée, cette année, à suivre la voie royale tracée par la Suède. On ne peut que féliciter les débiteurs concernés ainsi que le Trésor. Ayant accumulé une dette étrangère globale qui frôle les 80 milliards de dollars, ou les 70 milliards si l'on exclut celles des banques, les emprunteurs français, ont tout intérêt à en repousser les échéances et à en baisser le coût le plus possible.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar gagne encore quelques points

Non seulement la devise américaine n'a pas cédé un pouce de terrain cette semaine, mais elle en a même gagné encore un peu.

Anticipant la longue détente que leur offrait le premier week-end de septembre – la journée du lundi 3 sera chômée aux États-Unis pour la célébration du Labor Day, – de nombreux opérateurs étaient allés rejoindre les « gourous » sur les *lieux de leurs vacances. Mais*, manifestement, ils avaient laissé la consigne de suivre la situation de très près.

Lundi, le plus grand calme régnait sur tous les marchés, et le dollar reproduisait, à peu de chose près, ses cours du vendredi précédent. Mais, dès le soir, il se remettait à monter à New-York, toujours avec très peu d'affaires, atteignant 8,87 *francs, près de* 2,89 deutschemarks et 2,41 francs suisses.

Mardi, sur les indications venues du marché américain, le dollar progressait sur toutes les places financières.

Le lendemain, cependant, la devise américaine refluait à peu près partout, les courants d'échanges restant à des niveaux très bas. Dans les milieux financiers, une baisse de l'ordre de 0,6 % du principal indicateur économique pour juillet paraissait probable et souhaitable. Le résultat publié par le département du commerce fut « meilleur » encore que celui escompté : – 0,8 %, ce qui semblait confirmer un certain ralentissement bienvenu du rythme de l'activité. L'indication n'était pas suffisante pour influencer le marché qui n'avait déjà nullement réagi à l'annonce du déficit commercial de juillet, qualifié de « *terrifiant* » par le secrétaire d'État américain au commerce.

Jeudi, le billet vert reprenait son ascension sur des marchés déserts, et les cambistes ne savaient trop que penser. Embarrassés, ils attribuaient le mouvement à des achats de couverture.

A la veille du week-end, le nouveau raffermissement du dollar était attribué au seul facteur technique. « *Il y a toujours la demande commerciale* », faisait-on remarquer, vendredi soir, au service des changes de la filiale parisienne d'une grande banque étrangère. Mais d'ajouter : « *Les marchés sont complètements morts.* »

Le 30 août encore, le Fed injectait des liquidités. En d'autres circonstances le dollar aurait marqué le coup. Rien ne s'est produit. L'accroissement inattendu des commandes *industrielles en juillet* a, il est vrai, semé le doute dans les esprits. La menace de surchauffe serait-elle encore latente ?

Mais la grande question reste l'évolution des taux d'intérêt. Des experts continuent d'estimer que grâce au ralentissement de l'expansion, la Réserve fédérale ne restreindra pas le volume du crédit disponible. M. Michael Evans, président d'Evans Economics, un institut de prévisions conjoncturelles, va même un peu plus loin. Il n'écarte pas l'hypothèse d'un léger desserrement des contraintes. D'autres experts, y compris du même institut, se prononcent en sens contraire. « *Pour payer leurs importations*, dit-il, *les Etats-Unis sont obligés d'exporter de grandes quantités de dollars. Un moment viendra où les étrangers commenceront à s'en défaire. Et pour éviter les bouleversements d'un reflux trop brutal, les autorités monétaires seront obligées de relever les taux d'intérêt.* »

Le prix de l'or n'a pas enregistré de très grandes variations. De 350 dollars l'once, le 24 août, il est progressivement redescendu à 348 dollars pour remonter à 349 dollars vendredi soir.

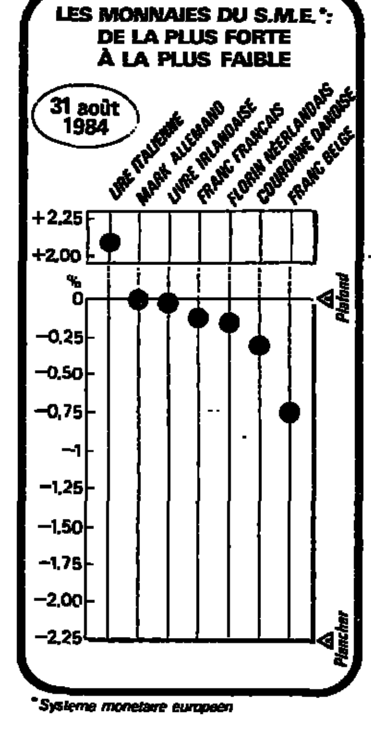
ANDRÉ DESSOT.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 31 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3100	–	11,2962	41,5973	34,6680	1,7191	30,7314	0,8559
	1,3085	–	11,3417	41,8410	34,8189	1,7274	30,8928	0,8562
Paris	11,5967	8,8525	–	368,24	386,89	15,2183	272,05	4,9538
	11,5370	8,8170	–	368,91	386,99	15,2306	272,38	4,9562
Zurich	3,1492	2,4040	27,1562	–	83,3420	4,1327	73,8783	1,3452
	3,1273	2,3900	27,1067	–	83,2173	4,1285	73,8338	1,3435
Francfort	3,7786	2,8845	32,5849	119,98	–	4,9587	88,6447	1,6141
	3,7580	2,8720	32,5734	120,17	–	4,9611	88,7241	1,6144
Bruxelles	76,2827	58,17	6,5710	24,1971	20,1664	–	17,8764	3,2551
	75,7490	57,89	6,5657	24,2218	20,1567	–	17,8838	3,2541
Amsterdam	4,2627	3,2540	36,7579	135,35	112,80	5,5939	–	1,8209
	4,2356	3,2370	36,7132	135,44	112,71	5,5916	–	1,8196
Milan	2340,97	1787	281,86	743,34	619,51	38,7203	549,17	–
	2327,82	1779	281,77	744,35	619,43	38,7387	549,58	–
Tokyo	316,36	241,50	27,2806	100,45	83,7233	4,1516	74,2163	0,1351
	315,22	240,90	27,3222	100,79	83,8788	4,1613	74,4207	0,1354

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 31 août, 3,6656 F contre 3,6600 F le vendredi 24 août.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du café – Baisse des métaux

Les capacités de production inemployées – allant jusqu'à 50 % et parfois au-delà chez certains producteurs d'aluminium par exemple – et l'importance des stocks de nombreux métaux continuent à peser sur les cours. L'emballement des prix du cacao et du café tient à des accidents climatiques et à d'autres facteurs propres à ces marchés.

MÉTAUX. – *Le cuivre a consolidé sa récente reprise au Metal Exchange de Londres. Ce sont toujours les mêmes facteurs qui soutiennent les cours : crainte d'une pénurie de concentrés, dégonflement persistant des stocks britanniques revenus à leur niveau le plus bas depuis octobre 1982, soit à 169 550 tonnes (– 7 050 tonnes) et nouveau relèvement du prix du métal raffiné par plusieurs producteurs nord-américains.*

A Londres, l'étain a été le seul métal à enregistrer de légers progrès grâce aux achats de soutien du directeur du stock régulateur.

Sensible repli des cours du plomb à Londres. Le marché a été traumatisé par l'éventuelle remise en activité d'une unité de production dans le Missouri (Etats-Unis) arrêtée depuis le 20 mai dernier par une grève.

Chute persistante des cours de l'aluminium à Londres, qui retrouvent leurs niveaux les plus bas depuis dix-sept mois. En l'espace de huit mois, la baisse atteint 25 %...

DENRÉES. – *Les traditionnelles gelées étaient au rendez-vous au Brésil pour redonner du tonus au marché du café. Elles ont affecté la région du Parana, importante zone de production. Les estimations de perte de récolte les plus fantaisistes ont circulé, allant de cinq cent mille à plusieurs millions de sacs. Près de 20 % des caféiers auraient été touchés. Il ne faut toutefois pas oublier que les stocks mondiaux sont amplement suffisants pour y faire face.*

La hausse se poursuit sur les cours du cacao en corrélation avec la raréfaction persistante des disponibilités de fèves de bonne qualité.

La reprise s'est confirmée sur le marché du sucre, mais sans excès. La production européenne de betteraves est évaluée par une firme privée à 30,34 millions de tonnes contre 29,94 millions de tonnes pour la précédente campagne. En revanche, celle des pays d'Europe orientale enregistrerait une diminution de 1 million de tonnes.

LES COURS DU 31 AOUT 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High Grade), comptant, 1 040 (1 044) ; à trois mois, 1 059,50 (1 057) ; étain comptant, 9 331 (9 255) ; à trois mois, 9 261 (9 210) ; plomb, 344,50 (357,50) ; zinc, 613,50 (631) ; aluminium, 823 (855,50) ; nickel, 3 585 (3 625) ; argent (en pence par once troy), 568 (580). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,80 (60,90) ; argent (en dollars par once), 7,46 (7,62) ; platine (en dollars par once), 342,10 (344,80) – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 64,85 (66,15) ; décembre, 65,85 (66,90). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 498 (488). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, inch. (51,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 645-650 (620).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre 2 340 (2 335) ; mars, 2 283 (2 221) ; sucre, octobre, 4,79 (4,33) ; janvier, 5,35 (4,82) ; café, décembre, 151,60 (145,80) ; mars, 149,10 (142,39). – **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre, en dollars) : sucre, octobre, 130 (120) ; décembre, 140 (129,40) ; café, novembre, 2 449 (2 387) ; janvier, 2 378 (2 332) ; cacao, décembre, 1 875 (1 800) ; mars, 1 812 (1 750). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 195 (2 225)) ; mars, 2 120 (2 045) ; café, novembre, 2 845 (2 768) ; janvier, 2 790 (2 730) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 445 (1 360) ; décembre, 1 454 (1 376). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), octobre, 153,80 (156,70) ; décembre, 160 (161,60). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 127,80 (132,40) ; décembre, 135,70 (139,40).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 351 1/2 (359 3/4) ; mars, 358 1/4 (365,75) ; maïs, décembre, inch. (283 3/4) ; mars, 290,25 (290,75).

INDICES. – Moody's, 1 003 (1 011,60) ; Reuter, 1 867,80 (1 862,80).

Marché monétaire et obligataire

Nouvelles incertitudes sur les taux

A onze contre un, les membres de la commission fédérale de l'open market, qui regroupe les présidents des douze banques de réserve fédérale, auraient décidé (le contenu de leurs délibérations n'est rendu public qu'avec plusieurs mois de retard), lors de leur dernière réunion, les 16 et 17 juillet, de ne pas assouplir la rigueur appliquée jusqu'à présent à la circulation monétaire aux Etats-Unis.

Les objectifs de croissance de la masse monétaire (M-1) ont été ramenés à 5,5% pour la période de juin à septembre contre 6,5% pour la précédente période de mars à juin. Au vu de ces chiffres et d'un certain nombre d'autres éléments, M. Henry Kaufman, l'oracle de la firme Salomon Brothers, en a déduit qu'il fallait s'attendre à de nouvelles tensions sur les taux à court et à long terme d'ici à la fin de l'année.

C'est bien ce que craint le directeur du FMI, M. Jacques de Larosière, lorsqu'il met en garde, à l'occasion d'un colloque tenu à Innsbruck (Autriche), les Etats-Unis et les pays européens à propos du gonflement de la dette publique, susceptible de déboucher, selon lui, « *comme dans le passé, sur une nouvelle flambée de l'inflation avec toutes les conséquences dramatiques qu'une telle évolution peut avoir aux plans social, politique et économique* ».

Comme pour donner du poids à cette sévère mise en garde, les taux de rendement des bons du Trésor américain se tendaient au lendemain de cette déclaration. Lors de l'adjudication hebdomadaire, les bons à trois mois se traitaient avec un taux de rendement de 10,60 % (contre 10,40 % la semaine précédente) et ceux à six mois au taux de 10,70 % (contre 10,59 %). Si deux jours plus tard, à l'occasion d'une adjudication de bons à cinq ans et deux mois, le taux de rendement moyen était ramené à 12,78 % contre 13,93 %, le mouvement de hausse reprenait en fin de semaine, les bons à cinquante-deux semaines étant adjugés à 10,84 % contre 10,79 % lors de la précédente adjudication.

La publication des statistiques hebdomadaires relatives à la variation de la masse monétaire a encore ajouté à la confusion, la Réserve fédérale de New-York annonçant une augmentation de 1,7 milliard de dollars, alors que l'on escomptait plutôt une légère diminution.

En France, le loyer de l'argent contre effets privés a été inchangé à 10 3/4 % tout au long de la semaine, soit son plus bas niveau depuis février 1981, confirmant le processus de décélération constaté sur le marché monétaire. La baisse s'est poursuivie pendant tout l'été, le taux moyen pratiqué sur ce marché ayant été ramené de 12,114 % au mois de juin à 11,447 % en juillet et 11,431 % en août. « *L'écart existant entre les taux du marché monétaire et ceux du marché obligataire permet d'opérer une détente sur ce dernier* », explique un spécialiste à propos de la nouvelle baisse constatée sur les taux de rendement moyen des emprunts obligataires français (source : Paribas) : emprunts d'État à plus de sept ans, 12,43 % contre 12,49 %, le vendredi précédent. à moins de sept ans à 12,25 % contre 12,27 % ; taux brut du secteur public : 13,64 % contre 13,68 %, taux net : 12,09 % contre 12,15 % ; enfin, taux brut du secteur industriel : 14,27 % contre 14,12 %, taux net : 12,79 % contre 12,66 %, une légère remontée des taux étant constatée sur cette seule catégorie d'obligations.

Dans ce climat favorable, les émissions sont bien accueillies, ainsi qu'en témoignent les « demandes colossales » suscitées par le dernier emprunt de la RATP, à paraître au *BALO* du 3 septembre. D'un montant global de 1,4 milliard de francs, il se décompose en deux tranches identiques. La première, à dix ans, et à taux fixe, est assortie d'un intérêt de 13,50 % l'an avec un prix d'émission de 99,75 %. La seconde, sur douze ans et à TRA (taux révisable annuellement), comporte un intérêt de 13,40 % pour la première année, puis révisable tous les ans avec un minimum garanti de 7 %.

Devant « *l'appétit du marché* », selon l'expression d'un familier de ces opérations, on a avancé au *BALO* du 10 septembre le prochain emprunt des SDR (1,5 milliard de francs à 13,60 %, émis sur douze ans avec dix annuités constantes et un taux brut de 13,65 %) qui, d'ores et déjà, rencontre un bon accueil. Sont également « dans le tuyau » deux émissions de faible montant (1 milliard à 1,5 milliard de francs) l'une de CDF-Chimie et l'autre de la Caisse nationale des télécommunications (CNT).

Il n'est pas encore possible d'avoir les chiffres officiels de la souscription aux dernières obligations renouvelables du Trésor (ORT), mais, de l'avis des professionnels, la collecte aurait atteint 5,5 milliards de francs, un montant inférieur aux précédentes émissions de même nature (8 milliards en juillet dernier et 7 milliards en février 1984). Mais, fait-on remarquer, « *les pouvoirs publics ont surtout cherché à confirmer l'orientation à la baisse des taux, en choisissant celui de 11,85 % pour les opérations en question, quitte à accepter le risque d'une collecte moindre* ». Au fil des semaines, le volume des émissions reste important 156 milliards de francs pour les sept premiers mois de 1984 auxquels s'ajoutent environ 9 à 10 milliards pour le mois d'août (tous produits confondus : obligations, warrants, titres participatifs...). Mais l'abondance des liquidités est telle (150 à 160 milliards de francs pour les seuls coupons et remboursements d'emprunts amortissables) qu'on commence à parler d'un nouvel emprunt d'Etat – le troisième de l'année – pour la rentrée.

SERGE MARTI.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Brésil

VERS LE RÉTABLISSEMENT DE L'INDEXATION DES SALAIRES SUR L'INFLATION

Brasilia *(AFP)*. — Le Sénat brésilien a approuvé, jeudi soir 30 août, un projet de loi rétablissant la pleine indexation des salaires sur l'Indice national des prix à la consommation (INPC).

Depuis près d'un an, un décret-loi présidentiel réglementait les augmentations de salaire. Maintenus à 100 % de l'Indice national des prix à la consommation pour les salaires minimums, les réajustements pouvaient être limités à 50 % ou moins de l'INPC pour les plus hauts salaires.

Le décret loi adopté sur recommandation du Fonds monéaire pour combattre l'inflation avait durement touché les classes moyennes, dont le pouvoir d'achat s'était rapidement dégradé. La nouvelle loi rétablissant l'indexation permettra de relancer la consommation interne et la production.

Le projet doit être soumis à l'approbation de la Chambre des députés dans les prochains jours.

[Le projet de loi est présenté à l'approbation du Parlement quelques jours après l'accord de principe conclu entre le Brésil et le Fonds monétaire, lequel, il y a un an, faisait de la suppression de l'indexation la condition *sine qua non*, de l'octroi de crédits. Ajoutons que depuis un an, l'inflation s'est encore accélérée. Elle dépasse aujourd'hui 220 %.]

En Iran

VINGT-SIX BAHAIS CONDAMNÉS A MORT

Vingt-six membres au moins de la communauté bahaie ont été condamnés à mort en Iran au cours des dernières semaines, affirme le bureau d'information bahai de France, dans un communiqué publié vendredi 31 août à Paris.

Selon le communiqué, la première exécution de cette série de condamnations à mort, celle de M. Manucher Ruhi, *« un pharmacien de cinquante-deux ans »*, a eu lieu le 16 août à Bojnurd, dans le nord-est de l'Iran. Le communiqué affirme encore que *« les autorités* [iraniennes] *ont instruit les procès de plusieurs dizaines de Bahais emprisonnés dans différentes villes d'Iran »* au cours de ces dernières semaines.

Le numéro du « Monde » daté 1er septembre 1984 a été tiré à 452 119 exemplaires



A B C D E F G

L'« affaire Akka Ghazi » et la situation chez Citroën

L'incident dont a été victime M. Akka Ghazi, secrétaire de la section syndicale CGT de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, le 31 août à 8 heures, a provoqué tout au long de la journée de très vives réactions de la part des organisations syndicales mais aussi du Parti communiste français *(voir les réactions ci-dessous)*.

A propos de l'événement lui-même, la mise en place par la direction des grilles et des grillages aux entrées de l'usine a constitué l'élément de tension. M. Ghazi, qui n'est pas licencié, a refusé d'emprunter ces *« cages à rats »* et a voulu pénétrer dans l'usine par une porte normale puis, ne le pouvant pas, a tenté de franchir la grille d'enceinte. *« J'ai défendu ma liberté d'homme »*, a-t-il déclaré dans un message enregistré et qui a été ensuite diffusé sur les lieux. *« J'ai été roué de coups par les policiers comme un voyou. »*

Dans la bousculade qui a suivi la tentative du dirigeant syndical, des manifestants et des représentants des forces de l'ordre se sont heurtés. Le commissaire de police, présent sur place, a ensuite reconnu que la blessure à l'arcade sourcilière de M. Ghazi avait bien pu être provoquée par un coup de matraque. M. Ghazi a subi des examens.

En fin de matinée, des responsables confédéraux et fédéraux de la CGT, qui étaient présents à Aulnay, ont dénoncé au cours d'un conférence de presse ces *« graves événements »* qui, selon eux, évoquent l'*« apartheid »*. Ils ont estimé que l'intervention de la police avait été décidée *« à un haut niveau politique »*. M. Jacques Potavain, membre de la commission exécutive de la CGT, a en outre indiqué que les travailleurs seraient consultés jusqu'à la rentrée complète de toutes les usines le 6 septembre pour organiser la réplique *« aux licenciements arbitraires »*. Les travailleurs, a-t-il encore ajouté, répondront *« à la provocation et à l'agression par des actions de masse et responsables »*.

DANS UNE LETTRE ADRESSÉE A M. FABIUS

M. Sainjon met en cause la responsabilité du premier ministre

La fédération de la métallurgie CGT a adressé, dans la journée du 31 août, une lettre au premier ministre, signée par son secrétaire général, M. André Sainjon, et dans laquelle elle *« condamne »* vigoureusement l'attitude du gouvernement.

« Les forces de polices placées sous la responsabilité du préfet de la Seine-Saint-Denis et de votre gouvernement n'ont pas hésité à agresser Akka Ghazi », écrit M. Sainjon, qui accuse les policiers de *« s'être acharnés sur l'homme qui, avec ses compagnons de travail, a été un élément essentiel pour gagner chez Citroën la liberté syndicale et faire reconnaître la dignité des travailleurs »*.

« C'est sous votre responsabilité que ce militant CGT qui symbolise les plus hautes valeurs de la démocratie est frappé violemment par votre police », poursuit M. Sainjon, convaincu qu'il ne s'agissait *« ni d'un incident malheureux ni d'une bavure policière »*. *« Vous n'avez pas manqué de complaisance à l'égard de la direction de Citroën »* et *« à notre comportement vous répondez par la force »*, estime le secétaire général de la FTM-CGT qui conclut : *« Un pas de plus vient d'être franchi par votre gouvernement, aggravant le contentieux des grandes questions sociales et industrielles que nous avons à résoudre dans ce pays. »*

LA CGT : un fait grave

Le bureau confédéral de la CGT, le 31 août en fin d'après-midi, a invité les organisations de la CGT et les travailleurs *« à exprimer rapidement et énergiquement dans les formes qu'ils décideront démocratiquement et de la manière la plus unitaire possible leur protestation contre l'agression policière d'Aulnay (...) »*.

Dans son communiqué, la CGT souligne qu'elle *« considère comme un fait grave l'agression violente des forces de police (...) »*, qui devait empêcher M. Akka Gazi et les autres responsables syndicaux *« d'exercer normalement leur mandat syndical »*.

« Ces événements indiquent que la conjonction de fait de la volonté du patronat ultra du groupe Peugeot de licencier (...) et de l'acceptation de ces licenciements par le gouvernement trouve là une traduction sur le terrain de l'intimidation et de la répression (...) », souligne le bureau confédéral, qui met en cause *« les cages humiliantes »*, et la *« présence rapprochée et agressive des forces de police encerclant les travailleurs réunis calmement (...) »*. *« Le matraquage des syndicalistes responsables (...) et — plus délibérément — du militant de l'usine le plus estimé et le plus connu (...), molesté et blessé par des policiers affirmant agir sur ordre, suscite l'indignation du bureau confédéral et ajoute à la gravité de cette conjonction. »*

« Ce qui vaut pour Citroën vaut pour l'ensemble de l'automobile », poursuit le communiqué. *« La matraque ne sera pas plus convaincante pour faire admettre les décisions de licenciements que les affirmations péremptoires sans négociations loyales (...). » « Est-ce cela le respect des syndicats, l'application des droits anciens et nouveaux des travailleurs, le dialogue et le débat ? »*, s'interroge la CGT, pour qui *« ceci concerne tout le monde du travail, tout le mouvement syndical »*.

Le PC : des méthodes scandaleuses et inadmissibles

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du PCF, a vigoureusement condamné, dans un communiqué publié le 31 août dans l'après-midi, les événements d'Aulnay-sous-Bois. *« Le plan social de M. Calvet vient de porter ses premiers fruits. La police, qui n'a pas agi sans consignes, s'est livrée à des actes de violence »*, a-t-il déclaré. *« Nous condamnons avec fermeté ces méthodes »* qui, a-t-il ajouté, sont *« scandaleuses et inadmissibles pour les travailleurs français et immigrés. »*

« Le soi-disant climat de décrispation s'arrête aux grilles de Citroën », a estimé M. Poperen, qui poursuit en mettant en cause le gouvernement, qui *« donne de fait son accord aux propositions de 70000 à 80000 suppressions d'emplois* (...) *faites par M. Dalle, désigné par le gouvernement pour présenter un rapport concernant l'automobile. »*

« Le PCF apporte son soutien sans réserve aux travailleurs de Citroën et aux initiatives de la CGT », a encore déclaré M. Poperen, en soulignant que son parti accorderait *« la plus grande attention qui soit »* aux problèmes de l'automobile et avait *« décidé de travailler à un débat national sur l'avenir de cette industrie »*.

LE PRÉFET DE SEINE-SAINT-DENIS : UNE ENQUÊTE EST OUVERTE

Le préfet de la Seine-Saint-Denis, M. Jean-Claude Aurousseau, a souligné, dans un communiqué publié le 31 août au soir, que *« des incidents regrettables, bien que limités, ont eu lieu à la fin de la rentrée du personnel de l'usine Citroën* (...) *Des fonctionnaires et un responsable syndical ont été blessés »*.

« Une enquête est en cours (...) *»* indique le communiqué, *« pour déterminer les causes de ces incidents et examiner, avec les parties en cause, les mesures susceptibles d'éviter que les incidents de ce matin ne se reproduisent »*.

● *La direction de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois* a fait savoir qu'un incident s'était produit dans un atelier, lors de la reprise du travail, le 31 août au matin. Un chef d'équipe aurait été pris à partie par un ouvrier et frappé à la tête. Le chef d'équipe s'est vu accorder plusieurs jours d'arrêt de travail, et l'ouvrier, qui pourrait être un délégué, a fait l'objet d'une mise à pied conservatoire.

● *L'Union parisienne des syndicats de la métallurgie CFDT* a exprimé *« sa plus vive indignation »* dans un communiqué publié le 31 août. *« Rien ne peut justifier la façon dont on a accueilli les travailleurs (...)*, souligne la CFDT. *Pour les séparer, on les a filtrés comme des bêtes dans un enclos : toi, à la production, toi, à la formation. Cela avec le concours des bergers de la République, casqués et armés. »*

● *La Ligue communiste révolutionnaire (LCR)* avait réagi dès le matin à l'incident en déclarant dans un communiqué que *« à Citroën on avait vu le gouvernement sous son jour de grand licencieur des travailleurs. Aujourd'hui, Fabius présente une autre facette : celle de grand matraqueur des travailleurs »*.

Au-delà d'Aulnay

« Aulnay-sous-Grilles » : l'image restera longtemps dans la mémoire de ces ouvriers amenés à emprunter des chicanes grillagées pour rejoindre leur lieu de travail. Les contrôles minutieux des laissez-passer, le bruit des pas sur le plancher métallique. Inquiétant et difficilement supportable.

Que, dans ces conditions, licenciés ou non, de nombreux salariés de Citroën aient très mal vécu la présence de ces *« cages à rats »*, et qu'ils y aient vu le signe d'une humiliation est fort compréhensible.

Il ne fait aucun doute que le dispositif ait pu être ressenti comme une *« provocation »* et que la présence des forces de police, nombreuses, et sans doute trop proches des portes de l'usine, ait ajouté à la colère. A tout moment, un incident risquait de provoquer un embrasement, et c'est ce qui aurait pu se produire avec la blessure de M. Akka Ghazi, frappé par les policiers.

Déjà, lors de la reprise du travail à l'usine Talbot de Poissy, on avait vu apparaître de telles grilles, mais moins perfectionnées. A l'usine d'Aulnay, on a profité des journées chômées supplémentaires décidées par la direction pour poser un matériel encore plus sophistiqué. Faut-il donc croire que, désormais, il sera utilisé à chaque fois qu'un dossier social chaud obligera à trier entre les salariés maintenus dans leur emploi et ceux qui sont étiquetés « sureffectifs » ? Et où s'arrêtera l'escalade des moyens de protection, même si les violences qui se sont produites auparavant, autant à Poissy qu'à Aulnay, pouvaient j ustifier certaines précautions.

Les syndicats et plus particulièrement la CGT, qui s'est retrouvée en première ligne, ne peuvent pas rester insensibles à cette évolution. Dans l'affaire Citroën, cela pourrait même entraîner ou justifier une radicalisation du mouvement et du discours de la CGT, à qui le gouvernement et la direction de l'entreprise auront fourni un argument de poids. Alors que la CGT s'était montrée fort prudente depuis le début du conflit, l'affaire Akka Ghazi lui fournit l'occasion de hausser le ton.

De ce point de vue, la montée en puissance des communiqués cégétistes, bientôt relayée par la déclaration du PCF, a été significative. Il faut cependant noter que, dans sa riposte, la CGT a surtout mis l'accent sur les atteintes à la dignité de l'homme. Avec des phrases élogieuses, elle a fait du dirigeant syndical un symbole plus qu'un martyr. M. Ghazi est présenté comme le héraut des libertés publiques et des libertés syndicales, l'homme qui personnifie les droits anciens et nouveaux des travailleurs.

Sur ce terrain, la critique du gouvernement est fondamentale, précise, puisqu'elle amène la CGT à s'interroger sur le vrai visage de la *« décrispation »* prêtée à M. Fabius. Très clairement, la CGT veut utiliser cet argument pour interpeller, au-delà des ouvriers de Citroën, l'ensemble des travailleurs et même l'opinion publique. Elle lance un appel *« unitaire »* aux autres organisations syndicales et politiques. Bref, elle tente d'entraîner une réaction générale qui pourrait lui permettre de trouver enfin des appuis dans son opposition à la politique industrielle du gouvernement.

ALAIN LEBAUBE.

● **Les poupées Bella de nouveau menacées.** — La direction de la société Berchet d'Oyonnax (Ain), qui a repris, en juin 1982, l'usine des poupées Bella de Perpignan (320 personnes), vient d'informer le comité d'entreprise que *« faute d'une intervention de l'Etat, le dépôt de bilan serait inévitable »*. La société souffre toujours d'une vive concurrence étrangère. La direction a demandé une aide au CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle). — *(AFP)*.

● **Le groupe Tapie reprend Kickers.** — Le tribunal de commerce de Corbeil a donné son accord à la reprise par le groupe de M. Bernard Tapie de la firme de chaussures Kickers placée sous administration judiciaire depuis un an.

● **Mexique : 4 milliards de dollars dans la sidérurgie.** — Le gouvernement mexicain prévoit d'investir 4 milliards de dollars d'ici à 1988 pour augmenter d'un tiers la capacité de production d'acier du pays qui sera portée à 13,5 millions de tonnes. — *(AFP.)*

LES MEURTRIERS PRÉSUMÉS DU POLICIER TUÉ A AUXERRE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Les deux meurtriers présumés du policier tué jeudi 30 août à Auxerre (Yonne) se sont rendus samedi soir après s'être réfugiés plusieurs heures dans un immeuble de type HLM d'Avallon. Les deux hommes sont connus pour avoir commis par le passé des vols à main armée dans le département. Le premier s'appelle Gilles Blanchard et serait âgé de vingt-cinq ans environ. L'identité du second n'avait pas encore été révélée samedi en fin de matinée.

Après avoir déjoué le dispositif policier mis en place aussitôt après le meurtre du sous-brigadier Claude Schaeffer, les deux hommes avaient trouvé refuge au domicile d'une sœur de Gilles Blanchard à Avallon. Localisés par la police, ils refusaient de se rendre craignant pour leur sécurité. Après négociations, le chef du SRPJ de Versailles, M. Claude Bardon, entrait seul dans l'appartement et leur passait les menottes, quelques minutes avant l'expiration de l'ultimatum fixé par les forces de l'ordre, très nombreuses à avoir participé à l'opération (plus d'une centaine d'hommes au total).



LE JOCKEY CLUB

En Tunisie, au cœur d'une superbe palmeraie de 10 hectares, découvrez le luxe du Jockey Club. En septembre ou octobre, le luxe est abordable. Profitez-en.

2890 F 1 semaine en demi-pension (vin compris) au départ de PARIS

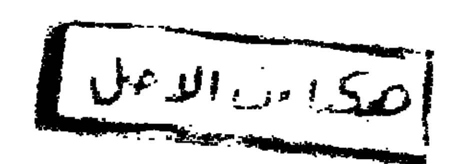
Les Clubs EN TUNISIE RÉPUBLIQUE TOURS

1, av. de la République, 75011 PARIS TÉL. : 355.39.30 ou chez votre agent de voyages

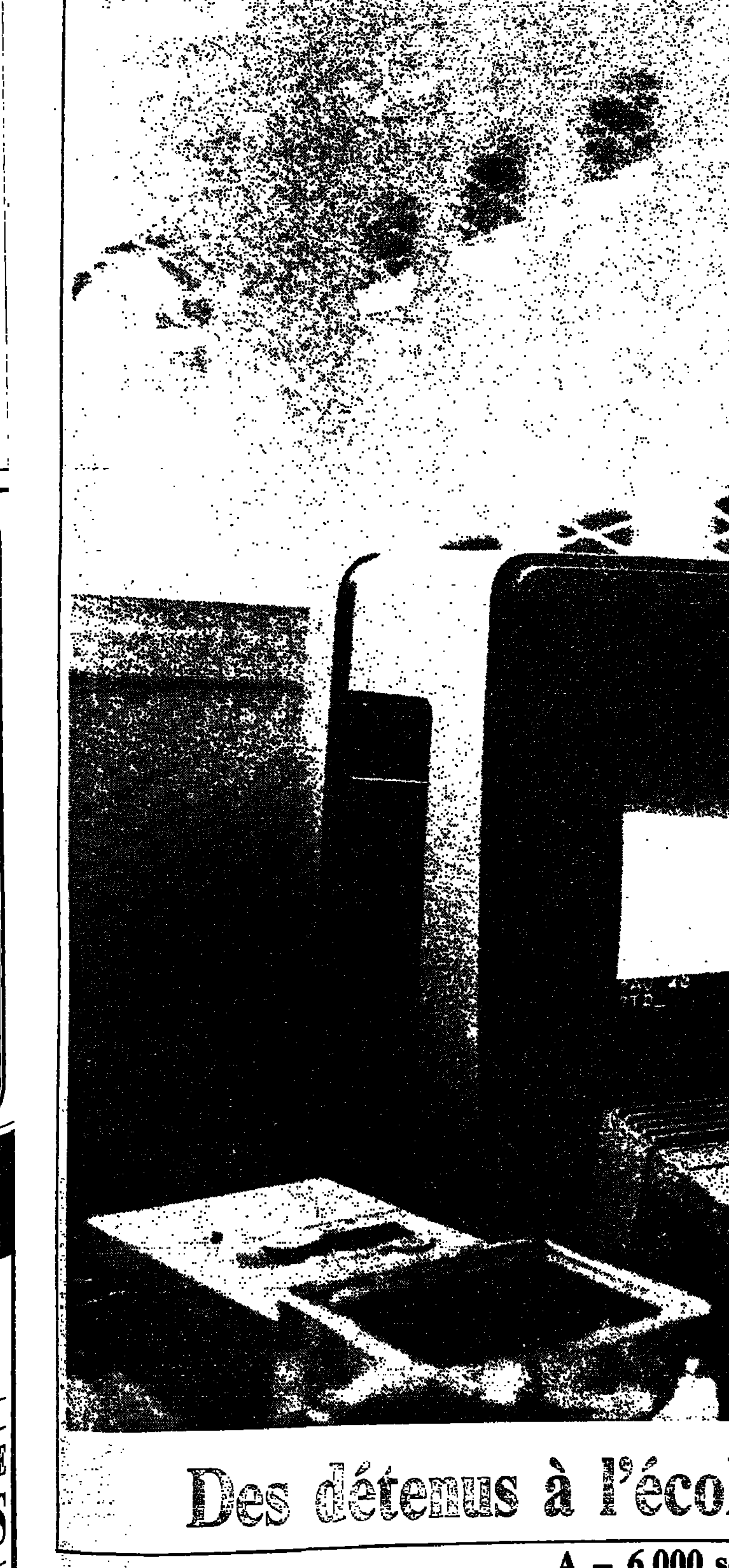
O. FADEL
EXPORTE EN ALGÉRIE
pièces détachées, véhicules et machines industriels
— DÉCODEURS T.V.
— MOTOCYCLETTES
— TRACTEURS
— FROID
Études de marchés pour licences d'import
182, rue de Tolbiac, 75013 PARIS
Tél. : 626.85-44 - 588-24-63
Télex 649251



هكذا من الاصل



Le Monde
Aujourd'hui



PHILIPPE DELACROIX

Des détenus à l'école de l'informatique, page II

Supplément au numéro 12318. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 2 - Lundi 3 septembre 1984.

L'informatique *peut-elle aider les jeunes détenus à acquérir une formation et à préparer*

Les claviers de l'évasion

Pour rêver, se distraire ou apprendre.

« *FORMEZ-VOUS à l'informatique de demain* », affiche en lettres majuscules une publicité pour un constructeur mondial. Mais les dix candidats à l'ESEU (examen spécial d'entrée à l'université), option informatique, n'ont d'yeux que pour leur copie. Six micro-ordinateurs trônent tout blancs sur les tables de la classe. Un enseignant surveille. C'est presque normal. En réalité la publicité aguicheuse, le matériel dernier cri, le silence feutré transforment en décor surréaliste le lieu d'examen : la prison de Poissy dans les Yvelines.

« *L'informatique de demain* », qu'est-ce au juste pour des hommes dont l'horizon immédiat est bouché ? Les plus motivés, tel Jean-Luc, résument après l'examen : « *Il y a des types qui essaient de s'en sortir. L'informatique en prison, c'est un monde différent, celui de la gestion mais aussi de la robotique, des sciences.* » Dans la bibliothèque une demi-douzaine de détenus-étudiants l'écoutent avec attention. « *En un mot,* continue Jean-Luc, *cela permet d'être un homme du vingt et unième siècle. Tu vois la vie en termes de production, de carrière, de création. Tu y mets une part de toi-même. Tu existes !* » L'orateur est applaudi, tous pensent comme lui. Pourtant les chiffres montrent le caractère très exceptionnel des réussites. Sur les quatre cents détenus de la centrale, seize se sont inscrits à l'examen, dix s'y sont effectivement présentés, six réussiront.

En octobre, ils suivront les cours du diplôme universitaire de technologie (DUT), qui regroupera l'ensemble des prisonniers intéressés dans la région parisienne... si tout se passe comme prévu. La prison est prête : depuis 1980, Poissy sert en effet de terrain d'essais. Une trentaine de « longues peines » mettent en fiche l'ensemble des prisonniers de France pour le compte de l'administration pénitentiaire. Si cette activité rétribuée valorise ceux qu'elle emploie, elle n'a rien à voir cependant avec une véritable formation.

En janvier dernier ont commencé les cours de l'ESEU informatique, option unique en France, car seuls existent dans les universités des examens équivalents en sciences ou en lettres. Bouts de ficelles et système « D » font le reste. Des preuves ? Un volontaire pour la formation à l'informatique (VFI), Jean Buet, obtient un prêt de cinq Rainbow-100, des micro-ordinateurs professionnels produits par la firme Digital Equipement. Alain Gesmar, qui travaille aujourd'hui à l'Agence de l'informatique (ADI), donne un Micral, fabriqué par Bull. Le groupe de liaison inter-universitaire pour l'enseignement aux étudiants empêchés assure de son côté deux cents heures de cours : onze heures d'informatique, trois de mathématiques et trois de français par semaine.

Quant à l'administration, elle a une participation limitée : elle achète une imprimante et manifeste sa volonté de voir l'opération *(voir encadré)*. Il est vrai que la pénitentiaire n'a pas le sous et que son passif en formation est très lourd. Sur les quelque quarante mille détenus des établissements français, vingt mille environ sont inscrits à des cours organisés *in situ*. En 1983, 70% des 2886 diplômés l'ont été au certificat d'études primaires (CEP) ! En outre, l'enseignement en milieu carcéral est à dominante littéraire. C'est dans ce cadre peu favorable que l'informatique tente sa chance en pariant sur un contexte économique euphorique : « *En informatique, il y a du travail* ». Opération difficile mais qui bénéficie toutefois de l'accord de tous, des détenus au ministère de la justice.

Ce dernier a trouvé un allié de choix en la personne de M. Jacques Stern, PDG du groupe Bull et ancien visiteur de prison. « *Une formation à la programmation de quelques mois est suffisante,* nous affirme-t-il, *si bien que l'on peut apprendre plus facilement la programmation que la plomberie. Les jeunes ont des résultats très rapides, très encourageants. « Je fais de l'informatique » est autrement valorisant que de dire « je suis OS chez Renault ».*


VIMENET/COLLECTIF

Pour lui donner raison, les détenus-programmeurs de Poissy citent en vrac leurs créations : un logiciel pour gérer le tiers payant des pharmacies (ce type de programme est vendu jusqu'à 100000 F dans certains cas) ; un autre, surnommé « prostate », mélange judicieusement probabilités et statistiques pour obliger l'ordinateur à tracer des courbes mathématiques. D'autres encore ont permis d'adapter des jeux existants (bataille navale, par exemple) au goût de l'ordinateur.

Patrice, déjà titulaire d'une maîtrise de sociologie et d'un CAP de comptabilité, cite son programme écrit en langage basic de « *ventilation analytique des dépenses sur un chantier de travaux publics* ». Jean-Luc termine cette énumération impressionnante par un logiciel de « *normalisation des adresses postales* ».

A la Santé, le visiteur est aussi déconcerté qu'à Poissy. La salle informatique est un espace de liberté dans un monde qui en est privé. « *Il faut tout faire pour ne pas rester en cellule,* explique un jeune Tunisien. *Alors, on s'inscrit à des examens. On compte aussi sur une remise de peine pouvant aller jusqu'à trois mois, accordée en cas de réussite.* » Toujours est-il que la prison ne peut scolariser que 60 détenus sur deux mille occupants.

La discussion s'est engagée dans ce lieu « privilégié » au sein de la prison : affiches colorées aux murs, photos, bibliothèque, rideaux aux vitres, et micro-ordinateurs de marque française (Goupil, Thomson). « *L'informatique, j'y touchais pas un caramel,* raconte Mizou. *Maintenant, je sais sur quelle touche appuyer pour mettre en route l'ordinateur.* » Résultat modeste, mais dit sur un ton enthousiaste.

A Lyon, dans le bloc K de la maison d'arrêt de Saint-Paul, les propos des détenus du quartier des mineurs sont plus contrastés. Au second étage, les adolescents en rangs compacts regardent un western à la télévision sans un mot, prostrés, dans un silence autiste. Deux sont « volontaires » pour parler de l'informatique au visiteur. La salle-ordinateur nous reçoit au même étage. Quatre micro-ordinateurs Thomson sont allumés. Deux « fanas » transposent avec méthode un Donald du papier à l'écran.

Leur passion les « protège » des autres détenus, « *que l'on ne connaît pas vraiment* », dit Azzedine. Ahmed, seize ans, habitant d'une banlieue lyonnaise et Michel, dix-sept ans, de Bretagne, ne sont pas d'accord ni avec Azzedine ni entre eux. « *On vient ici pour s'amuser. On n'apprend rien,* raconte Ahmed. *J'avais un niveau de classe de troisième en entrant, je préparais un CAP de comptabilité. Maintenant puisque je suis là, je préférerais travailler les maths, je ne sais plus résoudre une équation.* » L'informatique éducative n'est pas pour lui. Michel semble plus interressé : « *L'informatique, ça occupe, cela n'a rien à voir avec l'école.* » Nous sommes loin du discours militant et généreux des formateurs à la réalité des « demandeurs ». Nous descendons en cellule, où les murs crasseux, les matelas de mousse noire sans toile, le lavabos, les WC et une mauvaise radio scellée au mur forment un décor à la Zola. Nabil, quinze ans, privé de télé aujourd'hui, explique le rituel informatique : « *Je dessine un motif sur un cahier à carreaux. Puis je les compte et je me sers des instructions de la machine pour entrer ces mesures dans le système. C'est mieux de travailler comme ça au lieu que le prof nous explique. En plus, la machine, tu prends plaisir à taper avec.* »

Nabil semble avoir été « repêché » par la pédagogie mise en place depuis le début de 1984 seulement. Tout dans le « déclic »... Dès l'arrivée du jeune détenu, les instituteurs le placent devant l'un des quatre micro-ordinateurs. Le « jeu » consiste à répondre à quelques questions simples. « *Quel est ton nom ? La dernière classe que tu as fréquentée ? Combien de temps penses-tu rester ici ? Veux-tu venir travailler avec moi ?* » Ce tout premier contact désacralise un objet mythique, le rend à la portée d'enfants-adolescents dont le lot commun est de fréquenter les lycées d'enseignement professionnel ou les classes pré-professionnelles de niveau. Une « sortie » sur imprimante des réponses finit de les apprivoiser. Ensuite « l'apprenti-élève » colle la fiche sur un classeur.

« *C'est ainsi que l'ordinateur peut provoquer un premier déclic* », explique M. Alain Loeb, directeur de l'école spécialisée des prisons de Lyon. C'est le jeu, le côté « gadget électronique » aussi. « *Si le déclic se produit, notre tâche consiste ensuite à travailler sur les opérations spatiales : latéralisation, repérage, identification aux mobiles graphiques de l'écran.* »

« *Notre objectif est de lutter contre l'illettrisme,* remarque par ailleurs M. Alain Loeb. *L'ordinateur nous sert à attirer vers l'enseignement ceux qui refusent toute scolarité, dehors ou dedans.* »

Ecrans sous surveillance

« *JE possède enfin mon ordinateur EPSON HX 20, que j'ai eu un mal fou à payer,* raconte Philippe Roubat, incarcéré à la maison centrale d'Ensis- heim, en Alsace. *J'ai dû me priver de cigarettes et de café pendant un an.* » S'offrir un système portable d'environ 6 000 F n'est en réalité que l'une des péripéties de l'histoire de ce détenu qui a fait de l'informatique sa raison de vivre et un moyen privilégié pour « *s'en sortir* ».

Il est ainsi devenu le fer de lance de l'Association de réinsertion par l'informatique (ARPIN), dont les statuts sont déposés conformément à la loi de 1901 (*). De création récente, elle entend regrouper des détenus et des non-détenus, tels un formateur AFPA et une journaliste. Elle s'est fixé pour objectif d'une part de « *promouvoir la réinsertion par l'informatique en milieu carcéral* » et, d'autre part, de « *développer la prévention vers les jeunes en milieu ouvert* ».

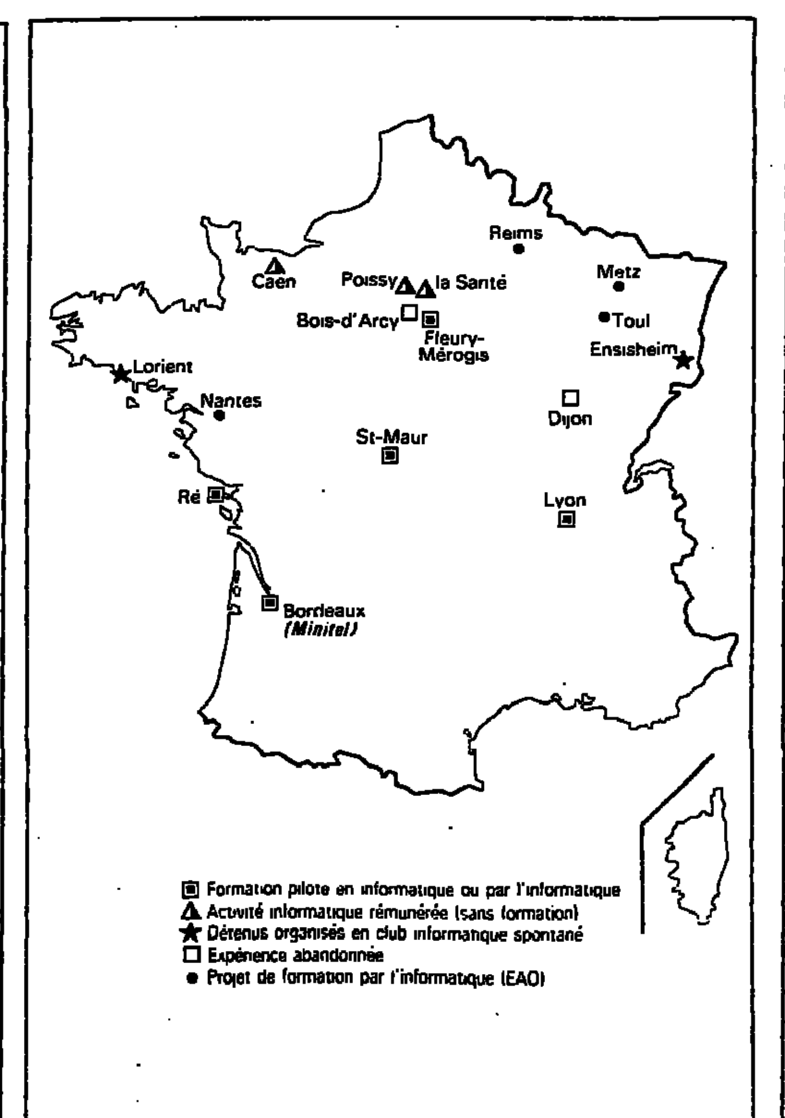
L'ARPIN n'a pas toujours été vue d'un bon œil. En 1983, son instigateur, Philippe Roubat, est transféré de Clairvaux à Lorient en raison d'un « *éventuel projet d'évasion* »... consécutif à ses demandes de matériel informatique. Durant l'été 1983, il a cependant pu organiser, avec cinq codétenus et le directeur de la prison de Lorient, une formation à l'informatique. Les détenus ont acheté eux-mêmes trois micro-ordinateurs. Depuis son transfert dans l'Est, Philippe Roubat milite pour le développement de l'association, qui impose des conditions draconiennes pour inscrire les détenus, telle que la préparation d'un diplôme d'entrée à l'université.

Pourtant l'expérience ne tient qu'à un fil. Car la prison n'« *encourage* » ce type d'initiative que si la démarche ne va pas trop loin. Ainsi, à la demande du détenu de créer l'ARPIN, le ministère de la justice a répondu : « *Les activités culturelles aussi bien qu'éducatives de nature collective ne peuvent, conformément au code de procédure pénale, que procéder d'initiatives institutionnelles. Les détenus en effet ne disposent pas du droit de s'associer entre eux ni, sauf autorisation particulière et dans des conditions très limitées, de se voir confier des responsabilités d'animation ou de formation vis-à-vis d'autres détenus.* » La lettre conseille au détenu de « *poursuivre la formation informatique (...) entreprise en vous inscrivant à un centre de formation par correspondance* ».

Outre l'aspect strictement juridique, cela interdit tout « club » informatique rassemblant les rares amateurs et toute activité « libre-service » sans enseignant. Or les micro-ordinateurs, type Apple 2, sont interdits en cellule... car la télévision n'y est pas autorisée. En outre, toute liaison technique entre les matériels situés de part et d'autre des murs carcéraux constitue un sujet tabou. A Caen, les disquettes de travail qui quittent la prison pour un atelier de photocomposition extérieur sont accompagnées par un listing-papier contenant les mêmes informations ! « *On nous fait jouer à l'entreprise* », estiment les détenus-programmeurs de Poissy, qui s'insurgent contre une société (voulant conserver l'anonymat) « *qui ne joue pas le jeu* ».

« *L'impératif de sécurité* » est invoqué pour justifier chacune de ces interdictions, comme si la souplesse de l'informatique devait se figer au contact de la prison. Un comble : les anciens détenus gardent la marque indélébile de leur casier judiciaire, fiché en binaire ou bien noir sur blanc sur leur curriculum vitae.

(*) ARPIN, 9, rue Percière, 76000 Rouen, tél. : (35) 88-08-19.



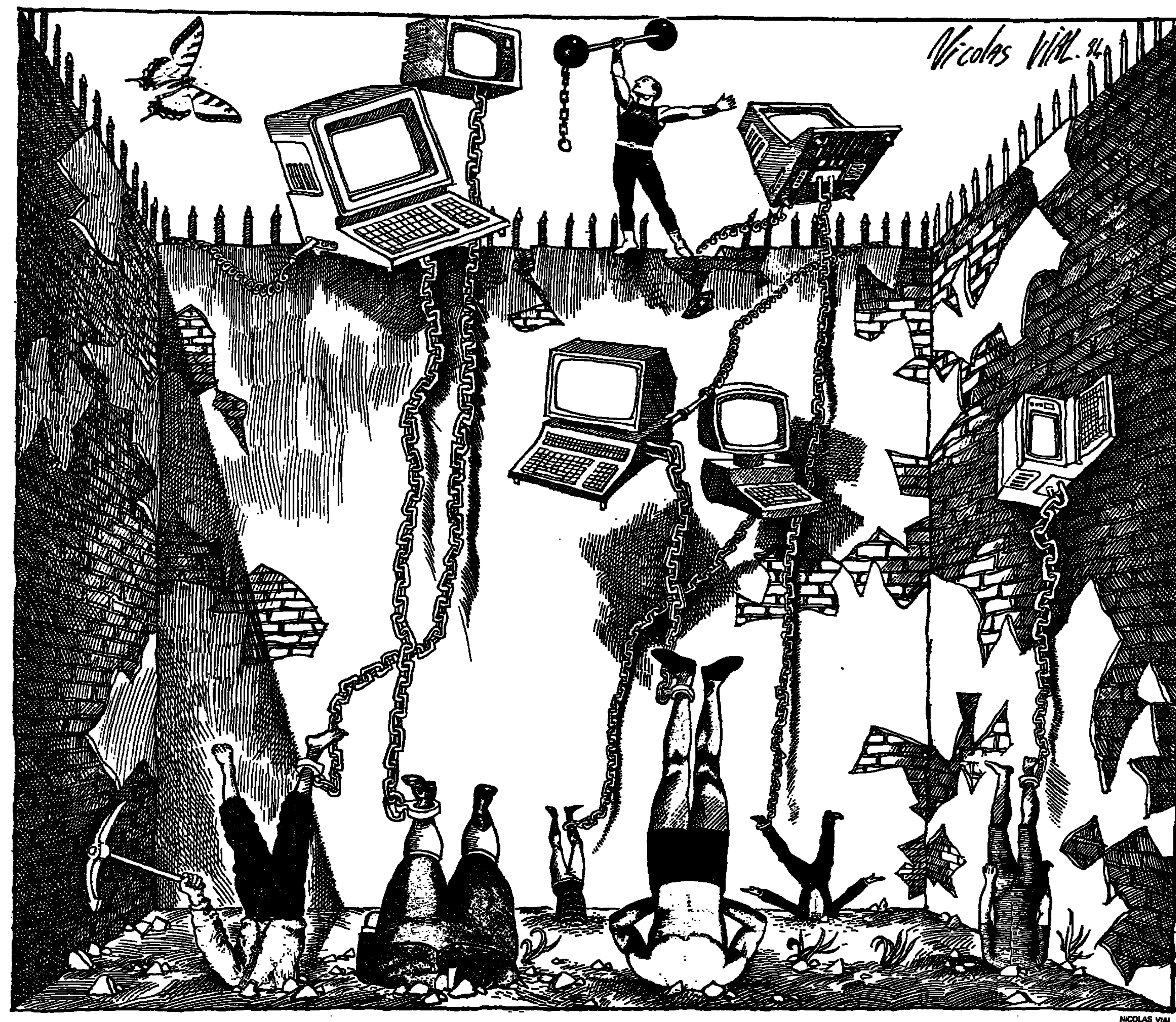
Initiation

En décembre 1983, le groupe de travail Informatique et prison du ministère de la justice rend ses premières conclusions. M. Gérard Dupoirier, rapporteur du groupe, écrit dans les premières lignes de ce « *rapport d'étape* » : « *La question essentielle qui se pose à l'administration pénitentiaire n'est pas de savoir si « l'informatique a sa place en prison », car la réponse est immédiate et affirmative, mais plutôt d'identifier toutes les mesures que l'institution doit prendre afin d'en assurer le meilleur usage.* »

Au nombre de ses propositions, le document prône, notamment, « *de mettre en place une filière de formation supérieure à l'informatique (...), de définir quelques formations pilotes couplées à l'informatique, telles que la dactylographie ou le dessin industriel (...), de développer l'enseignement assisté par ordinateur (EAO).* » Les surveillants aussi seraient impliqués : le rapport recommande d'« *intégrer dans la formation initiale des personnels une initiation à l'informatique* ». C'est la première fois que le ministère prend une orientation aussi claire.

هكذا من الأصل

…mation et à préparer leur sortie de prison dans de bonnes conditions ? Expériences en cours à la centrale de Poissy et à la Santé.



NICOLAS VIAL

« *On joue le rôle de l'école maternelle* », reconnaissent, de leur côté, Michel Reymond et Jean-Yves Laulagnier, les instituteurs. Cette humilité les éloigne du vaste fourre-tout pédagogique de certaines expériences d'informatique éducative. D'autant que cette lutte contre l'illétrisme s'étend à des lieux ouverts : une classe de transition professionnelle, un établissement d'éducation surveillée. Le Fonds d'intervention culturel (FIC), sous la tutelle du ministère de la culture, a financé à hauteur de 320 000 francs l'ensemble de l'expérimentation, dont la phase la plus aboutie est localisée au bloc K de la prison Saint-Paul, à deux pas de la gare de Perrache.

Dans les maisons d'arrêt de la Santé et de Fleury-Mérogis, l'ADI et le laboratoire du CNRS pour l'informatique et les sciences de l'homme (LISH) tentent par ailleurs d'introduire l'enseignement assisté par ordinateur. « *Les enseignants n'ont pas d'outil adapté au milieu carcéral* », explique M. Philippe Bélot, responsable du projet au LISH. Comment enseigner la lecture à des adultes, comment gérer l'apprentissage des marginaux, déjà exclus du système scolaire ? Une quinzaine de micro-ordinateurs et plusieurs programmes d'enseignement devraient aider à trouver une solution à ce problème.

Au fil des visites en prison, l'enjeu de la formation à l'informatique, ou par l'informatique, prend une dimension inattendue. Il ne se limite pas à reconsidérer la réinsertion des exclus. Certains de ses protagonistes le manifestent sans équivoque : « *Je n'interviens pas au titre de la réinsertion – qui est la seule affaire des détenus* », – insiste M. Jean-Jacques Schaller, directeur du Groupe de liaison interuniversitaire pour l'enseignement aux étudiants empêchés. « *Mon action se situe dans le cadre de la mission ordinaire de l'Université*, précise cet enseignant de Paris XIII-Villetaneuse. *A ce titre les détenus ont droit, comme tout le monde, à la formation, l'informatique étant en plus porteuse de reconnaissance sociale.* »

M. Alain Loeb, quant à lui, dit tout haut ce que d'autres pensent tout bas : « *Le public de la prison est prioritaire lorsqu'on lutte contre l'illétrisme* », suivant en cela les récentes propositions d'une commission interministérielle.

Financièrement, cela devrait se traduire par des « *dépenses de formation qui doivent figurer au budget de l'éducation nationale* », selon M. Jean-Jacques Schaller. Pour l'heure, les principales expériences ont été couvertes par des allocations extérieures au ministère de la justice, tant à Poissy qu'à la Santé ou à Fleury-Mérogis. Dans ces deux derniers exemples, les dons en nature, comme les ordinateurs, proviennent de l'Agence de l'informatique (ADI) et du ministère de l'éducation nationale. L'opération a aussi reçu 120 000 francs de subvention de l'ADI.

D'autres organismes interviennent concrètement, telle l'association Culture et prison, qui a donné des micro-ordinateurs Apple 2. L'un à Caen, où des détenus rédigent les articles de leur journal sur cet appareil. L'autre à Saint-Maur, où se déroule une expérience unique en France.

Six détenus préparant le certificat d'informatique de l'université de Tours sont en train de mijoter un « *logiciel d'alphabétisation* ». Une fois terminé, assure Hervé et Claire de la Chapelle de Culture et prison, le programme sera destiné aux prisonniers illettrés « *pour leur faciliter le passage de l'oral à l'écrit.* »

Devant le remue-ménage informatique, c'est la prison tout entière qui doit se refaire une santé. Ainsi les surveillants s'inscriraient volontiers pour suivre une initiation à l'informatique mais rien ne se concrétise. Plusieurs dizaines d'entre eux ont même manifesté leur désir par écrit.

Selon Jean-Claude Herenguel, directeur de la maison d'arrêt de la Santé « *l'informatique en prison correspond pour les détenus à un travail intelligent, mais les surveillants n'en ont pas besoin. Il faut s'orienter vers une formation sur la relation entre individus* ». Luc Rody, surveillant dans la même prison, pense au contraire que « *l'informatique, c'est l'avenir pour nous comme pour les détenus, et je trouve tout à fait normal que les détenus en bénéficient aussi* ». Parole rare de ce côté du mur.

Les rôles des uns et des autres changeraient-ils avec l'intrusion du monde binaire en prison ? Le mystère informatique est tel que certains gardiens se méfient, assez puérilement : « *L'ordinateur va-t-il les aider à s'évader ?* » On craint que les apprentis programmeurs ne calculent la fréquence des rondes. Comme si un ordinateur était nécessaire !

D'autres y voient une solution à tous les maux de la prison. On l'a constaté : ils sont utopiques, naïfs ou à la recherche d'une pilule électronique pour mieux faire passer le carcel. Ordinateur-prétexte ou ordinateur-formateur ? Telle est la question. Si la machine informatique ne servait que de faire-valoir tout serait à recommencer.

CHRISTIAN TORTEL.

Le bon élève

AVEC son tout récent métier d'analyste-programmeur, son salaire de 8 500 francs par mois, son élégance naturelle, Jean R..., vingt-trois ans, pourrait illustrer la réussite des jeunes de l'ère informatique.

En 1981, à vingt ans, il est incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, puis condamné à dix-huit mois de prison pour recel. « *J'en profite pour suivre les cours de programmation tous les matins pendant trois mois*, raconte-t-il. *En fin de peine, je croyais connaître l'informatique et trouver du travail : en réalité, je ne connaissais qu'un langage, le Cobol. L'ANPE me rit au nez parce que je n'ai pas le bac. Pour eux, la formation acquise à Bois-d'Arcy ne comptait pas.* »

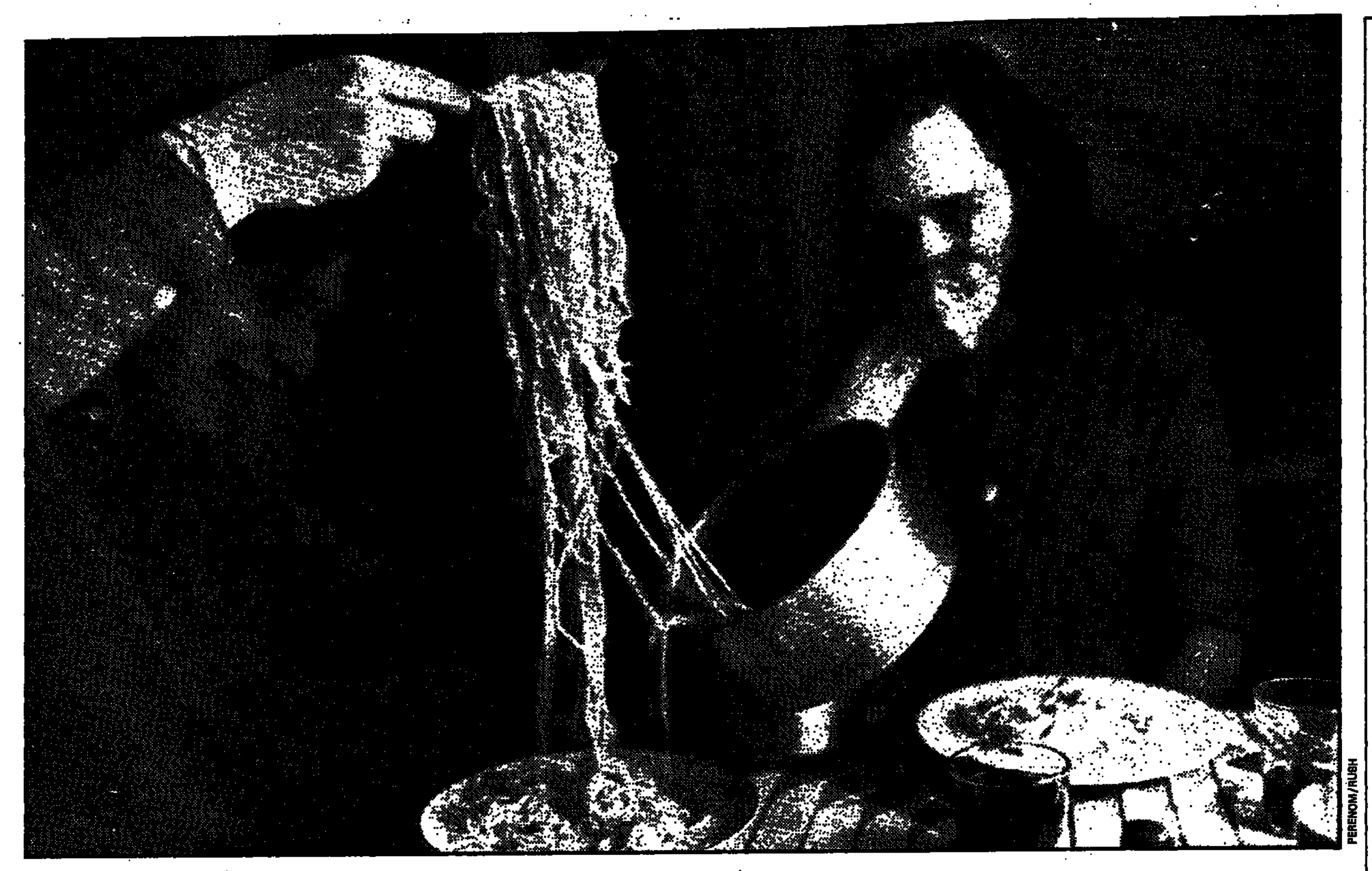
Pourtant, la chance va lui sourire. Son ancien enseignant, M. Michel Daniau, lui décroche un stage de trois mois chez IBM, numéro un mondial de l'informatique. « *Sans ce coup de pouce, jamais je n'aurais pu démarrer.* » Il se fait les dents sur des projets maison. Après ce stage, en juillet 1983, il réussit à s'intégrer dans l'équipe d'une petite société de services et de conseil en informatique (SSCI). « *J'ai saisi ma nouvelle chance en réécrivant un programme important, de A jusqu'à Z. J'ai résolu tous les aspects du problème.* »

L'informatique en prison, cela aiderait-il à réussir ? « *Non*, répond Jean R... *Des trajectoires comme la mienne sont exceptionnelles.* » De fait, on les compte sur les doigts d'une main, dans telle ou telle grande entreprise (Rank Xerox, Bull, par exemple) ou au sein d'une SSCI, dont le développement a besoin d'hommes jeunes.

Aujourd'hui, Jean R... s'apprête à quitter l'entreprise qui l'emploie. Plus tard, il créera « *sa boîte* », où travailleront aussi des anciens de la « tôle ». Mais il n'aura pas encore « *payé sa dette à la société* ». « *Je dois rembourser les victimes et payer l'avocat petit à petit*, reconnaît-il. *Il ne me reste rien. Chez moi, il n'y a qu'un lit, une table et quelques chaises.* » La dette morale est encore plus lourde. Malgré ses compétences en informatique, Jean R... se tient sur le qui-vive, car sa bonne réputation actuelle est fragile. Il peaufine actuellement un *curriculum vitae* où quelques mois de sa vie ont été gommés.

Belle eau, bonnes pâtes

Les chercheurs de Montpellier font cuire des nouilles



PERENOM/RUSH

ON peut les préférer « à la milanaise » ou « à la carbonara », les aimer « *al dente* » ou tendres et gonflées. Accommodés de mille manières, les vermicelles, les macaronis, les spaghettis, les tagliatelles... sont maintenant devenus des aliments si communs que l'on n'hésite pas à les qualifier de « nouilles » (1). Pourtant, à y regarder de près, les pâtes alimentaires sont des produits assez exceptionnels. Elles possèdent de bonnes qualités nutritionnelles et hygiéniques ; elles se transportent aisément, se conservent longtemps et peuvent être stockées sans problème. Elles ont aussi le bon goût de ne pas en avoir, ce qui leur permet d'être acceptées par tous les palais.

Ces produits alimentaires – devenus très communs depuis que Marco Polo, de retour de Chine, révéla leur existence à l'Europe du quatorzième siècle, si l'on en croit la légende – restent, pour les chercheurs, un très sérieux sujet d'études. De la sélection de blés plus productifs à la recherche de procédés de fabrication plus performants, tout est fait pour aider les industriels à fabriquer des pâtes de bonne qualité dans les conditions économiques les plus avantageuses.

Hors des pays asiatiques, où le riz demeure la céréale royale, les pâtes sont faites à partir de blé. Mais pas avec n'importe quel blé. En Italie – le principal pays consommateur, où chaque personne déguste vingt-cinq kilos de « pasta » chaque année – de même qu'en France – où l'on en mange quelque six kilos par personne et par an, – la législation a emboîté le pas à la tradition, et seul le blé dur est admis. Le blé tendre – génétiquement différent du précédent – a, dans les deux pays, été banni depuis fort longtemps, accusé qu'il était de donner des pâtes de moins bel aspect, de moindre fermeté à la cuisson et plus collantes *(voir encadré)*.

L'aspect des produits finis n'est pas simple affaire d'esthétique ; elle influence grandement le choix des consommateurs. Les fabricants savent qu'il vaut mieux éviter de mettre sur le marché des spaghettis couverts de « gerçures », peu résistants à l'empaquetage et déplaisants à l'œil, ni des tagliatelles parsemées de piqûres blanches, brunes ou noires. La couleur est également très importante, surtout aux yeux des Français qui l'exigent claire et jaune ambré.

Aspect, couleur, mais aussi visco-élasticité et état de surface dépendent en fait de la composition de la semoule extraite de l'albumen vitreux du grain de blé. Cette matière première doit être riche en pigments caroténoïdes, à l'origine du « jaune », mais pauvre en lipoxygénase, une enzyme qui détruit ces pigments au cours de la pastification. Elle doit également contenir de faibles quantités de deux autres enzymes (les peroxydases et les polyphénoloxydases) qui provoquent le brunissement des produits finis. Elle doit enfin être suffisamment riche en protéines (en moyenne 10 à 12 % de son poids), et notamment en gluten qui sert de liant entre les particules de semoule. Il en va de la qualité culinaire des pâtes : leur viscosité, leur fermeté, de même que leur aspect plus ou moins lisse ou leur faculté de plus ou moins coller, dépendent de la teneur en gluten.

Telles sont les diverses conclusions auxquelles ont abouti, après une quinzaine d'années d'études, diverses équipes canadiennes, américaines, françaises, italiennes principalement, travaillant tant au sein d'entreprises agro-alimentaires que d'universités ou d'organismes de recherches. Il leur reste maintenant à tenter d'orienter la sélection des blés durs en fonction des caractéristiques demandées à la semoule, et de créer des semences répondant à la fois aux besoins des agriculteurs – qui réclament des céréales à haut rendement – et aux fabricants industriels de pâtes – qui souhaitent pouvoir mettre sur le marché des aliments de bonne qualité. *« Il nous faut aider les sélectionneurs à agir vite, car la création d'un nouveau blé demande une dizaine d'années. »*, précise M. Pierre Feuillet, directeur du laboratoire de technologie des céréales de l'INRA (2) à Montpellier.

Aider les sélectionneurs ? Cela signifie par exemple être capable, au vu de l'analyse par électrophorèse (3) des protéines contenues dans la matière première, de prédire la plus ou moins grande fermeté des futures pâtes lors de leur cuisson. L'électrophorèse fournit les résultats escomptés à partir de l'étude d'un seul demi-grain de blé.

Il reste plus difficile de prévoir, en amont de la fabrication, quel sera l'état de surface des produits finis. La tradition l'emporte ici sur la science puisqu'il faut toujours déguster des pâtes cuites dans des conditions parfaitement contrôlées pour connaître la qualité de la matière première.

C'est au détour de leur recherche de tests standardisés de cuisson que les chercheurs de Montpellier ont mis le doigt sur un phénomène jusqu'ici passé inaperçu : la composition de l'eau de cuisson, et notamment son acidité, joue un rôle important sur la qualité des pâtes préparées. Découverte qui intéressera cuisiniers et cuisinières. Qu'ils ajoutent quelques gouttes de vinaigre dans leur casserole d'eau, et c'en sera fini des spaghettis collants et des nouilles qui se désagrègent en cours de cuisson !

Quel est le rôle exact du vinaigre ? En augmentant l'acidité du milieu de cuisson, altère-t-il les protéines ou l'amidon présent dans les pâtes ? Les différentes variétés de blé dur réagissent-elles de la même façon à son action ? De la réponse à cette dernière question dépendra peut-être l'élaboration de nouveaux procédés de fabrication de pâtes, et la possibilité de faire des produits de qualité avec de relativement « mauvais » blés durs.

Dans l'industrie, on ne fabrique d'ailleurs plus les pâtes aujourd'hui comme on le faisait il y a une dizaine d'années. Une importante mutation est venue de l'introduction de nouvelles techniques de séchage (4) à haute température (HT) – de 60° à 90°, – voire, à très haute température (THT), à plus de 100°. On y gagne en productivité (grâce à une économie d'énergie et de temps, grâce aussi à un accroissement de la capacité des séchoirs), et on diminue les risques de contamination bactérienne au cours du séchage.

Bien mieux, ces techniques améliorent la tenue des pâtes à la cuisson. Au cours de cette opération, les protéines de la semoule forment un réseau maillé plus ou moins solide et dense, capable d'emprisonner les grains d'amidon qui peuvent ainsi gélatiniser et gonfler sans éclater. De hautes températures auraient pour effet de dénaturer les protéines et favoriseraient la formation d'un tel réseau avant même que les pâtes soient jetées dans l'eau bouillante. L'état de surface des vermicelles ou des nouilles s'en trouverait ainsi amélioré.

Revers de la médaille, le séchage HT ou THT affecte la valeur nutritionnelle des aliments : il provoque une perte non négligeable (pouvant atteindre 20 % à 25 %) en lysine, l'un des acides aminés essentiels, déjà peu abondant dans les pâtes.

On peut regretter l'abandon des méthodes de fabrication anciennes et artisanales qui, mieux que toute production industrielle, respectaient l'intégrité des nouilles et des spaghettis. Mais puisque tout retour en arrière est maintenant exclu, il reste à espérer que les efforts conjugués des chercheurs, des producteurs de pâtes et des fabricants de matériel (qui se sont jusqu'ici surtout souciés d'améliorer la productivité des machines, sans toujours prendre en compte la qualité culinaire des pâtes) contribuent à flatter encore davantage le palais.

ELISABETH GORDON.

(1) Les nouilles ne sont qu'une des variétés des pâtes alimentaires. Plates ou rondes, coupées en morceaux de longueur moyenne, elles sont plus épaisses que les vermicelles, plus courtes que les spaghettis et, à la différence des macaronis, elles sont pleines.

(2) Institut national de la recherche agronomique.

(3) L'électrophorèse tire parti de la migration de molécules électriquement chargées sous l'effet d'un champ électrique. Elle permet de séparer et d'identifier ces molécules.

(4) Pour fabriquer des pâtes, on mélange de l'eau, de la semoule et éventuellement des œufs dans un malaxeur. L'ensemble est alors repris par une vis sans fin qui force, sous pression, la pâte à travers une filière, ce qui lui donne sa forme. Puis vient l'opération de séchage qui élimine l'eau de manière que l'humidité finale ne dépasse pas 12,5 %.

Maïs ou sorgho

SI les goûts culinaires raffinés des Italiens et des Français et leur amour pour les « bonnes » pâtes ont conduit les législations des deux pays à n'accepter comme matière première que le blé dur, il n'en va pas de même dans les autres contrées. Canadiens, Britanniques, Américains, Tunisiens, Péruviens, et bien d'autres, se contentent de pâtes faites à l'aide de blé tendre (moins cher et plus abondant dans certaines régions que les blés durs), sans s'émouvoir de la moins bonne qualité des mets qu'ils ont dans leur assiette. Mais il n'est pas impossible que la généralisation, dans les chaînes de fabrication, de procédés de séchage à haute ou très haute température puisse modifier la situation. Les recherches en cours dans ce domaine, si elles aboutissent, permettront peut-être un jour de réconcilier Italiens et Français avec les pâtes au blé tendre. Quant aux consommateurs des autres pays, ils ne pourront que se féliciter de disposer de meilleurs produits.

On songe également à fabriquer des vermicelles ou des spaghettis à base de maïs ou de sorgho, en espérant contribuer ainsi à mieux valoriser des céréales abondantes en Afrique et en Amérique latine. La tâche n'est pas aisée. L'absence de gluten dans ces céréales empêche toute cohésion entre les



L'état de surface des pâtes dépend de la qualité des blés mis en œuvre, des procédés de fabrication et des conditions de cuisson. Les spaghettis de bonne qualité (ci-dessus) doivent être très légèrement délités (ce qui n'est pas le cas ci-dessous) et faiblement collants



INRA

particules de farine hydratées et rend impossible la mise en forme des produits au cours de l'extrusion.

Pour remédier à cet inconvénient, on a envisagé de mélanger du maïs ou du sorgho (dans des proportions ne dépassant pas 15 à 20 %) à des farines de blé tendre ou des semoules de blé dur. On a également tenté de gélatiniser l'amidon des céréales, avant ou au cours de l'extrusion, afin de le transformer en un liant qui pourrait se substituer au gluten. A l'heure actuelle, aucune de ces solutions ne s'est révélée totalement satisfaisante. L'extrême empirisme avec lequel ont été réalisés ces travaux explique sans doute, pour M. Pierre Feillet, leur relatif insuccès. Il sera nécessaire, selon lui, de mieux connaître l'évolution des propriétés physico-chimiques de l'amidon pour aboutir à de meilleurs résultats.

E. G.

Livre

Ciel de Thèbes

QUEL visiteur de l'ensemble monumental égyptien de Karnak ne s'est pas senti perdu dans cet enchevêtrement d'énormes vestiges dus à des générations de pharaons ? Impossible d'ordonner ces pylônes, ces colonnes colossales, ces obélisques, ces chapelles, ces murs couverts de bas-reliefs peints, ces allées de sphynx pour en faire un tout, complexe certes, mais s'intégrant dans le plan d'ensemble. Les images des rois et des dieux ont dû entendre bien souvent ce souhait : *« Où pourrais-je monter pour avoir une vue globale de ce labyrinthe ? »*

A titre tout à fait exceptionnel, les autorités égyptiennes ont autorisé, en 1978, les chercheurs français du CNRS travaillant sur l'antique Thèbes à prendre des photographies aériennes, non seulement de l'ensemble de Karnak, mais aussi des sanctuaires de Louqsor, de Medinet-Habou, du Ralesseum et de Deir-el-Bahari, du Nil, de la vallée des Rois et de celle des Reines.

Une vingtaine de ces clichés, complétés par une dizaine de photographies prises au sol, sont publiés dans l'album *Du ciel de Thèbes*. Miracle ! L'ordre apparaît à Karnak. On regrettera seulement que chaque cliché ne soit pas accompagné d'un plan dessiné explicatif.

Y. R.

● *Du ciel de Thèbes*, publié par les éditions Recherche sur les civilisations (9, rue Anatole-de-la-Forge, Paris-17e ; tél. 227-32-97). Photographies d'Alain Bellod, texte trilingue (français, anglais et arabe) de Jean-Claude Golvin et Claude Traunecker. 130 francs.

هكذا من الأصل

L'inflammation, miroir du corps

Le plus grand commun dénominateur de toute la pathologie.

VÉRITABLE traduction, à l'échelle microscopique, de l'instinct de conservation, l'inflammation représente le plus grand dénominateur de toute la pathologie. Directement impliquée dans l'allergie comme dans les maladies rhumatismales et infectieuses, la réaction inflammatoire est sous-jacente dans tous les chapitres de la médecine, depuis le simple traumatisme jusqu'aux affections cancéreuses.

Il y a deux mille ans, Aulus Cornélius Celsus l'inscrivait dans un quadrilatère clinique parfait et infernal : « *Notae vero inflammationis sunt quator : rubor et tumor cum calore et dolore.* » Rien aujourd'hui n'a changé et les signes cardinaux de l'inflammation demeurent : rougeur, tumeur, chaleur et douleur. Pourtant depuis un siècle, lentement, le voile se lève sur les acteurs cellulaires et moléculaires de cette pièce biologique d'une incroyable complexité. Du 3 au 7 septembre, la nouvelle faculté de médecine de Paris accueille près d'un millier de spécialistes venus du monde entier pour faire le point sur les plus récents acquis de la recherche dans ce domaine (1).

Les choses ont commencé à se clarifier au début du dix-neuvième siècle quand un chercheur allemand, J. Cohneim, mit en évidence la propriété qu'ont certains globules blancs de traverser les parois des capillaires sanguins (diapédèse). Découverte complétée quelques années plus tard par les travaux d'Elie Metchnikoff à l'Institut Pasteur de Paris, qui montra que ces mêmes cellules ont le pouvoir de se diriger vers les bactéries et de les ingérer (phagocytose). Le caractère bénéfique de la réaction inflammatoire aiguë, déjà soupçonné, se trouvait ainsi renforcé.

Les cellules, leurs déplacements et leurs mouvements ne pouvaient pourtant tout expliquer. Au début du vingtième siècle, Sir Thomas Lewis mettait en évidence le rôle de l'histamine, petite molécule capable, à elle seule, d'augmenter la perméabilité des vaisseaux sanguins et de provoquer un œdème. « *La découverte de l'histamine*, rappelle le professeur Robert Fauve (Institut Pasteur de Paris), *et les nombreux travaux qui suivirent concernant sa structure et ses effets permirent la mise au point du premier anti-inflammatoire « intelligent ».* » Jusque-là, on ne disposait, en effet, que de l'aspirine, molécule efficace certes, mais dont la découverte et le maniement demeuraient totalement empiriques (2).

Là encore, pourtant, on savait le schéma incomplet. Suivirent alors de nombreuses découvertes concernant des molécules impliquées peu ou prou dans le processus inflammatoire. Depuis un demi-siècle, la liste de ces « médiateurs de l'inflammation » ne cesse de s'allonger et le schéma de se compliquer. On peut néanmoins présenter, en la simplifiant notablement, la trame cellulaire et moléculaire de la réponse inflammatoire (3).

Quelle que soit son origine (lésion, traumatisme, brulûre, agents infectieux, etc), elle débute par des phénomènes vasculaires. Au niveau du territoire concerné, le débit sanguin s'accélère, le nombre des capillaires fonctionnels va en augmentant, la perméabilité des vaisseaux s'accroît. Suit la douleur et parfois l'installation d'un processus inflammatoire chronique. Quels sont les acteurs concernés ? D'abord les cellules. Elles sont nombreuses et variées.

● *Les macrophages.* Grande cellule dotée d'un noyau volumineux, le macrophage est très mobile et très « maléable » sous l'action des stimuli inflammatoires. C'est lui qui peut phagocyter (ingérer et métaboliser) les particules, inertes ou vivantes, étrangères à l'organisme. Pour certains organes (comme le poumon), ce sont des cellules sanguines (les monocytes) qui, sortant à l'extérieur des vaisseaux, se fixent dans les tissus en se transformant en macrophages chargés d'éliminer les « agresseurs atmosphériques ».

● *Les polynucléaires.* On dénomme ainsi une catégorie particulière de cellules du sang. Toujours sous l'action de stimuli inflammatoires, ceux-ci peuvent traverser la paroi vasculaire. Ils sont, en cas de création de foyer d'infection bactérienne, l'un des principaux constituants du pus.

● *Les plaquettes sanguines.* Leur principale fonction concerne les phénomènes de coagulation sanguine. Néanmoins, on leur accorde une importance croissante dans les processus inflammatoires. C'est aussi le cas d'autres cellules (leucocytes ou mastocytes par exemple), qui semblent jouer un rôle d'amplificateur.

Côté médiateurs de l'inflammation, on distingue :

● *Les amines vaso-actives.* Il s'agit de petites molécules contenues dans des granulations présentes au sein des cellules. On connaît l'histamine et la sérotonine ; la première semble jouer un rôle important dans les phénomènes d'allergie (urticaire, piqûres d'abeille, etc.), qui ne sont qu'une forme particulière d'inflammation.

● *Les kinines.* Ce sont de petites molécules protéiques (9 à 11 acides aminés) présentes dans le plasma. La principale est la bradykinine. Elle provoque de nombreux effets pharmacologiques (vasodilatation, hypotension, douleur).

● *Les prostaglandines et les leucotriènes.* Les premières sont des substances lipidiques possédant un squelette caractéristique fait de vingt atomes de carbone. Synthétisées au niveau des membranes cellulaires, elles semblent agir conjointement avec les précédentes pour engendrer les sensations douloureuses. Les leucotriènes agissent au niveau des migrations cellulaires. Prostaglandines et leucotriènes dérivent d'une molécule particulière (acide arachidonique), elle-même sous le contrôle de mécanismes enzymatiques complexes.

C'est à ce niveau, en amont de la synthèse d'acide arachidonique, qu'agissent les médicaments corticoïdes. C'est en aval (au niveau de la synthèse des prostaglandines) que semble porter l'action de l'aspirine et des autres médicaments anti-inflammatoires.

● *Le PAF-aceter (Platelet Activating Factor).* Découvert en 1972, synthétisé en 1980, ce nouveau médiateur est produit par la plupart des cellules impliquées dans le processus inflammatoire. Il se situe en marge de l'action de la plupart des médicaments anti-inflammatoires et fait l'objet de nombreux travaux pharmacologiques.

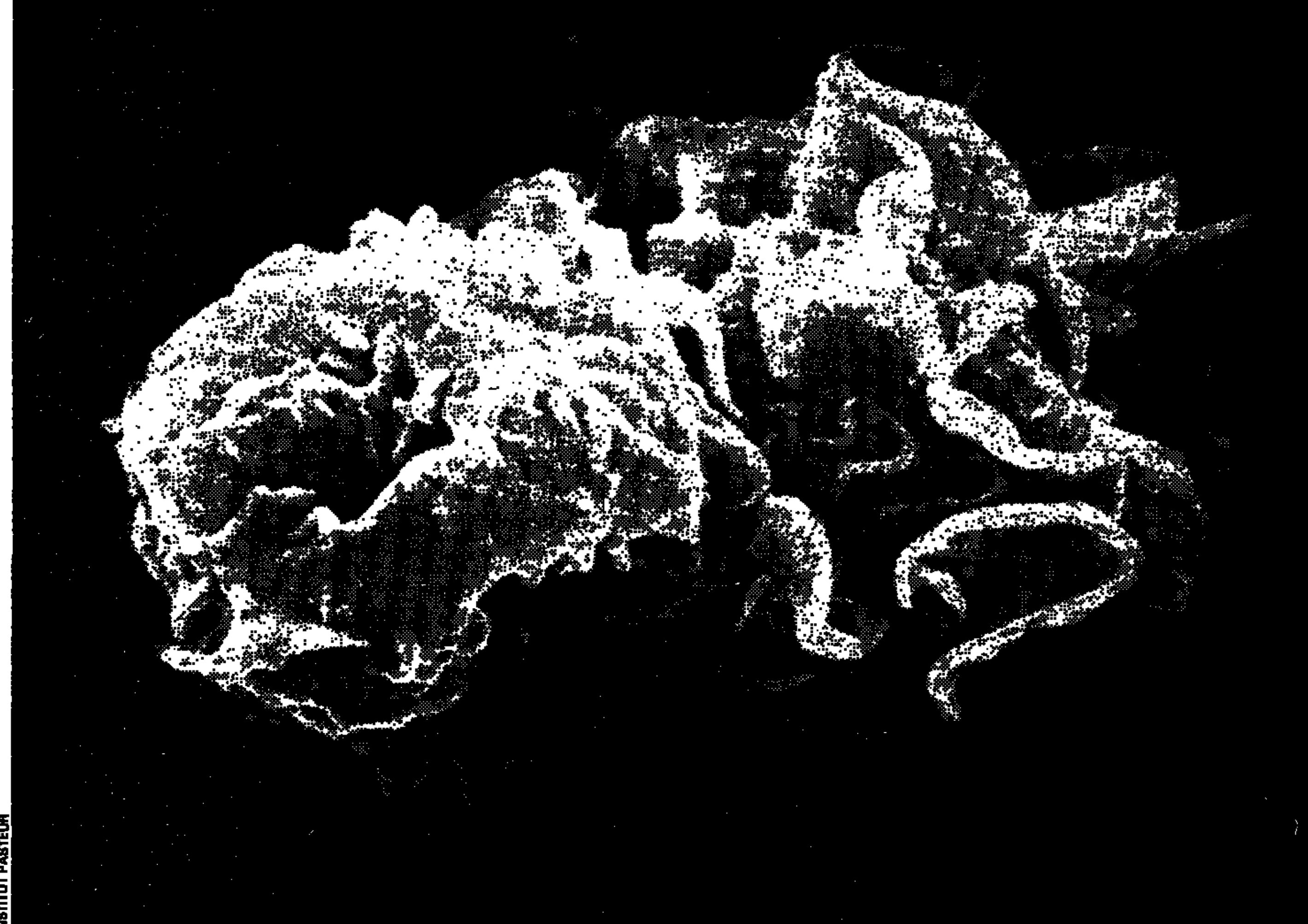
Au terme de cette énumération, on pourrait penser avoir une liste exhaustive des médiateurs pro-inflammatoires. Il n'en est rien. D'une part, parce que d'autres systèmes connus sont impliqués (comme celui de la coagulation sanguine). D'autre part, parce que de nombreuses zones d'ombres empêchent, encore aujourd'hui, d'avoir une vision complète de la cascade des événements moléculaires sous-jacents aux symptômes cliniques. Il reste, en particulier, à découvrir les circuits qui assurent la transmission de l'information. Quelles voies prend-elle pour, à partir du foyer inflammatoire déclencher des réactions au niveau du foie, de la moelle osseuse ou du système nerveux central ?

Compte tenu de l'importance de ces phénomènes dans l'ensemble de la pathologie humaine. Cette recherche dépasse de loin la simple mise au point de nouveaux médicaments anti-inflammatoires. Sur ce point, les spécialistes espèrent surtout actuellement un progrès notable dans le maniement des corticoïdes (médicaments efficaces mais dotés de nombreux effets secondaires) avec l'isolement de la protéine, qui, en aval, possède la véritable action thérapeutique. On gagnerait ainsi notablement en efficacité et en innocuité.

Reste que, en l'état actuel des connaissances, la maîtrise totale des réactions inflammatoires est difficile à imaginer. Est-elle d'ailleurs souhaitable, puisque ces réactions constituent, au fond, une réaction de défense face à une agression (on sait, expérimentalement, que l'organisme secrète ses propres substances anti-inflammatoires) ?

En revanche, une compréhension plus fine des mécanismes impliqués permettrait peut-être de mettre au point des médications efficaces contre les inflammations chroniques qui handicapent lourdement la vie de nombreux malades (affections rhumatologiques surtout). Elle permettrait aussi d'utiliser à des fins médicales certains effets positifs de l'inflammation, comme cette augmentation de la résistance de l'organisme à de nombreux micro-organismes qu'elle est, à elle seule, capable d'induire. Elle permettrait enfin de saisir la trame des relations étranges qu'entretiennent inflammation et cancer. Avant de chercher à en tirer des bénéfices thérapeutiques qui pourraient être considérables.

JEAN-YVES NAU.


INSTITUT PASTEUR

Le macrophage humain, cellule très mobile, joue un rôle essentiel dans la défense de l'organisme contre les micro-organismes. Il est capable de les absorber puis de les « digérer ».

(1) Troisième congrès international de l'inflammation. Cette manifestation est organisée sous l'égide du Groupe de recherche et d'étude des médiateurs de l'inflammation. Outre MM. Jacques Benveniste (INSERM), Robert Fauve, Boris B. Vargaftig (Institut Pasteur de Paris), le comité scientifique du congrès comprend les professeurs G. Weissmann (Université de New-York), B. Samuelsson (Institut Karolinska, Suède) et J.R. Vane (laboratoire Wellcome) tous deux prix Nobel 1982 de médecine et de physiologie.

(2) *Le Monde aujourd'hui*, daté des 12-13 février 1989, a consacré un dossier à l'aspirine.

(3) Pour une présentation plus technique, on peut se reporter au dossier « L'inflammation et l'allergie » (*Médecine et Hygiène*, numéro du 29 décembre 1982).

Médicaments-boomerang

Comment se soigner sans risques.

LES médicaments anti-inflammatoires se classent en deux groupes : les corticoïdes et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS). Les premiers reproduisent dans l'organisme les effets de certaines hormones naturellement synthétisées par les glandes cortico-surrénales. Ils sont efficaces mais d'un maniement délicat, compte tenu de la fréquence de leurs effets secondaires et des accidents qu'ils peuvent provoquer. Les AINS constituent une classe médicamenteuse complexe et hétérogène. Plus de trente AINS sont mis actuellement à la disposition du corps médical, et ces produits font partie, depuis de nombreuses années des médicaments de grande consommation (1).

L'industrie pharmaceutique annonce régulièrement la sortie de nouvelles molécules. Pourtant, cette course à l'innovation et à la diversification se heurte depuis quelque temps au développement des réseaux de pharmacovigilance et à l'intérêt que portent à ces problèmes les associations de consommateurs. Plusieurs récents retraits d'anti-inflammatoires du marché dans différents pays en témoignent après qu'eurent été *recensées des séries d'accidents* imputables à ces produits.

Ce fut notamment le cas il y a quelques mois pour la phénylbutazone et l'oxyphenbutazone, deux anti-inflammatoires majeurs commercialisés par la multinationale suisse CIBA-GEIGY, troisième groupe pharmaceutique mondial. La nouvelle fit l'effet d'une bombe dans les milieux médicaux : ces deux produits sont commercialisés sous différentes formes dans le monde entier depuis trente ans pour le premier et plus de vingt ans pour le second (2).

CIBA-GEIGY situe entre quatre-vingt-dix millions et cent quatre-vingts millions le nombre des patients auxquels ces produits ont, après prescription médicale, été administrés. En France, ils étaient présentés seuls ou associés à d'autres sous dix-sept dénominations commerciales. *Souvent très efficaces*, ces deux principes actifs sont parfois aussi à l'origine d'incidents, voire d'accidents du type de ceux décrits plus haut.

Le fait était bien connu jusqu'à ce que ne filtre un rapport interne à la firme CIBA-GEIGY daté de février 1983. Celui-ci faisait état de près de trois mille dossiers de malades ayant été victimes d'accidents depuis la mise sur le marché de ces produits. Fin 1983, une campagne démarre en Suède puis s'étend dans différents pays d'Europe du Nord (*le Monde* du 31 décembre 1983). Mi-décembre, la Norvège prend la décision de retirer ces deux principes actifs du marché. Le relais est pris aux Etats-Unis par le mouvement de consommateurs de Ralph Nader, qui estime qu'en réalité ces produits pouvaient être tenus pour responsables de plus de dix mille décès.

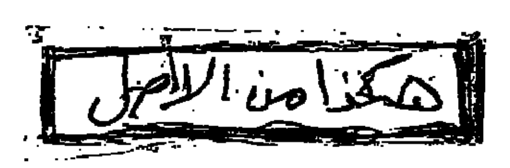
CIBA-GEIGY, tout en dénonçant cette campagne de « *dénigrement systématique* », estime qu'il convient de limiter à une semaine les prescriptions de ces deux produits, les réservant aux affections rhumatologiques graves et récidivistes. En France, l'Union fédérale des consommateurs demande le retrait des produits. Le 25 mai, le secrétariat d'État à la santé décide d'en restreindre l'usage, interdisant notamment à la vente les formes injectables (*le Monde* du 26 mai).

Que conclure ? Les porte-parole du corps médical soulignent tour à tour le caractère irremplaçable de ces médicaments (en particulier en rhumatologie) et la surconsommation dont ils font l'objet. On peut cependant supposer qu'aucune décision n'aurait, dans ce domaine, été prise sans la campagne menée par les associations de consommateurs. Ces *mêmes porte-parole font aussi remarquer* que les associations n'ont fait qu'exploiter des données détenues par le fabricant. Car les choses sont ainsi faites que, pour ces produits (aux effets secondaires graves, mais, somme toute, peu fréquents), commercialisés au niveau mondial, c'est le fabricant plus que les autorités sanitaires nationales qui détient le meilleur réseau de pharmacovigilance.

Le fait justifierait à lui seul les nouvelles mesures que vient de prendre en France la direction de la pharmacie et des médicaments demandant aux médecins de signaler « *tout effet inattendu ou toxique* » des médicaments qu'ils sont amenés à prescrire. Une demande qui vaut aussi pour les fabricants.

(1) Le principal inconvénient des AINS *tient à leur toxicité gastro-intestinale*. D'autres incidents peuvent aussi être notés (allergie, toxicité nerveuse, rénale, etc.). Voir, pour une information technique très détaillée, les deux remarquables numéros qu'a consacrés aux AINS le Centre national d'information sur le médicament hospitalier (CNIMH, 7, rue du Fer-à-Moulin, 75007 Paris. Tél. 707-02-20. Dossier tome IV, nos 2 et 3).

(2) La Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC) vient de réaliser un dossier sur cette affaire : *Phénylbutazone et oxyphenbutazone : surconsommation et morts inutiles*. FNCC, 27, 33, quai A.-Le Gallo, 92517 Boulogne-Billancourt.



Au feu les forêts !

Lutter avec plus de moyens et plus de connaissances

C'EST une affaire entendue : la forêt méditerranéenne brûle parce qu'elle a les pieds dans le maquis et la broussaille. Bruyères, cistes, genêts, arbousiers et chênes kermès en buisson s'enflamment comme de l'étoupe pendant la saison sèche. Pour peu que le mistral ou la tramontane s'en mêlent, ce peut être la catastrophe. Autrefois, forêts et garrigues étaient parcourues par le bétail. Les moutons broutaient les herbes folles et les chèvres, plus hardies, tondaient les arbustes. Les feux de forêt ne trouvaient pas autant d'aliments qu'aujourd'hui. Non seulement cet entretien naturel a pratiquement disparu avec l'exode rural, mais l'afflux des vacanciers, chaque été, coïncidant avec la saison sèche où la forêt est hautement inflammable, crée une situation à haut risque que plus personne ne maîtrise.

Débroussailler donc. Mais comment ? On en a longuement débattu lors des deuxièmes rencontres de l'Association Forêt méditerranéenne (1), organisées récemment en Avignon. Des équipes de jeunes se sont constituées pour débroussailler chez les particuliers la fameuse bande des 50 mètres requise par arrêté préfectoral. Mais il en coûte entre 85 centimes et 3,50 F le mètre carré selon la nature du terrain, ce qui, autour d'une propriété moyenne, atteint vite les 10 000 francs par intervention ! Et l'opération doit être renouvelée tous les quatre ou cinq ans... Quant aux propriétaires forestiers qui débroussaillent en sous-bois, cela leur coûte entre 6 000 et 10 000 F l'hectare, pour des plantations qui ne rapportent pas plus de 200 F l'hectare par an !

« Si le débroussaillement des forêts méditerranéennes avait pour seul objectif de les protéger contre l'incendie, le jeu n'en vaudrait sans doute pas la chandelle », observe Didier Dumay, de l'antenne ONF (Office national des forêts) de Valbonne (Alpes-Maritimes). Pour lui, le débroussaillement est une *« opération sylvicole »*, c'est-à-dire un moyen de conduire l'arbre à son plein développement tout en assurant sa défense contre le feu. *« Le débroussaillement ne peut être que partiel »*, explique André Challot, ingénieur en chef du GREF (génie rural, eaux et forêts) et responsable du service régional d'aménagement forestier de Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Il faut choisir des zones privilégiées représentant au maximum 20 % de la superficie forestière totale. »* Les périmètres débroussaillés arrêtent ou freinent le feu et permettent en même temps aux sauveteurs de déployer leurs moyens de lutte.

Pour tenter de réduire les coûts du débroussaillement, on a recours aujourd'hui à du gros matériel. Par exemple, la mule mécanique mise au point par une entreprise de Bastia : une sorte de bulldozer monté sur chenilles, muni à l'avant d'un gyrobroyeur – un rotor pourvu de lames ou de tronçons de chaîne qui décapite la broussaille comme une tondeuse à gazon. Rien ne résiste aux lourds chaînons lancés à 1 600 tours/minute, pas même les troncs de pins morts couchés dans la bruyère, qui sont déchiquetés par les anneaux d'acier et projetés en lambeaux à plusieurs dizaines de mètres parfois. Gare aux spectateurs ! Après le passage de la « mule », il ne reste qu'une « pelouse » de brousaille rase et quelques souches éclatées : un lieu de pacage idéal pour les moutons, qui finiront le travail...

Dans le maquis dense, lorsqu'on se trouve en présence d'arbustes et même d'arbres de plusieurs mètres, il existe depuis deux ans un appareil très performant mais coûteux (1 600 000 F) : le Scorpion. Il s'agit d'un tracteur forestier monté sur pneus (six roues motrices), muni à l'avant de disques et de rouleaux à dents qui coupent toute végétation – jusqu'aux baliveaux de 15 centimètres et plus, – puis les broient en fins copeaux, qui sont recueillis dans une grande trémie placée à l'arrière de l'engin. Une sorte de moissonneuse-batteuse qui récolte le bois. L'entreprise champenoise qui a conçu cet engin unique au monde n'en a pour l'instant construit que deux exemplaires prototypes – dont l'un a été saboté par des inconnus lors d'un attentat à l'explosif dans le Var, le 5 juillet dernier. Elle compte en monter une douzaine par an, car ces machines peuvent aussi participer à l'exploitation de la biomasse : ainsi hachés menu, feuilles, branches et troncs représentent une importante ressource de combustible. Pour un hectare et demi défriché par le Scorpion en une journée – dans les meilleures conditions, – on obtient de 30 à 40 tonnes de copeaux, soit l'équivalent de 10 à 12 tonnes de fuel !



J. K./MAGNUM

Mais, dans la lutte contre les incendies de forêt, il ne suffit pas de débroussailler, ni même de créer coupe-feu et pistes forestières. Encore faut-il qu'il y ait des hommes disponibles pour combattre le feu, qui, de toute façon, finit toujours par surgir ici où là en climat méditerranéen, avec ou sans pyromanes. *« Les moyens aériens, ça contient le feu, mais il faut des hommes au sol pour l'éteindre »*, explique un forestier d'Ardèche. A cet égard, les sapeurs-pompiers – professionnels ou bénévoles – sont très méfiants envers les solutions de fortune.

Qu'on fasse appel à des délinquants pour débroussailler, passe encore (c'est une suggestion du préfet des Alpes-Maritimes, au titre des peines de substitution), mais qu'on envoie au feu des appelés du contingent inexpérimentés, non. *« Il faut trois ans pour former un sapeur forestier qui tienne le feu »*, affirme un pompier du Var. L'incendie de forêt, tous en ont témoigné aux rencontres d'Avignon, est en effet une expérience traumatisante à laquelle bien peu résistent sans entraînement. *« Dès qu'il y a un feu quelque part*, explique un pompier professionnel *(« vingt-cinq ans de métier »), les gens fuient. On abandonne tout, même sa maison. »* Seuls accourent les badauds, inconscients du danger, inconscients aussi de la gêne qu'ils créent pour les sauveteurs.

« Envoyer des petits gars du contingent à l'improviste sur un feu, c'est les dégoûter à tout jamais de lutter contre l'incendie », explique un élu de Cassis (Bouches-du-Rhône). L'expérience des Landes, où quatre-vingts personnes – jeunes militaires pour la plupart – ont péri dans les incendies de la fin des années 40, le confirme dans cette conviction. Pour lui, les appelés ne sont utilisables que s'ils sont détachés dès le 15 juin sur le terrain, avec leur encadrement militaire. Hébergés et nourris sur place, par exemple dans les écoles, les soldats se familiarisent avec le terrain et la population, apprennent les rudiments essentiels de la lutte contre l'incendie (ne jamais combattre le feu « sous le vent », etc.) et, le jour venu, savent ce qu'ils ont à faire.

Encore faut-il que l'intendance suive, ou plutôt précède. *« Chez nous, dans le Gard, cinq bornes d'incendie sur dix-sept étaient hors service lorsqu'on a voulu brancher nos tuyaux »*, constate un sauveteur. Ailleurs, les citernes étaient vides ou inaccessibles, la piste impraticable, etc. *« On n'a pas besoin d'eau pour lutter contre le feu*, dit un autre. *Il suffit d'avoir de la terre ou du sable. »* A condition, bien sûr, d'avoir constitué des dépôts, et qu'ils soient approvisionnés de fraîche date. *« Eau, sable ou retardants, peu importe*, explique un troisième, *mais le matériau doit être sur place. »* Ce qui suppose, comme disent les forestiers, *« un maillage très serré du massif »*, c'est-à-dire une multitude de pistes et layons entretenus, débarrassés de leurs broussailles et de leurs clôtures.

Mais les forestiers ont une autre proposition pour prévenir les incendies : *« revaloriser la forêt méditerranéenne »* – partout où ce sera possible. *« Il faut refaire de la forêt productive*, disent les ingénieurs de l'ONF, *car une parcelle qui produit du bois est entretenue et ne brûle pas. »* Ils proposent pour cela de remplacer les résineux spontanés (pin sylvestre et pin d'Alep) et les feuillus très inflammables, comme le chêne vert, par des essences à la fois plus productives et moins sensibles au feu, comme le cèdre, le pin noir, le pin pignon, le sapin de Céphalonie ou certains feuillus au bois recherché. Le cèdre et le pin pignon (ou pin parasol) semblent à cet égard très intéressants. Outre une meilleure qualité de bois que les pins habituels, souvent rachitiques et souffreteux, ils développent une ramure qui, si elle est bien conduite (par élagage et coupes d'éclaircie), forme un couvert assez dense pour empêcher la broussaille de proliférer. On en a la preuve vivante dans le massif du mont Ventoux, replanté en cèdres au siècle dernier, et aussi dans de petits boisements moins prestigieux. Ainsi, la forêt domaniale de la Gardiole (Hérault), constituée d'arides collines proches de la mer, reboisées il y a deux décennies : les pins pignons victimes du feu en août 1981 ont repris à 90 % ; les pins d'Alep, au contraire, sont presque tous morts.

Dans les Maures et l'Estérel, les chênes-lièges résistent au feu pour une autre raison : leur écorce les protège. Mais cette essence d'arbre, longue à venir à maturité, décourage les reboiseurs, car elle laisse prospérer la brousaille et n'empêche pas les feux de naître. Le chêne-liège a besoin du mouton.

Forestiers et pompiers ont un « ennemi » commun : le « mitage » de la forêt par des villas et cabanons inhabités une partie de l'année. Beaucoup achètent des terrains sur lesquels ils ne peuvent pas construire selon les règles. Ils se contentent d'un mauvais cabanon pour *« faire les brochettes »* le dimanche. Barbecues et cabanes en planche : rien de tel pour provoquer et alimenter le feu en pays méditerranéen. Quant aux villas en dur, elles ne sont pas toujours équipées contre le feu (petites fenêtres à volets pleins, citerne approvisionnée, terrain régulièrement débroussaillé sur une bonne largeur, etc.). D'où la rage des sauveteurs obligés de donner la priorité à des propriétés vides et mal entretenues alors que brûle la forêt.

« Pourquoi le Méditerranéen ne met-il pas sa maison en autoprotection comme le montagnard se protège de la neige ? », a demandé un Huron. Bonne question. Lorsque les maisons seront conçues et habitées conformément au milieu, lorsqu'on cessera d'installer des dépôts d'ordures en plein bois, les pompiers pourront s'occuper des arbres. Il ne faut pas désespérer forestiers et pompiers : ce sont eux qui préservent le paysage méditerranéen.

ROGER CANS.

(1) Forêt méditerranéenne, F-13282 Marseille Cedex 8. Tél. : (91) 53-50-05.

17 000 hectares seulement...

LE printemps, dans le maquis et les pinèdes, n'a pas été chaud, et, jusqu'à présent, l'été non plus. Responsable de la sécurité civile et, à ce titre, de la lutte contre les incendies de forêt, M. Pierre Joxe est satisfait. Le nouveau ministre de l'intérieur et de la décentralisation était dans les Bouches-du-Rhône jeudi 30 août, où il s'est félicité que ce front-là ait été si calme. 17 000 hectares seulement ont brûlé cette année contre 53 000 l'année dernière et 60 000 en 1979 (chiffres établis fin août). Un printemps relativement pluvieux, des orages opportuns et un mistral moins entêté que d'habitude expliquent ce bilan provisoire mais positif.

M. Joxe, qui était accompagné de M. René Souchon, secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, a assisté à une simulation grandeur nature d'un feu de pinède. Sous un soleil de plomb, pompiers, soldats et bénévoles ont manœuvré dans un ballet de véhicules tout-terrain, de bombardiers d'eau et de commandos héliportés. Au bout d'une heure, la victoire était acquise contre les engins fumigènes allumés pour cet impressionnant spectacle de 14 juillet.

Le ministre de l'intérieur en a profité pour visiter la base des Canadair à Marignane et le Centre interrégional de coordination opérationnel de sécurité civile de Valabre, à Gardanne. C'est dans ce PC-incendie que sont prises les décisions d'envoyer des secours et de faire décoller les bombardiers d'eau (Canadair, Tracker et DC-6), chaque fois qu'un feu important se déclare en Corse, en Ardèche ainsi que dans les départements des régions Provence - Alpes - Côte-d'Azur et Languedoc - Roussillon.

La forêt, qui couvre la moitié du sud-est de la France, est *« source de vie »*, dit un slogan lancé par le ministère de l'agriculture pour une campagne d'information qui a débuté au début du mois d'août. Dans plus d'un cas sur dix le feu est dû à la malveillance, mais 42 % de ceux-ci résultent d'une imprudence. D'où cette campagne sur le thème *« Pitié pour la forêt »*.

Celle-ci souffre mais ne meurt pas. Des milliers de bénévoles, pompiers volontaires et simples citoyens y veillent, car le danger, toujours présent, réclame la vigilance de tous à tout instant. Le gouvernement et les autorités locales encouragent les créations de « comités communaux feux de forêt » au nombre aujourd'hui de troisçent soixante en France, dont les adhérents font respecter les consignes de prudence, débroussaillent les sous-bois préventivement et épaulent les pompiers et les équipes de sauvetage lorsque le feu éclate.

Cette mobilisation de chacun illustre excellemment aux yeux de M. Joxe ce que doit être la prévention des incendies, mais aussi celle de la délinquance. Car le ministre de l'intérieur établit un parallèle entre ces comités « feux de forêt » et ceux tournés vers la prévention des infractions, dont le gouvernement encourage également la création dans les départements et les communes. Pour le ministre de l'intérieur, la sécurité, celle des personnes et des biens, exige la même mobilisation, dans un esprit d'efficacité et d'entraide. Parce qu'il en va des flambées de violence comme des feux de forêt : il vaut mieux prévenir que guérir.

BERTRAND LE GENDRE.



هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Sous le Japon, l'enfer

Le SM-97 pourra-t-il dévoiler le mécanisme des séismes et des raz de marée ? A 6 000 mètres de profondeur.

LA première partie de l'opération scientifique franco-japonaise Kaïko (voir l'article d'Yvonne Rebeyrol dans *le Monde* du 3 juillet), ayant pour programme l'étude des phénomènes – séismes, volcanisme et *tsunamis* – raz de marée) liés à l'enfoncement des plaques océaniques sous l'archipel japonais par quelque 6 000 mètres de fond, a pris fin au début du mois d'août (1). Elle n'a pas permis – on s'en doutait un peu – de repérer l'irascible poisson-chat dont la légende veut que les soubresauts soient responsables des tremblements qui secouent et endeuillent régulièrement l'archipel posé sur son dos... Cela dit, après deux mois de campagne du navire de recherche *Jean-Charcot*, on se félicitait de *« l'excellente coopération entre les équipes française et japonaise »* d'une part et, de l'autre, des *« résultats préliminaires probants »*. Selon M. Jean-Paul Cadet, professeur de géologie à l'université d'Orléans, cette phase préparatoire apporte en matière d'observation de la géologie et de la dynamique terrestre de la région non seulement des confirmations mais également des données nouvelles et des surprises. Tout cela fait bien augurer de la phase active, celle de la campagne de plongées prévue à partir de juin 1985 avec le submersible *SM-97* de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (IFREMER). Ce prototype, dont la mise au point devrait être bientôt terminée, sera capable de descendre jusqu'à 6 000 mètres de profondeur.

Le *SM-97* devrait ainsi permettre : 1) de recueillir toutes sortes d'informations et d'échantillons dans des fosses marines jusqu'à présent inaccessibles ; 2) de mieux comprendre le mécanisme des grands accidents géologiques sous-marins et, 3) d'aider à mieux prédire les séismes qui agitent perpétuellement, et ravagent périodiquement, le Japon ainsi que d'autres points névralgiques de la dynamique terrestre.

Pour l'essentiel, la phase initiale a consisté pour les équipes française et japonaise en un levé morphologique détaillé des fosses au large du Japon à des fins de cartographie (du 1/10 000 au 1/20 000). L'opération est aujourd'hui relativement aisée et extrêmement précise grâce au sondeur multifaisceaux (16 au total) ou Seabeam dont est équipé le *Jean-Charcot*. Les informations acoustiques reçues par ce système (américain) permettent de tracer en temps réel les courbes de niveau du fond de la mer (isobathes), *« donnant ainsi aux utilisateurs l'équivalent d'une vue aérienne de la zone située sous le navire »*. Chaque passage du bateau permet de lever un profil sur une largeur de 4,2 kilomètres ; chaque étape de la campagne a duré dix-huit jours et donc permis le levé de zones étendues. Les données du Seabeam sont d'abord traitées à bord par ordinateur puis, dans un second temps, à terre par le département des données océaniques de l'IFREMER pour les Français. Parallèlement, les équipes scientifiques se sont livrées en mer à des mesures géophysiques : gravimétrie, magnétisme et sismique-réflexion.

Le résultat de tous ces travaux, dont le dépouillement, l'analyse et la rédaction prendront plusieurs mois, doit essentiellement permettre d'interpréter les déformations liées au processus de subduction (enfoncement des plaques océaniques sous l'arc du Japon) et de déterminer les zones où le submersible français plongera l'an prochain pour une étude approfondie – c'est le cas de le dire – de ces phénomènes.

Le Japon est, pour son plus grand malheur, l'un des points « privilégiés » de l'étude de la dynamique terrestre du fait d'une situation géologique aussi inquiétante que complexe. L'archipel est, en effet, sur une zone de subduction, là où de grandes plaques océaniques disparaissent dans le manteau terrestre où elles redeviennent magma mantellique en se réchauffant. Phénomène tectonique, la subduction se traduit notamment par des séismes le long de la zone d'enfoncement de la plaque océanique.

La profondeur de la mer explique les difficultés rencontrées jusqu'à présent dans l'exploration des fosses marines. Dès lors que cet obstacle apparaissait techniquement surmontable, on comprend l'intérêt manifesté par les milieux scientifiques nippons – fort avancés en géologie, géophysique et océanographie, mais obsédés par les affrontements et tensions qui agitent les fondations de leur pays – pour une collaboration sans délai avec les Français.



Le submersible mis au point par l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer plongera à partir de juin 1985.

Deux plaques lithosphériques océaniques (Pacifique et Philippines) et une plaque continentale (Eurasie) se rencontrent dans la zone de collision de la presqu'île d'Izu (à 170 km au sud-ouest de Tokyo) où convergent les trois fosses de l'archipel : la fosse du Japon proprement dite (de 7 000 mètres à 8 000 mètres de profondeur) et son prolongement, la fosse des Kouriles, résultant de l'enfoncement de la plaque Pacifique sous l'archipel japonais ; la fosse de Sagami (de 500 mètres à 5 000 mètres) et son prolongement, la fosse Ogasawara-Izu, résultant de l'enfoncement de la plaque Pacifique sous la mer des Philippines ; enfin, la fosse de Nankaï (environ 4 000 mètres) prolongée par la fosse des Ryu-Kyu, résultant de l'enfoncement de la plaque des Philippines sur la partie sud-ouest du Japon (2).

Ce sont ces trois fosses, correspondant chacune à des modalités différentes du phénomène de subduction, qui avaient été choisies comme zones d'observation par les équipes japonaises et françaises embarquées en juin et juillet sur le *Jean-Charcot*.

La troisième étape, celle de l'étude de la fosse du Japon et de sa jonction avec la fosse des Kouriles (soit une zone d'étude d'environ 24 000 km2 à l'est et au nord de Tokyo) semble, à première vue, devoir apporter le plus d'enseignements, nous a dit le professeur Cadet. Les deux précédentes (Nankaï et Ogasawara) auraient confirmé diverses hypothèses. Mais une moisson d'informations reste cependant à analyser de façon détaillée.

Au cours de la dernière phase, les chercheurs ont notamment étudié le mécanisme de passage en subduction, sous l'arc du Japon, de l'un de ces monts marins (volcans éteints) qui parsèment la plaque Pacifique, se déplaçant avec elle depuis des millionss d'années au rythme de quelques centimètre par an. Ils se sont penchés sur le Daiichi Kashima, un ancien volcan de 3 000 mètres de haut arrivé dans la fosse du Japon. On savait qu'il avait été coupé en deux par une large faille ; on imaginait qu'une telle fracture devait déclencher des tremblements de terre et tsunamis catastrophiques. Selon le professeur Cadet, les premières conclusions montrent : que la faille qui coupe le mont Kashima a plus de 100 kilomètres de long et plus de 1 500 mètres de déplacement vertical ; qu'elle est la traduction directe de la courbure de la plaque océanique avant la subduction ; qu'une série de failles moins importantes découpent et abaissent progressivement le mont sous-marin pour faciliter son enfoncement avec la plaque océanique et que, malgré tout, le passage d'un tel « os » provoque un bombement de la plaque Eurasie.

Parmi les autres découvertes, on notera que la fosse du Japon est moins grande que prévu étant donné un effondrement permanent de son mur interne – ce qui n'est pas le cas partout – et, également, que les sédiments ne s'accumulent pas en général sur la plaque continentale mais passent dans la subduction, comme une espèce de lubrifiant, avec la plaque océanique.

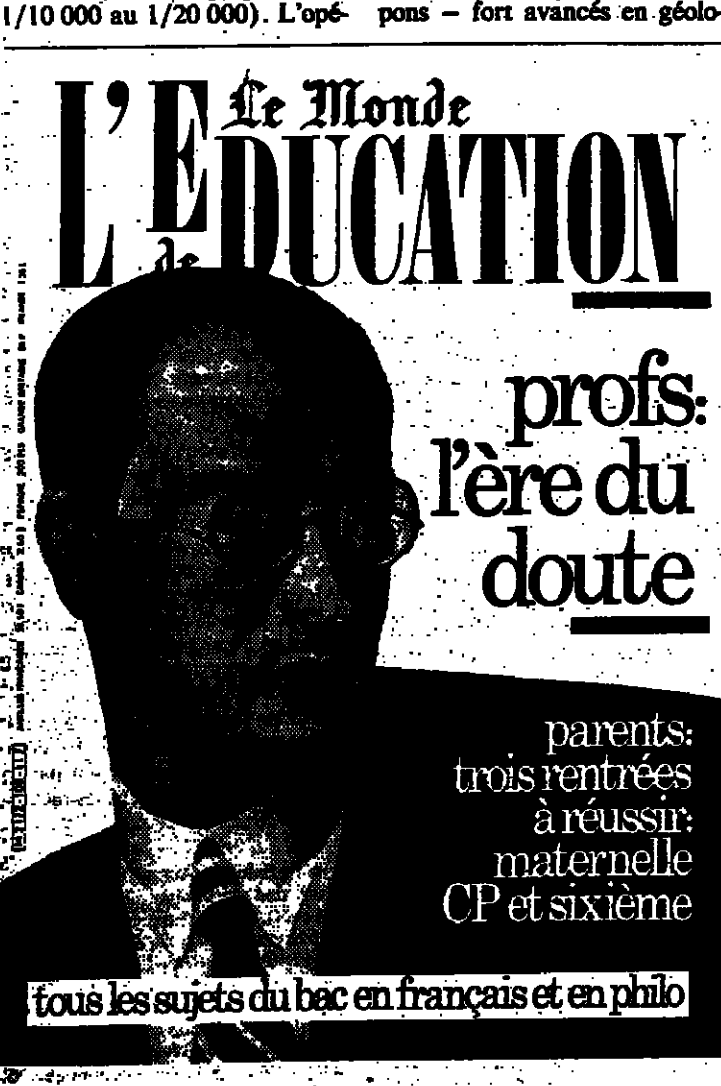
Enfin, l'étude du volcan Erimo, à la jonction de la fosse du Japon et de celle des Kouriles, a permis de mettre en évidence une grande fracture dont l'escarpement est haut de plus de 2 000 mètres. Cette faille, qui assure la transition entre les deux fosses, correspondrait, selon certains chercheurs, à la matérialisation de la plaque continentale Amérique dans la région. Cette hypothèse est l'objet depuis déjà quelques années d'une controverse scientifique, particulièrement au Japon. Si elle était confirmée, on serait en présence d'un deuxième, et redoutable, point névralgique de jonction triple (plaques Eurasie, Amérique et Pacifique) sous l'archipel du Japon, avec celui de la zone d'Izu.

Le dépouillement et l'interprétation de la masse d'informations recueillies au cours de cette phase préparatoire en diront peut-être plus long, avant même la campagne de plongées du *SM-97*, sur les mécanismes de la subduction. Ils aideront vraisemblablement à mieux comprendre ceux des séismes, éruptions volcaniques et tsunamis. On exclut toutefois qu'ils puissent permettre, dans l'immédiat, de prédire avec précision où et quand auront éventuellement lieu les catastrophes que chacun ici imagine en gestation permanente dans les grands fonds proches de l'archipel.

R.-P. PARINGAUX.

(1) *Kaïko* : fosse marine en japonais. L'opération, préparée depuis plusieurs années par des équipes pluridisciplinaires, a de part et d'autre un caractère national du fait du nombre des universités et laboratoires impliqués. Côté japonais, elle est placée sous la responsabilité du ministère de l'éducation et conduite par l'Ocean Research Institute (ORI) ; côté français, l'IFREMER assure la conduite des opérations, le CNRS étant responsable de la direction scientifique du programme. La direction du projet est assurée par un comité mixte ayant à sa tête MM. Claude Riffaud (IFREMER) et Kazuo Kobayashi (ORI). Le coût des opérations est financé à parts égales. L'opération est prolongée par la rédaction de sept thèses de géologie terrestre du Japon par des Français. Enfin, deux spécialistes, un Britannique et un Américain, des fosses du Japon participent à Kaïko.

(2) La plaque Pacifique proche du Japon, « vieille », aurait quelque 120 millions d'années ; le nord de la plaque Philippines serait six fois plus « jeune ».



NUMÉRO DE SEPTEMBRE

Halte au Vol
1 serrure à 5 points
PICARD
+ d'autres marques
Matériel GARANTI 5 ANS
+
1 blindage acier 15/10e
+
4 goujons d'acier anti-dégondage
+
3 cornières anti-pince
à l'extérieur sur le pourtour de la porte
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3.500 F TTC
Pose et dépl. comp. PARIS-BANLIEUE
Sté S.P.P.
11, rue Minard
92130 Issy-les-Moulineaux
554.58.08
554.41.95
CRÉDIT GRATUIT 3 MOIS

Les aventures de la raison *dans la pensée et la science contemporaines.*

NOUS continuons la publication des réponses à notre questionnaire sur l'usage de la raison dans la pensée et la science contemporaines.

La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs du savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines.

● En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent-elles remises en cause par les découvertes de notre époque ?

● Pouvez-vous en donner quelques exemples ?

● Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ?

● Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?

Nous publierons la semaine prochaine d'autres réponses.

CHRISTIAN DESCAMPS et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Le Monde a déjà publié les réponses de Jean-François Lyotard, René Thom, Tzvetan Todorov, Michel Tournier (*le Monde Aujourd'hui* daté 1er-2 juillet) ; Alain Touraine, Fernand Braudel, Gérard Genette, Ilya Prigogine, Serge Lahaut, Vincent Descombes (*le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet) ; François Châtelet, Lucien Sfez (*le Monde Aujourd'hui* daté 15-16 juillet) ; Jean-Claude Pecker, Gilbert Durand (*le Monde Aujourd'hui* daté 22-23 juillet) ; Henri Laborit, Lucien Sève (*le Monde Aujourd'hui* daté 29-30 juillet) ; Jürgen Habermas (*le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 août) ; Albert Jacquart, Abraham Moles (*le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 août) ; Roger Garaudy, Marc Guillaume, Dan Sperber, André Green (*le Monde* daté 19-20 août) ; Jacques Mehler, Jean-René Vernes (*le Monde* daté 26-27 août).

Les titres sont de la rédaction.

Descartes ?... des cartes

par Yves Lacoste

LES « aventures de la raison » ont été évoquées dans ces colonnes par des penseurs qui se sont exprimés à un degré très poussé d'abstraction et par les formules les plus subtiles. Ils traitent en effet des domaines les plus précis et les plus avancés épistémologiquement : les mathématiques, la linguistique, la biologie, etc. Mais je crois qu'à l'inverse il est tout autant nécessaire de se poser les questions de cette grande enquête du *Monde* à propos de ce que d'aucuns appellent, non sans quelque dédain, les « sciences molles », c'est-à-dire l'ensemble des « sciences sociales ». Les thèses de celles-ci, reprises avec plus ou moins de décalage par les médias, sont devenues assez familières à un assez grand nombre de citoyens, du moins à ceux qui cherchent à comprendre ce qui est en train de se passer dans le monde et dans leur pays.



XAVIER LAMBOURS

Les problèmes économiques, sociaux, politiques, culturels apparaissent aujourd'hui bien plus compliqués qu'il y a dix ou vingt ans. Les formules « il n'y a qu'à... » sont devenues dérisoires, les déceptions se multiplient et les grands systèmes d'explication plus ou moins manichéens auxquels se référaient les militants font figure aujourd'hui de discours incapables de rendre compte de situations de plus en plus confuses et dangereuses. Le monde semble redevenir absurde, l'inquiétude se propage. Aussi n'est-il pas étonnant que la religion apparaisse de nouveau comme un recours et que, sous des formes diverses, le mysticisme revienne en force, et pas seulement dans les Etats musulmans.

Il faut cependant « raison garder » et se demander sérieusement pourquoi nous ne comprenons plus l'évolution du monde ; ce qui ne veut pas dire que nous étions plus clairvoyant auparavant, mais nous nous en rendions moins compte. Aujourd'hui les modèles d'explication, auxquels nous nous référions, sont contredits par des faits que nous ne pouvons plus continuer de négliger. Ces modèles avaient l'avantage, mais aussi et surtout l'inconvénient, d'être relativement simples, de privilégier une catégorie de phénomènes, d'analyser pour l'essentiel une seule chaîne de causalité et de fournir un seul type d'explication ; la « réalité », ainsi réduite, apparaissait relativement simple et facile à expliquer.

S'il est un vaste domaine de réflexions et de discours à propos duquel il faut s'interroger sur les aventures et les mésaventures de la raison, c'est bien celui où il est principalement question de la bourgeoisie, du prolétariat, du capitalisme, de l'impérialisme, etc. Certes les thèses du « matérialisme historique » ont été une étape fondamentale dans l'analyse des facteurs d'évolution des sociétés, celles-ci étant envisagées sur les temps longs et en faisant abstraction de leurs particularités géopolitiques et culturelles. On ne saurait évidemment expliquer les tendances à long terme de l'évolution économique et sociale sans prendre en compte le développement des moyens de production et les contradictions des rapports de production. Mais on en est venu, et pas seulement chez les marxistes, à considérer l'économique comme l'instance fondamentale, comme l'« infrastructure » qui détermine tout le reste et à sous-estimer, par esprit de système, tout ce qui dans la société relève d'autres instances, celles du politique, du culturel, comme s'il ne s'agissait que d'effets seconds ou de vagues « superstructures ».

Cette façon de raisonner a eu, et a encore, de très graves conséquences. Ainsi, par exemple, c'est parce qu'on a accordé une importance primordiale à la transformation radicale des rapports de production dans les Etats communistes que l'on a, hors de ces pays, si longtemps minimisé certaines contradictions du « système socialiste », telles que le développement de la « nomenklatura », le système du goulag et la suppression des libertés dites « bourgeoises ». Il est aujourd'hui évident que l'abolition de la propriété privée des moyens de production ne règle pas, loin de là, tous les problèmes d'une société et ceux-ci apparaissent beaucoup plus compliqués qu'on a voulu le croire.

Certes aujourd'hui l'« économisme », qui proclamait le primat de l'économique, a du plomb dans l'aile. Encore faut-il qu'il ne soit pas remplacé par tel ou tel « culturalisme » prônant la prépondérance de l'idéologie ou de la religion. Il importe de se convaincre, au départ de toute réflexion sur le monde et la société, que les choses sont compliquées et que chacune des diverses sciences ne peut appréhender qu'un pan, qu'un aspect de la réalité. Aux explications simples, linéaires, même quand elles se disent « dialectiques », qui ne prennent en considération pour l'essentiel qu'une seule catégorie de phénomènes, jugés « déterminants », il faut préférer des analyses plus complexes qui cherchent à montrer l'enchevêtrement de différentes catégories de phénomènes, de différentes chaînes de causalité. Evidemment les amateurs de slogans et les rédacteurs de catéchismes n'y trouveront pas leur compte. Comme le disait Gaston Bachelard, dans le *Rationalisme appliqué* (on célèbre avec trop de discrétion le centième anniversaire de sa naissance), « *l'explication scientifique ne consiste pas à passer du concret confus au théorique simple, mais à passer du confus au complexe intelligible* ». A chaque discipline de s'inspirer d'un tel précepte.

L'interdisciplinarité est aujourd'hui le thème autour duquel s'établit le consensus de la communauté scientifique, malgré la rivalité des corporations. Dans le secteur des sciences sociales, l'interdisciplinarité est considérée comme la condition d'une appréhension globale des problèmes de la société. Encore faut-il qu'on puisse se référer à une représentation du monde suffisamment précise et différenciée, car chaque phénomène qu'il importe de prendre en compte doit être envisagé non seulement dans le temps, dans l'évolution historique, mais aussi dans *l'espace*, dans ses configurations géographiques. D'où le jeu de mots quelque peu sibyllin qui sert de titre à ces propos. En effet, je pense que le développement du *savoir penser l'espace*, savoir penser l'espace terrestre dans sa complexité, est un des moyens les plus efficaces d'appréhender méthodiquement une large portion de la réalité et de commencer à démêler l'enchevêtrement de différentes catégories de phénomènes (ceux du moins qui ne relèvent pas d'une observation microscopique), qu'ils soient « naturels » (géologiques, climatiques, écologiques, etc.) ou « humains » (économiques, sociaux, démographiques, politiques, culturels). Pour y voir clair, il faut d'abord dresser la carte de chacun d'eux, car chacun doit être considéré comme un ensemble spatial particulier.

Depuis quelque temps le terme d'espace est fort à la mode, mais c'est surtout le prétexte d'allégories diverses et floues ; elles sont cependant révélatrices de l'importance nouvelle des problèmes spatiaux. Savoir penser l'espace implique une analyse beaucoup plus méthodique et rigoureuse. Il s'agit non seulement d'examiner les complexes intersections que forment les multiples ensembles spatiaux du même ordre de grandeur, mais aussi d'envisager les articulations des différents niveaux d'analyse spatiale, depuis le local jusqu'au planétaire. Savoir penser l'espace pour agir plus efficacement, pour mieux comprendre le monde où nous vivons.

Le savoir qu'est la géographie est resté longtemps bloqué, pour des raisons fort complexes, dans une sorte de torpeur épistémologique qui l'a confiné dans un discours bonasse, énumération de régions ou de nomenclatures. Aujourd'hui la géographie participe de nouveau aux aventures de la raison.

● Géographe. Professeur à l'université Paris-VIII. Directeur d'*Hérodote*, revue de géographie et géopolitique. Auteur notamment de *Unité et diversité du tiers-monde*, *la Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* (Maspero), *Géographie du sous-développement* (PUF).

Le mythe et le désir

par Paul-Henry Chombart de Lauwe

S'IL est un domaine de la recherche où la rationalité traditionnelle est souvent remise en questiion, c'est bien celui des sciences humaines. Pourtant, la critique du rationalisme ne supprime pas la quête de nouvelles formes de rationalité. Les constantes remises en question dans les sciences de la vie et les sciences physiques sont un élément de réflexion fructueux pour les chercheurs des sciences humaines. Je pense en particulier à Prigogine, qui a déjà répondu au questionnaire. Il est sans doute superflu de revenir ici sur les critiques qui ont été portées contre les recherches réduisant la démonstration au quantitatif, ou au contraire contre les recherches voulant à tout prix s'évader définitivement de toute rationalité. Mais deux questions restent au premier plan des interrogations sur les sciences humaines.

D'une part, les sciences humaines s'intéressent au désir, qui par définition échappe à la raison. D'autre part, une des différences entre les sciences humaines et les autres sciences est que les observateurs sont également acteurs et qu'une totale et froide objectivité est simplement impossible, et risque de laisser échapper l'essentiel.

Dans beaucoup de débats aujourd'hui, les anciennes tendances philosophiques du désir et de la raison restent sous-jacentes, sans doute sous des formes nouvelles. Les explosions du désir, comme en mai 68, ou le fanatisme religieux que nous voyons resurgir dans plusieurs points du monde, ne peuvent pas être étudiés seulement dans les cadres de la rationalité traditionnelle. J'ai eu l'occasion de parler des sociétés en proie au désir qui peuvent être asserviés par un chef charismatique. Malheureusement, ce sont bien des sociétés vivantes qui peuvent conduire l'humanité à sa ruine. Vouloir les nier comme sociétés n'aboutit à rien.

Si l'étude du désir en tant que tel est impossible, en revanche, le désir peut être saisi à travers la représentation du désir. C'est dans ce sens que j'ai insisté sur l'importance de l'étude des aspirations qui justement relient désir et représéntation. La repésentation étant déjà une construction rationnelle permet de relier d'une certaine façon le désir et la raison. Il y a là une voie de recherche qui demande beaucoup de rigueur dans le raisonnement, mais qui tient compte en même temps de l'affectif et de l'irrationnel. Dans ce sens, l'étude des processus psycho-sociaux peut permettre de comprendre certaines questions d'ordre économique et politique qui nous échappent habituellement.

Un autre exemple bien connu des anthropologues est celui du mythe. Qu'il s'agisse d'un mythe des origines ou d'un mythe du futur, les éléments sont disposés dans un ordre logique, mais cette logique est différente de celle du monde intellectuel d'aujourd'hui. Or nous continuons à construire des mythes ou, à tout le moins, à mythiser des faits de la vie quotidienne, en rationalisant dans une autre logique des pulsions affectives. Analyser rationnellement ces processus demande des démarches appropriées.

La deuxième particularité des sciences humaines tient donc au fait que les observateurs, les chercheurs, font partie eux-mêmes de l'humanité qu'ils observent. Il y a donc deux aspects dans le travail du chercheur. D'une part, il étudie avec des données quantitatives ou qualitatives des phénomènes, des processus dans le domaine de l'économie ou de la démographie... Ici le traitement des *données* peut se faire avec une démarche rationnelle relativement classique. D'autre part, le chercheur veut comprendre quelles sont les motivations des acteurs, quels sont les mouvements qui se produisent à l'intérieur des groupes, quelles sont les tensions qui se manifestent dans les rapports sociaux,... Dans ce cas, tout ne peut pas être observé de l'intérieur ; un certain nombre de processus ne peuvent être compris qu'en entrant directement dans le groupe qui est l'objet de l'étude. D'où l'importance de recherches qui ne portent plus *sur* des phénomènes, mais qui sont faites *avec* des acteurs.

Tous les débats qui ont eu lieu au sujet des rapports entre les intellectuels et les ouvriers se rapportent à cette question. Même en travaillant pendant un certain temps en usine, le chercheur ne comprendra pas les démarches affectives et intellectuelles des ouvriers s'il ne se met pas entièrement à leur écoute. Pourtant, la présence des chercheurs est aussi indispensable aux ouvriers parce qu'elle leur permet de se voir eux-mêmes *reflétés* par le chercheur qui vient travailler avec eux. Il est possible alors de sortir des tentations ouvriéristes et des études impressionnistes et de construire des instruments de travail adaptés à des situations nouvelles. Il ne s'agit pas de sortir de la rationalité, il s'agit de constater qu'il existe des logiques différentes dans des groupes sociaux ou dans des sociétés différentes. Cette démarche nous conduit à d'autres formes de recherches qui, peut-être, dans un avenir plus ou moins proche, trouveront de nouvelles voies dans une rationalité que nous arrivons encore mal à définir.

Enfin, il a été de bon ton parfois de critiquer la recherche-action. Entendons-nous sur ce point : il ne s'agit pas d'asservir la recherche à l'action, mais, ici encore, il y a des situations dans lesquelles les processus de transformations ne peuvent pas être compris sans que les chercheurs entrent dans le jeu des acteurs. De plus, la recherche a besoin de s'appuyer sur des expérimentations. Mais les expérimentations en sciences humaines n'ont pas le même caractère que les explorations de laboratoire. Toute expérimentation est liée à une action. Se priver de cette possibilité de vérification d'une hypothèse aboutirait à des impasses sur le plan de la recherche elle-même. Par ailleurs, les chercheurs ne peuvent pas se désintéresser de l'utilisation de leur recherche. Trop souvent, nous avons vu les résultats détournés des intentions des chercheurs et être utilisés uniquement par les plus puissants des acteurs pour agir sur les plus vulnérables. Il importe donc que les chercheurs prennent part à l'action qui suit le travail de recherche qu'ils ont effectué.

● Sociologue. Auteur notamment de *Pour une sociologie des aspirations* (Denoël), *la Culture et le pouvoir*, (L'Harmattan), *La fin des villes, mythe ou réalité* (Calman-Lévy), et divers ouvrages collectifs avec un groupe international : *Transformations sociales et dynamique culturelle* (éd. du CNRS) voir *le Monde diplomatique*, mars 1984, « Crise économique et cultures novatrices ».

هكذا من الأصل

Mon village en guerre et en paix

Jacques Lacarrière sur son lopin de Bourgogne.

Voyageur, marcheur et romancier, Jacques Lacarrière prend ses quartiers de repos dans un village de Bourgogne. Il l'aime, il l'observe.

G. P.-P. – Le « bon voisinage » est souvent érigé en vertu fondamentale ; il y a pourtant ceux qui prétendent que l'adhésion sociale n'est pas forcément due à la convivialité, mais plutôt à la rivalité ; qu'en pensez-vous en tant que citadin-villageois ?

J. L. – La notion de « bon voisinage » est en effet une invention moderne : les relations dans des espaces aussi restreints que ceux des villages ont presque toujours été fondées sur la rivalité ou même sur le conflit, à cause du partage des terres et de l'occupation des sols. Les rapports immobiliers qui existent entre voisins proches sont toujours polémiques, mais pas forcément agressifs, et peuvent même ressembler aux conflits des hommes préhistoriques. Autrement dit, la possession de la terre engendre toujours des rapports conflictuels : le « bon voisinage » me paraît aussi mythique que le « bon sauvage » de Jean-Jacques Rousseau.

G. P.-P. – Toutes proportions gardées, le village ne se livre-t-il pas une petite « guerre froide » où tous les protagonistes ont plutôt intérêt à désarmorcer leurs animosités puisqu'ils sont condamnés à coexister ?

J. L. – Effectivement, sauf que la nature des conflits étant moins cosmique, elle met moins de périls en jeu. La plus grande part des rivalités villageoises provient rarement de vous, mais de vos ancêtres ; c'est-à-dire que, lorsqu'on revient au village familial – après une absence de trente ans comme la mienne, – on n'y revient pas seul mais chargé d'un lourd héritage : si l'on a eu la chance d'avoir des ancêtres respectés et généreux, on est alors vite accepté, mais si l'on a eu le malheur d'avoir un ancêtre irascible, alors les rivalités demeurent. Or il y a encore dans mon village des personnes qui m'évitent uniquement parce que nos grands-parents étaient des ennemis mortels...

G. P.-P. – Ainsi, les personnes « mises à l'index » ne semblent avoir d'autre chance d'échapper à cette « haine héréditaire » qu'en quittant le village pour faire fortune ailleurs...

J. L. – Pas forcément, parce que dans un village, il est tout à fait inutile, et même impossible, d'être amical avec tout le monde. On y constate un ensemble de relations très imbriquées, aussi intéressant à examiner que n'importe quelle autre grille d'analyse : vous avez des relations immédiates de complétude, presque sans ombre, que l'on appelle le « bon voisinage », mais qui est très rare, vous avez des relations faites d'indifférence positive ou négative, et des relations d'hostilité visible ou invisible. Pour pouvoir coexister avec ces multiples formes de voisinage... on a déjà de quoi faire dans un village...

G. P.-P. – Justement, comment arriveriez-vous donc à naviguer dans ce réseau complexe de relations, si, par exemple, votre maison se trouvait au centre des cinq autres caractérisées par toutes les possibilités que vous venez d'énumérer ?

J. L. – Il y a plusieurs stratégies possibles, qui nous ramènent effectivement à des problèmes de guerre larvée, ou à des conflits, qui revêtent le plus souvent des aspects plutôt juridiques que physiques. Plusieurs solutions sont possibles – comme la conquête d'un piton pour les militaires. On peut essayer d'occuper le terrain adverse en l'achetant ou en essayant de le « neutraliser » comme zone de « servitudes », où plusieurs personnes possèdent des droits. Personnellement, je me considère naïvement comme un « bon voisin », dans la mesure où je n'essaye pas de faire prévaloir mes droits à tout prix. Parce qu'on a toujours des droits dans un village, qui remontent à l'imbroglio des anciens systèmes de cadastres, par lesquels vingt mètres carrés peuvent appartenir à huit personnes, dont l'une a un droit de passage, mais pas l'autre. Si l'on décide d'appliquer ces droits *stricto sensu*, les conflits deviennent véhéments et permanents ; c'est comme avec la bombe atomique : on l'a mais on n'est pas obligé de s'en servir ! Or, si je fais pousser un arbre à moins d'un mètre d'un mur mitoyen, j'utilise mon droit de façon agressive, et je dois donc m'attendre à une riposte ; mais si je m'abstiens de le faire, non seulement je ne gêne personne, mais je me donne de surcroît une petite aura de générosité qui me profitera par ailleurs.

G. P.-P. – Toutes ces traditions ancestrales, ces comportements codés, ces droits de passage, n'évoquent-ils pas l'atmosphère d'un village moyenâgeux ?

J. L. – Tout à fait, et, comme autrefois, le village vous impose son règlement : on n'a pas le droit de planter un arbre à moins de deux mètres d'un jardin, parce qu'il ne faut pas faire de l'ombre sur un potager, et le rêve de grandeur d'un séquoia de cinquante mètres s'écroule aussitôt... Mais une fois que l'on connaît tous ces règlements, on en discute, on organise des « tables rondes »... Par chance, chez nous, en Bourgogne, elles se tiennent dans les caves : les conflits de surface se résolvent dans les profondeurs, où l'on entretient des rapports d'une nature beaucoup plus spontanée et chaleureuse. Pour moi, la cave c'est donc l'inconscient du village : il y a des vérités que l'on dit dans l'ombre et qui ne sont plus valables à la surface...

G. P.-P. – « Vérités » qui sont élaborées uniquement entre hommes, je suppose...

J. L. – Bien sûr, mais la plupart des conflits ne se passent qu'entre hommes, ce sont toujours eux qui prennent en charge ces problèmes d'affrontements ; sauf depuis que les villages sont surtout peuplés de veuves, ayant hérité des droits de leurs maris. Tout cela pour vous dire que vivre dans un village, c'est assez passionnant : cela tient à la fois d'une stratégie *militaire non violente*, d'un jeu d'échecs à plusieurs inconnues, et d'une appréciation lucide, et modeste, de sa propre puissance vis-à-vis des autres.

G. P.-P. – Dans ce fascinant jeu de pouvoir, quelle serait la stratégie la plus avantageuse : la force ou la séduction ?

J. L. – Selon le cas, il est préférable de montrer une détermination hardie, ou, au contraire, de ne pas se servir de ses droits vis-à-vis de quelqu'un qui serait plus faible que vous. Vous pouvez aussi bien essayer d'emmener l'adversaire potentiel, c'est-à-dire le voisin, sur votre propre territoire : lorsque vous donnez une fête, par exemple, et que l'on sait d'avance que tout le monde va râler à cause du bruit, vous n'avez qu'à inviter tous les voisins et désamorcer ainsi leur éventuelle hostilité.

G. P.-P. – Ce sont de très anciennes tactiques universellement appliquées, mais quelle est votre propre position en tant que « citadin avisé » ?

J. L. – Ma position au village – indépendamment du fait que je n'y suis pas un étranger puisque mon grand-père y a déjà vécu – était au départ celle d'un enfant du pays, mais qui était incompréhensible : « écrire » ne fait pas partie des activités rurales. Il ne faut pas oublier que c'est un phénomène récent dans l'histoire de notre société que des écrivains s'installent à la campagne. Autrefois, des penseurs comme Montesquieu, Montaigne ou Buffon étaient avant tout des seigneurs locaux possédant des terres et respectés en tant que tels, et non pas en tant qu'écrivains. Ainsi, l'écrivain contemporain a une situation très complexe parce que son travail n'implique aucune participation à la vie villageoise, et, jusqu'à l'invention de la télévision, il était donc un être en porte-à-faux, qui paraissait presque un oisif. Or, avec l'émergence des mass media, tout a changé, puisque cet homme mystérieux, faisant des choses qui sont de l'ordre de l'invisible puisque la plupart des villageois ne lisent pas ses livres, apparaît brusquement sur les écrans de tous les foyers, sous une forme quasi officielle. D'ailleurs, depuis que j'ai commencé à paraître, d'une façon assez régulière, à la télévision, il est certain que l'attitude du village à mon égard a changé : on s'est rendu compte que je n'étais pas seulement un garçon sympathique et rêveur, mais aussi un travailleur dont on voyait enfin les résultats.

G. P.-P. – Le fait d'avoir été « consacré » par la télévision vous a-t-il conféré, d'une certaine façon, le statut du « sage » que l'on vient consulter ?

J. L. – A la rigueur, dans les domaines qui sont les miens, car il est certain que cela ne vous investit pas de pouvoirs miraculeux du jour au lendemain ; mais enfin, cela confère, en effet, une étrange garantie d'honorabilité sociale quoi que vous écriviez ou quoi que vous fassiez. Cela n'a donc pas beaucoup modifié mes rapports quotidiens, mais, par contre, cela a persuadé les gens que j'œuvrais pour une cause dans laquelle le village était lui-même intéressé ; souvent, lorsque des émissions de télévision me concernant étaient tournées à Sacy, je faisais participer les autres et cela pouvait aussi être considéré comme une stratégie, même si l'intention était sincère. Le problème qui se pose est seulement de savoir qui choisir, car ceux qui en sont exclus vous en veulent d'office...

G. P.-P. – Avez-vous pu observer dans votre village des rivalités pittoresques ou persistantes ?

J. L. – Il y a des rivalités très fortes qui s'atténuent parce que la génération qui les a vécues disparaît. Actuellement, le village est constitué de nombreux retraités, ainsi que de gens venus d'ailleurs, qui n'ont forcément pas en commun ces conflits ancestraux qui sont la source même des relations villageoises ; entre eux, il ne se passe rien, sauf ce qu'ils inventent au fur et à mesure qu'ils se connaissent. Or les grandes rivalités existaient encore à l'époque de mon père, dont le principal adversaire a dû quitter le village en vendant toutes ses terres et sa maison, parce qu'il ne supportait plus de vivre dans un état de guerre larvée et pénible qui n'aurait d'ailleurs cessé qu'avec la mort de mon père. Par chance, je n'ai pas « dû » assumer cette rivalité-là ! Car ce qui est très important effectivement, c'est cette persistance de querelles héréditaires qui fait que l'on est obligé d'endosser les animosités ancestrales. C'est comme lorsque vous vous promenez dans un pays neutre, et, à cause d'un détournement d'avion, la France est considérée comme l'adversaire : aussitôt vous risquez d'être pris en otage ; de même dans un village, vous êtes l'otage de vos ancêtres ; heureusement, j'ai eu un grand-père vigneron, et son vin a certainement dû adoucir les rivalités ; stratégie que les militaires ne peuvent malheureusement pas employer !

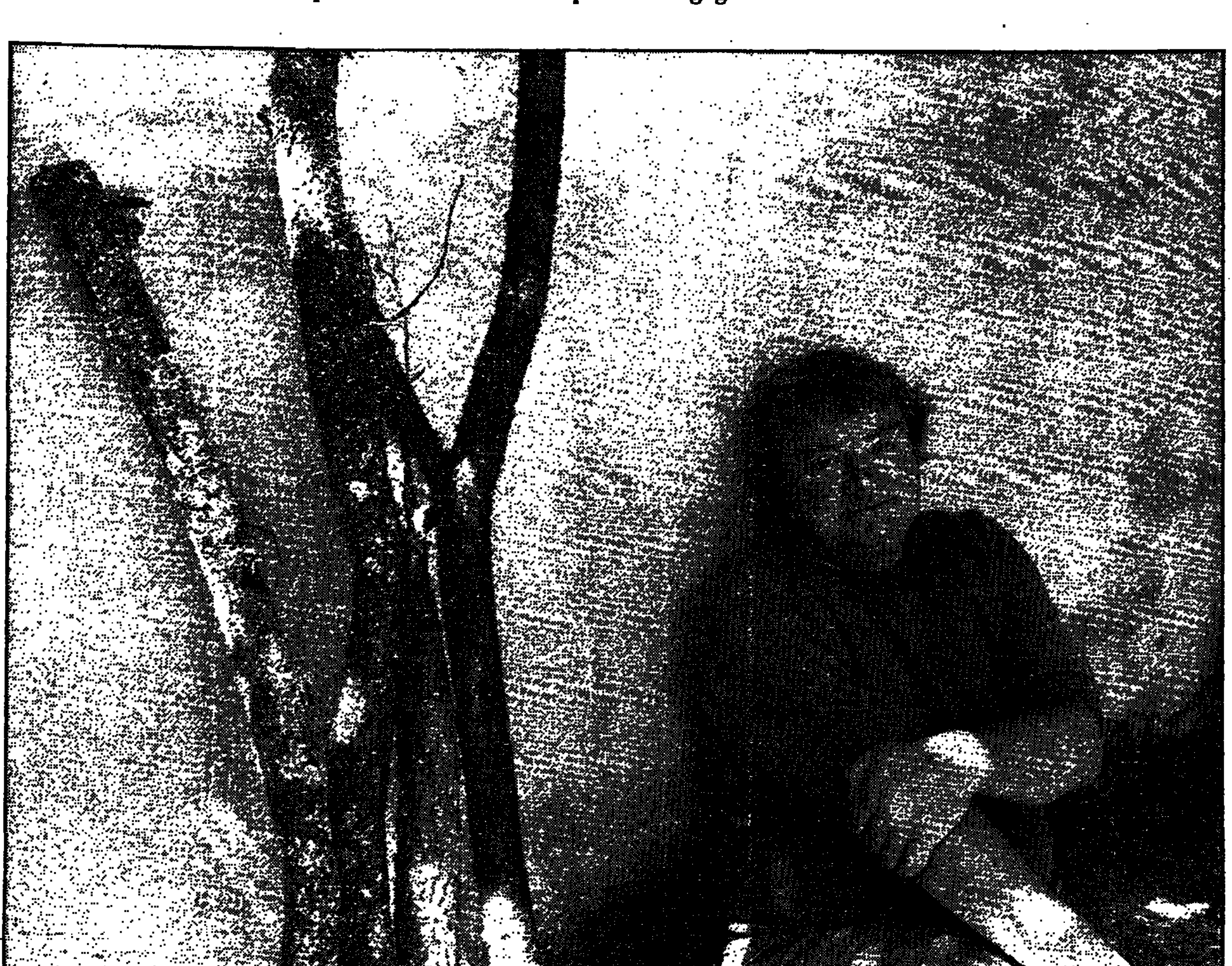
G. P.-P. – Et vous-même, avez-vous eu des litiges intéressants ?

J. L. – J'aurais pu avoir des conflits territoriaux en allant au bout des choses, mais je préférais les régler à l'amiable. Vous savez que les paysans ont conservé le besoin – comme dans les pièces de Racine – d'avoir souvent recours aux géomètres et aux avocats. Au village, on vit en permanence avec le cadastre afin d'affirmer que telle borne a été déplacée de 20 centimètres ; si vous le contestez et faites venir un autre géomètre qui contredira le premier, vous voilà dans une petite querelle, mais qui prendra éventuellement beaucoup d'importance. Ce que m'a appris ce séjour au village, c'est que le droit est intéressant dans la mesure où l'on ne s'en sert pas, et où il n'est qu'un argument d'entente. Mais si vous abdiquez vos droits, vous êtes encore plus mal vu que si vous les revendiquez ! C'est comme au jeu d'échecs où les partenaires se connaissent, s'estiment ou se méprisent, mais savent parfaitement bien que leur « convivialité » n'est qu'un mythe à l'instar de celui du bon voisin... Il s'agit donc d'un microcosme qui reflète assez bien la nécessité d'être à la fois vigilant et généreux.

G. P.-P. – Selon Pareto, la cohésion du village est aussi due aux « potins » ; tandis que l'un des problèmes de l'anonymat urbain découle justement du fait qu'ils n'ont plus prise sur des gens qui ne se connaissent pas.

J. L. – Effectivement, ce qui empêche l'éclatement du village à cause de ces perpétuels conflits, ce sont les informations orales qui circulent d'un pays à l'autre, et qui transmettent les nouvelles, bien avant que la presse locale ne s'en empare et les diffuse. Cette communication constante qui circule entre les hommes dans les caves, et entre les femmes au marché, cette « Radio-Canard », transmet également ce que l'on sait mais qui n'est jamais rendu officiel ! Il existe donc au village deux informations parallèles, la plus importante étant l'information « Canard », c'est-à-dire l'information orale, spontanée et de préférence chuchotée. »

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.



SOPHIE BASSOULS/RUSH

Freud, Bouddha de la psychanalyse

Sur les divans chinois...

Après un long ostracisme, la psychanalyse fait son entrée dans les pays communistes. Les témoignages de deux psychanalystes français, invités l'un en Chine, l'autre en URSS.

L'INTERET que les intellectuels chinois portent à la psychanalyse est généralement peu connu en France. Depuis longtemps, pourtant, l'académie des sciences médicales de Chine souhaitait la venue de psychiatres et de psychanalystes pour faire des conférences et entrer en contact avec des collègues chinois.

En 1980, une douzaine de spécialistes ont répondu à cette demande, de Beijing à Shanghai, de Chongqing à Canton. Lors d'une rencontre professionnelle à l'hôpital psychiatrique de Luoshan près de Chengdu, j'ai pu découvrir l'intérêt que nos confrères chinois portent aux écrits de Freud.

L'écrivain Georges-Emmanuel Clancier et le docteur Anne Clancier reviennent de l'université de Nankin, où ils ont fait un cycle de conférences sur la littérature et sur la psychanalyse. Bajin, président de l'Association des écrivains de Chine, s'est montré, depuis longtemps, sensible à la nécessité d'échanges culturels avec la France.

Lors d'une allocution à l'Exposition du Livre de la République de Chine (1982), MM. Yao Guang, ambassadeur de Chine en France, et Luo Dagang, professeur à l'université de Beijing, ont mis l'accent sur l'importance des échanges culturels pour la compréhension mutuelle des deux peuples.

De fait, la République populaire de Chine est l'un des rares pays en voie de développement où les écrits de Freud sont véritablement « en travail ».

Freud est lu et traduit en Chine. Ses écrits les plus connus sont *l'Interprétation des rêves, Psychopathologie de la vie quotidienne, Totem et tabou, Trois essais sur la théorie de la sexualité, Introduction à la psychanalyse, Médecine et psychanalyse*, etc.

La *jin shen fen xi fa* (prononcer tsinchenfenchifa) est, à proprement parler, la méthode */fa/* permettant l'analyse */fen xi/* des phénomènes psychiques */jin shen/*. Notons que les idéogrammes *jin shen* sont communs à la définition de la névrose */jin shen shong/* et de la psychose */jing shen ping/*.

La couverture de la traduction de la *Science des rêves* représente deux tigres surgissant d'une gueule de poisson pour bondir sur le corps d'une femme nue. En sous-titre : « L'ouvrage qui a ébranlé l'histoire humaine ».

Dans un article de la revue *Lire (Du Shu)*, Qiu Long expose la théorie freudienne de l'inconscient. Cet article, intitulé « Xinli fenxi xuepai shi tan » (nº 8, 1981), est une présentation des principaux concepts de psychanalyse.

Gao Xuanyang a publié en 1981 une *Introduction aux écrits psychanalytiques de Freud*, intitulée *Fuluoyide jingshen fenxi xuegailun* », ouvrage accessible et fidèle, exposant la théorie des lapsus, actes manqués, la première et la deuxième topique, etc., et servant de références aux chercheurs. Notons aussi qu'on peut trouver, par exemple, *l'Ane* (magazine freudien) ou les *Ecrits* de Lacan, en français, dans certaines librairies étrangères de grandes villes universitaires comme Nankin, Shanghai, Pékin... Les départements de français et les sections de sciences humaines sont les plus « demandeurs ». Car la psychanalyse n'entre pas, actuellement, dans le cursus de formation médicale. D'ailleurs, l'intérêt pour la psychanalyse ne va pas sans réticences, un peu comme en France à ses débuts, à l'époque d'André Breton.

Il est vrai que la psychiatrie est une discipline assez jeune en Chine. Le premier Congrès national de psychiatrie, organisé par le ministère de la santé, eut lieu en 1958. Ce n'est que depuis 1980 qu'une trentaine de spécialistes travaillent pour l'Organisation mondiale de la santé.

Les neuropsychiatres chinois sont groupés en une association dont l'actuel président est le professeur Dr. Shia Sen-Ji.

Traduire Freud, le lire, c'est le titiller, chinoiser la textualité de ses écrits en usant des caractères de la langue chinoise. Il n'y a pas, en effet, de correspondance linéaire entre le caractère et le mot. Chaque caractère monosyllabique n'est qu'un élément structurant du mot. La textualité des écrits de Freud est nécessairement imagée, donc *interprétée*. L'inconscient, ainsi qu'en témoigne l'illustration de la *Science des rêves*, est conçu comme désir dévorant, sauvage et puissant.



SOPHIE COSTAMAGNA

Collage réalisé d'après la couverture de « l'Interprétation des rêves », traduit en chinois.

Le « ça », par exemple, se dit *yuan-wo*, c'est-à-dire le moi originel enfoui. Le « moi » se dit *zi-wo* (moi-même) et le « sur-moi » *cao-wo* (l'au-delà du moi). (Prononcer respectivement ouen-ouo, tse-ouo et tsao-ouo). Les idéogrammes traduisant les concepts de transfert, de refoulement, d'identification, de pulsion, de fantasme, constituent des figures iconiques ouvertes sur plusieurs dimensions.

Saisir l'importance des traductions de Freud en chinois suppose que l'on ait présentes à l'esprit les capacités spécifiques du système d'écriture qui transmet le message freudien. Notons aussi que la plupart des ouvrages de Freud ont été traduits avant l'arrivée au pouvoir de Mao.

Dès 1933, Lu Xun, auteur du *Journal d'un fou*, évoque significativement les notions de transfert inconscient dans un article intitulé « Pour oublier ». Il note, à propos de l'écrivain Jou Shih et de son amie Mlle Feng Jian : « *Je pensais que la réponse catégorique de Jou Shih à mes propos de paresseux avait ouvert une plaie en moi et que j'avais peut-être* transféré inconsciemment *mon ressentiment pour elle.* » *(Traduction Françoise Paro, 1972.)*

En 1916, Freud, de son côté, consacrait un long passage au fonctionnement de la langue chinoise dans son *Introduction à la Psychanalyse*, illustrant la surdétermination du sens d'un signe.

Le nom de Freud est traduit en chinois par quatre idéogrammes :

FU LUO YI DE

Le son *FU* renvoie au nom de Bouddha ;

LUO est celui de la déesse de l'Amour, à laquelle Mao fait allusion dans un poème intitulé *la Nage* (juin 1956) ;

YI est un signifiant de la Féminité ;

DE est celui de la Vertu.

La République populaire de Chine doit, en premier lieu, faire face aux affections et aux maladies de grande morbidité. La pratique psychanalytique ne répond actuellement à aucun des besoins urgents du pays. On s'attache à construire des dispensaires, des hôpitaux, des services d'urgence, et l'on forme en priorité des chirurgiens, des généralistes, des gynécologues...

La santé mentale nécessite des techniques rapidement transmissibles et efficaces à court terme. L'hygiène publique reste une incontestable priorité.

Mais les lettrés et les chercheurs chinois se montrent de plus en plus intéressés par la psychanalyse, justifiant en cela leur proverbe populaire : *Quand la flèche est sur l'arc, il ne reste qu'à la décocher.*

CLAUDE LORIN.

● **Psychanalyste. Auteur de *l'Inachevé* (Grasset 1984).**

Sigmund chez Karl

Un spécialiste occidental peut s'exprimer dans une conférence officielle.

LE 27 juin dernier, à l'université de Moscou, plus précisément à la section d'histoire de la philosophie à l'étranger, je prononçai une conférence sur la psychanalyse, la relation et le transfert. Le public était composé d'enseignants et d'étudiants. Public attentif qui, lorsque j'eus terminé mon exposé, me pressa de questions pendant près de deux heures...

Deux jours plus tard, dans une réunion du Collège international de l'activité nerveuse supérieure (d'inspiration pavlovienne), je faisais une communication sur les états de conscience modifiés. Ici, l'assistance était formée principalement de physiologistes et de psychothérapeutes. En raison du programme, mon intervention fut, cette fois, de courte durée. Mais c'est ensuite dans les « couloirs » que je fus entouré par un grand nombre de mes auditeurs, qui, avec cette chaleur de communication dont les Russes possèdent le secret, me posèrent eux aussi des questions sur la psychanalyse et ses courants actuels. Les mêmes, à peu près, qui m'avaient été posées un mois plus tôt à la conférence que j'avais faite devant ce haut lieu idéologique qu'est l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences de l'URSS.

Je crois pouvoir dire que, pour la première fois, un conférencier venu de l'Occident a pu ouvertement parler de Freud et de la psychanalyse dans les lieux les plus officiels de la pensée soviétique. Pour la première fois, du moins, depuis une cinquantaine d'années. Entre-temps, on le sait, la psychanalyse a été proscrite comme une *« idéologie au service de l'impérialisme »* et Freud traité de *« bourgeois réactionnaire »*. Changement radical, mais qui ne s'est pas opéré en un jour. Etant de ceux qui ont toujours voulu maintenir le dialogue entre chercheurs soviétiques et occidentaux dans mon domaine, j'ai observé une certaine évolution à partir des années 60. Mais le jalon décisif a été le symposium Est-Ouest de Tbilissi, tenu en 1979 sur « La nature, les fonctions, les méthodes d'étude de l'inconscient ». La notion d'inconscient s'est trouvée alors officiellement réhabilitée et Freud reconnu comme un grand penseur, comparé même, par certains philosophes soviétiques, à Descartes ou à Copernic (1).

Je sais, pour y avoir participé, combien la préparation de ce symposium, qui a duré quatre ans, a été semée d'obstacles. A l'Est, une « vieille garde » restait figée sur les positions anciennes. A l'Ouest, on se heurta à des refus, à des hésitations. Certains de ceux qui avaient accepté d'aller à Tbilissi montrèrent, sur place, qu'ils n'étaient pas vraiment acquis au dialogue. Je pense à ces lacaniens gauchisants qui, sans aucunement tenir compte de l'enjeu d'une telle rencontre, entendirent donner des leçons de révolution (comme dit quelque part Roustang des psychanalystes : *« Quel besoin de se donner des airs de révolutionnaires en peau de lapin ! »*). Jugeant cette attitude après coup, Catherine Clément a pu écrire : *« Trois ans après, la moutarde me monte au nez. »* Elle s'est rendu compte, en effet, qu'en prenant le congrès pour une tribune de protestation, on ne pouvait qu'aggraver la situation à laquelle on prétendait remédier. *« On voulait casser les seuls liens encore libres ? »*, demande-t-elle.

Par bonheur, rien n'a été « cassé », et les liens noués à Tbilissi n'ont fait que se renforcer (comme en témoigne le *Dialogue franco-soviétique sur la psychanalyse (2)* qui vient d'être publié). Mais pour mesurer l'évolution qui s'est opérée chez les chercheurs soviétiques, rien ne vaut un séjour comme celui que je viens de faire, avec tous les contacts personnels qu'il m'a permis d'établir. Pour résumer l'impression que m'ont faite mes interlocuteurs, je parlerai de leur ouverture d'esprit. Il n'y a plus de noms tabous, on cite couramment Freud, mais aussi Jung, Adler, Mélanie Klein, Sullivan, Lacan (ce dernier est surtout connu des philosophes, qui s'intéressent également beaucoup à Lévi-Strauss, Foucault, Derrida). Alors que pendant longtemps les œuvres de Freud étaient introuvables en librairie, on va publier incessamment ses *Conférences d'introduction à la psychanalyse* (1916-1917) et ses *Nouvelles conférences* (1932). Notons au passage que les premières avaient paru en Union soviétique en 1922...

Certes, il existe toujours des opposants systématiques à la psychanalyse. On les trouve surtout, comme d'ailleurs en France, parmi les psychiatres d'orientation organiciste (psychopharmacologique et génétique). Quant aux psychothérapies, la seule méthode codifiée est la « psychothérapie pathogénétique des névroses » enseignée à Leningrad. Elle consiste en une sorte de perlaboration menant à la prise de conscience des conflits actuels, avec, parfois, quelques renvois au passé, mais sans référence à la sexualité infantile. On n'utilise pas la notion de transfert, mais on insiste beaucoup sur le « rapport », c'est-à-dire la relation affective médecin-malade.

Les autres psychothérapeutes, qui attachent tous la même importance au « rapport », se montrent très éclectiques dans leurs méthodes. Quelques-uns n'hésitent pas à recourir à des notions empruntées à la psychanalyse, telles que la sexualité infantile, le transfert, et même l'Œdipe. Cela dit, dans l'état actuel des choses, la psychanalyse n'est pas institutionnalisée : entendons par là qu'elle n'est pas enseignée ni contrôlée par des associations de pratiquants. On pourrait dire qu'elle représente, pour beaucoup de Soviétiques, une direction de recherches par laquelle ils espèrent être amenés à en savoir plus sur le fonctionnement de l'esprit. Pendant longtemps, sur ce point, le pavlovisme était réputé avoir réponse à tout ; mais ce stade est aujourd'hui bien dépassé, et le pluralisme a succédé au monolithisme doctrinal. On admet qu'il y a une grande part d'inconnu dans *la vie psychique*, et l'on ne craint pas d'emprunter toutes les voies qui pourraient la réduire. C'est à ce titre que la traduction de mon livre *le Non-savoir des psy*, qui insiste sur les limites actuelles de notre connaissance de la psyché, a rencontré un accueil très favorable (25 000 exemplaires vendus en deux jours).

Peut-on imaginer, à partir de ces quelques indications, quel sera l'avenir de la psychanalyse en Union soviétique ? Il est un peu tôt pour répondre. Ce qui paraît peu probable, en tout cas, c'est que se constituent dans ce pays des sociétés de psychanalyse demandant leur affiliation à l'Internationale. Ce qui, soit dit en passant, n'est peut-être pas un grand malheur, si l'on considère le rôle très discutable joué par ladite Internationale. Faut-il rappeler ce qu'a écrit à ce sujet Serge Viderman, membre éminent de la Société psychanalytique de Paris : *« Les sociétés psychanalytiques jouent un rôle néfaste, empêtrées dans le conformisme d'une pensée qui remâche sa naissance et, ne sachant plus développer les têtes, développe les institutions. »*

D'autre part, on peut se demander comment seront formés les premiers analystes dans un pays qui ne possède pas — qui ne possède plus — de formateurs. On ne peut pas exclure qu'ils le soient par des didacticiens étrangers, mais cette perspective ne paraît pas être pour demain. On peut envisager que les psychothérapeutes soviétiques, si le cours des choses dont nous avons été témoins se confirme, pratiqueront une sorte de psychanalyse « sauvage », échappant aux normes, mais aussi aux contraintes de la psychanalyse officielle, et par là, peut-être, plus inventive. C'est à peu près la situation où se trouvaient les premiers analystes, puisque l'analyse didactique ne date que de 1922. Et ne peut-on pas penser que la science de l'inconscient est capable de faire bien des progrès au pays de Dostoïevski ?

LÉON CHERTOK.

(1) Pour plus de détails sur le symposium de Tbilissi, on pourra se reporter à mon article : *l'Évolution psychiatrique* (janvier-mars 1981).

(2) Privat, 1984 (voir *le Monde* du 27 avril 1984).

● **Psychiatre, psychanalyste. Directeur d'enseignement clinique à la faculté de médecine Lariboisière-Saint-Louis.**

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Illustres sauvages : *les peuples qui ont nourri l'imaginaire de l'Occident.*

Le Moï est haïssable

Au Vietnam, les Tartarins du coin n'avaient rien compris.

Après les aborigènes d'Australie, présentés dans le Monde Aujourd'hui *daté 8-9 juillet, les Esquimaux (15-16 juillet), les Hurons (22-23 juillet), les Polynésiens (29-30 juillet), les Tarahumaras (5-6 août), les Zoulous (12-13 août), les Tziganes (19-20 août), les Urus (26-27 août), voici les Moïs.*

« *IL est impossible de rendre l'expression du regard du Moï ; on y trouve, en même temps que la crainte, la cruauté, la sournoiserie et je ne sais quoi de hagard qui trouble : c'est celui d'un fauve vaincu* » (1).

Admirez la chute de la phrase ! J'avais cru tout d'abord lire un autoportrait de ce M. Céloron de Blainville, terrassé par une crise de palu et saisi de frayeur en passant devant un miroir sur le chemin des toilettes. Mais il y avait ce « *fauve vaincu* », qui sonne bien, avouons-le. Cependant, on peut alors se demander si ce voyageur à la plume élégante a jamais osé plonger son regard dans celui d'un « fauve vaincu », ne serait-ce qu'au Jardin des plantes.

Notre auteur se pique également d'un sens psychologique profond : « *Leurs croyances et leurs superstitions sont simples comme eux-mêmes et en rapport avec leurs mœurs et leurs coutumes. C'est pourquoi les missionnaires catholiques ne pourront jamais en faire des chrétiens, car il serait impossible de faire comprendre à des cerveaux inférieurs la morale élevée et le dogme compliqué de la religion catholique.* » On trouvera ce texte admirable de sympathique compréhension pour autrui dans le tome LIII de *la Revue de géographie* (1903).

Vous me ferez sans doute remarquer qu'on a affaire là à l'opinion toute personnelle d'un paranoïaque, un peu mythomane, ou encore un petit malin qui a trouvé un moyen d'attirer l'attention sur lui-même en crachant sur les autres.

Vous vous tromperez, car de telles caricatures grand-guignolesques n'étaient nullement isolées. Bien au contraire, il s'agit d'un cliché largement répandu à l'époque où écrivait Céloron de Blainville. La société coloniale s'en délectait, d'autant plus qu'elle ignorait à peu près tout de l'arrière-pays.

Et puis, ajouterez-vous, qui lit encore Céloron de Blainville ? Or vous trouverez bien pis un quart de siècle plus tard, alors qu'un certain nombre d'études sérieuses ont paru entre-temps sur les « montagnards », et cela sous la plume de l'un de nos plus célèbres écrivains modernes dans un ouvrage plusieurs fois réédité en édition de poche :

« *Vous connaissez des gens qui ont vécu chez les Jaraï ?*

– Moi : huit heures.

– C'est court, répondit Claude en souriant. »

Perken sortit de sa poche sa main gauche et la mit sous les yeux de Claude, les doigts écartés ; chacun des trois plus grands était creusé d'un sillon profond, en spirale, comme un tire-bouchon.

– Avec les mèches, c'est assez long. » (*La Voie royale*, p. 13.)

Huit heures chez les Jaraï et subir un tel supplice ! On en reste pantois... Des inventions aussi cruelles se rencontrent seulement dans les civilisations hautement raffinées capables de produire ces supplices chinois ou ceux de l'Inquisition – et, plus récemment, de belles institutions telles que Gestapo, Guépéou, Kempétaï... La liste n'est pas limitative, hélas ! Mais les Jaraï ! Ou encore les Stiengs traitant Grabot à la manière des tortionnaires de Justine !

Où le jeune Malraux a-t-il pu pêcher de tels exploits ? Tout simplement dans les cafés à la mode de la société saïgonnaise. Il lui suffisait d'y écouter les inventions des Tartarins du coin : une partie de chasse un peu à l'écart de la piste et la rencontre de quelques Moïs, cela vous transforme un explorateur et vous donne le droit de déblatérer sur ces pauvres sauvages (tel est le sens du mot vietnamien dont on a fait un ethnonyme). Pensez donc, des types qui « *se baladent à poil* » ! Or nos prétendus fins observateurs n'ont même pas remarqué la qualité du tissage – l'un des plus beaux qui soient au monde – des jupes des femmes ou des ceintures-tabliers des hommes (de simples « *retrousses-couilles* » (*sic*) pour nos « aventuriers »). Ni les précautions qu'ils prennent pour cacher leur sexe quand ils se baignent. Vous n'imaginez pas l'effarement scandalisé des Mnong Gar devant un visiteur européen se déshabillant intégralement sans abriter discrètement de la main l'instrument de sa fierté virile. A cette époque – dans les années 40, – il n'aurait jamais osé se dévêtir complètement sur une plage européenne ou au cap Saint-Jacques, car il risquait de se faire arrêter pour attentat à la pudeur. Il l'a fait pourtant à l'aiguade du village.

Les Blancs constituaient dans les rares villes de petits groupes qui se renouvelaient peu. Ils y menaient une vie dont la routine et l'atmosphère ont été comparées par Gauguin, à propos de Papeete, à celles d'une sous-préfecture « *à exagération coloniale* ». Tous les quatre ou cinq ans, des congés de quelques mois venaient interrompre la monotonie de ce train-train se dévidant inexorablement dans la moiteur tropicale. Pour quelles raisons avaient-ils choisi une telle vie et s'y accrochaient-ils ? L'exotisme ? Ceux-là partaient en brousse, mais certains d'entre eux, à l'imaginaire encombrant, n'avaient pas osé sauter le pas et restaient accrochés à la ville. En fait, il s'agissait surtout de « faire de la piastre » grâce aux primes à l'expatriation élevées accordées aux fonctionnaires civils et militaires, et grâce aux solides protections douanières qui permettaient aux commerçants de réaliser facilement et assez vite de bonnes affaires. Autre motivation : les privilèges détenus par le groupe conquérant, et notamment celui de recevoir dès son arrivée une position de petit chef ayant automatiquement pouvoir sur un nombre plus ou moins grand d'« indigènes ». Le petit nombre de ces Blancs citadins donnait ainsi à chacun la satisfaction d'appartenir à une élite dominant, à juste titre prétendaient-ils, une grouillante population qu'ils considéraient relever d'une « race » inférieure, ce qui, évidemment, confirmait à leurs yeux la légitimité de leur pouvoir. Bref, ils offraient une bonne illustration à cette pensée de Pascal : « *Le moi est haïssable... Il est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre de tout ; il est incommode aux autres, en ce qu'il les veut asservir ; car chaque moi est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres.* »

Cependant, c'est dans ce milieu colonial que j'ai rencontré quelques-uns des hommes les plus cultivés et des personnalités les plus fortes qu'il m'ait été donné de connaître. Mais ni les uns ni les autres ne cherchaient à « se faire mousser » par quelque démarche mythomaniaque dans les lieux où se regroupaient leurs compatriotes. Les uns préféraient vivre en brousse, les autres, contraints à la vie citadine, ne se découvraient que lorsque, par mégarde, on avait lâché le nom d'un contemporain qu'ils admiraient. Deux traits les distinguaient du tout-venant : la discrétion en public sur eux-mêmes et l'enthousiasme pour le pays et ses habitants.

Retournons dans ces cafés saïgonnais – du simple troquet au bar, selon le milieu métropolitain d'origine, – hauts lieux des retrouvailles quotidiennes à l'heure de l'apéritif : celui qui pouvait y rompre la monotonie de cette vie tropicalo-urbaine engluée dans ses vieilles habitudes obtenait sans efforts excessifs une audience complaisamment attentive. Il lui suffisait de débiter des histoires, vraies ou fausses, peu importe, mais sonnant neuf en utilisant les mêmes thèmes (exploits en tous genres : chasse, guerre, érotisme ; médiocrité, et, s'il s'agit de « pacification », cruauté des indigènes « refusant la civilisation », etc.).

Un ethnologue sensibilisé à ce milieu aurait pu en décrire la littérature orale. L'ampleur de la transformation de la réalité et aussi son caractère répétitif lui auraient permis de la comparer à celle des populations dites « primitives » de l'intérieur, mais sans la poésie raffinée qui imprègne cette dernière. Autre différence : le héros de ces mythes naissants était presque toujours le mythomane lui-même, surtout s'il possédait une certaine faconde et des dons de comédien. D'ailleurs, l'auditoire ne se montrait guère exigeant, faute d'éléments de comparaison : les troupes professionnelles ne se risquaient sur ces rivages lointains que lorsque leurs tournées métropolitaines accumulaient les fours.

Marie-Charles David, dit « de » Mayréna, représente l'exemple le plus achevé de ces créateurs de leur propre légende : contrairement à celle de tant d'autres, la sienne a même réussi à lui survivre. Comment cet ancien militaire, devenu après la guerre de 1870 petit banquier parisien, contraint de fuir la rue de Châteaudun à la suite d'une escroquerie, parvint-il à circonvenir autant de gens et pendant si longtemps ? Bien mieux, leur soutien devint massif lorsqu'il créa ce qu'il baptisa pompeusement un royaume à la tête duquel il se couronna lui-même « *Marie Ier, roi des Sédangs* ». Je ne tiens aucun compte ici de ces gogos fortunés qu'il leva, tels gibiers à plumer, sur les Grands Boulevards, grâce à son beau parler et à son incontestable prestance, soutenus, il est vrai, par une large distribution de médailles et de titres de noblesse nés dans les « jungles moïs ». Ce qui étonne, c'est de dénombrer parmi ses victimes des personnes de prime abord raisonnables, telles que missionnaires (dont un évêque), administrateurs (dont certains de haut rang) et même un financier chinois de Hongkong, dont il a su tirer des fonds substantiels – ce qui, en soit, constitue un véritable exploit. Tous finirent bien sûr par découvrir qu'ils avaient été roulés, mais, hélas pour eux, toujours un peu trop tard. Son dernier bluff avait d'ailleurs atteint de tels sommets qu'il aboutit à l'effondrement de son piteux Etat et le conduisit à une mort quasi solitaire (dont on a trois versions) dans une île malaise.

Quoi qu'il en soit, « l'épopée » qu'il avait bâtie autour de son propre personnage s'est transmise oralement par la voie des griots dans les cafés saigonnais, et, un demi-siècle plus tard, elle arrivait encore à fasciner le jeune Malraux, candidat à l'aventure, fraîchement débarqué dans la Perle de la mer de Chine.

Qu'on se reporte à l'éloge de Mayréna qui précède le passage de *la Voie royale* cité plus haut – par ailleurs tout aussi effarant que ce dernier avec, pour point culminant, un prétendu combat au sabre de notre héros contre deux chefs sédangs ! (2). Perken y dévoile la source de son inspiration et sa méconnaissance notoire de la forêt et de ses habitants.

Découvrir ce livre après avoir vécu dans un village mnong, alors qu'on appartient à la génération qui a été la plus profondément marquée par *la Condition humaine*, provoque un de ces chocs !... Non pour la crédibilité ébahie envers la fable Mayréna, ni pour le côté matamore qui s'y étale, mais pour cet exotisme caliban qui l'imprègne du début à la fin. Quelle déception de voir un écrivain de cette envergure reproduire sans aucun esprit critique toutes les sornettes sécrétées par ce que j'ai appelé le « préterrain », cette société coloniale par ailleurs hospitalière, dans laquelle le jeune ethnologue devait, par la force des choses, séjourner un minimum de temps avant de se rendre sur son terrain. Certes, il s'agit au départ de témoigner sa solidarité envers le jeune compatriote qui débarque en le mettant en garde contre les dangers qui le guettent. Parmi ceux-ci, aux yeux des membres les plus ignorants – qui se trouvent être aussi généralement les plus bavards – du préterrain, le plus terrible, car le plus sournois avec ses séductions du début, est le milieu indigène. On sert alors en abondance au nouvel arrivant tous les clichés de dénigrement exsudés au cours de décennies de malentendus nés d'un repliement sur soi-même de ce groupe, et les plus stupides inventions ont vite fait d'immerger les observations sensées et les conseils utiles. De ces clichés, Malraux, porté par son goût de l'épique, n'aura retenu que celui de cruauté ; cependant, il faut admettre à sa décharge que, dans les années 20, ce label marquait encore la vision que les coloniaux citadins avaient des Moïs.

En effet, alors que les Etats des plaines avaient dû accepter la domination étrangère depuis plusieurs décennies, les populations forestières restaient en grande partie insoumises. Osant défendre leur indépendance contre les armés dernier cri des porteurs de civilisation, ces « salopards » ne pouvaient que baigner dans la cruauté la plus inhumaine (même si ce n'était pas eux qui brûlaient les villages et en mitraillaient les habitants). On mesurera la puissance de tels clichés en rappelant les positions politiques affichées alors par le jeune romancier.



D.R.

Cette hostilité hargneuse envers les paysans de la forêt n'était nullement le fait des seuls Occidentaux. Ceux-ci s'étaient contentés d'endosser la vision négative que les gens des plaines en avaient. La forêt que l'on « mange » sans la détruire et qui fournit à ceux qui y vivent gibier et légumes, plantes médicinales, matériaux de construction et d'artisanat, passait aux yeux des riziculteurs pour un monde foncièrement hostile, peuplé de fauves féroces, d'esprits maléfiques donneurs de maladies ; et les Moïs, croyaient-ils, ne pouvaient s'y retrancher que parce qu'ils étaient profondément assimilés au mal environnant ; pour beaucoup, d'ailleurs, ils restaient plus proches de l'animal que de l'homme. Une peinture d'une pagode de Taïwan représente le rustre compagnon de la déesse, portant un filet contenant, entre autres pièces de gibier, un aborigène.

Comme pour le Chinois – ou l'Occidental, – pour le Vietnamien, il faut abattre cette forêt, la remplacer par des rizières ou des plantations pérennes (ce qui aboutit parfois à transformer son sol en latérite stérile). Il faut aussi en « civiliser » les habitants, c'est-à-dire en faire une pâle copie conforme de soi-même ; au besoin par des méthodes expéditives (celles qui, par exemple, au temps du président Ngo Dinh Diem, m'ont suggéré le concept d'ethnocide). Les idéologies des peuples dominants peuvent changer, aucune d'elles n'accepte les différences culturelles marquées. Certes, les attitudes varient de l'une à l'autre. Certaines, par exemple, supportent que des groupes entiers conservent leur autonomie lorsque cela peut servir à la lutte, mais seulement pour le temps du combat. Le pouvoir, une fois solidement établi, conservera à la rigueur quelques traits culturels, mais en les transformant en une sorte de folklore sirupeux accessible à la majorité et à son usage. Pour le reste, il faut se mettre au pas, et pas plus que le christianisme – ou le confucianisme, – le marxisme-léninisme n'admet les hérétiques. Or appartenir à une culture différente relève de l'hérésie. Avec des méthodes variables, mais toujours avec la même fermeté et la même bonne conscience, les représentants du pouvoir étatique, quel qu'il soit, n'auront de cesse de les couler dans le moule de la majorité.

⁂

En ce qui concerne la société coloniale, l'attitude envers les hommes de la forêt a varié en quelques décennies. En effet, les rapports de forces ont changé : les Vietnamiens ayant choisi la voie révolutionnaire, on a recruté de plus en plus de soldats chez les Moïs, désormais soumis : de cruels, ils sont devenus de bons sauvages. D'ailleurs on ne les appelle plus Moïs, mais Montagnards, et les clichés ont été inversés : « naïfs et honnêtes », etc., et on leur reconnaît un certain sens de l'hospitalité.

Mais la distance culturelle est si grande, aggravée de surcroît par l'absence de communication linguistique, que le portrait de celui qu'on ne cherche pas à comprendre peut à nouveau, pour les besoins de la cause, virer au Caliban sanguinaire : voyez les gardes du corps du Kurtz retransposé par Coppola dans *Apocalypse now*. Même vision sadique et même ignorance d'autrui chez ce Kurtz-là que chez Perken. Sous prétexte qu'il ne sait rien d'eux, l'auteur, qui a besoin d'un miroir déformant, se permet de leur attribuer ses propres fantasmes les plus morbides. « *Je est un autre.* » Ou plutôt l'Autre, le plus distant culturellement de moi, me permettra de lui faire prendre en charge tout ce que « je » renferme d'inavouable, « je » devient ce Moï-là, dans ce que le moi a de plus haïssable.

GEORGES CONDOMINAS.

● Directeur d'études à l'EHESS, il a fondé le Centre de documentation et de recherches sur l'Asie du Sud-Est. Il a notamment publié *Nous avons mangé la forêt*, Mercure de France (1957), *L'exotique est quotidien*, « Terre humaine », Plon (1965), et *l'Espace social. A propos de l'Asie du Sud-Est*, Flammarion (1980).

---

(1) Pour apprécier le rendu de ce sinistre portrait, il suffit de le comparer aux admirables photographies prises par Jean Boulbet en pays Maâ'.

(2) Quarante ans plus tard, Mayréna continuera à fasciner Malraux, devenu auteur célèbre et ministre couvert d'honneurs ; il semble qu'entre-temps il ait eu connaissance des ouvrages consacrés à son héros. Car, pour éviter de parler directement de lui tout en en maintenant la légende et même en l'amplifiant, sans toutefois paraître l'endosser, il fait intervenir Clappique et son projet de scénario sur « le Roi des Sédangues », « *une tribu* » dans laquelle Mayréna n'avait guère osé se risquer. A croire que si Malraux avait vécu à l'époque du faux baron, il aurait figuré dans la liste de ses victimes.

Les nouvelles PME de l'information

De petites entreprises se créent sur le « créneau » des médias.

L'IMMEUBLE est ancien mais le décor est moderne : RS Communication a voulu donner l'image d'une société jeune et dynamique, en pleine expansion, d'une équipe dont la moyenne d'âge se situe entre vingt-cinq et trente ans. Une vingtaine de personnes environ, originaires de la presse, de la publicité ou de l'enseignement, dirigées par un très jeune directeur à l'allure décontractée. Rupert Schmid n'a que vingt-trois ans, le baccalauréat et une année d'économie pour tout bagage, mais il est aujourd'hui à la tête d'une société de presse et de services télématiques pour professionnels créée en 1982, qui devrait réaliser cette année 15 millions de francs de chiffre d'affaires.

Ce profil est désormais classique dans le secteur de la communication, où se créent de nouvelles entreprises de services et de presse. Des structures légères, des investissements limités, c'est généralement ainsi que cela commence, après le jaillissement de l'idée qui vous placera si possible le premier sur le marché.

Ces sociétés débutent souvent avec très peu d'argent. *« Monter une entreprise comme ça ne coûte rien, on peut démarrer avec 40 000 F »*, assure Alain Weill, vingt-trois ans aussi, qui a créé il y a quatre mois une société de *« conseil en développement des entreprises de communication »* (WRMC) au capital de 20 000 F, qui prévoit pour cette année un chiffre d'affaires de 100 000 F.

De l'information vendue cher

Des sociétés qui proposent souvent des magazines ou des « lettres » destinées aux professionnels, généralement de l'audiovisuel. *« Nous vendons de l'information, et nous la vendons cher »*, déclare François de Valence, directeur d'A-Jour, une société d'édition qu'il a fondée en 1979, l'année de l'ouverture du réseau informatique national Transpac. A-Jour réalise aujourd'hui une quinzaine de lettres spécialisées. *« Au début, il s'agissait d'informer les grands acteurs : les serveurs, les producteurs, ceux qui font des banques de données »*. Pour cela, il crée, en 1979, *Infotecture*, une lettre bimensuelle d'actualité des banques de données, traitant des aspects économiques, juridiques et techniques de ce type de services.

Elle sera suivie d'une série de publications concernant des domaines proches comme le Vidéotex (1981), le câble (1982), l'enseignement assisté par ordinateur (1983). Toutes ces lettres sont généralement doublées d'une version en anglais, aménagée à l'intention des lecteurs étrangers. En 1982, création cette fois d'un magazine – *Vidéotex guide magazine*, – toujours destiné aux professionnels, mais sous forme de guide descriptif des services accessibles en France. Enfin, en 1984, sort une version grand public : *Minitel magazine* ; on y trouve des renseignements pratiques et la liste des nouveaux services proposés aux utilisateurs du Minitel.

Ces publications gigognes sont représentatives d'un type nouveau de service, une presse un peu particulière où l'information, servie au goût du client, est rentabilisée au maximum. Encore faut-il être spécialiste en la matière, c'est ce qui explique l'origine journalistique de la plupart de ces nouveaux chefs d'entreprise, qui ont su occuper un créneau encore vierge dans un domaine qu'ils connaissaient bien.

Certaines sociétés de presse créent aussi leur propre service télématique. C'est le cas de RS Communication, qui édite trois magazines et propose deux banques de données auxquelles on peut avoir accès (par abonnement) avec un Minitel. Philippe Baudelot, rédacteur en chef, estime qu'un magazine professionnel *« se doit de rendre un service à ses clients »*. Après avoir créé une publication destinée aux vidéo-clubs, RS Communication a donc lancé une banque de données qui permet aux professionnels de ce secteur de connaître les vidéocassettes disponibles sur le marché, les dernières sorties et les meilleures ventes des autres abonnés, mais aussi de communiquer entre eux par un système de « messagerie électronique », et notamment de passer commande aux éditeurs.

La SERPEA (Société d'édition et de réalisation de presse écrite, audiovisuelle et télématique) créée en 1979 par Alain Rey, a commencé elle aussi en publiant des lettres hebdomadaires, mais cela ne représente plus aujourd'hui que 10 % de son activité puisqu'elle s'occupe désormais essentiellement de Vidéotex. Alain Rey est lui aussi un ancien journaliste : *« C'est en me baladant au ministère des PTT qu'on m'a proposé de prendre en main le système ANTIOPE* (télétexte) *dans le sens communication-infor- mation, puis le système Vidéotex* (télématique). » Il étudie alors les spécificités du système et fonde sa société qui, en 1979, n'était composée que de deux personnes. Par la suite, *« la SERPEA grandit avec le Vidéotex, en ajoutant un à un de nouveaux éléments de recherche et du personnel »*.

Les commandes de la DGT

La société compte aujourd'hui dix-huit employés et réalise cette année un chiffre d'affaires de 6,5 millions de francs, même si Alain Rey assure qu'il *« ne fait jamais de bénéfices, car tout est investi dans l'expérimentation »*. Exemple, cette entreprise insolite de création d'un roman télématique interactif où *« le lecteur détermine à travers la découverte du récit* (...) *son propre parcours dans l'histoire »*, lui permettant ainsi, selon les auteurs, de *« créer une œuvre spécifique »* (*le Monde* du 15 mai). La SERPEA cherche – le trouvera-t-elle ? – un langage littéraire adapté à l'informatique.

Si, à l'origine, comme le précise Alain Rey, *« la SERPEA n'a obtenu aucune subvention, ni aide ni prime »*, il faut tout de même remarquer qu'elle a travaillé grâce à la direction générale des télécommunications (DGT) et à des *« commandes à caractère administratif ou interadministratif (...), commandes directes ou par l'intermédiaire d'organismes en relation avec l'administration »*. Il s'agit notamment de commandes relatives à l'expérience télématique de Vélizy mais aussi, en 1982, au sommet des pays industrialisés de Versailles, où elle a présenté un *journal électronique* sur écran. Depuis 1983, elle a pris en charge, sous l'autorité du service d'information et de diffusion (SID) du premier ministre, l'édition d'une banque de données d'informations administratives destinée au grand public. Elle permettra aux utilisateurs du Minitel, de plus en plus nombreux – on prévoit trois millions de terminaux installés en 1986 – d'obtenir facilement toutes sortes de renseignements concernant la vie quoditienne, le travail, la santé, la fiscalité...

En outre, cette société, préparant l'avenir, a travaillé pour d'autres clients comme, par exemple, l'Association internationale des villes nouvelles, la foire de Clichy... Car Alain Rey explique : *« La DGT a décidé de ne plus intervenir pour aider ses partenaires afin qu'ils jouent le jeu de l'économie. En 1985, nous n'aurons plus de commandes des administrations, sauf ponctuelles. Alors, on saura combien coûte réellement un service. »*

D'autres sociétés, dites de conseil, réalisent des études pour le compte d'entreprises intéressées par les nouveaux médias, des collectivités locales ou d'organes de presse traditionnels. C'est ce que font Alain Weill et Frantz Reguimbeau, directeurs de WRMC, qui exploitent un domaine encore vierge : les études de diversification. Ils proposent aux entreprises de communication qui désirent *« promouvoir leur image de marque »* d'utiliser un nouveau support. Après une enquête préalable, ils se chargent de la réalisation du produit qui peut être, par exemple, pour un magazine ou un journal, une émission de télévision *« adaptée à son état d'esprit »*.

L'émergence de la télévision par câble les intéresse donc tout particulièrement, mais ils regrettent *« le flou de la loi en ce qui concerne les redevances pour le système câblé. Aucun décret ne fixe ça nettement »*. De même, *« le sponsoring émerge, mais il n'y a encore aucun texte qui dise vraiment oui ou non »*. Ils constatent *« un courant de libéralisme »* dans ce domaine mais le souhaiteraient plus rapide, et évoquent le « projet Chirac »...

Téléphoner à douze

Vingt-trois ans, *« autodidacte sans le bac »*, Alain Le Douce s'ennuie comme employé de bureau. Il veut devenir chef d'entreprise et crée la société Diaphonie, qui propose un service pour le moins original, *« un créneau délaissé par les PTT »* : la téléconvivialité.

La téléconviviabilité reprend le principe de l'ancien *« réseau sauvage »* qui permettait, grâce à l'imperfection des centraux téléphoniques – par un phénomène de diaphonie – de communiquer anonymement à plusieurs en même temps. Alain Le Douce se propose de développer ce mode de communication avec le fabricant Hyptek, qui a conçu un appareil permettant à douze personnes de parler sur une même ligne. A vrai dire, les PTT ont déjà tenté l'expérience à Montpellier (1). Ces *« cris et chuchotements »* enregistrent jusqu'à sept mille appels par jour. Seulement, certains ont appelé le réseau *« télé-bordel »*, et les PTT ont renoncé à l'étendre à d'autres villes...

Diaphonie a bénéficié d'une aide financière de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), qui assure la moitié du coût de développement. Son système fonctionne expérimentalement et donc gratuitement pour le moment. Pour tenter l'expérience, il suffit de composer le 732-14-32 ; un répondeur automatique indique la marche à suivre... En octobre, le service coûtera entre 1,50 F et 3 F l'heure pour discuter avec onze compères, ou plutôt quatre ou cinq... car il faut remarquer que, si quelques-uns sont très éloquents, d'autres, plus discrets, préfèrent rester muets.

Toutes ces entreprises aux vocations diverses n'en sont pas au même niveau de développement. Celles qui, après cinq ans d'activité, ont connu une croissance importante – c'est le cas de la SERPEA et d'A-Jour, – éprouvent aujourd'hui le besoin de *« faire une pause pour se structurer et aller plus loin »*, comme le déclare François de Valence. *« Arrivé à ce stade, le problème n'est plus de croître mais de s'organiser pour se consolider. »*

Ce jeune patron se montre préoccupé : *« L'industrie française et européenne de l'information arrive à un tournant décisif du fait de la poussée brutale des investissements américains en Europe. Celle-ci reste démunie (...), car il n'y a pas de marché ni d'acteurs d'une taille européenne. »* Il reconnaît cependant que, en France, *« la diffusion massive du Minitel représente un ballon d'oxygène et la perspective d'une nouvelle croissance pour les producteurs de données et pour les serveurs »*, même s'il désapprouve *« le monopole des pouvoirs publics ou de ses filiales dont le rôle en matière de contenu tend à s'accroître considérablement et à prendre une place prépondérante »*.

PASCALE JUSTICE.

(1) *Le Monde* daté 21-22 décembre 1980.

Médias du Monde

Belgique : Télévision payante pour le câble

Deux millions six cent cinquante-huit mille foyers belges sont raccordés au câble (soit 90 % des foyers équipés de télévision), ce qui semble suffisant pour lancer une chaîne payante. C'est ce que conclut une étude de faisabilité entreprise par *la chaîne publique en* langue française, RTBF, qui est prête à se lancer dans l'aventure.

Consacrée au cinéma, cette nouvelle chaîne diffuserait des films récents et des vieux classiques pour un abonnement de 700 francs belges par mois, soit un peu plus de 100 F. L'étude de la RTBF évalue le capital nécessaire à 60 millions de francs français. La société publique limiterait sa participation à un tiers du capital et négocie actuellement avec d'autres partenaires, parmi lesquels on trouve Première, une des futures chaînes payantes britanniques, les sociétés américaines Home Box Office et Viacom ainsi que Canal Plus et l'éditeur belge de bandes dessinées Dupuis. D'autres négociations sont en cours avec les sociétés de câble belges pour le choix du décodeur. La décision finale de lancer le projet pourrait intervenir à *la fin septembre.*

Allemagne de l'Ouest : Vidéo contre télévision

Les résultats d'audience de deux chaînes nationales de télévision font apparaître un sensible recul par rapport à ceux de l'année précédente. Les informations de 20 h de la première chaîne perdent 1 % et celles de la seconde, diffusées à 19 h, chutent de 2 %. Même baisse de 2 % sur le traditionnel grand film du samedi soir. Mais ce sont les dramatiques et les téléfilms produits par la télévision allemande qui enregistrent la plus forte perte, avec 5,5 millions de télespectateurs en moins depuis 1979.

Les études de la télévision allemande attribuent ce phénomène au développement du marché de la vidéocassette. Les responsables de l'audiovisuel se demandent si la disponibilité de films très récents en vidéo ne tue pas lentement la télévision, comme cette dernière a tué quelques années plus tôt le cinéma allemand.

Grande-Bretagne : Sky Channel gagne du terrain

Sky Channel, la chaîne privée britannique transmise par le satellite ECS et reprise par les réseaux câblés, remporte ses premiers succès d'audience. D'après de récents sondages, 28 % des abonnés aux réseaux câblés de Swindon et Northampton regardent chaque soir son programme. Ce qui place Sky Channel en troisième position derrière ITV, le réseau privé national, et la première chaîne de la BBC, mais avant BBC 2 et le second réseau commercial, Channel Four. Des résultats qui ne concernent, bien sûr, que les zones câblées où Sky Channel peut être captée.

La chaîne par satellite, qui appartient au magnat de la presse australien Rupert Murdoch, vient d'obtenir l'autorisation du gouvernement fédéral allemand de délivrer son signal aux réseaux de Hanovre et Berlin-Ouest. Sky Channel touchera ainsi un public potentiel de 50 000 abonnés.

Canada : réorganisation de la télévision payante

Le groupe Astral Bellevue Pathé, qui a récemment racheté la chaîne de télévision payante First Choice, tente de réorganiser le marché pour sortir du marasme dans lequel il stagne depuis deux ans. Astral a proposé au Conseil de la radio télévision canadienne (CRTC) de diviser le marché en deux, en accordant le monopole de l'est du Canada à First Choice et celui de l'ouest du pays à Superchannel.

Si le CRTC entérine la proposition, Astral compte relancer le marché en proposant sur les réseaux câblés un ensemble de trois chaînes payantes pour un abonnement de 15,95 dollars par mois, soit le tarif actuel d'une seule chaîne. L'ensemble comprendrait First Choice, spécialisée dans le cinéma, The Sports Network et Muchmusic, spécialisée dans le rock.

Etats-Unis : la crise du satellite

Après CBS, RCA et Western Union, c'est au tour de Comsat de revoir en baisse son programme de lancement de satellites de télévision directe. Satellite Television Corp (STV), filiale de Comsat, avait en effet obtenu de la Commission fédérale des communications (FCC) l'autorisation de lancer quatre satellites arrosant l'ensemble du pays avec six chaînes par satellite. STV vient de décider de n'en lancer que deux, afin de réduire très sensiblement le coût de l'opération et d'obtenir une meilleure rentabilité.

Dans le projet initial, Comsat avait pour partenaire la chaîne CBS mais, devant le retrait de cette dernière, elle cherche aujourd'hui une autre association. Des négociations sont en cours avec United Satellite Communication (USCI), la seule société américaine à être passée aux actes en inaugurant il y a un an un service expérimental de télévision directe par satellite en Indiana.

Etats-Unis : coproduction française pour la rentrée de CBS

La chaîne CBS offre comme « locomotive » des programmes de rentrée *la Fille de Mistral*, une coproduction avec RTL Télévision et Antenne 2. Cette série de huit heures, tirée du best-seller de Judith Kranz, est interprétée par une distribution internationale dans laquelle figurent Stéphane Audran, Pierre Malet et Philippe Leroy-Beaulieu. C'est la première fois que CBS ouvre une saison de *programmes avec une minisérie.* Les deux autres réseaux américains ont déjà utilisé cette nouvelle forme de programmation en rafale (trois ou quatre jours consécutifs) pour créer l'événement et attirer l'audience et le financement publicitaire.

FRANCE : Hachette traverse la Manche

Le groupe Hachette, par l'entremise de sa filiale anglaise Continental Publisher and Distributors limited », vient de prendre le contrôle de Seymour Press, premier importateur de presse étrangère en Grande-Bretagne et l'un des plus importants distributeurs britanniques (chiffre d'affaires : 15 millions de livres sterling par an, soit plus de 173 millions de francs).

Cette acquisition marque *« une étape importante dans le développement des activités de distribution internationale de presse d'Hachette »*, déclare le communiqué officiel, diffusé le 22 août. Son nouveau partenaire souhaite, pour sa part, *« profiter de l'expérience d'Hachette dans ce domaine pour en faire bénéficier ses éditeurs et ses clients »*.

Hachette complète ainsi sa palette d'activités après la modification de structures intervenue le 1er janvier 1983. Depuis cette date, en effet, la gestion du département d'exportation de la presse française et les filiales des DOM-TOM et des pays francophones d'Afrique ont été transférées aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne. Compte tenu de cette réorganisation, la branche Hachette International-Distribution de presse, que dirige M. Jean-Louis Lisimachio, concentre l'essentiel de ses activités en Europe (Belgique, Espagne, Allemagne fédérale et Grande-Bretagne) ainsi qu'en Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis en association 50/50).

La branche internationale Hachette a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de francs.

Une structure destinée à étudier et à promouvoir les ventes à l'étranger, à assurer la coordination des politiques à l'exportation et à organiser avec les distributeurs étrangers des opérations de promotion a d'autre part été créée à Londres.



Lady Bardot

Puis-je me permettre de vous rappeler que bientôt, en septembre, Mme Brigitte Bardot aura cinquante ans ?

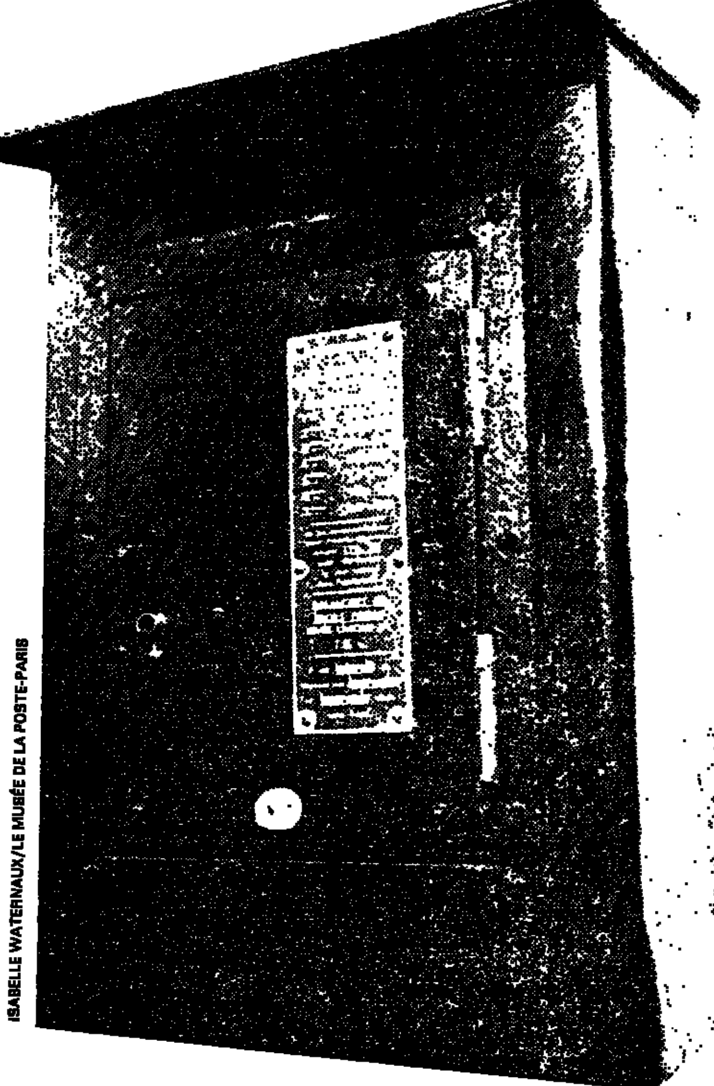
Il me semble — je suis un simple et honnête citoyen, et l'animal le plus insupportable, un étranger — que Mme Bardot a mérité une marque significative de reconnaissance pour tout ce qu'elle a accompli, non seulement sur l'écran, mais dans la vie des Français en général. Souvenez-vous des « lois de Brigitte sur les abattoirs ». Souvenez-vous de ses campagnes contre le massacre des bébés phoques et de l'embargo sur les peaux de phoques en Europe qui s'ensuivit. Une seule de ses apparitions publicitaires à la télévision suffisait à doubler le nombre des touristes en France. Avez-vous oublié ? Non, bien sûr. Souvenez-vous, surtout, des kilomètres de rames de papier que vous, journalistes, avez tirés d'elle. Ne l'oubliez pas.

Mme Bardot vit maintenant seule et, si je puis en juger, triste et malheureuse. C'est le moment de se la rappeler pour ses qualités. Elle n'aura cinquante ans qu'une fois ; il n'y aura jamais de moment plus favorable. J'ai écrit aux deux extrémités du spectre politique : au président François Mitterrand et au maire de Paris, M. Jacques Chirac. Je les presse de s'unir pour soutenir ma requête, à savoir : que Mme Brigitte Bardot soit décorée de la Légion d'honneur, une récompense qui convient parfaitement étant donné tout ce qu'elle a accompli. Souvenez-vous : aux yeux de l'étranger, Brigitte Bardot n'est pas simplement synonyme de France ; elle *est* la France. Un tel geste, le jour de son cinquantième anniversaire, soulèverait les applaudissements du monde entier.

Je suis un Irlandais de quarante-quatre ans, « groupie » de personne, qui dirige un théâtre en Angleterre. Je pense simplement que Brigitte Bardot est une très belle femme, digne de notre respect et de notre admiration. L'heure a sonné, pour la nation française, de payer sa dette. Ce n'est pas seulement une question d'honneur — un concept auquel les Français croient toujours, j'imagine. Pour l'amour du ciel, montrons aux Britanniques que les Français font toujours les choses avec panache.

N'attendons pas qu'elle soit morte pour répandre des larmes de crocodile et jeter des roses sur son cercueil. Offrons-lui la seule rose suprême et les sentiments qui l'accompagnent : elle en sera heureuse et appréciera. Montrons-lui qu'elle est plus aimée qu'elle ne l'a jamais imaginé, *maintenant*. La Légion d'honneur remplirait parfaitement cet office.

NICOLAS FLAMEL
(Londres).


ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE-PARIS

Boîte aux lettres française, 1930.

Le drame tsigane

Dès qu'il est question de l'histoire contemporaine des Tsiganes (*le Monde Aujourd'hui*, daté 19-20 août), il est systématiquement fait allusion à « l'entreprise nazie » d'extermination et de sélection, occultant ainsi le drame dont ils ont été victimes chez nous et dont nous sommes quasiment les seuls responsables. Nulle part il n'est parlé des camps de concentration dans lesquels nous les avons enfermés, et ce bien avant l'arrivée des Allemands, et dans lesquels nous les avons maintenus bien après la libération de notre territoire.

S'il est connu que les communiqués officiels du 5 septembre 1939 obligèrent tous les ressortissants du Reich à se rendre immédiatement dans des camps — et la France en ouvrit plus d'une centaine, — on sait moins qu'un décret du 18 novembre de la même année mit en cause les libertés publiques des Français, et parmi eux, surtout, des Tsiganes, vite considérés comme « constituant un risque pour la sécurité publique ou la défense nationale ». Une circulaire du ministre de l'intérieur en date du 29 avril 1940 décida leur internement.

Si la raison officielle demeura la protection contre l'espionnage, personne n'ignorait que c'était le meilleur moyen de se débarrasser de gens que l'on refusait. Le préfet du Finistère ne citait-il pas alors « les individus sans domicile fixe, nomades et forains, ayant le type romani ». Le caractère raciste de la mesure ne fait aucun doute. Toujours est-il que nous avons ainsi parqué derrière des barbelés, gardés par de jeunes Français par là même dispensés du STO, ce peuple comme nulle autre jaloux de sa liberté. Et Henrich Mann, lui-même écrivain allemand exilé chez nous pour fuir le nazisme, interné au Fort-Carré d'Antibes, n'écrivait-il pas de sa prison : *« Mais il paraît que c'est l'ambiance qu'on supporte mal, et que c'est la perte, jugée imméritée, de la liberté qui tourne au tragique. »*

Aujourd'hui, en 1984, si le gadjo dit « souffrir » de la présence proche du Tsigane, celui-ci ne souffre-t-il pas également de l'aliénation par celui-là d'une terre qui devrait appartenir à tous et qui n'a été acquise que par héritage ou achat ? L'agressé, le gadjo, devient alors, en toute bonne conscience, l'agresseur.

Du nomadisme ou de la sédentarité, qui pourrait dire la normalité ?

JACQUES SIGOT
(Montreuil-Bellay).

Haut les cœurs !

Ayant lu avec beaucoup d'intérêt l'article du *Monde Aujourd'hui* daté 5-6 août « Quand le cœur s'arrête », je tiens à vous faire part de mon expérience.

Française résidant aux Etats-Unis depuis quatre ans, je suis maintenant certifiée secouriste CPR, Cardio Pulmonary Resuscitation. J'ai suivi gratuitement un stage offert par des pompiers volontaires locaux, membres de la Croix-Rouge. Au total neuf heures de cours, constitués de deux films, étude du livre de la Croix-Rouge sur la réanimation, entraînement sur mannequin « Annie » (nom de la fille du créateur de celui-là, morte d'un arrêt soudain du cœur), le tout terminé par un examen écrit et pratique. Les résultats de ces examens sont remis à la Croix-Rouge qui délivre un certificat valable une année, à la fin de laquelle le stage doit être repassé dans son intégralité.

Le village dans lequel je réside comprend neuf cents habitants. Chaque année, depuis quatre ans, une vingtaine de personnes suivent ce stage de formation/recyclage. Il serait temps qu'une telle formation soit offerte en France. Souvent, le simple fait d'allonger le patient et de dégager la pression de la langue sur le pharynx peut sauver une vie.

N'importe quel adulte ou adolescent de seize ans au moins peut être formé. Aux Etats-Unis, l'arrêt cardiaque soudain est la cause de beaucoup de décès. Chaque année, des vies humaines peuvent être ainsi sauvées grâce au secours rapide d'un témoin efficace.

ROSINE GARDNER
North Creek, N.Y. (Etats-Unis).

Thora

Pour répondre à la lettre de M. Emile Touati, président du consistoire israélite de Paris (*le Monde Aujourd'hui* daté 19-20 août), qui « jugeait » l'enquête « Juifs entre eux », parue le 6 août 1984, je laisserai la parole à des responsables du rabbinat et du consistoire de France que j'ai longuement interrogés.

Le grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat, constatait devant moi que *« les grands temples se vident, les petites synagogues sont pleines »*. Très souvent, ces dernières ne sont pas *« officielles »*, c'est-à-dire ne sont pas affiliées au consistoire.

Le grand rabbin de France déplorait, à propos du *« statut social »* du rabbin, que *« le chef spirituel se trouve isolé par manque de moyens d'action et de conception par le chef de file de la communauté qu'est son président »*. Il ajoutait : *« Le rabbin est perçu par le président (laïc) comme un fonctionnaire de la communauté. C'est une erreur fondamentale. »* M. Sirat regrette que *« les présidents des communautés, qui étaient des lettrés, ne soient plus souvent que des notables. Je rêve du jour où le président et le rabbin s'affronteront dans des « joutes » sur la Thora »*.

Par ailleurs, à propos des classes de Talmud Thora, le directeur général du consistoire central constatait que *« cela va aussi mal qu'avant »*, mais qu'*« on ne peut plus se contenter »* d'un effectif de quatre mille enfants sur une population de trois cent cinquante mille juifs environ dans la région parisienne.

L'enquête montre bien que la réalité actuelle du judaïsme religieux français et son évolution échappent encore à quelques-uns de ses responsables.

GÉRARD FELLOUS.

Poésie

Théophile Obenga

RUCHE

Le chant se sépare du roseau
La madone de son odeur
Au loin les astres renouvellent les ans

Nous sommes d'ici
Ecorce d'une eau imprudente
Jumelée à l'étreinte des lotus

Nous sommes doncques d'ici
De ce lieu multiplicateur
Notre muleta pour braver l'herbe

Nos mains solaires arpentent l'infini
Le ciel noir de notre effort
Pour transformer des ophidiens en fleurs

Mais nous restons des goyim
Billons philistins sur le dos des requins
Retournés par la même houe

Etrange armada de sel et de boue
L'apartheid sans cesse suce le sang du cosmos
La négritude sans délai happe nos ardeurs

Et toujours le soleil détaxe notre éloquence
Et toujours le vent s'en va, pal bleu
Juché sur le monde, sa conscience de trop d'eau

Je reviens à ce lieu, femme
Ove son point germinal
broussaille encor endormie en son encre clapotée

Orchidée ta volve à son éveil
Quand tes yeux m'apportent
Les menus produits des galaxies

Ta substance compose l'arpège
Des rites d'antan
A la nage tu t'approches de la lumière

Tes hanches tortil d'or et de perles antiques
Amies des rythmes cosmiques
Saillie de la samba recommencée

Tu viens de loin, Afrique
Extralucide aube luciférine
Exsudée dans la nuit de notre mue

Une ruche pour demain...

Congolais, Théophile Obenga s'intéresse activement à la littérature pharaonique. Il a introduit une dimension cosmique dans la poésie de son pays. Il est notamment l'auteur de Stèles pour l'avenir *(Présence africaine). Sensuelle comme des rites, cette parole étreint l'univers. Les rythmes font vaciller les correspondances.*

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Portrait

Une palette en route

ON a décrit Claude Lagoutte comme *« plasticien ». « Je ne récuse pas le mot mais si j'ai le choix je préfère me définir simplement comme peintre »*. On peut avoir du mal à le croire en le voyant plier, découper, déchirer, piquer à la machine et surtout toucher, caresser, brusquer le tissu, le carton, le papier rêche ou crémeux rapporté du Kérala, du Caire ou de Saintonge. La matière reçoit bien, au passage, un peu de peinture, mais on a parfois le sentiment que c'est presque uniquement pour rassurer la tradition.

Une tradition qu'évidemment il n'a pas totalement rejetée, scrutant le *« luxe de la matière »* chez Rubens ou, à l'opposé, *« la rigueur de l'idée »* chez Poussin ; plantant un œuf tantrique d'âge immémorial au milieu de son atelier ; remplissant d'épais carnets de route à la fois de dessins figuratifs et de textes descriptifs.

La route, la marche. Sans eux Lagoutte n'existerait pas. Est-ce le Lanzmann de la peinture ? Il sourit d'être accolé à ce marcheur des antipodes, mais écrivain si parisien, lui qui l'est si peu, malgré son atelier de la Bastille. S'être fait nomade, vagabondant à pied avec une besace, dans les Pyrénées ou au Cachemire, selon les saisons, c'est la base de son travail, mais il n'en fait guère état dans ses toiles, sauf parfois par une date, un nom de lieu, un morceau de journal arabe ou écossais pris dans le réseau d'autres matériaux. *« Un jour, le peintre a choisi de sortir de son atelier — les impressionnistes en Occident, les Chinois bien avant. Cette attitude permet de traduire le déroulement, la profondeur du paysage qui défile. C'est la différence existant entre l'observation et l'expérience, entre les édifices conceptuels de la philosophie occidentale et les expériences des philosophies extrême-orientales. La peinture n'a pas encore connu l'évolution qui a existé de la photo au cinéma. Seuls les maîtres chinois, à leur apogée, au douzième siècle, dont plusieurs furent errants, voulurent capter dans leurs œuvres les mouvements du paysage »*, nous dit Lagoutte.

C'est à travers l'Inde que Claude Lagoutte a trouvé, lui, ses meilleures sources visuelles, entraîné d'abord vers la terre de l'hindouisme par *« ce dépôt spirituel du monde qui s'y trouve »*. Cependant, l'orientalisme d'attitude est totalement étranger à Lagoutte, l'homme ou l'artiste.

Avant Vichnou et Bouddha, le futur « plasticien » est passé par les terres de Mahomet. Lorsque nous l'avons rencontré pour la première fois, dans les années 60, il arpentait les doux versants du Sahel algérois, ou les champs vertigineux de la Kabylie. Toute une génération de ses toiles — à l'époque il utilisait encore carrément l'huile — répercute d'une manière à la fois totalement abstraite et totalement réaliste (pour qui connaît les damiers fous sortis de la charrue des fellahs) la campagne algérienne.

Pour pouvoir nomadiser et travailler tout à son gré, Lagoutte a dû longtemps attendre. Il n'y a qu'une douzaine d'années qu'il a pu se dégager définitivement d'une carrière de pharmacien biologiste des armées, déroulée aux quatre coins de l'univers, du Laos à la Côte-d'Ivoire, du Congo à l'Algérie. Sans oublier les retours en France, le mariage, les enfants, etc.

« Petit-fils de concierges de la rue des Francs-Bourgeois à Paris, je suis cependant né à Rochefort-sur-Mer, en 1935. » A l'âge où l'on entre en classe, Lagoutte expédiait déjà à sa tante Suzanne (qui les a conservées), comme il le fait aujourd'hui à ses amis, des *« lettres peintes »*. La parenté est aveuglante entre les missives de jadis et ses travaux actuels, devenus triptyques, rouleaux interminables, assemblages d'étoffes macérées ayant pris l'apparence du daim (Beaubourg en possède), ou de pans d'immeubles détruits ne montrant plus que des restes de papiers peints (l'Elysée en a acheté en 1984 pour les appartements privés). *« La peinture n'a plus de fonction iconographique précise. L'antique culte des images, avec son verbe permanent, séparé, et son incarnation, clé du monde de la représentation, doit abandonner son répertoire. Les images, elles, font une belle carrière à travers les médias, la photo, le cinéma, etc. La seconde fonction traditionnelle de la peinture : décoration des murs, de Pompeï au Panthéon, véhiculant le discours officiel, peut aussi être abandonnée. Du palais des Doges aux boulangeries peintes d'hier, voilà nos ancêtres artisans au chômage. »*

Le travail de Lagoutte n'est-il pas également de l'artisanat ? *« Oui, mais dans un sens nouveau. Devant l'oubli des grands sujets de la peinture, il reste à l'artiste à travailler non pas sur les formes qui sont des concepts, mais sur les propres moyens de la peinture : surface et couleur. Là s'ouvre un vaste champ que la musique a conquis depuis longtemps. »* Chez Lagoutte, peinture et musique sont donc liées et les amateurs de sa manière sont souvent des fous de musique.

A chaque retour d'une nouvelle randonnée indienne, il traduit ses impressions dans ses toiles, souvent avec des matériaux rapportés des contrées visitées : magazines, papiers d'emballage, encres, terres. *« Je crois que ma peinture est à l'opposé de l'instantané, car elle est fille de la mémoire et non pas de l'œil »*, conclut-il, en fermant un grand carton plein de collages cousus et recousus sur du papier acheté dans un village du Ladakh.

Il y a quelques années, dans la campagne bordelaise, Lagoutte se mit à hacher, colorer, enterrer puis déterrer, recoudre et rapetasser des pages du *Monde*. Le procédé plut, mais déjà Lagoutte, insaisissable, était passé à du nouveau, laissant à d'autres le soin de mettre *le Monde* en peinture.

Il était parti en « vagabondage » sur une route française, cette fois y cherchant l'inspiration pour la commande d'un musée de province. *« Ce qui est embêtant en France, c'est que l'on n'est plus habitué aux chemineaux. Parfois, la police s'arrête et s'étonne de voir un ancien officier biologiste voyager sans voiture ni bagages. Dans le tiers-monde, même comme étranger, j'étonne moins... »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Aux quatre coins de France

Vacances et loisirs

COTE D'AZUR - 06500 MENTON
Hôtel CÉLINE-ROSE **NN 57, avenue de Sospel
Tél. (93) 28-28-38. Chambres tt cft
calmes et ensoleillées, cuis. famil., ascenseur, jardin.
Pension complète été, automne 1984 : 163 F à 180 F T.T.C.

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUIL 51200 Epernay. T. (26) 58.48.37
Vin vieilli en foudre. Tarif s/dem.

Bouquins - Dossiers par milliers
Rayonnages Bibliothèques
au prix de fabrique
du kit au sur mesure
LEROY FABRICANT
équipe votre appartement
bureaux, magasins, etc.
25 années d'expérience
Une visite s'impose
208, av. du Maine, Paris (14e)
540-57-40 - Mo Alésia

Kiosque

Tableau rose

CETTE fois, c'est la Rentrée. Pas la rentrée sociale, pas la rentrée politique, ni la parlementaire, ni celle des usines, des bureaux, des commerces, non : la seule, la vraie rentrée, la rentrée scolaire. Elle est placée sous le signe de la qualité. Sur le champ de bataille jonché des gravats laissés par les bombardements de la guerre scolaire va s'amorcer l'immense défilé, le puissant cortège des enfants des écoles (publiques et privées), ce lent cheminement biquotidien des petites chenilles processionnaires de la connaissance.

C'est l'assaut du savoir, la lente approche des cimes glacées de la connaissance où la Raison, fière et dominatrice, attend les générations du futur. A la tête de la cordée des alpinistes en culottes courtes, un homme tout neuf, M. Jean-Pierre Chevènement.

Un homme sérieux, pour qui la qualité prime tout. Il l'a dit au *Monde*, lundi. Il l'avait dit aussi au magazine *Parents : « Les parents ont un rôle important à jouer pour donner aux enfants le goût de la connaissance, éveiller leur curiosité, suivre régulièrement leurs efforts à l'école. Il faut qu'ils s'intéressent aux résultats scolaires de leurs enfants et pensent à leur donner l'exemple d'un minimum de curiosité intellectuelle. (...) Il leur incombe de cultiver chez leurs enfants les valeurs de la connaissance et de l'effort, sans lesquelles, en tout lieu et en tout temps, il n'y a jamais eu de réussite ni individuelle ni collective. »*

Tout est clair et net : on n'est pas à l'école pour s'amuser. Fini les élucubrations pédagogisantes des adeptes de l'école du bonheur, les états d'âme des « psy » de toute catégorie, les scrupules des fanatiques de l'épanouissement. A l'école, on travaille et on apprend. Le seul débat est celui de la qualité, et le seul enjeu : le résultat.

Quel résultat ? Le CERES-Guy Bayet, même combat ? Dans un numéro spécial de *Nous*, magazine de la Confédération syndicale des familles, entièrement consacré aux enfants, M. Albert Jacquard, pourfendeur obstiné du mythe de l'« inné » parle d'Albert Einstein : *« C'est un petit garçon au départ très lent qui aimait bien la musique, qui n'aimait pas tellement les études, qui a été mis à la porte de sa classe avec une appréciation célèbre :* inutile qu'il poursuive ses études, il ne réussira jamais rien ». *Il avait douze ans. Le professeur, pas mauvais homme, faisait comme les autres : il regardait les résultats. Il ne savait pas attendre autre chose. Einstein était effectivement très désireux de comprendre les choses par lui-même et, de ce fait, ne comprenait pas les explications toutes faites qu'on lui fournissait. D'autant plus qu'il s'apercevait un jour qu'elles étaient fausses ! Autrement dit, c'est parce qu'il était mauvais élève, et qu'il n'a pas cru les réponses qu'on lui donnait, qu'il a été capable d'aller plus loin.* » De quoi faire frémir le bon élève de la rue de Grenelle.

Est-ce vraiment le moment de démoraliser les cartables, d'introduire le doute et le désordre dans le bel ordonnancement des fournitures — acquis à grand-peine — que transportent nos têtes blondes ? C'est vrai qu'il faut parfois se méfier, car la quête à tout prix de la qualité peut donner des... résultats inattendus. On connaît l'angoisse des parents de lycéens qui prospectent parmi leurs relations, à la fin de chaque année scolaire, pour tenter d'obtenir une inscription dans le meilleur lycée du voisinage, quitte à transgresser — mais c'est pour la bonne cause — les règles de la sacro-sainte carte scolaire.

Parfois cette recherche s'achève en catastrophe. *Marie-Claire*, qui consacre un dossier à *« Tout ce qui énerve les parents »* (il y en a des pages et des pages...), explique : *« Les parents qui veulent choisir tel ou tel établissement n'ont guère de possibilités autres que de demander des options que l'établissement en question est seul à proposer. »* Finesse, mais parfois on se retrouve piégé : *« J'ai demandé Fénelon,* tempête Béatrice, *en choisissant l'italien en troisième langue, j'ai eu Paul-Bert, dans le 14e arrondissement, qui a aussi l'italien en troisième langue. »* Quant à Anne, *« elle se mord les doigts : ses parents ont choisi pour elle allemand-russe pour obtenir le « bon » lycée. Maintenant la voici bloquée dans les études supérieures qu'elle voudrait entreprendre »*. Les parents choisissent, les enfants trinquent.

Les Français entretiennent avec l'école des relations troubles, ambiguës, presque pathologiques. Chacun, étant passé par là, croit avoir son mot à dire et tous ont en tête une vaste réforme de l'enseignement. *« Il y a même,* dit Jacques Julliard dans *le Nouvel Observateur, dans tout Français un examinateur du bac qui sommeille. »* Cet hebdomadaire avait lancé, à la veille des vacances, une enquête auprès de ses lecteurs sur le thème *« Quelle école voulez-vous ? »*. Trois mille d'entre eux ont répondu. J. Julliard résume l'état des forces en présence : *« Pour les uns, les rénovateurs, l'école a vieilli, elle en est restée aux méthodes et aux techniques du dix-neuvième siècle ; dans le secondaire, elle reste marquée par l'élitisme social de ses débuts. Pour les autres, au contraire, les restaurateurs, elle n'a déjà que trop donné dans les vices du temps : à leurs yeux courroucés, pédagogie et démagogie sont les ulcères jumeaux qui rongent un organisme sans défense. Il n'est que temps de revenir à l'inspiration des origines : voilà comment, en une dizaine d'années, les enfants révoltés de Mao sont devenus les petits-fils respectueux de Jules Ferry. Ils ont gagné en sérieux, mais beaucoup perdu en humour. »* Mais c'est le protrait-robot du successeur de M. Savary !

Parmi les nombreux témoignages publiés par l'*Obs*, retenons celui-ci, d'une enseignante d'un collège des Bouches-du-Rhône, qui éclaire d'une lumière rasante le débat sur l'acquisition des connaissances et la qualité de l'enseignement : *« Nous avons chez nous, en tant que parents, en face de nous, en tant que professeurs, des enfants gavés, gavés de choses toutes faites, gavés de réponses avant d'avoir le besoin de formuler des questions, gavés d'images avant d'imaginer, gavés de satisfactions avant même de désirer. Et de même qu'ils refusent les plats, voire jettent la nourriture dans les réfectoires, ils rejettent ce que l'école leur apporte : ils n'ont pas faim. »*

On ne va tout de même pas rentrer en classe avec cette sinistrose. Il y a bien, quelque part, des raisons d'espérer et de se réjouir comme au temps où elle nous paraissait une fête, cette rentrée ?

Oui, il y a trois motifs de satisfaction. D'abord, les professeurs sont beaucoup plus heureux qu'on ne le dit. Selon un sondage IPSOS (ah, IPSOS...) réalisé pour *Parents*, 75 % des enseignants, s'ils avaient aujourd'hui à choisir un métier, se dirigeraient vers... l'enseignement. La moitié d'entre eux estiment que *« l'école est adpatée aux enfants »*. Tout ne va pas si mal. Quant aux parents ils savent ce qu'ils veulent. Un sondage de Gallup, réalisé pour *l'Express*, montre quels sont les souhaits des adultes pour l'avenir des enfants, les leurs ou ceux de leur entourage. 55 % les voient très bien salariés, dont 32 % *« dans la fonction publique »*. Le fonctionnaire de trop c'est toujours l'enfant du voisin.

Dernière bonne nouvelle au sujet de la rentrée, et sans doute celle-là fera-t-elle grand bruit dans les chaumières : dès lundi, Collaro revient, à 19 h 45, sur TF 1, pour concurrencer le Théâtre de Bouvard. Cela s'appellera *« Cocoricoco-Boy »*. A *Télé Sept Jours*, Stéphane Collaro explique qu'il s'agit d'*« amuser petits et grands pendant quinze minutes »*. L'équipe est renforcée : outre les quatre *« Coco girls, Dominique, Alexandra, Natacha et Shane, nous avons choisi Cléa, une brune aux yeux verts de vingt et un ans, ancienne du Crazy Horse ; Krystina, une blonde aux yeux marron de dix-neuf ans, originaire de Pologne, et Louisa, un mannequin brun aux yeux marron de vingt-deux ans »*. De bien jolies maîtresses pour une rentrée à la française.

BRUNO FRAPPAT.

Cuisine

La soupe aux sondages

LES organismes de sondages ont trop joué avec nos nerfs, ces temps-ci, pour que l'on ne se réjouisse pas de voir les hommes de la SOFRES venir à point nommé nous en servir un si léger, si goûteux, qu'on s'en voudrait de passer ses révélations sous silence. « Les goûts alimentaires des Français (1) », tel était le thème proposé par ces facétieux à un échantillon de mille personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus. Méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille et, pour apporter un peu de sel à l'affaire, la « préférence partisane » — entendons : l'étiquette politique du gourmet interrogé.

A table ! Première question : *« Pouvez-vous m'indiquer, parmi ces différents plats, les deux ou trois que vous préférez ? »*. Dans l'ordre, les mangeurs du vingtième siècle répondent : le gigot, le coq au vin, le steak au poivre. Coup dur pour le bœuf bourguignon, qui fait quatrième devant le turbot sauce hollandaise et la sole normande. A un tour, sans doute victimes de la saison — enquête réalisée en juin 1984, — le pot-au-feu, le cassoulet et la choucroute. Loin derrière, la blanquette de veau et la poularde à la crème.

Ainsi le gigot resterait-il ce grand plat tribal et républicain autour duquel se resserrent et s'exhalent les vertus patriotiques quand elles s'habillent de tricolore. On tranche le gigot debout, comme on écoute *la Marseillaise*, debout. Pas de blague, c'est une affaire sérieuse. Unité nationale, malgré un léger grognement du Parti communiste qui en profite pour gueuler contre la hausse des prix et la baisse du pouvoir d'achat (un gigot pour quatre personnes reste et demeure un investissement...). Les autres tendances répondent *« Présent ! »*, on allait écrire *« En avant ! »* L'excellente place du coq au vin n'étonnera pas chez nos Gaulois et Gauloises qui, de la gauche à la droite, ne trouvent pas de raison pour ne pas s'unir en chaude francité. En revanche, le steak au poivre sur le podium paraît relever du manque d'attention quand on sait vers quel bonheur peut vous entraîner un « bourguignon » un peu pensé. Bref !

Au chapitre « vins », le bordeaux rouge se détache très nettement du beaujolais, beaujolais battu, lui, à plate couture par le champagne, accroché à une deuxième place qui lui revenait sans doute de droit. Et notons, à ce sujet, que l'UDF et le RPR en font plus largement que les autres leur vin préféré, sans doute en raison des succès de l'heure qui les obligent à le sabler avec plus d'ardeur que leurs adversaires. Le rouge est un breuvage de réconfort ; le champagne, lui, est toujours bu par les vainqueurs.

Quels sont les alcools avec lesquels nos compatriotes se remontent le moral ? Eh bien, en France, on se refait une santé, ou on s'achève, au cognac, au whisky et à la framboise ! C'est le classement. Et si nous lisons correctement les chiffres, la vodka, assez médiocrement placée, ne trouve grâce qu'aux yeux des sympathisants du Parti socialiste, sans qu'on sache vraiment expliquer pourquoi. L'armagnac tient bon, mais, une fois encore, relevons le score du scotch devenu décidément l'élixir tout-temps et toute saison, avec lequel nos enfants et petits-enfants devraient pouvoir de plus en plus facilement se mettre à l'anglais.



ROGER-VIOLLET

A l'arrivée, le camembert, le chèvre, le roquefort. Parlons fromages. Camembert, chèvre, roquefort. Camembert très bien partout : hommes, femmes, jeunes, vieux ; en politique, il est aussi très apprécié, très soutenu. Une petite faiblesse du côté des professions libérales — plus roquefort peut-être. Comme pour le gigot, la patrie sait où se retrouver. Le gruyère ne fait pas un mauvais résultat, ni le brie pourtant si difficile à découvrir dans son meilleur état. En queue, le pont-l'évêque.

Au rayon du « petit extra » (*« Si vous aviez envie de vous offrir un petit extra, qu'est-ce qui vous tenterait le plus ? »*), l'Hexagone émoustillé donne ses voix à l'huître, à l'escargot et à la coquille Saint-Jacques. Le jambon de Parme reste dans l'ombre — dommage ! — ainsi que les champignons sauvages, mais là on ne saurait désapprouver la prudence d'un peuple à la table trop victuaillante pour prendre des risque avec des produits de *plein air*.

Après le « petit extra », on attendait la question sur le plat de luxe, de riches, sur le truc cher qu'on dévore en fermant les yeux tellement c'est cher, tellement c'est bon. Modestes, ou effrayés, nos gourmands donnent, dans l'ordre, leurs préférences au saumon fumé, à la langouste et au foie gras. *Exit le homard et le caviar !* Ce caviar dont seul l'ouvrier agricole ferait ses délices si l'on en croit les pourcentages. A part lui, zéro pour le caviar. Quant au homard, si l'on n'apprécie que modestement, tant mieux... ceux qui aiment en auront plus.

On écrit, on écrit, mais voilà le dessert qui s'amène. Attention ! C'est la charlotte aux fraises qui décroche la timbale, haut la main. Puis la mousse au chocolat et l'intelligent millefeuille. Derrière, les profiteroles et la tarte Tatin. Succès d'estime pour le baba au rhum chez le retraité ou l'inactif, les dix-huit - vingt-quatre ans se montrant les moins voraces sur le parfait au café.

Ainsi, nous pourrions composer le menu idéal du Français idéal : huîtres, saumon fumé, gigot, camembert, charlotte aux fraises, bordeaux rouge, champagne.

Ce qui veut dire que, depuis que l'appétit français a trouvé ses marques, rien n'a vraiment changé, et que l'exotisme, sinon la cuisine des autres, n'est pas encore en mesure d'écorner notre patrimoine. Ou bien la SOFRES aurait-elle posé les mauvaises questions, banalisant, ridiculisant toute une fringale en marche, une fringale certainement moins conformiste qu'on veut nous le faire croire, moins empêtrée dans ses traditions, plus exploratrice dans ses goûts, beaucoup plus avancée dans ses découvertes.

La soupe aux sondages a quelquefois des goûts bizarres.

(1) Enquête commandée par *Cuisine et vins de France*, à l'occasion de la sortie de son numéro 400.

هكذا من الاصل